TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 536 — 46 PAGES — JEUDI 14 DÉCEMBRE 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 80 rls. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 5

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

M. Carter exhorte de nouveau Israël à la modération

LIRE PAGE 3

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Ambiguïtés portugaises

Le gouvernement de « techniciens indépendants » formé à Lisbonne le 22 novembre par M. Mota Pinto, qui bénéficie « de la confiance du chef de l'État », est dénoncé par les communistes. Il est qualifié par M. Mario Soares d' « équipe dirigeante la plus conservatrice que le Portugal ait connue depuis la révolution d'avril 1974 ». Il est critiqué par les sociaux-démocrates de M. Sa Carneiro et soutenu du bout des lèvres par les centristes du C.D.S. Il a pourtant été investi le mercredi 13 décembre par l'Assemblée à l'issue d'un terne débat au cours duquel toutes les ambiguïtés de la situation portugaise sont apparues.

La lassitude, la résignation, la conviction qu'il convenait de mettre un terme, même provisoire, à l'interminable crise ouverte le 27 juillet dernier avec la chute du gouvernement de M. Mario Soares, la certitude que l'opinion observe avec une indifférence préoccupante les jeux parlementaires et les querelles de notables de la classe politique, l'ont emporté sur toutes les raisons que les partis ont exposées pour justifier leurs réserves à l'égard d'un gouvernement mis sur pied par la présidence de la République.

Mais l'abstention socialiste a été déterminante. Le parti de M. Soares, aidé par les centristes, a renversé le 22 septembre le gouvernement de M. Nobre da Costa, dont le principal « tort » était sans doute déjà d'avoir été constitué avec l'approbation du général Eanes, à qui le dirigeant socialiste fait un véritable procès d'intention depuis son éviction de la présidence du gouvernement. En bonne logique, les socialistes auraient dû maintenir leur hostilité à l'égard de la nouvelle équipe, encore « plus à droite », selon M. Soares, que la précédente. Mais le P.S. répugne à mélanger ses bulletins de vote avec ceux du parti communiste pour ne pas paraître faire un « front commun », même bref, avec les amis de M. Cunhal.

Enfermé dans une impasse par la stratégie habile du général Eanes, qui respecte rigoureusement les règles constitutionnelles, M. Soares ne peut cependant continuer à afficher sa superbe intransigeance, les dernières élections partielles en Alentejo ayant clairement illustré la brutale perte d'influence et de prestige des socialistes. Le P.S. fait aujourd'hui état de la nécessité de « défendre la démocratie », menacée par une crise politique et économique sans précédent depuis avril 1974. Mais ce louable souci n'a pas, semble-t-il, beaucoup inspiré M. Soares depuis le mois de juillet. Conscients que des élections générales anticipées leur seraient très défavorables et remettraient à sa vraie place un P.S. artificiellement « gonflé » en 1975, les socialistes portugais préfèrent encore sans doute s'accommoder d'un gouvernement mal aimé et se donner le temps de préparer les inéluctables échéances électorales.

Mis en cause au sein de son parti pour ses positions extrêmes et contradictoires, pour sa querelle personnelle et inutile avec le chef de l'État, M. Soares doit remettre de l'ordre dans les rangs. *Il devrait aussi définir* une stratégie cohérente : ou l'alliance à gauche, puisque le principal péril vient du « renouveau du conservatisme », ou le glissement encore plus prononcé à droite, dans l'espoir de contrebalancer les progrès des centristes et surtout des sociaux-démocrates, sur le point de ravir la première place au P.S.

Tout indique, à commencer par la consigne d'abstention équivoque de mercredi, que M. Soares s'efforcera de ne pas choisir, affaiblissant un peu plus sa position, alors que chacun s'interroge à Lisbonne sur les chances de survie du gouvernement de M. Mota Pinto.

(Lire nos informations page 3.)

Les Belges aux urnes

Le Parlement élu le 17 décembre devra se prononcer sur un système fédéral

6 366 000 électeurs belges doivent désigner dimanche 17 décembre les membres de la Chambre des représentants et du Sénat. Ce scrutin a été rendu nécessaire par la démission, le 11 octobre dernier, de M. Léo Tindemans, et par la dissolution des deux Assemblées quelques semaines plus tard, après une transition assurée par M. Vanden Boeynants.

La Chambre sortante, qui avait été élue le 17 avril 1977, comptait 56 députés sociaux-chrétiens flamands et 24 francophones, 27 socialistes flamands et 35 francophones, 17 libéraux flamands, 14 wallons et 1 *bruxellois*, 20 élus de la Volksunie, 11 du F.D.F., 5 du Rassemblement wallon et 2 communistes, soit 212 députés.

La campagne électorale a été assez terne, bien que l'enjeu du scrutin soit important : les parlementaires nouvellement désignés auront à réviser une soixantaine d'articles de la Constitution. L'objet essentiel de cette réforme est d'organiser un système fédéral tenant compte de la régionalisation déjà amorcée en Belgique.

CAMPAGNE MOROSE POUR UN SCRUTIN IMPORTANT

I. — Un divorce par consentement mutuel ?

De notre envoyé spécial BERNARD BRIGOULEIX

Bruxelles. — Heureusement, il y a les étudiants. Ceux que mécontente l'augmentation du « minerval » — le droit d'inscription dans les facultés — et qui ont décidé de combattre systématiquement tous les candidats, puisque aucun parti ne reprend à son compte leur protestation : ce qui est au demeurant méritoire de la part des formations politiques, beaucoup d'étudiants étant électeurs. Et aussi, moins politisés mais sensiblement plus actifs, ceux qui quêtent dans les rues de Bruxelles pour un mystérieux « comité de lutte contre la soif », lutte à laquelle ils semblent le plus souvent avoir apporté une importante contribution personnelle. Ce comité, à l'appellation aussi fantaisiste qu'explicite, a pour objet essentiel d'organiser quelques ripailles à l'occasion de la Saint-Nicolas et de Noël... Pour le reste, la campagne électorale en Belgique aura été, de la dissolution des Chambres aux tout derniers jours précédant le scrutin, étonnamment terne, sinon ennuyeuse.

Sans doute y retrouve-t-on les menues cocasseries traditionnelles en pareil cas, dans la mesure où quelques candidats ont tenté de rompre la monotonie du discours politique d'usage. Mais ils s'y seront essayés avec un bonheur inégal, à Bruxelles surtout. M. Roger Nols, député sortant du Front démocratique des francophones (F.D.F.), qui se dépeint lui-même comme un « *bourgmestre serein et décidé* », raconte dans un tract en vers, avec autant de talent poétique que de modestie, *une manifestation où « le bourgmestre, d'un ton altier, haranguait les gendarmes casqués »*. Un autre, l'ancien ministre libéral Pierre Descamps, dans un placard de publicité électorale, met laborieusement en scène son chien Pudding, interviewé par une de ses congénères, Mlle Boulette, sur les immenses mérites de son maître. Un troisième fait campagne pour la francophonie dans un bus anglais qui sillonne les rues de la capitale : de quoi horrifier plus d'un cousin québécois ! Mais le cœur n'y est guère : même l'inventif M. Klein, dont le nom signifie « petit » en flamand, a renoncé à son slogan favori : « *Voyez grand, votez Klein* », pour se contenter de quelques autocollants portant simplement la mention : « OKlein ».

Cette morosité de la campagne constitue une surprise, et même, d'une certaine façon, une bonne surprise. La plupart des observateurs pensaient, en effet, lorsque la démission de M. Léo Tindemans ouvrit en début d'octobre une nouvelle crise politique en Belgique, que la polémique électorale prendrait un tour extrêmement vif, et que les passions communautaires s'exaspéreraient, au moins dans la classe politique, sinon chez les électeurs.

(Lire la suite page 5.)

Les débats au sein des partis

• La majorité du P.S. se fissure
• Le R.P.R. assure qu'il ne veut pas ouvrir une crise politique

Les membres du bureau exécutif du P.S. appartenant à la majorité de cette formation, c'est-à-dire élus derrière M. Mitterrand en juin 1977 lors du congrès de Nantes, se sont réunis mercredi matin 13 décembre pour « vérifier » si un accord politique existe toujours entre eux. Une vérification analogue aura lieu au sein de la minorité du P.S. samedi 16 et dimanche 17 décembre à l'occasion du colloque du CERES. Ces deux réunions semblent devoir déboucher sur des constats de désaccord.

Un certain trouble s'est manifesté mardi 12 décembre au sein du groupe R.P.R. Toutefois, seule Mme Missoffe, député de Paris, a exprimé formellement son désaccord avec M. Chirac et demandé à n'être plus qu'apparentée à ce groupe. M. Claude Labbé, président du groupe, a assuré que les députés gaullistes, même s'ils se posent certaines questions, sont tous d'accord sur le fond des problèmes et n'envisagent nullement d'ouvrir une *crise politique (voir page 12)*.

Lors de la convention nationale du P.S., les 25 et 26 novembre, M. Mauroy, d'une part, et M. Mitterrand, d'autre part, avaient souhaité que les membres de la majorité du parti socialiste se rencontrent pour discuter enfin entre eux des questions qui les opposent, si l'on en croit du moins les déclarations publiques des uns et des autres. Le débat est déjà trop engagé pour que la façade d'unité de la majorité du P.S., de plus en plus difficilement maintenue, puisse être une nouvelle fois replâtrée. Aucun dirigeant du P.S. n'envisageait que la réunion puisse se terminer sur un constat d'accord.

M. Michel Rocard, qui, le premier, a souhaité un réexamen de la politique du P.S., ne pouvait paraître clore la discussion avant qu'elle ne fût officiellement ouverte au sein du P.S. C'est pourquoi il a confirmé mardi 12 décembre, devant la presse anglo-américaine, son intention de déposer une « contribution » dans la perspective du prochain congrès socialiste.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 14.)

AU JOUR LE JOUR

ÉTAT D'AME

Puisque c'est comme ça, je me taille de la majorité, je me tire du R.P.R., je me barre de la rue de Lille, je me dégage des barons, je me dépêtre des conseillers privés, je me lave du national-poujadisme, je rends mon tablier, je remise mes godillots et je me retire dans une chambre d'hôtel de Colombey. Et si vous entendez claquer la porte, ne le mettez pas sur le compte des courants d'air.

BERNARD CHAPUIS.

Le fonctionnement de la police

Dix mille gardiens sont détournés des tâches de sécurité

révèle un rapport de l'administration

Neuf mille sept cents policiers en tenue — soit plus de 15 % des effectifs de ce corps — sont détournés des tâches de sécurité publique pour être détachés dans des services administratifs et techniques de la police, voire dans d'autres administrations, et même au service privé de personnalités. Cinq mille huit cents de ces détachements sont totalement injustifiés du strict point de vue du fonctionnement de la police. C'est la conclusion d'un rapport remis le 15 octobre dernier au ministre de l'intérieur par l'Inspection générale de l'administration.

Le document de cent dix-neuf pages établi par M. Epaud et dix hauts fonctionnaires de l'I.G.A. est à la fois précis et révélateur : près de dix mille fonctionnaires de la « tenue » sont détachés de leur service d'origine, certains d'entre eux pour occuper des fonctions de secrétaires, de standardistes ou de chauffeurs, mais d'autres — beaucoup d'autres — pour être jardiniers, valets de pied, cuisiniers ou concierges.

Huit mille fonctionnaires de la police urbaine et des C.R.S. vivent sous ce régime (19 % des effectifs), et mille sept cents de la préfecture de police de Paris (12 %). Et parmi ces neuf mille sept cents emplois, cinq mille huit cents apparaissent tout à fait injustifiés à l'I.G.A., un chiffre à rapprocher des cinq mille policiers que le premier ministre a promis, dans le programme de Blois, d'engager au cours des cinq années à venir.

Le rapport de M. Epaud établit, en effet, une distinction entre les détachements justifiés et les autres, de loin les plus nombreux. « *Appliquant les critères qu'elle avait définis, la mission peut dire qu'environ 2 500 détachements à la sécurité publique et 1 400 à la préfecture de police apparaissent parfaitement justifiés car ils correspondent à des postes qui doivent être occupés par des fonctionnaires de la tenue*, lit-on. *Ou bien ils sont étroitement liés à l'exercice du commandement ou à la préparation et l'exécution des opérations, ou bien ils conditionnent la continuité et la sécurité du service.* »

« *Il reste donc qu'environ 5 500 fonctionnaires de la sécurité publique et 300 de la préfecture de police semblent récupérables pour le service de la voie publique* ». En effet, une partie de ces fonctionnaires travaillent dans des activités qui, ou bien peuvent être prises en charge par d'autres catégories de personnel (inspecteurs, agents administratifs), ou bien ressortissent à des administrations extérieures à la police proprement dite (secrétariats du ministère public, délivrance de documents administratifs).

JAMES SARAZIN.

(Lire la suite page 17.)

Point de vue

Pour un Grenelle des familles

par MICHEL DEBRÉ (*)

Ah oui ! Je récidive. Les chiffres de la natalité pour l'année 1978 sont catastrophiques. Dix mille naissances de moins qu'en 1977, alors que le nombre des jeunes en âge d'engendrer a augmenté. Chaque mois, on peut constater, par rapport au mois de l'année précédente, une sensible diminution, et le second semestre aggrave le premier. C'est dire que l'année 1979 s'annonce mal.

Comme il était facile de le prévoir, compte tenu de la situation générale et notamment du chômage (qui, dans notre pays, n'est pas le fait de la natalité, mais décourage la procréation), des campagnes sur la surpopulation mondiale (que notre dénatalité ne diminue nullement, mais qui nous fera perdre toute capacité de coopération internationale), de l'absence de politique familiale (qui, dans notre France, est la clef de tout), enfin, d'une législation sur l'interruption de grossesse (qui fait désormais de l'avortement un moyen ordinaire et courant de contraception), notre nation va bientôt reprendre la lanterne rouge des pays européens en chute démographique. Ceux qui se flattaient eux-mêmes en montrant que le taux de fécondité en Allemagne était inférieur au nôtre vont devoir prochainement se taire. Cette année 1978 nous rapproche du taux allemand et l'année qui vient peut nous placer au-dessous. Nous nous situons d'ailleurs déjà au même niveau si nous enlevons des statistiques les enfants des travailleurs immigrés. Nous sommes à un taux de fécondité inférieur à celui de 1941, alors que plus de deux millions de Français étaient dans les camps ou combattaient hors de France. Nous voyons venir à brève échéance maintenant le moment où, comme aux pires époques de notre histoire contemporaine, le nombre de décès l'emportera sur celui des naissances.

En France, tout est en cause

En prenant comme référence les années 1967-1968, les dernières où se fit le renouvellement des générations, on peut considérer qu'en douze ans la France aura perdu l'équivalent de la terrible saignée de jeunes hommes de la première guerre mondiale. On sait quelles en furent les conséquences économiques, sociales, politiques.

L'Algérie, avec quatorze millions d'habitants, connaît un chiffre de naissances supérieur au nôtre, alors que nous sommes cinquante-deux millions d'habitants. Avant la fin du siècle, l'équilibre de la Méditerranée sera changé à notre détriment.

Enfin, disons les choses comme elles sont et comme hélas ! je les avais prévues. Ce n'est plus le troisième enfant qui est seul en cause. Ce sera bientôt le deuxième. Or l'enfant unique est la fin d'un peuple, très vite.

De bons esprits me reprochent de parler de la nation, alors, dit-on, qu'il s'agit d'un problème d'individus et de couples. Ce n'est pas à moi qu'il faut l'apprendre. Je n'ai cessé de prôner le foyer de trois à quatre enfants pour des raisons d'épanouissement familial et d'éducation des jeunes. Il s'agit d'une affaire de personnes, des jeunes hommes, des jeunes femmes. Mais qui ne cesse de parler de la société ? De toutes parts, y compris sur les plus hauts rangs de l'Eglise, on met la société en accusation. L'une des grandes formes de la société, à vrai dire la forme essentielle dans le monde, c'est la nation. Or s'il est un problème de société et avant tout un problème national, c'est bien la démographie. Ce n'est pas la grandeur de la nation qui incite les couples à enfanter, certes. Mais la classe politique, ministres, élus, journalistes, professeurs, prêtres, a une responsabilité : faire comprendre qu'en France tout est en cause avec cette catastrophe de la dénatalité, les régimes de retraites, les lois sociales, la prospérité économique, la liberté.

(Lire la suite page 39.)

(*) Ancien premier ministre, député R.P.R.



LA SORTIE DU FILM « INTÉRIEURS »

Woody Allen à Manhattan

Chaque lundi, un peu avant 21 heures, Woody Allen traverse les tables à carreaux et les dîneurs calmes du Michael's Pub à New-York. Il salue le petit orchestre sur l'estrade, il se penche vers le joueur de banjo, il sort sa clarinette pour jouer du jazz (ragtime) avec la foi de Claude Luter, inspiré par Sydney Bechet, le vieux maître.

Tôt le matin, Woody Allen quitte son appartement en face de Central Park pour aller à côté, comme au bureau, dans un grand hôtel. Pour quelques mois, il a loué une chambre où il monte son prochain film « Manhattan ».

Le soir, il revient chez lui : nous l'avons rencontré dans son salon que tapissent les lumières de la ville, au trentième et dernier étage. Il a parlé d'« Intérieurs », son premier « film sérieux », et il a peu à peu tracé son autoportrait. Puis il a mis une casquette et un blouson, et il est allé se promener dans la rue, son domaine.

Y. B.

(Lire notre entretien et le compte rendu de Jacques SICLIER page 19.)

Le Monde

idées

ÉGLISE CATHOLIQUE

Mazarin ou Mao

Un essai d'Alain Besançon

par JEAN LALOY (*)

EN *marge de ses travaux sur* l'idéologie (c'est-à-dire surtout sur le marxisme-léninisme), Alain Besançon présente, dans un bref ouvrage, une étude sur la *Crise idéologique de l'Eglise*, les aspects « politiques » de certains courants qui se développent depuis dix ans et plus dans l'Eglise de France.

L'idéologie, dit Besançon, est à la raison ce que la gnose est à la foi. Elle prétend tout expliquer; elle ne laisse place ni à l'ignorance ni à l'inconnaissance. Elle se fabrique donc un monde où tout est clair et sûr, mais d'où le réel est exclu. C'est spécialement le cas pour l'idéologie à prétention « scientifique ». Celle-ci est « *rationnelle, centrale, encyclopédique. Elle comporte une morale déduite de la doctrine et relative à exécution du plan cosmique dont la réalisation, guidée par la connaissance théorique, équivaut à l'obtention du salut* ». Cette idéologie a longtemps barré l'horizon intellectuel dans un monde de plus en plus imperméable à la transcendance. Aujourd'hui qu'elle est en miettes dans les pays où elle règne, risque-t-elle vraiment de contaminer l'Eglise ?

Alain Besançon le craint, en tout cas pour la France. Il parle de l'« *envahissement du clergé par l'idéologie léniniste* » sous « *forme pure* » ou « *forme mitigée* ». Il s'étonne surtout du manque de réaction des autorités responsables. Dans une interview récente, il montre moins de soucis pour l'avenir de l'Eglise, mais toujours beaucoup pour celui de la société civile. Ce qu'il redoute, *ce n'est pas* que les cardinaux deviennent communistes, mais qu'un mode de pensée idéologique ou mythique n'étouffe chez les croyants le sens de la réalité, de son ampleur visible et invisible. Ce qu'il incrimine chez les catholiques français, c'est leur inclination pour une sorte de romantisme ou de messianisme social, leur manque de rationalité ou, simplement, de bon sens, leur désir éperdu de « communauté » et de « partage », qui efface pour eux la distinction entre le bien et le mal, le vrai et le faux. Si l'on se réfère à beaucoup de publications récentes, notamment aux « confessions de foi » publiées dans ce journal au début de l'été, on aura tendance à lui donner raison, dans la mesure où lui-même se tient nettement à distance des partisans de Mgr Lefebvre ou de Michel de Saint-Pierre.

S'il est vrai qu'il existe aujourd'hui un risque de déviation, j'hésite, pour ma part, à endosser le mode d'explication de Besançon. S'avouant gentiment « non-spécialiste », s'entourant de précautions verbales, il ne résiste pas au désir d'organiser une théorie globale que, non sans caricaturer, l'on pourrait ramener au vieux refrain : « *C'est la faute à Lamennais, c'est la faute à Dostoïevski.* » Dans ses chapitres historiques, Besançon présente des raccourcis qui font craindre parfois qu'il n'idéologise lui-même le passé. Il y a trop d'incompatibilités entre Bloy, Péguy et Bernanos, entre Maritain et Mounier pour les présenter comme les tenants d'un « *équivalent français du dostoïevskisme* ». Par dostoïevskisme, Besançon entend le refus du monde réel, la nostalgie (ou l'attente) de quelque chose d'autre, « *un au-delà qui postule l'éclatement de la raison* ». Il est difficile de savoir si cette « proposition » se trouve bien chez Dostoïevski. *Mais* si elle inspire dans une certaine mesure chacun des Français, c'est au milieu de bien d'autres courants et pour des raisons qui sont moins idéologiques que réelles. Péguy était aux prises avec les antidreyfusards ; Bernanos, en 1936, avec des capucins bottés, plus bottés que capucins. Présenter *Humanisme intégral*, de Maritain, comme une survivance du « mennaisisme », c'est méconnaître les circonstances de l'époque, la nature du livre, son effet pendant et après la guerre. On peut, certes, critiquer Mounier pour quelques-uns de ses choix, notamment en 1945, mais on ne peut oublier qu'*Esprit*, dès 1949, a dénoncé le côté monstrueux du procès Rajk. A thèse juste, arguments bien affûtés. Ceux-ci ne le sont guère.

Mais que vaut la thèse ? Elle est loin d'être entièrement fausse, si on ne la pousse pas trop loin. Lamennais a certainement rêvé d'une cité idéale d'où toute contradiction a disparu. D'autres, à sa suite, ont idéalisé le passé, détesté le présent, espéré un avenir sans larmes. Mais est-ce parce que, catholiques, ils s'enfermaient dans un monde fictif ? Ou parce que, hommes de leur temps, ils se heurtaient à un problème surprenant ? Au dix-neuvième siècle, la société civile, de stable qu'elle avait paru jusque-là, s'est mise à bouger, à changer, à avancer (non sans reculs). Révolutions politiques, révolutions industrielles, inventions techniques, bouleversements sociaux, tout cela crée un mouvement. La société cesse de se considérer comme un ensemble de communautés désireuses d'ordre et de tranquillité, elle devient un tourbillon d'hommes emportés vers l'avenir sur un formidable tapis roulant dont elle n'a pas la maîtrise. Elle s'interroge : Où ? Comment ? Pourquoi ? Il faut bien répondre, et toute réponse porte sur la nature de ce monde en marche. Se suffit-il à lui-même, comme le croient la plupart ? Sinon, où va-t-il ?

Les catholiques français sont peut-être plus romantiques que d'autres (plus que Michelet, Hugo, Louis-Napoléon ?), plus communautaires qu'individualistes, plus soucieux des fins ultimes que de mesures pratiques. Ils ne sont pas pour autant des prophètes échevelés, transférant sur un avenir mythique leurs nostalgies infantiles. Parmi eux, il y a de tout. Même si certains déraisonnent, c'est que, comme tout le monde, ils ont un peu le vertige. Le spectacle du siècle est tel que le recours au « positivisme », à la politique des « cardinaux-ministres » suggérée par Besançon, ne suffit pas. Il ne suffit pas de laisser aller le monde « comme il va », parce qu'il ne va pas droit. L'origine des déviations « idéologiques » est moins dans les esprits que dans les choses. Ces déviations naissent d'un besoin de comprendre qui n'est pas satisfait à l'époque, qui ne l'est pas aujourd'hui, alors que les idéologies, baudruches crevées, sont sur le déclin.

Allons-nous terminer sur ces admonestations ? Non, car voici l'important : parmi ses invocations au « positivisme », à l'acceptation du monde « comme il va », Besançon, non sans décocher sur Péguy une dernière flèche, laisse tomber, en passant, une remarque qui brise l'insoluble dilemme, positivisme ou messianisme, Mazarin ou Mao. « *Le monde*, écrit-il, *n'est jamais si réel que lorsqu'on en a percé le néant, ni si néant que lorsqu'on s'est pénétré de son irréductible existence.* » Adieu donc positivisme, « *mondains, jolies femmes, gastronomie, décoration* » ! Adieu aussi « *délinquants, prostituées, blousons noirs* » ! Ou plutôt : bonjour ceux-ci et aussi ceux-là, les uns et les autres, entremêlés, reflétant l'ambivalence d'un monde limité et sans limites, important en même temps qu'insignifiant, sérieux et futile, champ où l'ivraie pousse avec le froment.

A partir de là, on peut penser à une autre politique se fondant à la fois sur la portée des enjeux (n'est-ce pas ce que Péguy appelait la mystique ?) et sur la médiocrité des mises. « *La mystique républicaine, c'était quand on mourait pour la République ; la politique républicaine, c'est à présent qu'on en vit.* »

Une autre politique s'inspirerait de grands objectifs mais saurait qu'elle ne peut parvenir qu'à des réalisations partielles, manquées mais orientées, jamais parfaites mais contenant en proportions changeantes du mieux et du moins bien, autre chose donc que le monde « comme il va », autre chose qui soit quelque chose, non un rêve, non une nostalgie, non surtout une manie.

Lisez donc *la Confusion des langues*. Vous y trouverez des pensées vives, tranchantes, alertes ou irritantes, mais toujours nettes, fermes, sans détours.

(*) De l'Institut.

★ A. Besançon, *la Confusion des langues*, la crise idéologique de l'Eglise, Calmann-Lévy, 1978, 169 p.

RÉPLIQUE A PIERRE-ALBAN CHASSAGNEUX ET A ANDRÉ PIETTRE

Refus d'être prêtre

par EMILE RIDEAU (*)

SI bien intentionné qu'il soit et si sincère, je gage que l'article du Père P.-A. Chassagneux (*le Monde* du 22 novembre 1978) est trop marqué d'options subjectives pour obtenir un consentement universel.

On sera pleinement d'accord avec lui sur les exigences spirituelles de beaucoup de jeunes, sur leur appétit d'absolu, sur les élans de leur générosité, voire sur certaines critiques qu'ils adressent à leurs Eglises.

D'accord aussi, bien sûr, en principe, sur leur désir d'une Eglise vivante et authentiquement présente au monde actuel.

Et comment ne pas se réjouir, dans la pénurie actuelle, du recrutement relativement abondant de certains ordres anciens ou de jeunes congrégations ?

De fait, enfin, quelles que soient les recherches en cours, et dont certaines commencent à donner leurs fruits, on peut se demander si la formation des futurs prêtres (ou pasteurs ?) est suffisamment exigeante. On est en droit de craindre que la primauté donnée à l'expérience concrète de la liberté et de l'activité en milieu « réel » laisse trop peu de temps au sérieux des études, si bien que certains risquent d'être passablement démunis devant les grands problèmes intellectuels posés par les hommes : alors que s'allonge le temps d'apprentissage des professions profanes, conformément aux exigences des métiers, il est un peu paradoxal, sinon d' « expédier », du moins de raccourcir, la formation des candidats au sacerdoce. Et, sans retomber dans la rigidité et la fermeture des séminaires d'autrefois, il n'est pas impossible que l'on comprenne à nouveau la nécessité d'un cadre plus structuré, d'un milieu de vie où le candidat puisse être soutenu par un règlement souple, et par le conseil permanent de guides spirituels.

Une expérience forcément limitée

Cela dit, comment d'abord généraliser une expérience personnelle, inévitablement limitée, en évoquant « les jeunes chrétiens », comme s'il s'agissait d'un groupe homogène qui, dans son ensemble, « refuserait le sacerdoce » ?

Et l'on ne voit pas très bien la cohérence entre le rêve signalé de « la vie active » et les exemples cités d'affluence dans les monastères contemplatifs : il eût fallu dire aussi que des défections peuvent s'y produire, après essai loyal, et une fois tombées les illusions.

Comment faire fond sur des témoignages aussi vagues que les suivants : l'« aventure quotidienne de la foi », « la vie est devant nous », « ne pas regarder en arrière »..., qui contredisent, d'ailleurs, les habitudes de tradition des contemplatifs ? Et que dire d'un Christ qui « passionne les jeunes parce qu'il est le prophète de l'aventure et de la liberté créatrice » ?

Enfin, comment se prévaloir de rassemblements aussi épisodiques que ceux de Taizé, suffisamment ambigus pour que ses responsables mettent les choses au point ?

Mais voici où l'on frôle l'idéologie, et où se reconnaissent les slogans à la mode, entretenus par ce qu'il faut bien appeler des lobbies intérieurs à l'Eglise.

Quel que soit le respect dont les « jeunes », paraît-il, honorent le prêtre « de paroisse », ils s'aveuglent un peu en ne voyant en lui qu'un « fonctionnaire » « soumis à l'appareil » et en répugnant (disent-ils) à sa « mission de distributeur de rites et de formules ». Même s'ils éprouvent quelque malaise de leur existence, certains de mes confrères seront douloureusement étonnés de cette méconnaissance, car il en est beaucoup d'heureux d'une tâche qui leur paraît féconde : tout en exerçant leurs fonctions classiques, ils sont en effet en contact plus immédiat qu'on ne le croit avec leur peuple, y compris souvent avec les plus marginaux et les plus lointains. Cette humble mission les assimile un peu à la situation de Pologne, où d'innombrables séminaristes se préparent simplement à ces tâches « antiques », seules autorisées, où les prêtres ont les bras lourds de « distribuer » les sacrements et passent des heures à écouter des aveux : en tout cela, conscients de faire beaucoup pour leur pays même. Et en U.R.S.S. aussi, les rares séminaires autorisés par le pouvoir sont pleins de recrues qui ont le même avenir en vue.

Certes, on peut concevoir une proximité apparemment plus grande de la foule : parmi beaucoup de prêtres au travail, je songe par exemple, à tel confrère garçon de salle dans un hôpital parisien. Reste à savoir si cette proximité même permet ordinairement un véritable témoignage, ouvre la voie à « l'annonce libre de la bonne nouvelle libératrice ». Faites donc une visite à la paroisse parisienne de Saint-Louis d'Antin, où, chaque année par dizaines de milliers, le tout-venant, y compris des prostituées du quartier, demande tout bonnement à « se confesser » ; ou encore, interrogez les « prêtres d'accueil » de tant de paroisses. Et il ne s'agit pas seulement d'actes de routine, mais souvent de dialogues qui traitent de grands problèmes. Il me semble que c'est le peuple chrétien lui-même qui souffre de délaissement et qui crie famine ; ce peuple qui, converti au véritable christianisme, pourrait accomplir des merveilles dans notre société. Et je recueille au moins un témoignage de l'article : « Si ma » maison est sale, c'est *du dedans* » qu'il faut la nettoyer. »

La question maintenant du « langage de la foi » ? Certes. Et les catéchistes savent bien accommoder telle expression désuète. Mais ce qu' « on » voudrait aujourd'hui par aberrance, c'est un langage qui réduise le christianisme à un humanisme horizontal et plat, sans transcendance et dévalué. Quel est donc le seul et grand problème ? Comme toujours et plus que jamais, non pas d'adapter, mais de révéler du dedans la profondeur du mystère et la signification des symboles, et d'obtenir ainsi une transformation de la vie réelle.

Dernier point : la morale « toute négative » et « de refus », « axée le plus souvent sur la sexualité »... Où veut-on en venir ? Oh ! l'ambiguïté de « l'amour purificateur », et même de l'expression augustinienne galvandée « Aime et fais ce que tu veux ! » Le sujet est trop grave pour être traité légèrement (et ici en peu de mots), à l'heure surtout où le déferlement de l'érotisme, mortel pour une culture, ne peut être arrêté que par la splendeur d'une chasteté saine et non pas seulement par l'exercice d'une sexualité « raisonnable ». J'ose croire que cet idéal est le vœu des meilleurs des jeunes, malgré les sacrifices qu'il appelle.

En somme, je souhaiterais que, au-delà des rêves et des illusions, soit, en tout domaine, prise au sérieux la question du *comment*, après tout seule possible pour notre époque technique : comment, par quelles méthodes et quels actes pratiques, dans quelle quotidienneté, faire « la traversée de l'indifférence » (suivant le titre du livre récent de Lise Gondal. Cerf, 1978).

Il me semble que, entre bien d'autres, la voie s'impose du retour à un sacerdoce de très haute valeur intellectuelle et spirituelle, celui même qu'attendent les hommes. Mais ici je suis d'accord avec l'auteur de l'article, qui évoque justement avec les jeunes « la folie de la croix » et « la pureté du cœur d'un petit enfant ».

(*) Jésuite.

Retour à Pie XII ?

par MARTINE SEVEGRAND (*)

« U*N pape de la résistance.* » André Piettre saluait ainsi, dans *le Monde* du 14 novembre, l'avènement de Jean Paul II. Résistance au laxisme moral, aux « fantaisies liturgiques », aux innovations de la catéchèse et... bien sûr, au marxisme ! Autant de « *démissions* » qui, selon André Piettre, seraient responsables du déclin de la pratique religieuse, de l'effondrement des ordinations. Et de nous dessiner un avenir pour l'Eglise : réaffirmation des dogmes, « *résistance de fidélité sur toutes les questions de culte, de catéchèse, de discipline* ». Voilà un programme de réaction plus que de résistance.

Qui osera dire qu'un retour à l'Eglise de Pie XII répondrait à l'attente des hommes d'aujourd'hui ou, du moins, à l'attente des millions d'hommes et de femmes qui reconnaissent en un certain Jésus un maître de vie, mais ne le retrouvent pas dans l'Eglise ?

André Piettre a tort de prendre ses désirs pour des réalités : la masse des chrétiens qui ont déserté les églises ne sont pas des nostalgiques de l'Eglise de Pie XII ni de celle de Mgr Lefebvre. Ils ont, certes, attendu de l'Eglise une résistance : résistance aux peurs de la morale bourgeoise, aux injustices et aux crimes du capitalisme. Ils n'ont trouvé que des célibataires crispés sur leur méfiance de la femme et soucieux de compromis avec les gouvernements.

Malgré les éloges posthumes unanimes et démesurés, Paul VI restera pour beaucoup « *le pape qui a dit non à la contraception* », au mépris des problèmes quotidiens et des tourments de millions de couples.

Si l'on ajoute à cela le refus entêté de modifier la règle du célibat ecclésiastique, le culte de la Vierge-Mère et le dogme de l'Immaculée Conception apparaîtront clairement comme un fantasme : celui d'une humanité sans vie sexuelle.

Pour d'autres, en Amérique latine, Paul VI restera le pape qui, à Bogota, est venu prêcher la soumission aux opprimés en échange de la charité des riches. Car l'Eglise n'est pas jugée sur ses réformes d'appareil ni ses querelles de livres de messe ; elle est et sera jugée selon ses interventions (ou son silence) sur le drame que vit l'humanité : l'effrayante aggravation de la misère, des inégalités et des violations des droits de l'homme. Le cardinal Wojtyla, qui sut défendre les libertés face à l'Etat socialiste polonais, doit désormais étendre son combat aux dimensions du monde. Or, au niveau mondial, ce sont les mécanismes capitalistes qui dominent le marché, organisent les rapports politiques et écrasent les hommes. Certains — et parmi ceux qui l'ont élu — rêvent d'opposer « *un pape qui sait ce qu'est le communisme* » aux aspirations révolutionnaires des opprimés. Un piège est tendu à Jean Paul II : s'il n'ose poursuivre sa défense des droits de l'homme face à l'oppression capitaliste, il ne sera bientôt que le pape de l'anti-socialisme.

Deux points chauds du monde pourraient jouer à cet égard un rôle de test : l'Amérique latine et l'Afrique du Sud. Mgr Hurley, archevêque de Durban, a certes pris des positions courageuses contre l'apartheid ; mais l'ampleur d'un drame qui se joue entre chrétiens ne mériterait-elle pas que Rome, dépassant la dénonciation générale du racisme, intervienne sans ambiguïté ? L'Europe, on le sait, soutient l'Afrique du Sud par ses échanges commerciaux et ses fournitures d'armes. Une mobilisation des chrétiens contre l'apartheid (1) serait un témoignage évangélique d'une portée plus authentique que la proclamation d'une quelconque année martiale.

En janvier prochain, la conférence générale de l'épiscopat latino-américain se tiendra à Puebla. Or, des indices inquiétants nous sont venus depuis quelques années : désignation par Rome d'un évêque ultra-conservateur, Mgr Trujillo, au secrétariat de la conférence, marginalisation des théologiens de la libération. Les évêques oseront-ils donc, collectivement, identifier et dénoncer les structures et les groupes sociaux qui écrasent les masses latino-américaines : compagnies multinationales pillant le tiers-monde, bourgeoisies et dictatures appuyées sur l'impérialisme nord-américain ? C'est peu probable dans un épiscopat lui-même traversé par la lutte des classes.

Pourtant, déjà, des *chrétiens* expriment la force libératrice de l'évangile : militants chrétiens qui luttent en Europe pour le socialisme ; certains dissidents qui résistent à la normalisation tchèque, polonaise ou russe ; ceux qui, en Amérique latine, organisent une conscientisation populaire et aident les victimes des dictatures. Tous découvrent, comme le dit Georges Casalis : « *que la rencontre avec Jésus vivant, loin d'atténuer la militance, la radicalise (...), la relance lorsqu'elle s'anémie devant les résistances ou dans les échecs ; l'approfondit lorsqu'elle se prend à se contenter du structurel et perd de vue que l'objectif dernier de toute révolution est « culturel », c'est-à-dire tranformation des relations entre les hommes et transformation de l'homme lui-même* » (2).

Par-delà la théologie de soumission que diffuse l'Eglise, c'est à partir de cette pratique libératrice qu'il sera possible de formuler une ou plusieurs théologies, d'inventer des liturgies, de dessiner des catéchèses pour les hommes de notre temps. Déjà, un peu partout, des groupes tentent l'aventure ; certains commencent à lire la Bible avec un regard neuf (3).

L'avenir du christianisme passera-t-il par l'Eglise ou hors d'elle ? S'il arrivait, par malheur, que Jean Paul II et ses frères dans l'épiscopat répondent à l'appel de la répression lancé par André Piettre, l'Eglise consommerait sa démission. « *Clercs avancés, retirés de leurs postes, leurs publications suspendues* », demandait André Piettre. Et si, au contraire, l'Eglise laissait cent fleurs s'épanouir ?

(*) Rédactrice à la revue *Lettre*, 68, rue de Babylone, 75007 Paris.

(1) Cf. à ce sujet *Chrétiens d'Afrique du Sud face à l'apartheid*, éditions l'Harmattan.

(2) Georges Casalis, *Les idées justes ne tombent pas du ciel*, Cerf, page 66.

(3) Cf. les *Nouvelles lectures matérialistes de la Bible*, supplément au n° 237 de la revue *Lettre*.



Le Monde

étranger

LA RECHERCHE DE LA PAIX AU PROCHE-ORIENT

Le président Carter demande à nouveau à Jérusalem de faire preuve de modération

Le président Carter a redemandé, mardi 12 décembre, à l'Egypte et à Israël, de conclure un traité de paix d'ici au 17 décembre. Si ces pays ne parviennent pas à respecter la date fixée dans les accords de Camp David pour la conclusion d'un traité de paix, cela créera « un très mauvais précédent » qui fera douter de leur bonne volonté, a déclaré M. Carter au cours d'une conférence de presse.

Le président des Etats-Unis a de nouveau clairement demandé à Israël de faire preuve de modération. M. Sadate a apparemment réaffirmé sa volonté de parvenir à un accord dans les délais les plus brefs. « Mon espoir est qu'Israël aura la même attitude », a-t-il dit.

Le fait que les dates de la rencontre Vance-Gromyko, à Genève, aient déjà été annoncées, est considéré d'autre part comme encourageant. Pour les observateurs, cela signifie en effet que les laborieuses négociations entre Le Caire et Tel-Aviv seront alors terminées puisque M. Vance doit repasser par Washington avant de se rendre en Suisse pour tenter de conclure avec M. Gromyko la négociation sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2). Les Etats-Unis avaient en effet laissé entendre ces derniers jours que la reprise des pourparlers sur la limitation des armements stratégiques serait retardée si le chef de la diplomatie américaine était obligé de prolonger sa navette au Proche-Orient.

On se déclare d'autre part persuadé à Washington que M. Carter ira assister à la signature d'un accord israélo-égyptien, sans doute dans le Sinaï.

La date fatidique du 17 décembre

De notre correspondant

Le Caire. — La paix sera-t-elle sinon signée du moins prête à l'être avant la date fatidique du 17 décembre fixée à Camp David? Le quotidien cairote officieux *Al Ahram*, très réservé sinon pessimiste ces temps derniers, se montre mercredi franchement optimiste, en citant des informations recueillies au ministère égyptien des affaires étrangères selon lesquelles un accord sur le contenu du traité devrait pouvoir être obtenu d'ici au 17 décembre, sauf accident de dernière minute.

Les pourparlers égypto-américains, qui ont repris mardi en fin d'après-midi, dès le retour d'Israël du secrétaire d'Etat américain, se déroulent à une vingtaine de kilomètres au nord du Caire dans le décor champêtre de la résidence présidentielle des barrages de Mehemet-Ali, mais l'atmosphère qui les enveloppe rappelle par bien des aspects les derniers quarts d'heure des navettes entre l'Egypte et Israël du prédécesseur de M. Vance, M. Kissinger, à la veille des accords de dégagement au Sinaï de 1973, 1974 et 1975.

Autre signe de bon augure : le raïs, qui devait accomplir cette semaine une tournée officielle de trois jours dans le gouvernorat de Dakhalieh (delta du Nil), a annulé mardi ce voyage. M. Vance, qui devait retourner à Tel-Aviv ce mercredi, est en effet attendu de nouveau au Caire jeudi.

Quoi qu'il arrive au cours des prochains jours, le secrétaire d'Etat américain vient, en trois jours, de rétablir les ponts entre les gouvernements égyptien et israélien. On ne sait rien de précis sur les *« nouvelles idées »* élaborées en commun par les délégations américaine et égyptienne, si ce n'est que M. Vance les considère comme étant *« de nature à surmonter les derniers obstacles sur le chemin d'une paix concernant toutes les parties en cause au Proche-Orient »*.

Des *« progrès satisfaisants »*, des *« éléments positifs »*, ont été enregistrés depuis l'arrivée de M. Vance dans la région, le dimanche 10 décembre, a tenu encore à faire savoir mardi au Caire le chef du département Caire le chef du département d'Etat.

Où peut se situer le compromis entre les positions d'Israël et de l'Egypte ?

Le raïs n'ayant apparemment pas renoncé à lier l'évacuation du Sinaï au processus d'autonomie interne en Cisjordanie et à Gaza, car, selon les Egyptiens, l'aboutissement de ce processus conditionne l'avenir de la paix dans tout le Proche-Orient, on estime ici que Le Caire a dû lâcher du lest en ce qui concerne l'article six du projet de traité. Cet article, on le sait, donnerait le pas à l'accord israélo-égyptien sur les engagements antérieurs du Caire dans la région, en cas de contradiction entre ceux-ci et celui-là. Le raïs pourrait finalement avaliser l'article six tel quel, mais formulerait des réserves quant à son éventuelle application, dans une lettre annexe.

Quant à l'épineux problème du lien Sinaï-territoires palestiniens, il ne serait pas étonnant non plus qu'il fût réglé par le biais d'un échange de lettres triangulaire entre Washington et les deux pays concernés. Ainsi, c'est le texte du traité préparé par les Etats-Unis qui serait finalement agréé par l'Egypte et Israël.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

MM. Saddam Hussein et Brejnev demandent un règlement « global et juste »

De notre correspondant

Moscou. — M. Leonid Brejnev a reçu le mardi 12 décembre M. Saddam Hussein, numéro deux irakien, qui se trouve en *« visite officielle d'amitié »* en Union soviétique. Selon l'agence Tass, les deux interlocuteurs se sont déclarés *« sérieusement préoccupés par la dangereuse aggravation de la situation au Proche-Orient due à la politique des arrangements séparés entre Israël et l'Egypte avec la participation active des Etats-Unis. Ils ont dénoncé énergiquement cette politique anti-arabe par essence et opposée à la réalisation d'un règlement global et juste dans la région »*.

Reste à savoir si les Soviétiques et les Irakiens envisagent de la même façon ce règlement *« global et juste »*. Lors de la dernière visite de M. Saddam Hussein à Moscou, au début de l'année dernière, M. Kossyguine lui avait donné une leçon de modération, et de fortes dissonances étaient apparues dans les discours publics.

M. Kossyguine s'est publiquement félicité des résultats de la conférence de Bagdad qui, a-t-il dit *« brouillé les cartes de ceux qui cherchent à inféoder d'autres pays arabes aux objectifs de la transaction américano-israélo-égyptienne »*.

Même s'il pensent qu'en fin de compte le président Sadate signera une paix séparée, les Soviétiques considèrent que les hésitations du raïs et les difficultés de la négociation sont des conséquences directes de la cohésion manifestée par les Etats arabes.

Pourtant, l'agence Tass a implicitement reconnu que des divergences existent entre l'Irak et l'U.R.S.S. en faisant état de la *« coïncidence ou proximité des positions »*. Entre les discours de MM. Kossyguine et Saddam Hussein, les différences de ton ont été également sensibles. Alors que le premier parle de la libération des *« territoires arabes occupés en 1967 »*, le second ne donne pas ces précisions de date, préférant évoquer la *« patrie usurpée »* des Palestiniens. Le chef du gouvernement soviétique a même rappelé que, pour son pays, *« tous les Etats de la région devaient bénéficier du droit à une existence sûre et reconnue »*. Cette référence, même indirecte, au droit d'Israël à exister n'était pas forcément pour plaire aux dirigeants irakiens.

Ni les Soviétiques ni les Irakiens n'ont fait publiquement allusion à la tension survenue entre les deux pays au printemps dernier à la suite de l'exécution à Bagdad de plusieurs militants communistes. Le bruit avait alors couru que l'Irak s'apprêtait à dénoncer le traité d'amitié et de coopération signé avec Moscou en 1972. M. Kossyguine a simplement déclaré que l'établissement de liens d'amitié de plus en plus solides avec l'Irak était *« notre ligne, qui n'est pas tributaire de fluctuations conjoncturelles »*.

DANIEL VERNET.

[La visite de M. Saddam Hussein à Moscou intervient au moment où les relations entre le Baas, au pouvoir en Irak, et le parti communiste irakien traversent une nouvelle crise. En novembre, l'organe du P.C. avait lancé une violente attaque contre le gouvernement, qu'il accusait de commettre des « atrocités contre le parti, ses membres et ses activités depuis plus d'un an ». Le 21 décembre, le parti signalait que les arrestations se multipliaient dans ses rangs et que ses militants étaient victimes de sévices. Parmi les personnes arrêtées figure un membre du comité central du parti.]

La visite du roi Hussein en France

LARGE CONVERGENCE DE VUES ENTRE AMMAN ET PARIS

Une large convergence de vues s'est dégagée à l'issue de la deuxième journée de la visite en France du roi Hussein, qui a été marquée notamment par un entretien d'une heure et quart avec M. Giscard d'Estaing. « Il n'y a pas de divergence entre la France et nous en ce qui concerne le problème du Proche-Orient », a déclaré en quittant l'Elysée le roi Hussein, qui a souligné que son pays s'était toujours prononcé pour une paix juste basée sur les résolutions 242 et 338 de l'ONU. Comme on lui demandait ce qui l'empêchait dans ces conditions d'entrer dans le schéma établi à Camp David, il s'est borné à répondre : *« Israël. »* Le souverain hachémite a également souhaité un rôle plus actif de l'Europe et de la France, tout en se gardant de vouloir dicter leur comportement à ces pays.

De son côté, à l'issue du déjeuner où il avait reçu le souverain hachémite au Quai d'Orsay, le ministre français des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, avait parlé de *« très grande identité de vues »* entre les deux pays, et du *« très vif désir »* commun de travailler ensemble *« pour développer les relations bilatérales »*.

ASIE

L'ambassadeur du Vietnam en France a participé à la conférence de Genève sur les réfugiés

De notre correspondante

Genève. — Le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) a réuni, les 11 et 12 décembre, à huis clos, au Palais des nations, les représentants de trente-sept pays, afin d'examiner les possibilités de venir en aide aux réfugiés *d'Indochine. Le bilan de ces deux* jours de travaux a été diversement commenté. Le H.C.R. peut se féliciter d'avoir obtenu 12 millions de dollars supplémentaires pour aider ces réfugiés et l'accueil par des pays occidentaux de cinq mille immigrés supplémentaires. Au cours d'une année (les dates varient selon celles de l'exercice financier de chaque pays), plus de quatre-vingt-deux mille per*sonnes seront réinstallées, notamment* cinquante et un mille aux Etats-Unis. Les Etats-Unis ont annoncé qu'ils doublaient leur contribution financière cette année en offrant 5 millions de dollars. La contribution supplémentaire de l'Autriche s'élève à plus de 3 millions de dollars. Des dons de la R.F.A., des pays scandinaves, des Pays-Bas et de la Suisse, permettent d'atteindre la rallonge de 12 millions *de dollars*.

Certains pays, comme le Japon, ont fait des promesses d'aide financière pour 1979. La France augmentera l'an prochain de 28 % sa contribution annuelle, qui passera de 2,5 à 3,25 millions de francs.

Cette réunion a permis de sensibiliser davantage les diverses délégations au drame des réfugiés d'Indochine. Le H.C.R. fonde par conséquent quelque espoir sur l'influence qu'elles pourront exercer sur leur gouvernement respectif afin de souligner les devoirs qui incombent à ces derniers. Le haut commissaire, M. Poul Hartling, a mis l'accent sur la nécessité de garantir la sécurité des réfugiés dans les pays d'accueil provisoire et rappelé une fois de plus que les capitaines de navires se devaient de répondre aux appels de détresse lancés en haute mer.

Présent à la conférence, l'ambassadeur *du Vietnam en France*, M. Vo Van Sung — en dépit du souci constant de M. Hartling de placer les débats sur un plan strictement humanitaire et non-politique — risquait d'assumer le rôle du principal accusé. L'écueil fut en grande partie évité. M. Sung, tout en *« remerciant les délégations qui ont exprimé leur compréhension, leur solidarité et leur aide »* à son pays, rappela que *« le Vietnam supporte un lourd fardeau résultant de l'accueil et de l'installation sur son sol de centaines de milliers de personnes qui ont quitté le Kampuchéa »*, et réclama notamment pour cette raison le renforcement de l'aide économique internationale. Il affirma ensuite que *« la fuite d'un certain nombre de Vietnamiens d'origine chinoise est liée aux activités d'une puissance étrangère, et fait partie de sa tentative d'aggraver les difficultés du Vietnam, afin de saboter sa stabilité et son œuvre d'édification »*, ajoutant d'autre part : *« Nous ne nous félicitons pas que des Vietnamiens quittent le Vietnam parce que le pays traverse une période difficile due aux conséquences de la guerre et des calamités naturelles successives, alors que, pour faire face à une telle situation, les efforts et la contribution de tous sont nécessaires. »*

ISABELLE VICHNIAC.

Le Comité national d'entraide annonce une augmentation du nombre des Indochinois admis en France

Le Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien, chargé par le président de la République d'harmoniser les efforts en faveur des réfugiés d'Indochine, annonce dans un communiqué que le nombre de ces réfugiés admis en France va passer de mille à mille cent par mois à partir de janvier.

Le Comité souligne par ailleurs que l'effort en faveur des réfugiés ne doit pas se limiter à l'accueil mais viser à un reclassement dans la société française.

« De nombreuses bonnes volontés se sont manifestées au moment de l'arrivée des réfugiés du Hai-Hong, indique le communiqué. *Le dispositif mis en place pour l'accueil et l'hébergement fonctionne dans de bonnes conditions. C'est à la sortie des centres d'hébergement que les bonnes volonté peuvent se manifester le plus efficacement, par exemple, en assistant des familles afin de les aider à s'adapter à notre société. Le parrainage d'une famille de réfugiés par une famille française, l'aide morale et quelquefois matérielle ainsi apportée sont irremplaçables.*

» Le Comité national d'entraide demande à toutes les personnes qui souhaitent aider ces réfugiés de s'adresser, soit à la Croix Rouge française qui accueille, à France terre d'asile chargée de l'hébergement, au Secours catholique ou au service social d'aide aux émigrés qui aident ceux qui sont en difficulté, soit à lui-même, à l'adresse suivante : 42, rue Cambronne, 75015 Paris. Tél. : 567-01-20. C.C.P. 22 166 44 B Paris. »

LA CRISE EN IRAN

Les autorités ont organisé à Ispahan une manifestation favorable au chah

Le président Carter a réaffirmé mardi 12 décembre son « soutien et sa confiance » au chah mais une réunion exceptionnelle du conseil national de sécurité sur l'Iran et sur les implications de ce qui pourrait être une crise internationale devait avoir lieu mercredi à la Maison Blanche. Le chef de l'exécutif américain, faisant référence aux appels lancés depuis la France par l'ayatollah Khomeiny, a jugé « déplorable que cette situation difficile ait été exacerbée par des déclarations incontrôlées faites depuis des pays étrangers ».

A Téhéran, dès que les « manifestations pro-gouvernementales d'Ispahan ont été annoncées par les moyens d'information officiels, le ministre de l'information a organisé un voyage en avion pour les journalistes de la presse étrangère, afin qu'ils puissent se rendre dans cette ville, où une manifestation de masse contre le chah avait été durement réprimée lundi. Selon les milieux de l'opposition, il y aurait eu une trentaine de morts.

De notre envoyé spécial

Ispahan. — La première manifestation favorable au chah depuis le début du grand deuil chiite a eu lieu mardi 12 décembre à Ispahan. Maigre consolation : quelque quatre cents voitures ont défilé sous la protection de l'armée dans une ville morte dont tous les magasins sont fermés depuis plusieurs jours. Partant de l'extrémité de l'avenue Chahabbagh-Abbassi, elle faisait le tour de la place 24-Esfan, où la statute du chah avait été déboulonnée la veille lors d'un *défilé populaire*, puis elles recommençaient. Klaxonnant sur le rythme ta-ti-ta, les véhicules, phares allumés, contenaient de une à dix personnes qui scandaient : *« Chahinchah ! »* Sur les pare-brise on pouvait voir des photos du souverain ou de son fils en smoking. Ce carrousel plus bruyant que convaincant a duré de 18 h. 30 à 20 heures, heure du couvre-feu.

Sans grande conviction

A plusieurs carrefours, des militaires et des hommes de main munis de gourdins arrêtaient les voitures qui n'arboraient pas le portrait du souverain. Les conducteurs n'avaient pas intérêt à refuser d'afficher les photos qui leur étaient proposées : près de l'hôtel Chah-Abbas, trois d'entre eux ont vu leur véhicule renversé et mis hors d'usage, d'autres ont eu leur pare-brise cassé et ont été emmenés Dieu sait où ; peut-être dans les locaux de l'armée ou de la SAVAK. Nous avons pu voir des soldats endommager avec la crosse de leur fusil une dizaine de vélomoteurs et de motocyclettes en se vantant d'avoir fait comprendre à leurs propriétaires ce qu'il en coûtait de ne pas crier *« Vive le chah ! »*

Place 24-Esfan, deux camions de l'armée ont débarqué une centaine de Kachkaï (tribu de la taine de Kachka• (tribu de la région) en costumes folkloriques. Ils se sont livrés sans grande conviction à une vague danse avant d'être emmenés plus loin pour recommencer tandis que les militaires tiraient en l'air quelques coups de feu qui se voulaient de joie.

Pour compenser le manque d'affluence, quelques militaires et de nombreux agents de la SAVAK encourageaient les manifestants à crier plus fort, pendant que d'autres, installés sur le socle privé de sa statue, brandissaient le drapeau iranien et un petit portrait du monarque. Quand on leur demandait ce qui s'était passé ils répondaient : *« Oh ! c'est juste quelques khomeynistes qui ont fait cela. »*

PAUL BALTA.

LE QUART DE LA PRODUCTION PÉTROLIÈRE NORMALE

Les grèves, qui ont repris la semaine passée sur les champs pétrolifères iraniens, ont réduit la production de brut au quart de son rendement habituel. A Londres, on estimait à 1,7 million de barils par jour cette production les 8, 9 et 10 décembre. Lorsqu'il utilise toute sa capacité, l'Iran peut produire en moyenne 6,5 millions de barils par jour. Malgré les prévisions optimistes, qui estiment que les autres pays membres de l'OPEP pourraient combler le déficit ainsi créé sur le marché mondial, une poursuite de la grève pourrait inquiéter les pays européens, qui ont dépendu à 16 % de l'Iran pour leurs approvisionnements pétroliers au premier semestre 1978.

Enfin, cette réduction importante de production ne peut pas être sans effet sur la réunion, le 16 décembre, à Abou-Dhabi, des ministres du pétrole de l'OPEP, qui doivent définir le niveau des prix du pétrole pour 1979.

EUROPE

Portugal

L'abstention du parti socialiste a permis l'investiture du gouvernement de M. Mota Pinto par l'Assemblée nationale

Le gouvernement de M. Mota Pinto a été investi à Lisbonne par l'Assemblée dans la nuit du mardi 12 au mercredi 13 décembre. La motion de censure présentée par le parti communiste contre le programme de ce gouvernement a été en effet rejetée par 109 voix contre 45 et 97 abstentions. Les sociaux-démocrates et les centristes ont voté contre la motion. Les socialistes se sont abstenus.

Lisbonne. — « *Un gouvernement pour combien de temps ?* » La question était posée dans les couloirs du Parlement portugais après le vote du programme politique soumis aux députés par le premier ministre, M. Mota Pinto.

Ce climat de scepticisme, allié à une certaine indifférence, a, en effet, dominé les débats qui se sont terminés le mardi 12 décembre. Le nouveau gouvernement est « passé ». Mieux : son programme n'a pas été rejeté. Pourtant même les groupes parlementaires du C.D.S. et du P.S.D., qui ont voté contre la motion de rejet déposée par les communistes, ont tenu à marquer leurs distances à l'égard d'un exécutif auquel ils préfèrent ne pas s'identifier.

Pour les centristes, il aurait été « irresponsable », étant donnée la crise politique, économique et sociale, de rejeter un gouvernement « *même s'il ne se présente pas avec un programme démocrate-chrétien comme le nôtre* ». Faisant indirectement allusion à l'équipe de « techniciens indépendants » dirigée par M. Pinto, le parti de M. Freitas do Amaral a estimé que « *c'est à nous, nous les partis politiques démocratiques, nous qui avons le mandat et la confiance des Portugais, de vaincre la crise pour sauver la démocratie* ».

De notre correspondant

Rappelant le discours prononcé par le président de la République, le 22 septembre dernier, selon lequel l'actuelle formule de gouvernement devrait évoluer vers un accord entre les partis, le P.S.D. a, de son côté, tiré une conclusion : « *Au cas où cet accord ne serait pas respecté, ce qui paraît probable en raison des positions des différentes formations politiques, l'hypothèse que ce gouvernement puisse durer jusqu'en 1980 doit être clairement écartée.* » Les sociaux-démocrates ont exprimé au cours des débats quelques « réserves ». Leur leader a même insinué que des négociations secrètes seraient en cours entre le premier ministre et le parti socialiste. Et le conseil national du P.S.D., réuni le dimanche 10 décembre, a formulé des exigences. Celles-ci concernent l'« *éviction de personnalités socialistes de la direction de la radio, de la télévision et des journaux contrôlés par l'Etat, ainsi que des postes-clés dans l'administration publique* ». Le P.S.D. dénonce d'autre part le maintien des préfets de région qui, nommés pendant le gouvernement de M. Soares, appartiennent tous au P.S. et au C.D.S.

Le premier ministre s'est déclaré disposé à garantir le « *pluralisme des organes d'information* ». Il a souhaité, d'autre part, que les préfets, en dehors de leur filiation partisane, aient un comportement « indépendant ».

En s'abstenant, c'est le parti socialiste qui finalement a évité la chute du cabinet de M. Pinto. « *La situation actuelle est préoccupante : il y a, certes, des possibilités de renverser un gouvernement constitué en marge des résultats électoraux, mais les conditions ne sont pas réunies pour le remplacer par un autre.* » Telle a été la raison donnée par le député socialiste, M. Laje, pour justifier l'attitude de son parti. Malgré son vote, le P.S. se considère donc dans l'opposition. « *Nous ne nous faisons pas d'illusions, ni sur la nature de ce gouvernement, ni sur sa logique politique, ni sur les intérêts sociaux qu'il représente, ni sur ses appuis* », a précisé M. Laje, qui a mis en garde le gouvernement contre toute tentative « *de mettre en cause la légalité constitutionnelle, de dominer la classe ouvrière, de détruire le secteur nationalisé, de vider la réforme agraire de tout son contenu, de contrôler l'information* ».

Refusant de joindre leurs voix à celles du P.C.P., les socialistes ont voulu éviter, d'une part, « *la dégradation progressive des institutions démocratiques* » et, d'autre part, la convocation d'élections anticipées. Selon M. Soares, qui est intervenu le dernier jour des débats, ces élections seraient réclamées uniquement par ceux qui « *songent à une victoire électorale comme le premier pas d'une stratégie putschiste visant la destruction de l'esprit du 25 avril et de la Constitution elle-même* ».

JOSÉ REBELC.

● *La plupart des journalistes portugais*, de la presse écrite et parlée, ont observé, mardi 12 décembre, un arrêt de travail d'une heure pour appuyer leurs revendications salariales. Cette protestation de principe fait suite à une décision controversée des patrons de presse qui ont réduit de moitié une offre d'augmentation des salaires de 15 % et qui ont recommandé la semaine de travail de quarante heures, au lieu de trente-cinq actuellement, avec réduction des heures supplémentaires. — *(Reuter.)*

Bulgarie

CONFÉRENCE IDÉOLOGIQUE A SOFIA

Les représentants de soixante-treize partis communistes sont invités à défendre les pays du « socialisme réel » et à condamner le bellicisme chinois

Vienne. — Défense et illustration du « socialisme réel », dénonciation des préparatifs de guerre de Pékin, attaque voilée contre le « nationalisme » roumain et mise en garde contre les tentatives de division du mouvement communiste déployées par l'impérialisme : tels ont été jusqu'à présent les principaux thèmes développés à l'occasion de la *réunion* d'une « conférence théorique internationale » qui s'est ouverte le mardi 12 décembre, à Sofia, en présence de délégations de soixante-treize partis communistes et ouvriers.

Organisée par le P.C. bulgare et la revue *Problèmes de la paix et du socialisme* (l'édition française porte le nom de *Nouvelle Revue internationale*, qui a son siège à Prague, cette conférence a pour thème : « La construction du socialisme et du communisme et le progrès dans le monde ».

Les allocutions prononcées au premier jour de la réunion par M. Todor Jivkov, premier secrétaire du parti bulgare, et M. Ponomarev, membre suppléant du bureau politique du P.C. soviétique et responsable des questions internationales, traduisent nettement la volonté de Moscou et de ses alliés les plus fidèles de resserrer l'unité idéologique du mouvement dans les circonstances actuelles autour des pays du « socialisme réel ». Plusieurs partis connus pour leur pro-soviétisme quasiment inconditionnel (R.F.A., Portugal, Grèce, Autriche, Danemark, Brésil, Uruguay, Irak, Etats-Unis) sont représentés par leur président ou leur secrétaire général comme s'ils avaient voulu souligner par ce geste l'importance qu'ils accordent à cette consultation.

Les partis français et italien, en revanche, ont simplement délégué leur représentant permanent auprès de la revue *Problèmes de la paix et du socialisme*, et le P.C. espagnol, le directeur de l'école centrale du parti, lequel n'est pas plus membre du comité central que ses deux collègues latins. La délégation roumaine est conduite par M. Dimitru Popescu, membre du comité politique exécutif et secrétaire du comité central. On remarque aussi la présence d'un représentant de l'Ethiopie et du Front de libération du Mozambique.

Le « bloc impérialiste-maoïste »

Réunie trois semaines seulement après la session du comité politique consultatif du pacte de Varsovie, qui a provoqué une nouvelle tension entre la Roumanie et ses alliés, cette conférence témoigne des préoccupations croissantes que cause à l'U.R.S.S. et à ses satellites la politique chinoise et la formation d'un

De notre correspondant en Europe centrale

« bloc impérialiste-maoïste », pour reprendre l'expression récente d'un journal tchécoslovaque. « *La direction chinoise*, a dit M. Jivkov, *non seulement ne dissimule plus, mais elle élève ses préparatifs de guerre au rang de politique d'Etat.* »

Allant plus loin encore, M. Ponomarev a déclaré : « *Les intentions de certains Etats occidentaux de livrer des armes à la Chine provoquent le danger du déclenchement d'une troisième guerre mondiale.* » Cette politique, a-t-il ajouté « *contraint le pacte de Varsovie à prendre les mesures correspondantes pour renforcer son propre potentiel de défense* ». Par ce propos, le dirigeant soviétique a confirmé que les demandes d'augmentation militaire du pacte présentées selon la Roumanie, les 22 et 23 novembre, à Moscou, ont été entre autres motivées par la crainte de l'accroissement du péril chinois.

M. Ceausescu, qui a rencontré deux fois cette année M. Hua Kuo-feng, ne peut évidemment faire sienne une telle analyse, et il n'est apparemment pas décidé à changer d'avis. Le jour même où il est fait état de l'ouverture de la conférence de Sofia, l'agence roumaine Agerpress annonce la visite à Pékin de M. Paul Niculescu, collaborateur de longue date du chef de l'Etat, et qui a déjà fait dans le passé plusieurs missions de confiance en Chine. M. Niculescu a été reçu lundi par le numéro un chinois, auquel il a remis un message d'amitié de M. Ceausescu. Les entretiens, indique l'agence, se sont déroulés « *dans une ambiance fraternelle et d'amitié chaleureuse* ».

M. Jivkov a fait dans son discours une allusion à l'attitude adoptée à Moscou par la Roumanie. « *Nous avons donné suffisamment de preuves de notre patriotisme*, a-t-il dit. *Mais, à notre avis, être patriote aujourd'hui dans un pays socialiste signifie qu'il faut être parfaitement conscient que son propre destin est lié à l'existence et à la puissance de la communauté fraternelle des pays socialistes, et, en premier lieu, de l'Union soviétique.* » Sous une forme modifiée, cette déclaration reprend la thèse traditionnelle, mais aujourd'hui abandonnée par de nombreux partis, faisant des rapports avec l'Union soviétique « *la pierre de touche de l'internationalisme prolétarien* ».

L'appel de M. Ponomarev

M. Ponomarev a lancé lui aussi un appel à la solidarité autour du « *véritable socialisme* », affirmant qu'il serait « *absurde de croire que l'OTAN poursuit les mêmes buts que le pacte de Varsovie* ». Tout manque de solidarité, a-t-il encore dit, augmente nécessairement le danger de guerre. La Roumanie entendra-t-elle cet avertissement qui la pousse un peu plus dans le camp des boute-feu chinois et impérialistes ? Acceptera-t-elle de continuer à se prêter aux « *manœuvres de division contre le système socialiste mondial et la communauté des Etats socialistes* » dénoncées — pure coïncidence ? — dans son dernier numéro par la revue *Problèmes de la paix et du socialisme ?* La pression idéologique exercée sur elle par ses alliés en tout cas se renforce. En envoyant à Sofia une délégation d'un niveau plutôt élevé, M. Ceausescu tend à montrer que s'il tient à rester maître de ses décisions, il ne souhaite nullement rompre les ponts.

MANUEL LUCBERT.

Pays-Bas

Le gouvernement néerlandais demande aux pays amis de ne pas accueillir M. Pieter Menten

De notre correspondant

Amsterdam. — L'affaire Menten continue à préoccuper l'opinion néerlandaise. Jamais une décision judiciaire — celle du tribunal de La Haye qui a prononcé un non-lieu dans le procès du collectionneur condamné précédemment à quinze ans de détention pour crimes de guerre — n'a été autant critiquée. Un débat a eu lieu, mardi 12 décembre. Nombre de députés se sont élevés contre ce jugement. L'ancien procureur général de la Cour de cassation, l'un des juristes les plus réputés des Pays-Bas, M. Langemeijer, a également protesté.

Le gouvernement, qui ne peut évidemment pas critiquer le jugement d'un tribunal indépendant, a pris deux mesures à l'égard de M. Menten. D'abord, celui-ci n'obtiendra pas de passeport avant que la Cour de cassation se soit prononcée de nouveau sur l'affaire. Le ministre des affaires étrangères a, d'autre part, demandé aux pays amis de lui refuser l'entrée de leur territoire. Le gouvernement ne s'est toutefois pas prononcé clairement sur la demande d'extradition présentée par Israël. Deux raisons semblent empêcher cette extradition. D'abord le tribunal d'Amsterdam, qui a jugé Menten en première instance, avait estimé qu'il n'était pas déchu de sa nationalité néerlandaise. Ensuite, le gouvernement suisse a extradé Menten en 1976 à condition qu'il ne serait pas jugé ailleurs qu'aux Pays-Bas. Le gouvernement estime, cependant, que Menten pourrait quand même avoir perdu sa nationalité néerlandaise en raison de sa coopération avec des unités allemandes en 1941 pour le massacre des juifs de Pologne.

Les critiques formulées contre le jugement du tribunal de La Haye sont surtout fondées sur la conviction que celui-ci a trop facilement admis la version des faits donnée par Menten et ses témoins (*le Monde* du 6 décembre). Selon cette version, le ministre de la justice de 1952, M. Donker, aurait fait prononcer un non-lieu pour que Menten se taise *sur* une autre affaire de collaboration, « l'affaire Velsen ». Pourtant, la publication, la semaine dernière, d'un rapport concernant cette affaire, prouverait que Menten n'y a joué aucun rôle. De surcroît, Mme Do aucun rôle. De surcroît, Mme Donker, la veuve du ministre qui aurait prononcé ce non-lieu, a déclaré que son mari n'a jamais pris une telle décision.

M. Drees, le premier ministre de l'époque, et nombre d'hommes politiques et de fonctionnaires ont exprimé le même avis avec vigueur. Ces derniers épisodes ne semblent cependant plus pouvoir influencer le cours des choses : on voit mal, en particulier, comment la Cour de cassation pourrait encore modifier le sort de Menten. Ce dernier, qui se trouve « *quelque part* » aux Pays-Bas, continue à envoyer à la presse des déclarations fantaisistes. Il a notamment déclaré vouloir se rendre en Israël « *pour dire sa part de vérité* ».

MARTIN VAN TRAA.

CORRESPONDANCE

La Suisse « dictature modérée »

M. Paul Keller, journaliste suisse en poste à Paris, nous écrit à la suite de l'article de M. Michel Contat : « la Suisse, dictature modérée » (le Monde *du 6 décembre).*

La critique par M. Michel Contat de deux livres récents sur la Suisse placée sous un titre évocateur déborde quelque peu le cadre des ouvrages présentés. D'entrée de jeu, il est affirmé que les accusations de M. Ziegler sur le « banditisme bancaire et le pillage du tiers-monde » seraient « restées irréfutées sur le fond ». J'ai moi-même réfuté ces thèses dans *le Monde* (22 février 1977). D'autre part, parmi le grand nombre de réfutations parues, je me permets de vous signaler l'ouvrage très complet de Victor Lasserre : « *Une Suisse insoupçonnée* » paru chez Buchet-Chastel en avril 1977.

Sans doute, la Suisse ne doit-elle pas échapper à la critique. Mais quant à prétendre comme le fait M. Michel Contat que le « *mythe* » de la démocratie témoin « *part en lambeaux* » et que « *les derniers voiles* » lui sont arrachés, c'est une locution qui dépasse sinon la pensée de l'auteur du moins la réalité des faits. Je me permets de vous rappeler que cette démocratie « *en lambeaux* » a récemment apporté une solution au problème de la minorité jurassienne par le jeu du suffrage universel et que c'est le suffrage universel qui vient de refuser la création d'une police fédérale de sécurité déjà décidée et votée par le gouvernement et le Parlement.

Assimiler un tel système de *droits populaires* à une « *dictature* » même « *modérée* » atténue singulièrement la notion de dictature et l'horreur qu'elle inspire.

EUROPE

La Belgique retourne aux urnes

(Suite de la première page.)

Or la tonalité générale des slogans et déclarations, à de bien rares exceptions près, est finalement assez modérée. En tous lieux de l'échiquier politique belge, on met simplement en avant « le courage » d'hommes « de bonne volonté », qui veulent que « Bruxelles (ou la Wallonie, ou la Flandre) s'en sorte »...

Il a fallu toute l'ardeur de M. Lucien Outers, ministre F.D.F. de la coopération et habituel trouble-fête du jeu politique, pour oser proclamer la Belgique francophone *« en état de légitime défense »*. Formule reprise assez mollement par les autres formations non flamandes : dans l'ensemble, la campagne électorale n'a pas traduit la dramatisation de la situation que chacun envisageait voici deux mois.

Les divisions belges sont-elles donc moins profondes et moins passionnées qu'on ne le croit ? Rien n'est moins sûr malgré la relative sérénité de la campagne. *« Ces élections sont ressenties comme inutiles et néfastes*, explique, par exemple, M. José Desmarets, président du groupe social-chrétien dans la Chambre sortante. *Ce n'est sans doute pas faux. Pourtant, elles sont aussi très importantes. »*

« On n'y comprend vraiment rien »

Inutile et néfaste, le scrutin du 17 décembre ? Il est de fait que les électeurs belges ne semblent pas convaincus que ce nouvel épisode de leur vie politique nationale, de la démission de M. Tindemans à l'élection d'un nouveau Parlement, s'imposait. Il en est peu pour afficher le moindre intérêt pour cette échéance électorale anticipée. Un récent sondage d'opinion, publié par la *Libre Belgique*, a montré que, si le vote n'était pas obligatoire, quelque 46 % des électeurs ne se rendraient pas aux urnes dimanche prochain. *« Gâchis ! »*, *« Temps perdu ! »*, *« Grenouillages de politiciens ! »*, tels sont les jugements peu amènes que l'on entend souvent proférer sur la nouvelle crise et ses conséquences électorales. L'extraordinaire politisation d'un grand nombre de fonctions administratives, qui se complique d'un savant dosage linguistique, contraste singulièrement avec le « ras-le-bol » affiché — mais peut-être affiché seulement — par de nombreux électeurs belges vis-à-vis de la classe politique.

Il faut dire à leur décharge que, comme le souligne M. Xavier Mabille, directeur des publications du CRISP (1), *« le débat politique tend, chez nous, en raison de la complexité de la question communautaire, à s'ésotériser de plus en plus »*. Ce qui se traduit plus communément par un *« on n'y comprend vraiment plus rien ! »*, proféré sur un ton tantôt résigné, tantôt exaspéré.

Ce que les électeurs belges ont du mal à saisir, c'est comment on a bien pu passer de la belle entente concrétisée par le pacte d'Egmont, en mai 1977, à la rupture spectaculaire d'octobre dernier. Cinq semaines après les élections d'avril 1977, les six formations qui allaient composer la nouvelle majorité — sociaux-chrétiens et socialistes des deux communautés, Volksunie et Front démocratique des francophones — avaient conclu un accord permettant de mettre progressivement en place la réforme régionale et de constituer un gouvernement disposant d'une assise parlementaire très large, puisque seuls les libéraux et les communistes n'en faisaient pas partie. Cet accord avait été présenté par M. Tindemans avec une satisfaction qui ne semblait pas feinte, et l'opinion avait éprouvé un réel soulagement à l'idée que les vieilles querelles linguistiques et communautaires allaient enfin trouver au moins un début de règlement global et négocié.

En claquant spectaculairement la porte, moins d'un an et demi plus tard, M. Tindemans peut se vanter d'avoir surpris son monde. A commencer par la plupart de ses propres ministres. *« J'ai appris à la radio que le gouvernement auquel j'appartenais avait démissionné »*, raconte l'un d'entre eux. Pourtant, si l'on n'imaginait guère que le premier ministre irait jusqu'à demander au roi de le décharger aussi rapidement de ses responsabilités, une lente dégradation des rapports entre les sociaux-chrétiens framands (C.V.P.) et le reste de la majorité, y compris le P.S.C., « parti frère » francophone, amenait de nombreux observateurs à s'interroger sur la longévité de la coalition gouvernementale.

Cette dégradation a pris l'allure d'une querelle de personnes, ou plus précisément d'une allergie croissante des dirigeants de la majorité à l'égard du premier d'entre eux, M. Tindemans, dont ils contestent à la fois le style et le manque d'esprit de décision. Mais elle avait au moins autant pour origine de sérieuses divergences de vues sur le pacte d'Egmont et l'urgence de son application (*le Monde* du 26 octobre).

Un compromis nécessaire

L'accord conclu, dans la nuit du 23 au 24 mai 1977, au château qui lui a donné son nom supposait en effet qu'un ensemble de textes législatifs le précise, le complète et lui donne vie. Compromis entre des formations longtemps fort opposées, il devait surtout constituer une sorte de loi-cadre, permettant à l'Etat belge de s'adapter aux exigences nouvelles en une sorte de fédéralisme qui n'osait pas toujours dire son nom.

Sans doute le système mis en place — deux communautés, néerlandophone et fracophone, et trois régions, Flandre, Wallonie, Bruxelles — constituait-il un minimum pour les partis communautaires qui l'avaient signé, le F.D.F. et la Volksunie, et un maximum pour les formations peu favorables ou franchement hostiles aux thèses fédéralistes. Mais telle est précisément l'essence d'un compromis. Or, si les partis « nationalistes » francophone et flamand ont joué le jeu d'Egmont avec une loyauté dont ils se donnent mutuellement acte aujourd'hui, au moins officieusement, la plupart des amis de M. Tindemans ont au contraire multiplié les opérations de retardement.

Le premier ministre paraît avoir lui-même beaucoup hésité, puisqu'il est allé défendre devant une commission de la Chambre des textes d'application juridiquement contestés par le Conseil d'Etat, avant de refuser aux partis et personnalités « pro-Egmont » l'appui personnel qui leur aurait probablement permis de faire triompher leur point de vue.

Le jugement que l'on porte aujourd'hui dans la classe politique belge sur l'attitude ambiguë de M. Tindemans à l'égard des engagements gouvernementaux de 1978 est en général fort sévère. Il faut dire, à la décharge de l'ancien premier ministre, qu'il a eu affaire, au sein de son parti, à trois courants différents. L'un d'eux souhaitait que l'on aille plus loin que le pacte d'Egmont en matière de fédéralisme. Un autre, rassemblé autour du président du parti, M. Wilfried Martens, était partisan du respect absolu des dispositions du compromis ; mais il s'est révélé minoritaire. Le troisième demeurait en deçà d'Egmont. C'est finalement à ce dernier que semble être allée la préférence de M. Tindemans.

De toute façon, la colère de l'ancien premier ministre, calculée ou non, la vivacité de ses propos contre les présidents des autres partis de la majorité et son propre gouvernement, ont ouvert une nouvelle crise dont les implications électorales immédiates relèguent désormais au second plan les interrogations sur le thème : *« Comment a-t-on pu en arriver là ? »* Aux yeux de l'opinion, le partage des responsabilités est beaucoup moins net à cet égard que pour les anciens ministres non-C.V.P. de M. Tindemans, qui ont conservé leur portefeuille dans l'équipe de M. Vanden Boeynants.

Ce dernier ne s'est pas plus embarrassé des élégances verbales que des hésitations, voire des finasseries, de son prédécesseur. Réglant à la hussarde quelques dossiers épineux qui traînaient depuis un an et demi sur le bureau de M. Tindemans, comme celui de la sidérurgie, l'ex-ministre de la défense a mené tambour battant le gouvernement de transition jusqu'à l'échéance de la dissolution. Il a pu obtenir un accord sur la liste des articles de la Constitution soumis à révision. L'importance de la crise communautaire pourrait laisser croire que seule l'organisation régionale fera l'objet de cette révision. En fait, la loi fondamentale belge sera modifiée sur d'autres points : droits économiques et sociaux, âge électoral, secret des communications, conditions de domicile, etc.

La polémique économique

Mais on comprend que l'opinion belge fasse essentiellement de l'aspect communautaire l'enjeu du scrutin de dimanche prochain. Pourtant, elle déplore que les problèmes économiques et sociaux particulièrement aigus auxquels la Belgique se trouve actuellement confrontée soient le plus souvent laissés de côté (sauf par les libéraux, qui font de la réforme fiscale le leitmotiv de leur campagne).

Encore ces problèmes ne peuvent-ils guère être dissociés de la question régionale. Les Flamands estiment que le soutien de l'Etat aux secteurs déclinants de l'économie wallonne, comme la sidérurgie et les charbonnages, leur coûte fort cher. Les Wallons répliquent qu'au nom de l'intérêt général, la Flandre a obtenu de la communauté nationale le financement de grands équipements de prestige, tels le port de Zeebrugge, qui ne s'imposaient pas. Un fait vient encore compliquer cette polémique finalement plus politique qu'économique, et rendre malaisé tout arbitrage dans ce domaine : de nombreuses grandes sociétés belges ont leur siège à Bruxelles et des établissements dans les deux autres régions, ce qui donne lieu à un véritable imbroglio fiscal et à d'innombrables controverses.

Finalement, si peu passionnant qu'il apparaisse à nombre d'électeurs, le scrutin du 17 décembre pourrait bien revêtir toute l'importance que lui accordent la plupart des hommes politiques : ce qui est en cause, c'est au fond le règlement de ce que M. Outers avait appelé jadis, dans un livre qui fit scandale à l'époque, le « Divorce belge ».

Le scandale est aujourd'hui bien loin : en peu d'années, les thèses fédéralistes, tenues naguère pour hérétiques et blasphématoires, ont acquis droit de cité. Paul-Henri Spaak lui-même s'y est rallié à la fin de sa vie. Peu s'en faut que ce soient les unitaristes qui, désormais fassent figure d'originaux. Si divorce il y a, ce sera presque par consentement mutuel.

Egmont, c'était la réunion de conciliation. La conciliation a échoué. Sans doute a-t-on abouti à cet échec pour des raisons contradictoires et après avoir bien failli réussir. Mais c'est une réalité avec laquelle il faudra compter au lendemain du 17 décembre.

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) *Centre de recherche et d'information socio-politiques*, 35, rue du Congrès, 1000-Bruxelles.

Prochain article :

DES LENDEMAINS DIFFICILES





Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
203 F	385 F	568 F	750 F

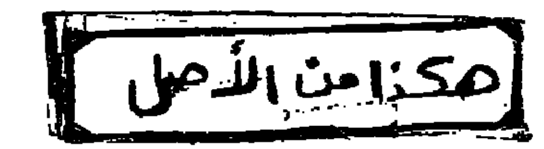
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

LES NÉGOCIATIONS SALT

MM. Vance et Gromyko se rencontreront les 21 et 22 décembre à Genève pour tenter de conclure un accord définitif

Un porte-parole du département d'Etat américain et l'agence Tass ont annoncé, mardi 12 décembre, en fin de journée, que MM. Vance et Gromyko se rencontreraient les 21 et 22 décembre à Genève pour tenter de mettre un point final à l'accord sur la limitation des armements (SALT-2), qui est en négociation depuis six ans. Selon l'agence Tass, la rencontre entre les deux ministres des affaires étrangères est justifiée par *« l'intention exprimée par les deux parties d'achever dans le plus proche avenir la rédaction de cet accord sur une base réciproquement acceptable »*.

Cette annonce a renforcé le sentiment qu'un sommet américano-soviétique pourrait avoir lieu en janvier (1). Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, M. Carter a fait état de « *bons progrès* » intervenus dans les négociations SALT, et a indiqué qu'un sommet pourrait avoir lieu dès que les quelques problèmes encore en suspens auront été résolus. Si MM. Vance et Gromyko ne parviennent pas à un accord, a-t-il cependant ajouté, la négociation continuera.

Mardi également, le président Carter s'est entretenu avec l'ancien président Ford pour tenter d'obtenir son appui au prochain accord SALT-2, qui ne sera ratifié que difficilement par le Sénat, estime-t-on toujours à Washington. — *(A.F.P., A.P.)*

(1) *Le Monde* du 12 décembre.

● *Rencontre franco-soviétique à Berlin-Est.* — M. Jean-Pierre Brunet, ambassadeur de France en R.F.A., a rencontré mardi 12 décembre, à Berlin-Est, M. Piotr Abrasimov, ambassadeur d'U.R.S.S. en R.D.A., qui a offert un déjeuner en son honneur. L'entretien qui a eu lieu à cette occasion a porté sur *« des sujets d'intérêt commun »* et s'est déroulé *« dans un eatmosphère amicale et franche »*, a indiqué un porte-parole français. La précédente entrevue des deux diplomates remontait à juin 1978. M. Brunet avait alors reçu M. Abrassimov à Berlin-Ouest. — *(A.F.P.)*

A qui revient la paternité du sommet de la Guadeloupe ?

Le *Financial Times* de ce mercredi 13 décembre a fait grincer des dents dans les milieurs dirigeants français. Dans un article de première page, signé Reginald Dale, le quotidien britannique, habituellement bien informé, affirme que la paternité du sommet de la Guadeloupe, qui réunira les 5 et 6 janvier MM. Callaghan, Carter, Giscard d'Estaing et Schmidt, ne revient pas au président de la République, mais au chef de la Maison Blanche.

Selon le *Financial Times*, qui se réfère à *« des officiels américains »*, le sommet aurait été préparé par M. Brzezinski, conseiller de M. Carter pour les affaires de sécurité, au ccurs du voyage qu'il a fait en Europe, début octobre. M. Brzezinski a effectivement rencontré à cette occasion MM. Callaghan, Giscard d'Estaing et Schmidt et aucun détail n'avait été fourni sur la teneur de ces entrevues. Toujours selon le *Financial Times*, M. Carter aurait profité, pour réaliser son projet, d'une proposition faite en juillet, au sommet économique de Bonn, par le président de la République, d'organiser une rencontre informelle et restreinte entre dirigeants occidentaux. Dans l'idée de M. Giscard d'Estaing, cette rencontre aurait dû être avant tout économique, ajoute le quotidien. Or, de l'avis des quatre chefs d'Etat et de gouvernement intéressés, les discussions de la Guadeloupe seront avant tout *« politiques »*.

Selon Reginald Dale, les entretiens de la Guadeloupe porteraient essentiellement sur la préparation d'un troisième accord américano-soviétique sur la limitation des armements stratégiques (SALT 3). Les négociations devraient commencer tout de suite après la conclusion de l'accord SALT 2 qui devrait intervenir avant la fin de l'année.

Officiellement, les Européens ne seront toujours pas partie prenante à de telles négociations ; en fait, ils seront directement concernés, car, si SALT 2 ne vise que les armements stratégiques intercontinentaux, les Soviétiques ont déjà laissé entendre que Salt 3 devra prendre en compte, d'une manière ou d'une autre, les forces nucléaires française et britannique. Ce problème sera particulièrement délicat à résoudre pour M. Giscard d'Estaing, contraint du fait des positions des gaullistes et des communistes de réaffirmer constamment l'independance de la politique de défense française. Il n'en est pas moins évident que Paris ne pourra pas continuer à se désintéresser des négociations stratégiques américano-soviétiques.

A l'Elysée, on déclarait mercredi matin que l'article du *Financial Times* était *« sans fondement »*, et on se refusait à *« le prendre en considération »*, laissant entendre qu'il s'agissait d'une *« rumeur très britannique »*. En fait, cette recherche en paternité de la rencontre de la Guadeloupe, à laquelle se livre le *Financial Times*, apparaît quelque peu vaine ne seraitce que parce qu'il n'est pas dans le *pouvoir de M. Giscard d'Estaing de* « convoquer » ses partenaires sans leur consentement. La rencontre, d'autre part, n'a aucun ordre du jour et chaque participant sera libre d'y aborder les problèmes de son choix. Que les SALT y tiennent une large place ne fait aucun doute, vue la conjoncture, et les préoccupations déjà exprimées par MM. Carter, Callaghan et Schmidt. Que M. Giscard d'Estaing ne soit pas désireux de donner une grande publicité à l'examen de ce dossier est évident aussi. Mais il ne fait pas de doute non plus que d'autres problèmes internationaux seront abordés, à commencer par la situation au Proche-Orient et en Iran, avec ses prolongements stratégiques et énergétiques, sans *oublier l'évolution de la Chine, les* tensions en Afrique et... la situation économique mondiale.

J. A.

● *M. Jean François-Poncet* se rendra en visite en Roumanie, du 16 au 18 décembre, à l'invitation de M. Stéphan Andrei, ministre des affaires étrangères. Le chef de la diplomatie française quittera Paris le 16 au matin et sera de retour lundi, en fin de matinée, après avoir été reçu par M. Ceausescu. M. François-Poncet est notamment chargé de préparer la visite que M. Giscard d'Estaing fera en Roumanie en janvier 1979.

● *Le roi Hassan II* sera jeudi 14 décembre l'hôte à déjeuner du président Giscard d'Estaing à l'Elysée, a annoncé M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée. Le roi du Maroc, qui séjournera en France à titre privé, aura un entretien avec le président de la République à l'issue de ce déjeuner.

● *Nomination à l'OTAN.* — Le vice-amiral James Henry Fuller Eberle remplacera l'amiral Sir Henry Leach au poste de commandant en chef de la Manche et de la zone orientale de l'Atlantique à dater de mai 1979. Le vice-amiral Eberle, qui sera promu au rang d'amiral en prenant son nouveau commandement, est membre du conseil supérieur de la marine au ministère de la défense à Londres. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● SEIZE AUTEURS D'ATTENTATS ont été condamnés à mort dimanche 10 décembre, à Huambo (ex-Nova-Lisboa), dans le centre de l'Angola, a annoncé mardi la radio angolaise. Les seize personnes, qualifiées de *« bandits intégrés aux bandes fantoches »*, ont été présentées à la population, jugées publiquement et condamnées lors d'un meeting.

La radio n'a pas précisé si les accusés étaient les auteurs des attentats commis il y a une dizaine de jours, qui avaient fait quarante morts et plus de cent blessés parmi la population. — *(A.F.P.)*

Cuba

● CENT TRENTE-HUIT PRISONNIERS POLITIQUES CUBAINS ont dénoncé le dialogue entre le président Fidel Castro et les représentants de la Communauté cubaine en exil, affirmant que leur liberté n'était pas négociable, dans un texte rendu public à Washington le mardi 12 décembre. Ce dialogue, qualifié de « farce », est destiné à « tromper le peuple cubain et le monde », affirme la pétition, présentée par un exilé cubain anticastriste vivant à Washington, M. Frank Calzon. Ce texte serait sorti d'une prison cubaine en octobre dernier. Presque tous les signataires ont passé au moins douze ans sous les verrous. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● UN PROJET DE LOI D'AMNISTIE pour les prisonniers politiques, les exilés et les guérilleros, a été déposée, mardi 12 décembre, par le président Somoza, devant le Congrès, qui en a commencé l'examen. On indique, d'autre part, que cinquante-sept prisonniers politiques ont été libérés, mardi dans divers endroits du pays, les tribunaux militaires devant lesquels ils comparaissaient ayant été dissous à la suite de la levée de l'état de siège. Le projet d'amnistie, présenté par le général Somoza, annule tous les délits de caractère politique commis, par des civils ou des militaires nicaraguyens, entre le 3 mars 1967 et le 11 novembre 1978. Enfin, un commandant de l'armée nicaraguyenne a été tué, et deux autres personnes, dont un député du parti libéral (au pouvoir), ont été blessées, au cours d'un attentat dans une maison de jeux de Managua. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● M. HABIB ACHOUR, ancien secrétaire général de la centrale tunisienne *U.G.T.T.*, et l'un de ses collaborateurs, M. Abderrazack Gorbal, qui avaient été condamnés le 10 octobre à dix ans de travaux forcés par la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* du 11 octobre), ont été transférés le lundi 11 décembre de la prison civile de Tunis à la prison du Nador, près de Bizerte. Selon sa famille, qui a pu le visiter dès mardi, M. Achour se plaint de l'humidité et de l'étroitesse de la cellule qu'il partage avec M. Gorbal. — *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

LA TRAGÉDIE DE GUYANA

La « vérité » de Me Mark Lane

« Un millier d'Américains intelligents ont quitté les Etats-Unis pour s'établir dans la jungle de Guyana avec Jim Jones. Prétendre qu'ils étaient tous fous ou drogués, n'est-ce pas aller un peu vite en besogne ? » Me Mark Lane, qui est, malgré ses démentis ambigus, le principal avocat de la secte du Temple du peuple, ou de ce qu'il en reste, défendait ses clients mardi 12 décembre, dans sa chambre d'hôtel parisienne, quelques heures avant de participer aux « Dossiers de l'écran ».

Curieux personnage. Il a créé une association, Citizen's Committee of Inquiry (Commission d'enquête des citoyens), dont le rôle consiste à dénoncer les « falsifications » supposées du gouvernement américain à propos d'innombrables et ténébreuses affaires. Selon cette organisation, le président John Kennedy a été assassiné à la suite d'un complot dont la C.I.A. n'était pas absente. Il en aurait été de même pour le pasteur King. Si l'on écoute Me Lane, on en vient à se demander à quelle horreur de l'histoire contemporaine la centrale américaine de renseignements n'a pas été mêlée...

Sur la tragédie de Guyana, Me Lane s'est fait une religion : le département d'Etat, la C.I.A. et le F.B.I. étaient au courant depuis longtemps du climat étrange qui régnait à Jonestown, mais voulaient éviter avant tout l'exode en U.R.S.S. que projetait le « révérend ». Les autorités américaines craignaient, selon l'avocat, que les Soviétiques n'utilisent à des fins de propagande ce millier de « dissidents américains » et ont préféré laisser se dégrader la situation.

Me Lane fait d'abord remarquer que 85 % des adeptes de Jim Jones étaient des Noirs. Non sans quelque démagogie, il indique que le système scolaire à Jonestown était plus efficace que celui des ghettos de Californie, dont la plupart des membres de la secte étaient originaires. En Guyana, pas d'absentéisme ni de désordre. Pas de drogue (seul Jones en prenait), de cambriolages ni de viols. On apprenait le russe et les vertus communautaires. Uns dicipline socialiste, en quelque sorte.

Le « révérend » Jones encaissait les mandats de retraite des vieux. Il leur donnait en échange le sentiment d'appartenir à une communauté, et une chaleur humaine qu'ils n'auraient pas connus dans leurs appartements solitaires des ghettos.

Il leur assurait à heure fixe des repas qu'ils étaient incapables de trouver ailleurs. Selon un livre qui vient de paraître aux Presses de la Renaissance, le « révérend » avait envoyé, en 1977, ses adeptes défiler en signe de protestation sur le Golden Gate Bridge, le célèbre pont suspendu de San-Francisco, lieu d'innombrables suicides (1). Ils réclamaient la construction d'un grillage de protection...

Les coupables, selon Me Lane, sont donc... ceux qui ont voulu déranger l'équilibre de ce phalanstère équatorial et qui ont ainsi déclenché la paranoïa latente de Jones. *« 90 % des résidents du camp n'auraient pour rien au monde quitté Jonestown »*, déclare l'avocat.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) *Le Massacre de Guyana*, ouvrage collectif rédigé notamment par Charles Krause, Laurence Stern et Richard Harwood, du *Washington Post*, traduit de l'américain, avec une préface de Nina Sutton. Edition des Presses de la Renaissance, Paris, 260 pages, 35 F.

LES SECTES AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Apprenez-leur à désobéir

Les Français sont fascinés par les sectes et pas seulement les sectes californiennes : chaque fois qu'on évoque, dans les médias, les filiales européennes de l'Eglise de Moon, des « Ufolatres » de la science chrétienne, des enfants de Dieu ou de Jéhovah, on est bombardé de lettres et d'appels dont certains sont lourds de menaces à peine voilées. Il fallait voir, mardi soir, la pertinence des questions transmises par S.V.P. aux invités des « Dossiers de l'écran » : deux de nos députés, MM. Alain Vivien et Emmanuel Hamel, trois ou quatre journalistes américains rescapés de la fusillade qui a coûté la vie du représentant Ryan au moment où il s'apprêtait à quitter Georgetown, et M. Mark Lane, l'avocat de Jim Jones.

Les téléspectateurs étaient ferrés à blanc. Ils n'ignoraient pratiquement plus rien des circonstances du drame. Excellente initiative, soit dit en passant, que celle de chambouler le programme, pour les gratifier d'un document sensationnel sur les massacres de la Guyane, tourné par les reporters de la N.B.C. et suivi d'une discussion entre gens lucides et informés, ce qui n'est pas toujours le cas.

Il est absolument exact, on nous l'a confirmé, que le Temple du peuple songeait à abandonner la jungle équatoriale pour aller s'installer en U.R.S.S. Les pourparlers avec l'ambassade soviétique à Georgetown étaient déjà très avancés. Transaction monnayée, semble-t-il. L'hebdomadaire Newsweek *(1) avance un chiffre : 500 000 dollars destinés aux Russes auraient été confisqués par le gouvernement guyanais.*

Le moment de loin le plus intense, le plus intéressant de la soirée, ça a été l'arrivée tardive au studio de Mme Johnson, une femme brune, pâle, calme, aux yeux cernés. Ex-membre de la communauté, elle a réussi à la quitter, ce n'était pas facile, à l'occasion d'une maladie de cœur. Elle y a laissé toute sa fortune et toute sa famille, son ex-mari, ses trois grands fils, huit de ses proches ont péri à Jonestown par poison ou par balle. A propos, les bandes magnétiques dont nous avions entendu parler — la tuerie comme si vous y étiez, il paraît que c'est hallucinant, on entend très clairement entre deux coups de feu la voix de Jones engageant ses fidèles à mourir dignement — ces bandes sont effectivement entre les mains du F.B.I.

Pas grand-chose à retenir des digressions sur le pourquoi et le comment de pareilles aberrations ; on a cité et on a eu raison l'Allemagne hitlérienne, on a repris et on a eu tort l'éternelle antienne sur l'absence de communication entre enfants déboussolés et parents encroûtés. Ça tombait mal : tous les enfants et la plupart des jeunes retrouvés dans ce charnier avaient été amenés là par leurs parents.

Si vous voulez éviter pareil sort à vos gosses, suggérait Ron Javers, du Washington Post, *essayez de leur donner de la personnalité et de leur inculquer certaines règles de conduite et, surtout, ça il ne l'a pas dit, mais je crois que c'est essentiel, apprenez-leur à désobéir, à résister dès la maternelle aux instructions données et reçues sans discussion ; à faire la sourde oreille aux ordres, n'importe lesquels — dénoncer un petit copain — qui ne seraient pas conformes à une certaine idée des droits, du respect et de la dignité de l'homme.*

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Voir *Newsweek* du 11 décembre.

LES ÉTATS-UNIS PROPOSENT LA MÉDIATION DE L'O.E.A. DANS LE DIFFÉREND FRONTALIER ARGENTINO-CHILIEN.

Les Etats-Unis ont proposé de recourir aux bons offices de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) dans le conflit frontalier entre l'Argentine et le Chili à propos du canal de Beagle, à l'extrême-sud du continent, a-t-on appris mardi 12 décembre à Washington. M. Gale McGhee, ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'O.E.A., a demandé l'ouverture immédiate de consultations entre représentants des deux pays dans le cadre de l'organisation.

Aucun accord n'a été annoncé mardi soir à Buenos-Aires à l'issue des entretiens, qui ont duré douze heures, entre M. Hernan Cubillos, ministre chilien des affaires étrangères, et son homologue argentin, le brigadier Carlos Pastor. M. Cubillos devait regagner Santiago ce mercredi, mais de nouvelles discussions pourraient s'engager prochainement dans la capitale chilienne.

La tension, alimentée par les préparatifs militaires et les rumeurs de guerre, reste vive entre les deux pays. — *(A.F.P., Reuter.)*

Bolivie

Le général Padilla n'est pas hostile à la participation des communistes au gouvernement

La Paz *(A.F.P.)*. — Les communistes pourraient faire partie du futur gouvernement bolivien, a déclaré, mardi 12 décembre, le président David Padilla.

Interrogé sur l'attitude favorable de la gauche après le renversement du général Juan Pereda, le général Padilla a indiqué qu'une *« partie de la gauche, pour des raisons évidentes, avait apporté son soutien à son gouvernement, mais que les autres partis politiques avaient fait de même ».*

« Tous les partis, a-t-il ajouté, *souhaitent, en effet, la convocation rapide d'élections pour le rétablissement d'un régime civil et les membres des forces armées ont le même désir. Le régime que je préside ne se réclame d'aucune orientation politique partisane. »*

Interrogé sur les élections générales prévues en 1979, le président bolivien a précisé que rien n'empêchait qu'un militaire soit candidat, à condition que sa candidature soit légale et que ce dernier abandonne ses activités au sein des forces armées.

Sur les possibilités de survie d'un gouvernement civil auquel participeraient les communistes, le président Padilla estime que cela dépend de l'influence qu'ils auraient. *« Le danger réel, ce ne sont pas les idées mais les actes*, a-t-il dit. *La Bolivie n'est pas une île au milieu du continent sud-américain et aucun pays voisin ne verrait d'un bon œil une prédominance du parti communiste dans le gouvernement bolivien ni l'adoption de mesures qui pourraient perturber les relations internationales. »*

Argentine

● L'AMIRAL EMILIO MASSERA, ancien commandant en chef de la marine, a échappé, lundi 11 décembre, à un attentat à Buenos-Aires.

هكذا من الأصل

AFRIQUE

DEUX LIVRES

« LE MAROC FACE AUX IMPÉRIALISMES (1415-1956) » de Charles-André Julien

Moins que tout autre, un tel livre est inséparable de la personnalité, de la carrière, des combats de son auteur. Charles-André Julien n'est pas seulement un des maîtres de l'histoire « coloniale » européenne, depuis un demi-siècle, l'infatigable chercheur et manieur d'archives, qui a formé deux générations d'observateurs des choses et des gens du Maghreb. Il fut aussi l'un des pionniers du socialisme en Algérie, l'interlocuteur de Jaurès, de Lénine et de Trotski, l'un des fondateurs du *parti communiste français et, après* sa rupture avec le léninisme, un très proche conseiller de Léon Blum.

Il fut encore un militant très actif de la décolonisation dont la ferveur, l'acharnement, l'énergie réconfortaient ceux qu'auraient pu décourager tel coup de force des « prépondérants » d'Alger ou de Rabat. Il faut l'avoir connu à cette époque, téléphonant aux ministres, défiant les présidents, rédigeant les manifestes, relevant une contre-vérité dans un discours du général Juin ou la promotion dans quelque poste-clé d'un ultra de la colonisation... Sa vie, pendant ces quelque dix années, fut un long « J'accuse », qui fait de lui comme le Zola de la décolonisation.

Aucune de ces batailles ne le mobilisa si constamment et si ardemment que celle que livra au système colonial français le nationalisme marocain allié, dès le temps de Jaurès, à l'intelligentsia de gauche française. Coopération curieuse entre mystiques et fondamentalistes d'une part, laïques démocrates et souvent athées de l'autre, qui mérite une recherche spécifique (1).

De 1947 à 1956 surtout, C.-A. Julien fut, avec Louis Massignon, l'âme de cette surprenante croisade. Aussi bien ce ne sont ni l'incompétence, ni l'absence de référence, ni les motivations qui lui manquaient pour en écrire l'histoire. La voici, aussi riche, fouillée, éclairante que l'on pouvait l'attendre, et déjà parée de cette distanciation qui projette ce brûlant fragment d'histoire en fusion dans le cours d'un récit réfléchi.

Histoire très classique, dira l'un, *peu encline à emprunter leurs techniques* et leurs ressources à l'ethonologie, à l'économétrie, à la sociologie. C'est vrai, mais n'oublions pas qu'il s'agit là d'un conflit d'Etats, où le Maghzen chérifien, et non le mouvement populaire, est pris comme objet central d'étude. Voit-on suffisamment le peuple marocain, ses montagnards et ses marchands, ses « khamnès » et ses « zaouïas » ? Là n'était pas le propos de l'auteur de *l'Afrique du Nord en marche* — où les masses se manifestent davantage. Ici, ce sont avant tout les structures — celles du Maghzen d'une part, du parti colonial de l'autre, qui sont en cause. En sortant ouvertement de ce cadre, M. Julien n'aurait pas été, en l'état actuel des connaissances, plus éclairant.

Un récit magistral

A ce récit magistral d'une tragédie qui, plus qu'aucune autre entre la guerre d'Indochine et celle d'Algérie, contribua à secouer la société politique française et à remettre en cause les valeurs et les citadelles coloniales, on ne peut manquer de faire quelques objections. L'une très formelle, les autres plus « politiques ». S'agissant de forme, on regrette un peu que cet impeccable historien ait intitulé son ouvrage *le Maroc face aux impérialismes (1415-1956)* quand il s'agit, nous semble-t-il, d'une histoire de la lutte de l'Empire chérifien c o n t r e les impérialismes (essentiellement le français) de l'époque de Moulay Hassan (1873) au traité d'indépendance de 1956. Les périodes relatives aux conflits avec le Portugal et l'Espagne sont traitées comme une introduction. C'est avec les conférences de Madrid (1880) et d'Algésiras (1906) que s'ouvre vraiment le livre, qui prend sa force à partir de la crise du protectorat français, au lendemain de la s e c o n d e guerre *mondiale. Le véritable intitulé de cet* ouvrage classique ne serait-il pas plutôt l' « impossible protectorat » ?

Dans le domaine proprement politique, on fera deux objections au grand historien de l'émancipation marocaine. La première a trait au personnage de Lyautey. On ne saurait mieux marquer les limites de son action, et les malentendus qui ont émaillé son éclatante chevauchée, cette manipulation superbe d'une fiction : l'administration indirecte, impraticable et impratiquée. Mais pourquoi présenter ce monarchiste comme un fasciste ?

Et faut-il nourrir d'abusives préventions à l'encontre de tel ou tel occupant du palais de Rabat pour estimer que la dynastie chérifienne est peut-être présentée ici sous un jour un peu trop amical ?

Mais voilà un beau et grand livre, débordant d'informations, vibrant, d'une lecture d'autant plus facile que la présentation en est excellente et qui complète en l'approfondissant, sur le terrain marocain, *l'Afrique du Nord en marche*, ce modèle de l'histoire immédiate.

JEAN LACOUTURE.

★ *Le Maroc face aux impérialismes (1415-1956)*. Editions Jeune Afrique, 550 p., 150 F.

(1) Date à laquelle l'excellent spécialiste qu'est Georges Oved consacra une thèse d'Etat.

« L'AFRIQUE DÉBOUSSOLÉE » de Christian Casteran et Jean-Pierre Langellier

« Nous sommes sortis de nos gonds, nous sommes sortis de notre cadre, religieux et culturel. Nous sommes déboussolés. Nous n'avons plus de guide. Nous ne croyons plus à nos fétiches. Où sont les nouveaux fétiches ? L'argent, sans doute, dont profite une minuscule élite. L'idéologie, peut-être, qui mystifie les plus pauvres. »

C'est de cette citation de Léopold Sedar Senghor que Christian Casteran et Jean-Pierre Langellier — journalistes respectivement au *Matin* et au *Monde* — se sont inspirés pour donner un titre à leur ouvrage sur une Afrique effectivement déchirée entre la tentation de l'exploitation capitaliste et la séduction des slogans marxistes.

Propos quasiment banal, si les auteurs n'avaient su l'accompagner d'une analyse souvent judicieuse, parce qu'ils ont bien choisi leurs faits et leurs chiffres. Ainsi pour l'assistance économique aux pays du tiers-monde. Sait-on assez que Moscou refuse l'objectif consistant *à porter l'effort des pays nantis à* 1 % de leur produit national brut, et que l'aide civile soviétique aux pays en développement ne représente que 0,04 % du P.N.B. de l'U.R.S.S. contre 1 % pour la France et 0,7 % pour les Etats-Unis ?

Pour autant, l'Occident n'a pas motif à bomber le torse. Il ne fait que préserver ses chasses gardées, et sa générosité est plus apparente que réelle. L'Afrique reste en effet dans la mouvance de l'Occident, qui lui achète plus de 80 % de ses exportations, et, surtout, l'aide « liée » (à l'achat par le pays bénéficiaire de biens d'équipement au pays donateur) est récupérée à plus de 80 %. Elle revient en fait à une subvention aux grandes entreprises des pays nantis, qui profitent, en outre, d'une constante dégradation des termes de l'échange entre matières premières et denrées tropicales, dont les cours baissent, et produits manufacturés, dont le coût ne cesse de s'accroître.

Dans ce contexte, les auteurs jugent sans indulgence la politique française. Evoquant les récentes interventions de l'armée française au Sahara occidental, au Tchad et au Zaïre, ils estiment que Paris y a perdu « *sa dignité et sa crédibilité* », et que son attitude est presque « *comme un projet néo-colonial destiné à défendre ses intérêts économiques* », sous couvert de ne pas abandonner des « *amis* », d'ailleurs « *infréquentables* » pour la plupart.

La difficulté de choisir des « amis »

Mais choisir des « *amis* » dans ce continent perpétuellement secoué par les coups d'Etat est une gageure. Casteran et Langellier n'esquivent pas le problème et s'interrogent longuement sur la fréquence des « *pronunciamientos* » et la prolifération des régimes militaires, relevant que, le plus souvent, « *l'ordre kaki* » est synonyme de répression.

Quant à l'instabilité — qui n'exclut pas, bien au contraire, le népotisme et la corruption, — il est clair à leurs yeux qu'elle découle aussi bien de la rivalité des grandes puissances que du tracé artificiel des frontières héritées de la colonisation, jusqu'à maintenant respecté comme un dogme i n t a n g i b l e, mais qu'une récente évolution semble remettre en question.

L'ouvrage se termine par un exposé du « *péché de l'Occident* », à savoir le soutien qu'il apporte aux régimes blancs d'Afrique australe, en dépit des condamnations de l'apartheid. L'affrontement entre l'Est et l'Ouest dans cette partie du continent est illustrée par un texte, placé en annexe, du grand écrivain colombien Gabriel Garcia Marquez sur l'opération Carlotta, nom de code de l'intervention cubaine en Angola.

CLAUDE WAUTHIER.

★ *L'Afrique déboussolée*, Plon, 243 p., 48 F.



AFRIQUE

Le conflit du Sahara occidental

Les pourparlers entre la Mauritanie et le Polisario ont repris dans une capitale africaine

De notre correspondant

Alger. — Le gouvernement mauritanien et les dirigeants du Polisario poursuivent la subtile partie d'échecs commencée en juillet dernier après le renversement du président Ould Daddah et poursuivie immédiatement après par la décision unilatérale du Front de cesser le feu. Le 4 décembre, M. Bachir Mustapha Sayed, secrétaire général adjoint de l'organisation sahraouie, avait accusé les dirigeants de Nouakchott d'avoir rompu « *unilatéralement* et sine die » les « *négociations* » entreprises au mois d'octobre et qui s'étalent déroulées successivement à Paris, Tripoli, Bamako et dans une autre capitale africaine amie dont le nom reste secret.

Lors de cette dernière réunion, les deux parties étaient convenues d'une date pour se revoir fin novembre. Le jour venu, les Sahraouis constatèrent que leurs interlocuteurs n'étaient pas au rendez-vous. Ils en tirèrent immédiatement une conclusion, contestée dès le 5 décembre, par Nouakchott. Les Mauritaniens se déclarèrent surpris par les accusations du Front et affirmèrent qu'il était bien dans leurs intentions de poursuivre « *une politique de dialogue* » concrétisée par des « *contacts préliminaires* ». Car l'on se refuse à Nouakchott à parler de « négociations ».

Toujours est-il que pour détendre l'atmosphère et relancer la partie, les Mauritaniens ont décidé le 7 décembre de libérer cinquante prisonniers sahraouis civils et militaires capturés pour la plupart lors des combats de La Guera en décembre 1975.

Les responsables du Front contestent la réalité de cette opération humanitaire, qui leur semble surtout publicitaire. « *Le fait de sortir des personnes de leur cellule pour continuer à les détenir dans un pays qui n'est pas le leur ou pour les envoyer dans leur ville natale transformée en camp de concentration ne peut être considéré que comme un acte de propagande et pas comme une véritable libération* », nous a dit M. Mohamed Ould Salek, « *ministre de l'information de la R.A.S.D.* » Malgré ce nouveau point de désaccord, le ministre nous a annoncé que les « *négociations* » avaient repris cette semaine dans une capitale africaine dont il s'est refusé à dire le nom.

Que peut-on attendre de ces nouveaux contacts ? Interrogé, M. Ould Salek ne cache pas son pessimisme. Les nouveaux maîtres de Nouakchott, constate-t-il, n'ont toujours pas répondu par un geste concret à l'initiative de paix prise le 12 juillet par le Front. Leurs déclarations restent « *ambiguës et contradictoires* ». Et ils sont allés jusqu'à voter, lors des récents débats de la quatrième commission des Nations unies, contre la résolution présentée par l'Algérie et dix-huit autres pays alors que ce texte saluait le cessez-le-feu décidé par le Polisario. Le cessez-le-feu, nous précise le ministre, est maintenu et il n'est pas question pour le moment de revenir sur cette décision.

M. Ould Salek a, d'autre part, violemment attaqué les décisions de la commission *ad hoc* de l'O.U.A., chargée de préparer un sommet de l'Organisation africaine sur la question du Sahara occidental (1). « *Sous l'impulsion de son président, le général Nemeiry, que l'on sait acquis à la cause des Marocains, cet organisme tend à se doter de pouvoirs d'arbitrage, de conciliation ou d'enquêtes qui n'ont jamais été dans ses attributions* », a-t-il dit. Tout cela s'inscrit, selon le dirigeant du Front, dans le plan marocain visant à dessaisir les Nations unies du dossier et à escamoter un problème classique de décolonisation pour le remplacer par une crise régionale susceptible d'être réglée par un compromis. C'est ainsi, selon lui, qu'il faut interpréter la mission indûment confiée par la commission *ah doc* à deux de ses membres, les chefs d'État nigérian et malien, qui se seraient vu accorder des « *pleins pouvoirs* » et qui auraient l'intention de se rendre prochainement à Rabat, *Nouakchott et Alger.*

DANIEL JUNQUA.

(1) La commission comprend le Soudan, le Nigéria, le Mali, la Côte-d'Ivoire et la Guinée. Après avoir annoncé qu'elle s'en retirait, la Tanzanie a finalement participé à ses travaux lors de sa réunion à la fin du mois de novembre à Khartoum.

● RECTIFICATIF. — Le parti d'opposition marocain U.S.F.P. (Union socialiste des forces populaires) revendique près de cent mille membres, et non pas dix mille comme une erreur de transcription nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 12 décembre, page 5.





Kenya

Le président Arap Moi fait libérer les principaux détenus politiques

De notre correspondant

Nairobi. — Moins de quatre mois après la mort de Jomo Kenyatta, le deuxième président du Kenya et son équipe semblent s'être dotés d'un style propre de gouvernement qui allie la fermeté à la confiance. On s'en est encore rendu compte, mardi 12 décembre, quinzième anniversaire de l'indépendance, quand le président Daniel Arap Moi a annoncé la libération de la quinzaine de prisonniers politiques que comptait le pays, tout en lançant un nouvel avertissement aux politiciens aux « *tactiques irresponsables* » qui œuvrent « *contre l'unité et la stabilité du pays* ».

En détention préventive, figuraient notamment un ancien vice-président du Parlement, M. John Marie Seroney, et un ancien député, M. Martin Shikuku, tous deux arrêtés dans l'enceinte du Parlement le 15 octobre 1975 à l'issue d'une crise, dont l'origine avait été le meurtre, en mars précédent, du principal adversaire du régime, J. M. Kariuki. Détenu sans jugement depuis le 31 décembre 1977, le célèbre romancier Ngugi Wa Thiong'O bénéficie également d'une clémence qui s'étend aussi à M. Georges Anyona, un député arrêté l'an dernier, et à M. Wasonga Sijeyo, un ancien député luo de l'opposition, détenu depuis neuf ans, ainsi qu'à plusieurs prisonniers politiques d'origine somalie.

Définissant les priorités de son gouvernement, le successeur de Kenyatta a annoncé une relance de la lutte contre le chômage, qui menace la stabilité du pays, et une campagne d'alphabétisation, dont l'un des volets sera une nouvelle extension, dès 1979, de la gratuité de l'enseignement primaire.

A la suite d'un complot avorté contre les nouveaux dirigeants du pays (*le Monde* daté 5-6 novembre) et d'allégations de corruption, la direction de la police a été confiée à M. Ben Gethi, ancien chef de la General Service Unit, un corps paramilitaire, et cinq commissaires provinciaux sur huit ont été remplacés. La fuite au Soudan de l'un d'entre eux, M. James Mungai, continue d'ailleurs de défrayer la chronique nationale.

Le commandement des forces armées a également été remanié. Promu chef d'état-major général des forces armées, le général Mulinge a reçu sa troisième étoile et a été remplacé à la tête de l'armée de terre par le général Nzioka. Une vingtaine d'officiers supérieurs ont ainsi été promus au moment où l'armée kényane commence à s'équiper d'un matériel moderne fourni par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France.

La diplomatie paraît ainsi recevoir une nouvelle impulsion. Le président Moi a donné le ton, début novembre, en se rendant en Europe occidentale, prouvant à l'occasion qu'il pouvait s'absenter huit jours du pays moins d'un mois après sa prise officielle de fonctions. Peu après, il a profité d'une série de mutations dans le corps diplomatique pour nommer un ambassadeur à Pékin (le premier représentant du Kenya depuis la révolution culturelle), et placer un homme de confiance à Londres, M. Shadrack Kimalel.

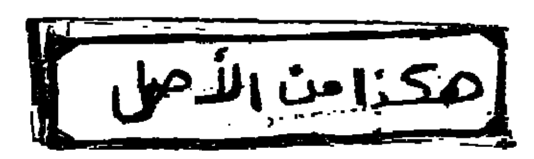
Comme à l'occasion de l'élection d'un exécutif national de la Kanu, le 28 octobre, ces changements semblent souligner le double souci d'assurer la représentation de toutes les ethnies et d'asseoir l'autorité du régime. Le président Moi entend visiblement se donner les moyens d'atteindre deux objectifs : relancer le développement de l'économie et mettre un frein à la corruption.

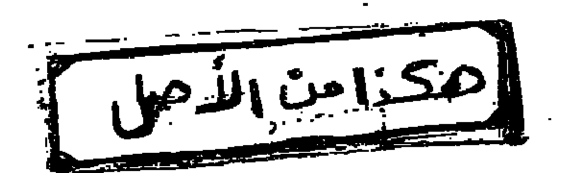
L'Etat a déjà récupéré cent mille sacs de café de contrebande. Pour mettre fin à des pénuries locales et à la spéculation sur le thé, les fonctionnaires ont perdu tout droit de regard sur la distribution de cette denrée. La réorganisation de la police et la campagne de M. Arap Moi contre les leaders « *qui nagent dans l'opulence* » sont populaires.

Dans l'attente d'un remaniement ministériel qui donnerait les coudées encore plus franches au pouvoir, la libération des détenus politiques ne peut que contribuer à *relever l'image de marque d'un* régime dont le bilan avait été déjà jugé « *plutôt bon* » par Amnesty International, en février 1977, en ce qui concerne « *la préservation des libertés fondamentales et le respect des institutions démocratiques* ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.







Le Monde le débat européen

La commission européenne de l'U.D.F. préconise le lancement d'un plan quinquennal de développement communautaire

M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, a présenté, mardi 12 décembre, le rapport de la commission européenne de l'U.D.F., commission dont il est le président. Les partis constitutifs de l'Union pour la démocratie française (Centre des démocrates-sociaux, parti républicain, parti radical, clubs Perspectives et Réalités et Mouvement démocrate socialiste de France) se réuniront en congrès au mois de février 1979 pour discuter du contenu de ce document.

La thèse présentée par la commission de l'U.D.F. est confédérale, et les auteurs du rapport ont multiplié les précautions pour ne pouvoir être soupçonnés par leurs partenaires gaullistes de prôner des solutions pouvant ouvrir la voie à la supranationalité. Il n'en demeure pas moins que la tradition fédéraliste est vivace dans certains partis de l'alliance giscardienne, notamment au C.D.S. et au parti radical. Si le souci tactique ne l'emporte pas sur la conviction idéologique, le congrès de l'U.D.F. devrait donc donner lieu à un débat sur la question « fédération ou confédération ? ».

Mardi, devant la presse, M. Deniau a déclaré à propos de l'attitude des gaullistes et du parti communiste : « Il y a quelque chose que je ne comprends pas : il existe un tel décalage entre le ton de certaines réactions et l'importance réelle des problèmes soulevés que l'on peut se demander quel est l'objectif réellement visé. Ainsi, en ce qui concerne la supranationalité, certains réagissent comme si la situation était la même qu'il y a vingt-cinq ans. Il y a vingt-cinq ans, la tendance était effectivement au fédéralisme et à la fusion. Le traité de la CECA en 1952 comportait réellement des aspects fédéraux et supranationaux. Mais l'évolution s'est faite en sens inverse, et ces tendances n'ont pas été exploitées.

» Maintenant, la conception générale est claire, elle est confédérale. Nous sommes tous convaincus que chaque Etat doit conserver sa souveraineté. C'est pour cela que je dis ne pas comprendre la querelle qui est faite. En ce qui concerne l'accroissement des pouvoirs de l'Assemblée des Communautés, certains Français réfléchissent par rapport à une imagerie du type 1789 : l'assemblée est élue et elle prend le pouvoir. Cela est impossible dans le contexte européen. — N.-J. B.

Le rapport de la commission européenne de l'Union pour la démocratie française dresse un lan des améliorations apportées à la vie des Français par la construction de l'Europe, établit une liste des progrès encore nécessaires et étudie les conditions d'émergence d'une « *nouvelle civilisation européenne* ».

Dans l'introduction, on lit notamment : « *L'élection au suffrage universel permettra à l'Assemblée européenne d'exercer ses pouvoirs avec une autorité accrue. Certes des pouvoirs limités qui ne sauraient se substituer à ceux de notre Parlement national, ni dépasser ceux qui lui ont été assignés par les traités constitutifs de la C.E.E., mais des pouvoirs néanmoins réels et importants pour notre pays, notre économie et notre avenir.* »

Au nombre des avantages nés pour les Français de la construction européenne, les auteurs du rapport relèvent l'« *amélioration considérable du niveau de vie* » et le troisième rang de la France dans l'ordre des puissances agricoles exportatrices. Au chapitre des progrès restant à réaliser, ils soulignent que « *l'Europe n'a pas encore donné de réponse commune à la crise* », qu'elle est « *trop inégalitaire* », qu'elle ne s'est « *pas assez imposée sur la scène internationale* » et que « *trop de politiques communes indispensables sont restées embryonnaires* ».

« *Nous refusons le super-Etat bureaucratique* », écrit la commission de l'U.D.F. Elle ajoute : « *Notre conception est celle d'une Europe confédérale où le conseil européen fixe les orientations de la Communauté dans le respect de la souveraineté des Etats. (...) L'élection de l'Assemblée européenne au suffrage direct est un changement de son mode de désignation, et non de ses pouvoirs.* »

La commission suggère d'assujettir les sociétés multinationales à une « *charte européenne* » qui comporterait « *certaines dispositions contraignantes, telles que la communication pour avis à la Commission européenne des projets de licenciement collectif, le respect scrupuleux des règles de la concurrence, sous contrôle européen renforcé, et l'obligation de verser à chaque pays la part d'impôt afférent aux bénéfices réalisés* ».

Pour que les pays d'Europe tentent de sortir ensemble de la crise et de lutter contre le chômage, les auteurs du document proposent « *que les neuf gouvernements membres de la Communauté lancent un plan de développement de l'emploi en investissant ensemble sur cinq ans des sommes qui pourraient se monter jusqu'à 500 milliards de francs* ».

Ils précisent : « *La moitié de ces sommes proviendrait d'efforts nationaux coordonnés au plan européen, l'autre moitié d'emprunts communautaires, la Communauté, elle-même, empruntant ces sommes sur la base du crédit que lui donnent les considérables réserves monétaires de ses membres. Ces emprunts libellés en ECU seraient rétrocédés aux pays membres et serviraient à financer un vaste programme d'investissements industriels, régionaux, communaux ou d'infrastructure de dimension européenne (par exemple le tunnel sous la Manche, l'achèvement de lamodernisation de la liaison fluviale entre la Méditerranée et la mer du Nord) présentant un intérêt particulier du point de vue de l'emploi.* »

Ce programme de 500 milliards permettrait aussi, a indiqué M. Deniau, de favoriser le progrès et la modernisation dans les pays en voie de développement susceptibles de devenir des clients pour l'Europe. Le ministre du commerce a déclaré : « *Ce serait une politique de crédit pour assurer une relance des commandes, une sorte de plan Marshall qui viserait à augmenter le niveau de vie et le pouvoir de consommation des pays vers lesquels l'Europe pourrait exporter une partie de sa production.* »

La commission de l'U.D.F. demande aussi une politique communautaire de l'énergie : « *La Communauté économique européenne devra, plus que par le passé, aboutir à des positions communes par rapport à ses fournisseurs d'énergie, essentiellement aux pays de l'OPEP.* »

Sont également souhaités : la création de centres de recherche européens, le renforcement de la collaboration dans le domaine des « *industries du futur* », un calendrier précis de suppression des montants compensatoires, l'organisation d'une conférence annuelle chargée de préparer les orientations agricoles, la création d'une banque européenne des P.M.I., etc.

Il est précisé que l'élargissement de la Communauté « *ne saurait se faire au détriment des agriculteurs méditerranéens* » et que les traités « *devront prévoir une période de transition longue* ».

Au chapitre de « *l'Europe du progrès social* », on lit : « *Le travail à temps partiel devrait être facilité (...), le régime de retraite à la carte généralisé (...), et il serait souhaitable d'abaisser progressivement la durée hebdomadaire du travail à trente-cinq heures* ».

M. ROCARD : la troisième force existe, je l'ai rencontrée.

M. Michel Rocard, membre du secrétariat du P.S., a déclaré mardi 12 décembre, devant la presse anglo-américaine :

« *La troisième force est une coalition sans principe faite pour gérer cyniquement un patrimoine électoral. Elle existe, je l'ai rencontrée, c'est l'alliance communistes - R.P.R. L'émergence de cette coalition est maintenant en France un fait politique de première grandeur. Elle est soudée par la plus dangereuse des passions : le nationalisme. Le parti communiste français montre à travers cette stratégie-là qu'il a dans sa pratique quotidienne totalement abandonné toute référence à l'union de la gauche.* »

M. Rocard a estimé que les communistes français jouent la carte « *du nationalisme externe, du poujadisme interne dans des stratégies de pure opposition sans prétention au pouvoir* ». Il a conclu : « *Nous, socialistes, nous ne pouvons admettre cette stratégie suicidaire, ni pour l'Europe, ni pour la France, ni pour la gauche.* »

● *Le groupe communiste du Sénat* a protesté, mardi 12 décembre, contre le fait que le texte sur la campagne publicitaire pour l'élection européenne ne soit pas inscrit à l'ordre du jour des travaux sénatoriaux proposé par la conférence des présidents.

Le groupe indique qu'il posera de nouveau cette question au cours de la réunion de jeudi de cette conférence.

M. Marc Jacquet (Seine-et-Marne), président du groupe R.P.R., avait lui aussi demandé l'inscription de ce projet à l'ordre du jour.

M. Lecanuet a rencontré à Bonn les dirigeants chrétiens-démocrates de la République fédérale d'Allemagne

De notre correspondant

Bonn. — Invité à Bonn par la C.D.U., M. Lecanuet a examiné, mardi 12 décembre, avec les dirigeants chrétiens-démocrates de la R.F.A. les problèmes posés par l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct. Dans l'esprit du président du C.D.S. comme dans celui de ses interlocuteurs ouest - allemands, il s'agissait d'accorder les comportements de deux partis européens qui ont « *la même conception de l'homme et de la société* ».

La visite de M. Lecanuet est venue à un moment où les milieux politiques de la République fédérale ne dissimulent pas leur inquiétude devant la campagne contre l'intégration européenne menée par M. Chirac. Les dirigeants de la C.D.U. ne sont pas seuls à être stupéfaits d'entendre le président du R.P.R. parler, dans sa critique du chef de l'Etat, d'un « *parti de l'étranger* ». D'autre part, la conjonction répétée des gaullistes et des communistes à l'Assemblée nationale française fait craindre que la liberté d'action du gouvernement de Paris dans sa politique européenne soit sérieusement compromise.

Du côté de la C.D.U., on éprouve aujourd'hui un sérieux embarras : le président du parti, M. Kohl, avait inauguré ses contacts avec les dirigeants étrangers en invitant M. Chirac à Bonn. Les entretiens avec le président du C.D.S. ont donc servi, tout d'abord, à « rectifier le tir » en ce qui concerne la coopération des chrétiens-démocrates avec des « partis frères » au-delà des frontières.

M. Lecanuet se devait, bien entendu, de revenir sur les récentes controverses touchant les pouvoirs de l'Assemblée de Strasbourg et a affirmé sur ce point la thèse déjà exposée à Paris par M. Giscard d'Estaing, c'est-à-dire celle d'une stricte application du traité de Rome. « *Il serait dangereux*, a déclaré M. Lecanuet devant les parlementaires chrétiens - démocrates, *d'accréditer l'idée fausse que le Parlement européen pourrait s'attribuer, par une sorte de coup de force, de nouvelles compétences.* »

M. Lecanuet s'est efforcé, par ailleurs, de clarifier la querelle « idéologique » entre avocats d'une fédération et partisans d'une confédération européenne. « *Les traditions et la sensibilité politique de nos deux pays sont ainsi faites que Français et Allemands ne donnent pas le même sens aux mots* », a-t-il dit. Les Allemands, ayant fait une heureuse expérience des structures fédérales, envisagent favorablement une organisation européenne du même type. Les Français, en revanche, sont « *attachés aux structures unitaires de l'Etat qu'ils ont hérité d'une longue histoire* ». Dans ces conditions, a conclu M. Lecanuet, l'objectif devrait donc être de bâtir une Europe confédérale « *solidement organisée, mais respectueuse des Parlements nationaux* ».

JEAN WETZ.

● *M. Barre*, interrogé sur la position du gouvernement italien à l'égard du nouveau système monétaire européen, a déclaré, mardi soir à Bastia : « *Le système monétaire européen est une réalisation très importante pour l'avenir du Marché commun et de la Communauté économique européenne. L'Italie a hésité pour des raisons qui étaient pour une bonne part des raisons de politique intérieure. Il semblerait que les intérêts de politique étrangère l'aient emporté sur ces considérations. Je me réjouis, pour ma part, que l'Italie, qui est l'un des pays fondateurs de la Communauté, participe au système monétaire européen.* »

L'ENTRÉE DE L'ITALIE DANS LE S.M.E.

Une mesure de portée d'abord politique

Pendant des années, les dirigeants italiens ont expliqué que, pour leur pays, la participation active à la Communauté européenne était une affaire de toute première importance parce qu'elle conditionnait l'orientation politique générale de l'Italie. C'est dans cette perspective qu'il convient d'abord de juger la décision que vient d'annoncer M. Giulio Andreotti d' « adhérer immédiatement au nouveau système monétaire européen ». A supposer, bien sûr, qu'une crise ministérielle ne vienne remettre en cause ce qui fait figure d'un véritable événement après l'attitude extrêmement réservée, pour ne pas dire plus, que le président du conseil italien avait adoptée lors du sommet européen de Bruxelles des 4 et 5 décembre.

Au lendemain de cette réunion, le chancelier Schmidt avait fait une déclaration pour attirer l'attention sur le risque de voir se créer une « Europe à deux vitesses », celle des six pays adhérant à part entière au S.M.E. (R.F.A., France, pays du Benelux et Danemark) d'une part, et celle des pays restés à l'écart (Grande - Bretagne, Italie, Irlande) d'autre part. L'expression était, en réalité, faible.

Etant donnés l'absence de dynamisme dont fait preuve la C.E.E. dans tous les domaines, et le protectionnisme larvé qui menace sa cohésion, on peut se demander si l'Europe à vitesse dite supérieure ne serait pas composée des seuls pays qui acceptent le minimum d'obligations compatibles avec le maintien du Marché commun, tandis que l'Europe dite à petite vitesse serait l'Europe immobile, comprenant les pays qui régressent vers des formes plus ou moins avouées de « non-coopération ». Dans le cas de l'Italie, une décision négative en ce qui concerne le S.M.E. aurait paru d'autant plus grosse de développements imprévus qu'on aurait pu légitimement y voir le résultat de l'influence du parti communiste. Or, qui peut dire dans quelle mesure celui-ci est « euro-communiste », et si tel est le cas, quel genre de politique cela implique-t-il concrètement ?

Si la prise de position de M. Andreotti est approuvée par le Parlement de Rome, les conséquences immédiates seront plus politiques qu'économiques ou financières. L'Italie a déjà obtenu pour une période de temps indéterminée une formule de participation très peu contraignante : la lire pourra flotter à l'intérieur d'une marge de variation de 6 % de part et d'autre de sa parité officielle avec les autres devises du S.M.E.

C'est dire que, pour elle, il ne sera pas véritablement question d'un retour à un régime de taux de change fixes ou semi-fixes (ce qui sera le cas pour les autres monnaies, dont le franc, avec une marge de 2,25 %). Mais l'entrée de l'Italie dans le S.M.E., même si, techniquement, elle peut sembler plus formelle que réelle, donnerait d'emblée à l'entreprise une autre coloration. C'est un fait que la Communauté aujourd'hui comprend des pays à monnaie d'inégale force, ce qui n'était pas le cas à l'origine (la lire a fait longtemps figure de devise forte et l'Italie de pays à croissance rapide). Comment le S.M.E. pourrait-il prétendre être l'amorce d'un système monétaire véritablement communautaire s'il n'organisait pas dès le départ une coopération, qui reste à définir par l'expérience, entre les devises les plus solides (ou les moins fragiles du continent) et celles de pays qui connaissent encore, telle l'Italie, une inflation importante ? Un jeu limité à six serait d'autant plus faussé, tout au moins à ses débuts, qu'on peut raisonnablement penser que le franc français, qui entre dans le nouveau « serpent », avec un taux de change avantageux, se comportera, lui aussi, pendant un certain temps au moins, comme une monnaie forte.

PAUL FABRA.

DUBLIN : la décision de M. Andreotti est interprétée comme un encouragement pour le gouvernement de M. Lynch

Si la décision de M. Andreotti de faire participer l'Italie au système monétaire européen (S.M.E.) n'a provoqué aucun commentaire à Londres, elle a été interprétée dans les milieux politiques et économiques de la capitale irlandaise comme un encouragement pour le gouvernement de M. Jack Lynch, rapporte notre correspondant à Dublin, Joe Mulholland.

Le refus de M. Lynch de faire entrer son pays dans le S.M.E. n'est plus considéré comme définitif depuis qu'on connaît la nature et le montant de l'aide offerte à l'Irlande au sommet de Bruxelles (un prêt de 1 125 millions de livres sterling sur cinq ans). M. Lynch a d'ailleurs été l'objet de vives attaques des partis de l'opposition, et en particulier du chef du Fine Gael (centriste), M. Garret Fitzgerald, qui l'a accusé d'avoir mal mené les négociations avant et pendant le conseil européen. Selon un Livre blanc qui vient d'être publié par le gouvernement, rien dans le nouveau système monétaire tel qu'il a été décrit à Bruxelles, n'en exclut l'Irlande pourvu que l'on puisse s'accorder sur le montant du transfert de ressources. On fait mention dans ce document de la bonne volonté du chancelier Schmidt à l'égard de l'Irlande, et de ses efforts pour obtenir des prêts et aussi des crédits.

Le gouvernement de Dublin démontre aussi que la participation du pays au S.M.E. n'entraînerait pas nécessairement une rupture des liens entre le « punt » irlandais et la livre sterling, au moins au début. Si l'Irlande optait pour une marge de fluctuation de sa monnaie de 6 %, ce qui pourrait dépendre du montant des transferts de ressources, la parité avec la monnaie britannique pourrait même être maintenue.

Le cabinet s'est réuni mardi toute la journée, mais aucun communiqué n'a été publié. Cependant, tout porte à croire que Dublin, en contact avec les autres capitales européennes, fera bientôt connaître sa position.

LONDRES : embarras

A Londres, nous indique notre correspondant, Henri Pierre, la décision de Rome n'a provoqué aucun commentaire. Les dirigeants gardent un silence embarrassé devant une démarche dont on souligne en privé qu'elle était prévisible étant donné l'avantage important donné au départ à l'Italie sous la forme d'une marge de fluctuation plus grande de la lire. Mais, compte tenu de la situation politique instable en Italie et des pressions qui s'exerceront sur la lire, on s'interroge sur les capacités du gouvernement de Rome de tenir son engagement. D'autre part, contrairement aux éléments britanniques pro-européens qui estiment que la décision positive de l'Italie, suivie probablement par celle de l'Irlande, accentuera les pressions sur la Grande-Bretagne, les milieux officiels indiquent en privé que la position britannique ne saurait en être affectée.

Il est difficile à M. Callaghan d'envisager une adhésion au S.M.E., non pas tant en raison des difficultés majeures à prévoir avec l'aile gauche travailliste, majoritaire dans le parti et largement représentée dans le cabinet, mais parce que, dans la persepective d'élections générales en 1979, le gouvernement travailliste ne peut envisager une dévaluation de la livre qui affecterait fâcheusement la lutte contre l'inflation. Il est évident que les milieux officiels ne peuvent être satisfaits de l'adhésion italienne au S.M.E. qui réduit sensiblement ce qui avait été considéré ici comme un « succès » britannique à Bruxelles, ne serait-ce que parce qu'elle donne des arguments supplémentaires aux « européens » des deux grands partis.

COPENHAGUE : satisfaction

L'entrée de l'Italie dans le S.M.E. a été accueillie, en revanche, avec satisfaction à Copenhague, indique notre correspondante Camille Olsen. Cette bonne nouvelle n'aura cependant pas compensé la vive déception que les dirigeants d'Oslo avaient infligée la veille aux cercles politiques et aux milieux d'affaires danois en choisissant de quitter le « serpent ». La Norvège compte parmi les partenaires commerciaux privilégiés du Danemark. Juste avant le conseil de Bruxelles, le premier ministre dnaois, M. Joergensen, avait, lors d'un sommet nordique, convoqué tout exprès, tenté de convaincre son homologue norvégien, M. Nordli, de poursuivre la coopération monétaire avec la C.E.E. après le 1er janvier 1979.

Un porte-parole de la Banque nationale du Danemark a toutefois précisé qu'il y avait toutes les chances pour que la couronne norvégienne conserve sa parité actuelle malgré son retrait du « serpent ».

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1977



DANEMARK : M. Kjeld Olesen vice-président social-démocrate sera tête de liste de son parti aux élections

De notre correspondante

Copenhague. — Le congrès extraordinaire du parti social-démocrate danois, qui s'est tenu à Copenhague du 8 au 10 décembre, n'aura pas contribué à rapprocher le président du parti, M. Anker Joergensen, chef du gouvernement de coalition centre gauche, et le président de la puissante centrale syndicale L.O., M. Thomas Nielsen. Depuis l'été, ces deux fortes personnalités n'ont cessé de s'affronter ouvertement au sujet de l'entrée au gouvernement des libéraux, en août, et de la nouvelle ligne politique. La querelle s'est plutôt envenimée au cours de ces assises.

Le long débat de politique générale aura permis aux partisans de chaque camp de se démarquer, parfois avec vigueur. Les jeunes, sans lésiner, ont approuvé bruyamment les thèses des dirigeants de la L.O. ; néanmoins, le premier ministre a été véritablement ovationné, à plusieurs reprises, notamment quand il a réfuté quelques-unes des accusations portées contre lui par M. Nielsen et les siens, dont celle d'avoir procédé en août à *« un coup de force machiavélique »* dans le dos de ses compagnons syndicalistes de toujours...

Ce congrès a choisi au scrutin secret vingt candidats aux élections directes du Parlement européen qui auront lieu le jeudi 7 juin au Danemark (il n'y a jamais de consultations durant les week-ends sans doute par crainte de trop nombreuses *abstentions). Le Danemark* disposera de seize sièges au Parlement européen, l'un sera réservé au Groenland.

M. Kjeld Olesen, vice-président du parti, ancien ministre de la défense (1971-1973) puis des transports (1977-1978), sera en tête de la liste des candidats sociaux-démocrates. Viendront ensuite le secrétaire de la centrale L.O., M. Svend Bache-Vognbjerg, qui représente en ce moment la centrale au Fonds social de la C.E.E. ; Mme Mette Groes, député ; M. Ove Tich, secrétaire général des Jeunesses internationales socialistes (I.U.S.Y.), établi pour l'instant à Vienne, siège de l'association.

Ont été également désignés M. Haekkerup, actuellement ministre de la coordination économique qui a été ministre des affaires étrangères de 1962 à 1966, et Mme Gredahl, ancien ministre des affaires sociales (1971-1973 et 1975-1978). M. Haekkerup ne se classe qu'au onzième rang, vraisemblablement parce qu'il s'est vigoureusement opposé à l'inscription sur la liste de candidats des adversaires déclarés de la C.E.E.

Le congrès a adopté une longue déclaration-programme qui sera son manifeste aux élections européennes. Il y est précisé que le parti social-démocrate, tout en souhaitant que le Danemark collabore très activement avec ses partenaires au sein de la C.E.E., n'envisage aucune transformation des institutions européennes et désire notamment que le droit de veto des pays membres au conseil des ministres soit conservé.

CAMILLE OLSEN.

EUROPE-ÉCOLOGIE ENVISAGE DE BOYCOTTER LE SCRUTIN DU 10 JUIN

Les responsables d'Europe-Ecologie, groupement constitué pour rassembler les écologistes désireux de participer à la campagne pour les élections européennes, ont annoncé récemment au cours d'une conférence de presse la création d'un comité pour l'égalité électorale, afin d'obtenir de l'Etat qu'il supporte les frais d'impression des bulletins de vote. Ils ont dinqué : « *Le gouvernement est allé loin dans sa volonté de limiter le droit de présenter des candidats à « la bande des quatre » partis traditionnels. Il a en effet l'intention d'exiger des listes qu'elles fassent l'avance du coût de l'impression des bulletins de vote, des circulaires électorales (« profession de foi ») et des affiches, soit un minimum de 3 millions de francs — remboursés quelques mois plus tard si la liste obtient 5 % des voix. Pourquoi ne pas carrément dire que seuls MM. Chirac, Giscard d'Estaing, Marchais et Mitterrand ont le droit de présenter des candidats ? Cette loi scélérate qui crée un système électoral censitaire n'a pas d'équivalent en Europe. Dans les autres pays de la Communauté, les frais d'impression des bulletins de vote sont directement supportés par l'Etat. Tout au plus les listes doivent-elles déposer une caution — raisonnable — ou recueillir un certain nombre de signatures d'électeurs, ce que nous considérons comme parfaitement légitime.* »

Le Comité pour l'égalité électorale a été chargé de présenter une pétition aux chefs des quatre grands courants politiques français. Si la loi électorale n'est pas modifiée dans le sens souhaité, Europe-Ecologie envisage de boycotter le scrutin du 10 juin.

LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATÉRALES

Le conflit risque d'éclater le 19 décembre entre Paris et la Commission

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le conseil des ministres de la C.E.E., réuni le mardi 12 décembre pour faire le point sur les négociations commerciales multilatérales (N.C.M.), dites « Tokyo round », a examiné le projet de schéma d'accord que lui soumettait la Commission européenne.

C'est la Commission, on le sait, qui négocie au nom des Neuf à Genève. Huit Etats membres sont désireux de conclure sur cette base avant la fin de l'année. La France n'est pas d'accord. Elle considère que cet ensemble, tel qu'il se présente aujourd'hui, est déséquilibré au détriment de la C.E.E., qu'il n'y a pas de raison de se fixer une date limite et que l'essentiel est d'obtenir des résultats satisfaisants. Comme cela s'était passé lors de la précédente session du 21 novembre, l'existence des deux thèses opposées (celle des Huit et celle de la France) n'a eu aucune conséquence concrète : la Commission va continuer à négocier à Genève. En principe, la Commission reviendra avec un schéma d'accord complet pour la réunion des ministres des affaires étrangères des Neuf, le 19 décembre. Tout porte à croire que ce projet ne sera guère différent de celui dont on vient de délibérer. C'est alors que le heurt entre la France et les huit autres Etats membres pourrait se produire, du moins si l'on part de l'hypothèse que Paris n'a pas l'intention de céder.

C'est un débat étrange auquel se livrent depuis un mois les pays de la Communauté à propos du « Tokyo round ». Les Huit veulent terminer vite. Ils estiment que cela donnerait satisfaction aux Américains et devrait permettre, par là même, d'échapper aux droits compensateurs qui, à partir du 3 janvier, menacent les importations de produits européens aux Etats-Unis. C'est à cette date, en effet, qu'expire la dérogation, ou *Waiver*, qui autorise le président des Etats-Unis à ne pas appliquer les droits compensateurs sur les produits importés ayant bénéficié de subventions dans leur pays d'origine. Les Français, qui, les semaines passées, expliquaient qu'ils ne voulaient pas engager la phase finale des pourparlers tant que le nouveau Congrès n'aura pas prorogé le *Waiver* — car ce serait négocier dans une position de faiblesse, — expriment maintenant leur position de façon un peu différente. Ils mettent l'accent sur le contenu des N.C.M. et la nécessité de parvenir à un résultat satisfaisant. En l'absence de M. Deniau, ce fut M. de la Barre de Nanteuil, le représentant permanent à Bruxelles, qui parla au *nom de la France. En ne se déplaçant* pas, le ministre du commerce extérieur montrait que Paris considère cette session spéciale — et la hâte d'aboutir qu'elle révèle — comme peu opportune. M. de Nanteuil remarqua d'abord que la Commission, en bien des points, était allée au-delà du mandat qui lui avait été confié par les Neuf en juin. Il procéda ensuite à une critique systématique du schéma d'accord proposé.

On retiendra plus particulièrement les observations suivantes. Sur le plan tarifaire, l'offre des Etats-Unis est d'une moins bonne qualité que celle de la C.E.E. ; on a largement oublié l'objectif fondamental d'une harmonisation des tarifs, c'est-à-dire d'un écrêtement sérieux des droits de douane les plus élevés pratiqués par les Etats-Unis. Le compromis concernant la possibilité de recourir à des mesures de sauvegarde sélectives, tel qu'il est projeté, ne convient pas : il suppose, même en cas d'urgence, des consultations préalables avec le « pays adversaire » et donne au « comité des sauvegardes » du GATT le pouvoir de décider, en fin de compte, si les mesures de protection prises sont justifiées ou ne le sont pas. Bref, il ne constitue pas une garantie.

Les dispositions agricoles du schéma d'accord sont considérées dans leur ensemble avec méfiance. La France, comme elle l'avait déjà fait savoir en juillet, est hostile à l'explicitation de l'article 16, paragraphe 3, du GATT, concernant la politique de subvention à l'exportation. Même si, comme certains l'affirment, le texte proposé à Genève se contente de paraphraser ce qui existe déjà, il n'est pas douteux, estime-t-elle, que prendre un nouvel engagement écrit aura comme conséquence inévitable de limiter la liberté d'exporter de la C.E.E. Elle est également opposée à la création, envisagée par le schéma d'accord, d'un comité consultatif international agricole, car, a expliqué M. de Nanteuil, cela *reviendrait à placer la politique* agricole commune sous le contrôle du GATT.

Que penser des objections faites par la France ? On constate que, pour le moment, elles n'ont guère eu d'effet pratique, sinon, peut-être, d'éviter un dérapage encore plus net des pourparlers. Paris, sachant que cela reviendrait à déclencher une crise sérieuse avec ses partenaires, n'a jamais essayé de bloquer les négociations. Et la Commission va de l'avant sans se soucier des positions françaises. « *Les gens de la Commission supputent, à tort ou à raison, que nous finirons par dire oui. Pourtant, il ne serait pas étonnant que nous opposions une résistance plus sérieuse que certains le croient* », commentait un haut fonctionnaire français. La détermination des Français, on la jugera le 19 décembre. Leur objectif, dans cette affaire, est sans doute de faire disparaître de l'accord final les clauses qu'ils considèrent comme les plus dangereuses et de parvenir — si possible en douceur — à un rétrécissement du champ d'application d'une négociation qu'ils considèrent, plus que jamais, comme parfaitement inactuelle.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés décident que les collectivités locales continueront d'appliquer pendant un an le régime fiscal actuel

Mardi matin 12 décembre, sous la présidence de M. Brocard (U.D.F.), l'Assemblée nationale continue la discussion générale du projet de loi relatif à la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux collectivités locales.

Pour M. MAISONNAT (P.C., Isère), ce projet n'apporte aucun remède véritable à la situation « *catastrophique* » des petites communes rurales. Evoquant la situation des communes de montagne, il estime que si un effort suffisant n'est pas réalisé, on atteindra dans certaines régions « *le seuil de désertification irréversible* ».

M. SUDREAU (app. U.D.F., Loir-et-Cher) insiste surtout sur l' « *inadaptation totale* » des méthodes de gestion des villes et des communes, le système fiscal actuel ne permettant pas aux élus d'établir leur budget en toute connaissance de cause. « *Ce système*, affirme-t-il, *est à la fois antidémocratique et antisocial.* » « *Actuellement*, constate-t-il, *voter le budget local, c'est comme jouer au loto : on gagne quelquefois, mais on perd souvent.* » Il lui paraît donc impossible d'attendre la réforme des méthodes de gestion encore trois ou quatre ans. C'est, à son avis, dès la prochaine session qu'il faut décider.

Pour M. BESSON (P.S., Savoie) il n'était pas possible de corriger les inégalités par la seule mise en jeu de mécanismes nouveaux s'appliquant à la répartition d'une enveloppe globale pratiquement inchangée. « *Corriger les inégalités*, insiste-t-il, *est pourtant un impératif, leur amplitude étant de l'ordre de un à trente.* » « *Même amélioré*, conclut le député, *ce texte n'apportera pas aux communes asphyxiées le bol d'air dont elles ont besoin et ne constituera pas « le printemps » des collectivités, pas plus que le texte sur la fiscalité ou la loi-cadre sur les libertés locales.* »

M. GINOUX (U.D.F., Hauts-de-Seine) souhaite que la concertation engagée débouche, pour 1979, sur une propagation et que la commission spéciale continue ses travaux pour présenter, en avril, des propositions constructives.

« *Dans leur forme actuelle*, estime M. HOUEL (P.C., Rhône), *les communautés urbaines sont des outils inefficaces qui imposent aux communes membres des charges excessives.* » Les dispositions proposées par le texte, à ce sujet, ne lui paraissent pas satisfaisantes. Aussi, propose-t-il le maintien du *statu quo* jusqu'au 1er janvier 1981.

M. RAYMOND (P.S., Haute-Garonne) parle de « *débat tronqué* », le texte en discussion n'apportant pas un centime supplémentaire aux communes. « *L'élu*, déplore-t-il, *est encore considéré comme un mineur.* » « *Craignez*, conclut-il, *que les lois conçues par l'ordinateur ne conduisent les populations et leurs élus à une nouvelle fronde.* »

M. PHILIPPE MADRELLE (P.S., Gironde) critique la centralisation, « *instrument de domination du capitalisme* », et note que pour le gouvernement « *il n'est pas question de faire du département une collectivité majeure, comme le proposent les socialistes* ».

« *Avec ce projet*, estime M. RICHOMME (U.D.F., Calvados), *commence la mise en œuvre du grand principe de la solidarité intercommunale.* » A son avis, ce texte apporte un début de réponse aux problèmes des communes les plus démunies. Mais il restera encore à instituer une véritable péréquation. En attendant, la péréquation de la taxe professionnelle lui paraît s'imposer.

M. FLOSSE (R.P.R., Polynésie française) relève avec satisfaction que les dispositions du texte traduisent les engagements contractés envers les communes de son territoire.

« *Le système du V.R.T.S. n'ayant pas donné satisfaction, le gouvernement*, constate M. CHAUVET (R.P.R., Cantal), *a déposé un texte qui va compliquer encore le système.* » Il le votera cependant, car il augmente les ressources des communes en 1979 et parce que le gouvernement fournira aux communes les éléments indispensables pour établir leur budget.

Dernier orateur, M. WAGNER (R.P.R., Yvelines) évoque le projet sur la fiscalité locale, « *suspendu au-dessus de certaines communes comme une épée de Damoclès* ». « *Il est facile d'être généreux avec l'argent des autres* », déclare le député, qui souhaite que le gouvernement respecte l'autonomie communale.

Mardi après-midi, sous la présidence de M. HUGUET (P.S.), M. POUJADE (R.P.R., Côte-d'Or) demande des garanties afin que la réforme ne se traduise pas par un recul par rapport au V.R.T.S. « *Il ne faudrait surtout pas*, insiste-t-il, *pénaliser les communes qui ont suivi les conseils de modération des pouvoirs publics.* »

L'examen du projet aménageant la fiscalité directe locale ayant été reporté à la prochaine session, l'Assemblée examine tout d'abord les dispositions provisoires nécessaires pour combler le vide juridique et permettre la perception des impôts locaux. La commission spéciale propose donc de maintenir pour 1979 le système de vote du produit des impôts directs appliqué jusqu'à présent ainsi que, sous réserve d'aménagements, le plafonnement des cotisations de la taxe professionnelle, et de fixer les modalités de perception de la taxe d'habitation dans les groupements de communes. L'Assemblée adopte en conséquence un article additionnel aux termes duquel les collectivités locales continueront à voter, pour la seule année 1979, le produit global qu'elles attendent des quatre impôts directs, celui-ci étant ensuite réparti par l'administration entre chacune des quatre taxes. Toutefois, la part de la taxe professionnelle serait corrigée « *en fonction de la moitié de la variation des bases de cette taxe entre 1975 et 1977* ». M. VOISIN (app. R.P.R.) reconnaît qu'il peut résulter de cette disposition des transferts de charges sur les entreprises, mais cette nécessaire remise en ordre sera, à son avis, amortie par le maintien du plafonnement des cotisations. Tel est en effet l'objet d'un second amendement qui étend le plafonnement aux entreprises qui n'en bénéficiaient pas jusqu'alors. Ce dispositif, accepté par le gouvernement, est combattu par M. GINOUX (U.D.F.), qui s'inquiète d'une disposition qui tend à pérenniser la taxe professionnelle, « *impôt injuste* ».

M. PAPON, ministre du budget, propose toutefois, afin de mieux étaler dans le temps la diminution de la réduction des bases de la taxe professionnelle, de la diminuer d'un tiers en 1979, et non de moitié comme le proposait la commission. Il propose également de modifier le système de plafonnement des cotisations de taxe professionnelle en supprimant le blocage en valeur absolue du plafond et en prévoyant que celui-ci tiendra compte des changements dans les bases d'imposition de l'entreprise intervenus depuis 1976. « *Désormais*, résume M. VOISIN, *le plafond sera calculé en fonction des bases de patente de 1975, ce qui mettra fin à la rente de situation dont jouissent certaines entreprises qui se sont considérablement développées depuis cette date.* »

L'Assemblée adopte finalement le dispositif proposé, tel que modifié par le gouvernement.

En ce qui concerne la taxe d'habitation perçue au profit des groupements de communes, l'Assemblée décide que « *les différences existant en 1978 entre le taux moyen de la taxe d'habitation perçue par le groupement et les taux appliqués au profit de celui-ci dans chaque commune membre sont réduites d'un cinquième en 1979, sauf si les conseils délibérants statuant avant le 31 mars 1979 décident de les maintenir totalement ou partiellement* ».

La dotation globale de fonctionnement

L'Assemblée adopte ensuite plusieurs amendements du gouvernement, dont l'un reporte au 1er janvier 1980 l'incorporation dans les rôles des impôts directs de la réévaluation des valeurs locatives foncières. Un amendement de M. MASSON (R.P.R.) concerne le coefficient correcteur affecté aux centimes actuels dans les trois départements d'Alsace et de Moselle. L'Assemblée décide qu'on y appliquera désormais la législation existante, ce qui n'était pas le cas actuellement.

Les députés abordent ensuite l'examen de l'article premier relatif à la dotation globale de fonctionnement. M. BONNET, ministre de l'intérieur, confirme que cette dotation est bien la suite du V.R.T.S. A l'initiative de M. DUBEDOUT (P.S.), l'Assemblée décide, afin de prémunir les collectivités locales contre les variations en baisse de la T.V.A., que le mode de calcul de la dotation sera fondé sur une référence à la T.V.A. à législation constante, « *aux taux en vigueur au 1er janvier 1979* ». Malgré les réserves du ministre, elle indique également que la régularisation ne pourra aboutir à une réduction du montant initialement prévu. Afin de favoriser les communes les plus démunies, la commission et M. Dubedout proposent de fixer pour 1979 la part des ressources affectée à la dotation forfaitaire à 60 % (au lieu de 57,5 %) de la dotation globale. Le ministre souhaite que ces amendements soient retirés, mais l'Assemblée les adopte néanmoins.

En séance de nuit, la discussion se poursuit sous la présidence de M. FILLIOUD (P.S.). En ce qui concerne le mode de calcul de la dotation forfaitaire, l'Assemblée décide, sur la proposition de la commission, d'inclure dans la base de calcul les recettes provenant de la répartition générale des ressources du fonds d'action locale.

En ce qui concerne la dotation de fonctionnement minimum, il est décidé qu'elle sera répartie pour un tiers en tenant compte du nombre d'élèves domiciliés dans la commune, et relevant de l'enseignement obligatoire.

Pour ce qui touche à la détaxation supplémentaire aux communes touristiques ou thermales, l'Assemblée introduit la notion de potentiel fiscal parmi les critères de répartition et laisse au comité des finances locales le soin de fixer son montant global entre 20 et 30 % des concours particuliers. Pour 1979, fait préciser le ministre, le taux retenu serait de 25 %. Il est également garanti une part minimum aux communes thermales.

Après avoir donné un caractère obligatoire au versement supplémentaire (à la dotation forfaitaire) auquel auront droit les communes en expansion démographique, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement qui assure un minimum de 150 francs par habitant aux communes qui ne bénéficieraient pas de cette somme au titre de la dotation forfaitaire.

Pour terminer, l'Assemblée adopte un amendement socialiste, précédemment réservé, qui supprime l'injustice dont sont actuellement victimes certaines communes peu peuplées, dont le minimum garanti par habitant était, en 1968, de 53 francs.

La séance est levée à 0 h 50 et la suite de la discussion renvoyée à mercredi. — P. FR.

AU SÉNAT

La réforme des prud'hommes : rejet du vote « plural » pour l'élection des conseils

Le Sénat a adopté, le mercredi 13 décembre à 1 h. 30 du matin, le projet de réforme des conseils de prud'hommes. Il a apporté de sensibles modifications au texte voté par l'Assemblée nationale, écartant notamment le vote plural pour l'élection des conseillers. Le gouvernement a aussitôt demandé la réunion d'une commission mixte paritaire.

En fin de séance, M. Etienne Dailly (gauche démocratique, Seine-et-Marne), qui présidait les débats, s'est élevé contre le dépôt par le gouvernement d'un trop grand nombre de « textes en urgence », qui ne laissent pas au Parlement le temps de délibérer correctement.

La dernière journée de discussion a été marquée par l'adoption de plusieurs modifications et, notamment, suivantes :

● Conditions d'égibilité dans les conseils de prud'hommes. — Le Sénat a tenu à rétablir la condition relative à la nationalité française supprimée par l'Assemblée nationale. Les jugements sont rendus « au nom du peuple français », a souligné le rapporteur, M. VIRAPOULLÉ (Un. centriste, La Réunion) ; cette condition est donc nécessaire.

Les sénateurs ont repoussé par 190 voix contre 86, un amendement de M. LÉDERMAN (P.C., Val-de-Marne), qui visait à introduire l'éligibilité de ceux qui ont travaillé en France depuis cinq ans.

● Un retraité ne sera plus éligible après soixante et onze ans, ont-ils ensuite décidé sur proposition de leur rapporteur ;

● Un amendement communiste en faveur du vote sur les lieux de travail a été repoussé par 185 voix contre 87 ;

● Le Sénat a écarté le vote plural et rétabli la règle du plus fort reste pour l'élection des conseils ;

● Les employeurs sont tenus de laisser à leurs salariés le temps nécessaire pour participer à l'ensemble des travaux des conseils de prud'hommes. Le Sénat a transféré à l'Etat la charge de rembourser les entreprises. Dans le texte de l'Assemblée nationale, cette charge était imputée par les entreprises sur les sommes affectées à la formation professionnelle.

● Un amendement gouvernemental, sous-amendé par M. PILLET (Un. Centr. Loire), précise que le scrutin pour les élections aux conseils de prud'hommes « *doivent avoir lieu pendant le temps de travail* ».

La représentativité syndicale

● Le Sénat a repoussé un amendement de M. BÉRANGER (Gauche dém., M.R.G., Yvelines), auquel s'étaient ralliés MM. LÉDERMAN et CICCOLINI, ce dernier au nom du P.S., et qui tendait à établir le principe de la représentativité syndicale dans l'établissement des listes de candidats aux conseils de prud'hommes. « *C'est un point essentiel du débat, l'un de ceux qui détermineront notre vote final* », avait notamment déclaré M. DEBARGE, porte-parole du groupe socialiste.

M. VIRAPOULLÉ, au nom de la commission des lois, s'était opposé à l'amendement de MM. Béranger et Léderman dans les termes suivants : « *Donner l'exclusivité de candidature aux syndicats, c'est une hérésie juridique, économique et politique à la fois. M. Léderman n'a parlé que des salariés ; or, le conseil est composé de juges élus, salariés et employeurs. Pour être logique, au moins faudrait-il être réciproque. Le principe de l'amendement tel que M. Léderman l'a fait modifier, c'est la lutte des classes. C'est là le grand malheur de notre pays, qui devrait avoir la meilleure économie du monde ; mais nous avons trop de contestataires, peut-être aidés par une législation trop généreuse.* »

M. BOULIN avait notamment déclaré :

« *Je ressens mal la querelle qui m'est faite et qui m'a appelé à répondre sur ce sujet à M. Mitterrand à l'Assemblée nationale, sur le coup de 3 heures du matin. J'ai déjà assez de mal à défendre le monopole syndical dans l'entreprise, je ne dis pas, évidemment, au sein du gouvernement, qui est solidaire, mais contre des critiques extérieures. Qu'on ne me cherche pas des mauvaises querelles ! N'oubliez pas que je me suis prononcé pour la R.P. à la plus forte moyenne, et non au plus fort reste, et contre le vote plural, tout cela conformément à l'avis des syndicats, qui, de toute façon, auront évidemment une forte proportion d'élus et qui le savent très bien. Je repousse donc l'amendement de M. Béranger.* »

● Un débat sur l'échevinage (présence de magistrats dans les conseils de prud'hommes) s'engage ensuite. Le ministre est contre ainsi que la commission des affaires sociales et les groupes communiste et socialiste. En revanche, la commission des lois et plusieurs sénateurs de l'intergroupe U.D.F., dont les porte-parole sont des élus des départements de l'Est, demeurent favorables à cette réforme. M. BOULIN combat l'échevinage (tout en indiquant qu'il sera maintenu en Alsace-Lorraine) pour des raisons pratiques : « *Nous voulons créer*, précise-t-il, *trois cents conseils de prud'hommes. Nous manquerions de magistrats pour présider ces conseils.* » L'amendement de M. VIRAPOULLÉ en faveur de l'échevinage, défendu au nom de la commission des lois, est finalement repoussé par 265 voix contre 24.

L'ensemble du projet est adopté à main levée, les sénateurs de la Gauche démocratique, du groupe de l'Union centriste, des républicains indépendants et du C.N.I.P. votant pour, communistes et socialistes votant contre ou s'abstenant.

A. G.

MISE AU POINT. — M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne (Gauche démocratique), nous précise que s'il a dénoncé, lors du débat budgétaire du 8 décembre, la « politique partisane » du gouvernement dans le domaine de l'information, il a ajouté : « *Si l'opposition avait gagné les élections, elle aurait* [elle aussi] *délégué ses représentants à ces postes qui sont ceux de l'observation et de l'information...* » Sur la foi d'un document sénatorial, nous avions écrit (« *le Monde* daté 10-11 décembre) : « *... Si l'opposition avait gagné aurait-elle fait autrement ? Je ne sais.* »

Le R.P.R. n'a pas l'intention d'ouvrir une crise politique

M. Jacques Chirac, dont l'état de santé s'améliore, quittera l'hôpital Cochin dans les prochains jours pour une clinique de rééducation. Après le 15 janvier, il participera à une journée d'étude du groupe parlementaire R.P.R. Celui-ci consacrera sa réunion hebdomadaire du mardi 19 décembre à une discussion de politique générale.

Mais, dès la fin de la réunion du mardi 12, M. Claude Labbé a cru pouvoir annoncer que le groupe qu'il préside ne prendrait pas l'initiative d'ouvrir une crise politique, qu'il ne voterait pas de motion de censure contre le gouvernement et qu'il ne lui demanderait pas d'engager sa responsabilité devant l'Assemblée. Il a expliqué aussi qu'il ne fallait pas confondre le niveau de l'action parlementaire « dans lequel les élus R.P.R. exercent leur droit d'amendement pour être mieux entendus » *et le niveau national auquel s'est placé M. Chirac* « pour ouvrir un grand débat devant le pays et prendre rendez-vous avec le peuple français pour le 10 juin 1979 ».

Ainsi, selon M. Labbé, il n'y a rien « *d'anormal ni de paradoxal* » dans l'existence de ces deux démarches, et il a estimé que les états d'âme de certains députés n'étaient pas représentatifs. M. Neuwirth, député de la Loire, en demandant une mise en congé de vote du groupe voudrait, en effet, pouvoir manifester plus librement son hostilité au gouvernement, malgré l'ambiguïté des termes de sa lettre (*le Monde* daté 10-11 décembre). Mme Missoffe, député de Paris, belle-sœur du ministre des affaires étrangères, était déjà proche de l'Elysée avant de devenir secrétaire d'Etat, en avril 1977, et d'accepter, le 6 décembre dernier, d'animer au sein du Parlement le GAP (Groupe d'action et de proposition) que préside M. Jean-Pierre Soisson. En devenant « apparentée » au groupe R.P.R., elle accentue ses distances avec M. Chirac, mais ne rompt pas les ponts.

Quant à M. Bonhomme, député du Tarn-et-Garonne, il n'a pris aucune décision, mais il a exprimé devant son groupe « *son désaccord profond avec tout ce qui se passe* », jugé que « *depuis huit mois le R.P.R. vit dans un climat de dénonciation, de sombres complots et de noirs desseins* » et demandé « *de tout faire pour que réussisse la politique du gouvernement* ».

Enfin, M. Sanguinetti, qui n'est plus député depuis 1973 et qui avait cédé en 1974 son poste de secrétaire général de l'U.D.R. à M. Chirac, « abandonne » le bureau qu'il occupait rue de Lille, sans préciser s'il donne sa démission du R.P.R.

Il a toutefois indiqué à France-Inter, mardi : « *Je ne peux plus accorder mon soutien à Jacques Chirac, parce que je ne sais pas où il veut aller, le gaullisme est une aventure collective, il ne peut être une aventure individuelle.* »

Aucune défection notable n'est donc enregistrée au sein du groupe R.P.R., aucune tentative de débauchage d'envergure ne s'est encore concrétisée et aucune manœuvre de provocation n'a encore débouché, bien que ces éventualités soient toujours présentes à beaucoup d'esprits, au sein du gouvernement, à l'U.D.F. et au R.P.R. même.

Le trouble, le doute, l'ambiguïté, sont cependant ressentis par beaucoup de députés gaullistes. Mais la sorte de « corps social » que constitue leur groupe leur a appris depuis vingt ans à travers bien des épreuves comparables les vertus de la cohésion et les avantages de la force que donne le grand nombre. C'est pourquoi M. Labbé a pu dire mardi avec une sorte d'ironie condescendante : « *Comme il est difficile à comprendre, ce groupe R.P.R. !* »

Les sentiments de la plupart des députés gaullistes d'aujourd'hui sont à la fois simples et mêlés, ainsi qu'il ressort de leur réunion de mardi. Ils se refusent tout d'abord à ouvrir une crise dont ils porteraient présentement la responsabilité politique et personnelle. Ils sont sur le fond très critiques, voire hostiles, à l'égard de la politique du gouvernement et souvent irrités du comportement de M. Barre envers eux. En revanche, ils approuvent le fond des options politiques prises par M. Jacques Chirac, mais se disent choqués par la façon abrupte dont il les a formulées.

Des gaullistes se rapprochent

Au dire des parlementaires eux-mêmes, l'initiative européenne de M. Chirac rencontre l'adhésion des militants du R.P.R. Aussi l'approbation que le député de la Corrèze a demandée par lettre aux cadres du mouvement apparaît-elle un peu superflue, certains d'entre eux, les secrétaires fédéraux, étant nommés par lui (*le Monde* du 13 décembre).

Son attitude a déjà provoqué l'intérêt de divers mouvements se réclamant du gaullisme mais qui avaient rompu avec l'U.D.R. après les élections présidentielles de 1974.

C'est le cas de l'Union des gaullistes de progrès, dont le secrétaire général, M. Dominique Gallet, a rencontré à plusieurs reprises M. Chirac au cours des derniers mois. Depuis la convention nationale de l'U.G.P. du 2 décembre, M. Gallet, qui a quitté son poste, vient de fonder avec la plupart des membres de l'équipe dirigeante un club de réflexion, Gaullisme et Prospective. Celui-ci entend participer à une « *relance de la dynamique gaulliste* » en s'opposant à toute tentative de supranationalité en matière européenne.

Tout en regrettant l'échec de l'union de la gauche, les dirigeants du nouveau club n'hésitent plus maintenant à se dire entièrement d'accord avec la proclamation de M. Chirac du 6 décembre et prêts à s'opposer comme lui à la conception européenne que défend M. Valéry Giscard d'Estaing. Mais avant de faire un pas supplémentaire vers le président du R.P.R., ils veulent encore attendre de mieux connaître ses intentions, et d'examiner le comportement du groupe parlementaire.

C'est à ce moment seulement que les anciens dirigeants de l'U.G.P. — qui compterait selon eux quelque huit mille adhérents, surtout en province — décideront de leur tactique électorale.

Il en va de même pour un autre mouvement gaulliste qui, lui aussi, avait rompu avec l'U.D.R. en 1974 : l'Union des jeunes pour le progrès.

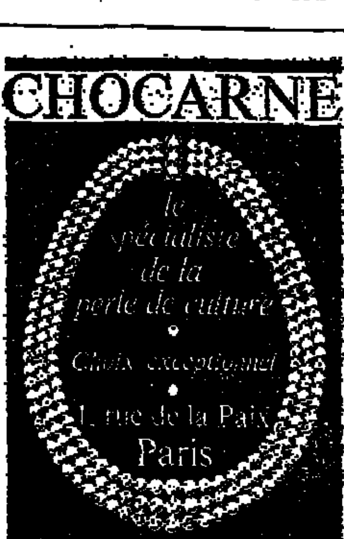
Comptant aujourd'hui quelque cinq mille adhérents — alors qu'il en avait environ trente-cinq mille lorsqu'il était rattaché à l'U.D.R., — ce mouvement que préside M. Bernard Fournier a décidé, au cours de son assemblée générale du 2 décembre, de diversifier ses contacts extérieurs. Ses dirigeants, qui entretiennent déjà quelques relations avec divers autres mouvements de jeunes — sauf avec les jeunes giscardiens d'Autrement, — constatant que leurs divergences avec le parti gaulliste se sont bien atténuées depuis 1974. Ils ne cachent pas que la déclaration de M. Chirac du 6 décembre « *ne peut que leur convenir* ».

Enfin, un autre groupement « gaulliste » mais qui n'a jamais rompu ses relations avec le R.P.R., le Mouvement pour le socialisme par la participation, que préside M. Pierre Billotte, ancien député, vient, au cours d'une réunion de son bureau exécutif, de « *donner sa pleine approbation* » à la politique proposée par le chef du R.P.R.

M. Chirac ne cache pas que, au risque de provoquer un certain trouble dans la majorité, il a pris cette initiative pour contraindre les formations politiques à aborder le scrutin du 10 juin dans une plus grande clarté. Selon lui il convient que chacun prenne nettement position pour une solution confédérale de l'Europe, comme il le souhaite, ou pour une solution fédérale, pour une conception supranationale, qu'il récuse, ou pour la défense de la souveraineté de chaque Etat, pour une Europe intégrée, qu'il repousse, ou pour une coopération organisée des nations. Ce seront là les thèmes de sa campagne.

ANDRÉ PASSERON.







Le R.P.R. n'a pas l'intention d'ouvrir une crise politique



LA FIN DU VOYAGE DU PREMIER MINISTRE DANS L'ILE DE BEAUTÉ

M. Barre : il n'y a pas de problème corse

Le mot d'ordre de grève lancé par les syndicats a été plus suivi à Bastia qu'à Ajaccio

Au cours de la seconde journée de son voyage en Corse, mardi 12 décembre, M. Raymond Barre a évoqué à deux reprises la situation créée au sein de la majorité par l'attitude du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale. A Calenzana, dans une déclaration à TF 1, le premier ministre a notamment réaffirmé son refus de polémiquer avec le mouvement gaulliste.

Ce n'est pas moi qui prendrai la moindre initiative pouvant porter atteinte à la cohésion de la majorité, a-t-il déclaré. J'ajoute que ce qui m'a beaucoup frappé et satisfait en Corse, c'est que je me suis entretenu non seulement avec les élus qui appartiennent à la majorité, mais aussi avec les élus qui appartiennent à l'opposition, mais qui pratiquent le dialogue dans un esprit démocratique. Que souhaiter de mieux pour la France ? Les clivages politiques doivent s'effacer lorsqu'il y a des tâches d'intérêt général à remplir.» Invité à préciser sa pensée à l'occasion de la conférence de presse qu'il a tenue le soir à Bastia, M. Barre a manifesté un certain agacement : « Pourquoi attachez-vous tant d'importance à ce genre de chose ? », a-t-il demandé aux journalistes, en refusant de répondre plus longuement aux questions posées. Interrogé sur le point de savoir s'il se sentait encore le chef de la majorité parlementaire, il a simplement indiqué : « Je suis premier ministre et jusqu'à nouvel ordre je le reste. »

Le chef du gouvernement a regagné Paris mardi soir.

Bastia. — M. Raymond Barre a reçu, mardi après-midi, à Bastia, où il a terminé son voyage en Corse, un accueil moins amical que celui de la veille à Ajaccio, où le nombre des personnes venues le voir par curiosité et l'applaudir par sympathie avait été beaucoup plus important que celui des manifestants rassemblés par les organisations syndicales, les partis de gauche et les mouvements autonomistes. Cette fois ce fut l'inverse. Certes, quand le premier ministre est arrivé à l'hôtel de ville où il était attendu par le maire, M. Jean Zuccarelli (M.R.G.), ancien député, plusieurs centaines de sympathisants l'ont applaudi et ont été ravis de pouvoir lui serrer la main.

Mais à quelques centaines de mètres de là, le défilé organisé par les syndicats ouvriers pour protester contre la politique du gouvernement, rassemblait plusieurs milliers de manifestants — mille cinq cents selon la police, cinq mill selon les organisateurs — parmi lesquels plusieurs dizaines de jeunes gens se réclament ouvertement du Front de libération nationale de la Corse et distribuaient notamment un tract signé d'un « comité antirépression » et représentant M. Barre en Père Noël avec dans la hotte une paire de menottes. Malgré une certaine tension et quelques bousculades avec les forces de l'ordre, la manifestation s'est dispersée sans incident au moment où le premier ministre a commencé la conférence de presse dans laquelle il a tiré les conclusions de son voyage.

L'appel à la grève générale a été également plus suivi en Haute

De notre envoyé spécial

Corse qu'en Corse du sud. Le trafic ferroviaire et les services d'autobus ont été entièrement paralysés. A Bastia, de source officielle, la grève a été suivie à 90 % par les agents d'E.D.F.-G.D.F., à 60 % par le personnel enseignant dans le primaire et le secondaire. La plupart des enfant. ne sont pas allés en classe. Sur le port, tous les dockers avaient cessé le travail. Les employés de la Compagnie des eaux et ceux de plusieurs entreprises privées avaient fait de même. Dans les caisses de Sécurité sociale et d'allocations familiales, il y a eu 60 % de grévistes. En revanche, il n'y en a eu que 30 % aux P.T.T., où seule la distribution du courrier a été perturbée. La consigne de grève a été assez suivie dans les entreprises du bâtiment et des travaux publics (40 %), mais peu par les commerçants (20 %) et par les employés de banque (15 %).

Devant les journalistes, M. Raymond Barre a ironisé sur le *« rituel des manifestations »* et jugé *« singulier »* de constater que *« ceux qui étaient derrière les manifestations* [à Bastia comme à Ajaccio] *étaient des syndicats d'E.D.F.-G.D.F., des postes et télécommunications, de la FEN, c'est-à-dire,* a-t-il souligné pour dénoncer le fait, *des gens qui bénéficient en Corse de la sécurité de l'emploi et d'avantages divers ». « Ce n'est pas cela qui pourra m'émouvoir,* a ajouté le premier ministre, *ou me conduire à rechercher une modification quelconque de la politique du gouvernement. Cette politique sera poursuivie avec diligence. »*

Les risques d'une escalade de la violence à la suite des attentats commis récemment dans les deux départements ayant été évoqués par plusieurs des élus qu'il a rencontrés au cours de la journée et notamment par M. Zuccarelli pour lequel *« la violence vient de dépasser en Corse un seuil redoutable »*, le premier ministre a notamment répété, à Bastia, ce qu'il avait dit quelques heures auparavant à Rogliano : *« Si la violence venait à appeler une contre-violence violente, celle-ci tomberait elle aussi sous le coup des lois de la République. »*

Le problème des communes de montagne

La fédération du P.C., pour sa *part, souhaite la constitution d'une* commission d'enquête parlementaire.

Avant de se rendre à Bastia, M. Barre avait visité trois communes. A Venaco, dont le maire est M. François Giacobbi, M.R.G., sénateur, président du conseil régional, il s'était informé des problèmes des communes de montagne et en particulier *de l'avenir du parc naturel* régional. A Calenzana, le maire, M. Philippe Marini, U.D.F., et les conseillers municipaux, lui avaient exposé les difficultés des agriculteurs de la plaine de La Balagne. A Rogliano, dont le maire est M. Pierre Luigi (U.D.F.), plusieurs élus lui avaient demandé les moyens de maintenir les *« parcelles de vie »* dans les communes où elles existent encore à grand-peine.

Partout la population a fait un accueil amical au chef du gouvernement, tandis qu'un important service d'ordre surveillait attentivement les alentours de chaque localité. Le cortège des accompagnateurs du premier ministre a, en revanche, connu quelques ennuis entre Calvi et Calenzana, où des clous avaient été répandus sur la chaussée. De nombreux véhicules ont été victimes de crevaisons. Voyageant en hélicoptère, le premier ministre n'a pas partagé ce désagrément.

Partout M. Barre a paru convaincre ses auditeurs de son soutien actif. Le long de la route reliant Venaco à Bastia, on pouvait lire certaines affichettes affirmant : *« Barre = espoir »*.

Non à l'élection des conseils régionaux au suffrage universel

Présentant les conclusions de son voyage, le premier ministre a souligné *« la volonté manifeste de l'immense majorité de la population corse de rester fidèle à la France. Le problème de la fidélité de la Corse à la France ne se pose pas,* a-t-il indiqué. *Mais puisqu'il y a des groupuscules qui manifestent des opinions différentes, je crois qu'il faut dire très clairement que la participation de la Corse à la vie nationale française est une vérité aveuglante. Il n'y a pas de problème corse. Il y a des problèmes du développement économique et social de la Corse. »*

M. Barre a également déclaré que l'effort du gouvernement en faveur de l'île sera poursuivi *« pendant plusieurs années »*. A propos du prochain projet de loi qui portera de quatorze à vingt le nombre des membres du conseil régional, il a déclaré : *« Je suis profondément opposé à l'élection au suffrage universel des conseils régionaux. Ceci pas seulement pour la Corse mais pour l'ensemble des régions françaises. Je pense qu'une telle élection ne ferait que créer des tensions supplémentaires et aggraverait cette fièvre qui saisit le pays toutes les fois qu'une consultation électorale a lieu. Il y en a à mon avis suffisamment pour que les Français expriment leurs points de vue. »*

M. Barre, enfin, a noté, à nouveau, *« la volonté de sécurité et de paix civile »* exprimée par la population de l'île dans sa majorité.

« Il faut bien répéter certaines choses... »

M. Barre a réaffirmé que l'effort du gouvernement en faveur de la Corse est évidemment conditionné par l'évolution de la situation économique dans l'ensemble du pays. A Venaco, notamment, il a déclaré : *« Il faut bien répéter certaines choses pour montrer que lorsque le gouvernement a une politique il s'y tient et qu'il ne ressemble pas à ces balançoires qui vont tantôt ici tantôt là d'un mouvement qui peut être gracieux mais peu efficace. Comme le disait le général de Gaulle, la meilleure façon de gouverner c'est de répéter toujours la même chose. »*

M. Barre, *dans ce domaine*, est incontestablement devenu un expert. La population corse, pour sa part, a montré qu'elle avait, sur l'application de cette méthode de gouvernement, des sentiments très partagés.

ALAIN ROLLAT.

AU COLLOQUE DU GRAL

Chercheurs et administrateurs locaux se sont efforcés de renforcer leurs relations

Bordeaux. — A l'initiative du GRAL (Groupement de recherches coordonnées sur l'administration communale), le centre d'étude et de recherche sur la vie locale de l'institut d'études politiques de Bordeaux avait organisé sous le double patronage du C.N.R.S. (Centre national de la recherche scientifique) et du C.F.P.C. (Centre de formation des personnels communaux), vendredi 8 et samedi 9 décembre, à Bordeaux, un colloque sur le thème « administration locale-recherche scientifique ».

Après que M. Claude Emeri, directeur de l'I.E.P., eut déclaré ouverts les travaux, M. Georges Dupuis, professeur à l'université de Paris-I, a rappelé les raisons de la création, en mars 1978, du GRAL, dont il est le président, et il a défini les objectifs du colloque : *« Mettre ensemble, pour qu'ils débattent de leurs relations, administrateurs et chercheurs. » « Cette coopération,* a-t-il ajouté, *est non seulement possible, mais elle est nécessaire. »* Soulignant que *« les collectivités locales sont au premier plan de l'actualité politique »*, il a distingué *« deux mouvements de fond »* : d'une part, une vigoureuse critique de l'administration, formulée par l'opposition et par la majorité, qui s'appuie sur le double reproche de centralisation et de bureaucratisation — *« avec sa victime toute désignée,* a-t-il dit, *l'ENA »* — d'autre part, *« un rejet de la démocratie représentative »*.

Répartis en cinq commissions, les participants à ce colloque ont, d'après des pré-rapports, tenté de dégager quelques grandes lignes de réflexion exposées lors de la séance de clôture, au cours de laquelle est intervenu M. Jacques Chaban-Delmas.

Le président de l'Assemblée nationale qui a jugé cette confrontation entre élus, spécialistes de la recherche, de l'Université, de l'administration *« un peu providentielle dans la mesure où l'action doit être adaptée à son objet et à l'environnement dans lequel elle s'exerce »*, s'est déclaré *« impatient »* de prendre connaissance de la liste des compétences que l'Etat consentirait à transférer aux collectivités locales dans le cadre du projet de loi sur le développement des responsabilités locales. A propos de son expérience d'élu, M. Chaban-Delmas a affirmé que Bordeaux est *« pratiquement ingérable »*. Il a confié que depuis deux ou trois ans il se demandait s'il n'allait pas être obligé *« de mettre ouvertement non pas la ville en faillite mais son budget en déséquilibre et créer ainsi un scandale »*.

Après que M. Pierre Creyssel, directeur administratif et financier du C.N.R.S., eut constaté *« les efforts de rapprochement entre chercheurs et administrateurs »*, ainsi que le *« besoin »* et la *« volonté »* du monde de la recherche de sortir de son *« ghetto »*, il a été rendu compte des travaux des commissions.

M. Jacques Moreau, professeur à l'université de Rennes I, a indiqué que les membres du groupe *« formation »*, ont refusé de voir la formation des personnels locaux comme une simple transposition de celle des personnels d'Etat. De même se sont-ils accordés pour reconnaître que des problèmes particuliers existent pour les fonctionnaires communaux. Les membres de cette commission ont développé le thème de la spécificité du langage

Au nom de la commission action locale, M. Yves Fréville, professeur à l'université de Rennes-I, en collaboration avec M. Christian Le Lamer, administrateur civil au ministère de l'environnement et du cadre de vie, a souligné *« l'inadaptation plus grave à l'échelon local que central entre la demande et la recherche »*, la première étant *« très dispersée »*, la seconde *« très concentrée »*. De l'examen de cas particuliers concernant les transports, le *marché foncier* et la politique sociale et culturelle, la commission a tiré le constat que, si la recherche existe, elle ne correspond pas toujours à l'attente des agents locaux, ou que, à l'inverse, les besoins des collectivités locales se heurtent à une absence de recherche.

Pour M. André Piatier, professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, qui rapportait les débats du groupe « études locales », il y a du côté des élus *« un ras-le-bol des études »* et en même temps *« un besoin non satisfait »*. Il a insisté sur la nécessité de réduire les disparités entre Etat et collectivités locales quant à la qualité des études, de développer les services statistiques des villes (*« la généralisation de cette procédure d'émergence des données chiffrées est souhaitable »*, a-t-il affirmé), d'améliorer la circulation de l'information concernant les collectivités locales elles-mêmes, de prévoir l'accès à des banques de données qui pourraient être régionales et dotées d'un système d'intercommunications, de réaliser un « stock » d'études générales, de stimuler l'innovation locale et d'améliorer

De notre envoyée spéciale

le processus d'élaboration des études.

Selon M. Jean-Claude Thoenig, directeur du C.E.R.V.L. de Bordeaux, la commission consacrée aux rapports entre l'Etat et les collectivités locales a notamment mis l'accent sur le désarroi des agents locaux en matière de politique de l'emploi.

Porte-parole de la commission « archives et documentation », M. Maurice Agulhon, professeur à l'université de Paris-I, a suggéré que des stages intercommunaux pour les secrétaires de mairie soient organisés par les archivistes départementaux et qu'un guide des sources soit réalisé.

Faisant la synthèse des travaux, M. Edmond Lisle, directeur scientifique du C.N.R.S., a montré l'importance de la vie locale du point de vue de la recherche, qui, dans le domaine des sciences sociales, a une double finalité : faire progresser les connaissances et contribuer au progrès de la société. *« Domaine idéal pour l'observation »*, les communes sont aussi, a-t-il relevé, *« les agents qui jouent le rôle le plus déterminant dans la création du cadre de vie »*.

ANNE CHAUSSEBOURG.

POLITIQUE

La majorité du P.S. se fissure

(Suite de la première page.)

Il ne sera pas le seul à emprunter cette voie. Dès lors que le débat s'engage, la logique veut que fleurissent les contributions d'ici au 3 janvier, date limite pour leur dépôt. A l'initiative de MM. Martinet et Taddéi, membres du secrétariat, un texte s'élabore qui a pour ambition de regrouper les partisans d'une alliance entre MM. Rocard et Mauroy. Le maire de Lille ne sera pas non plus absent, même s'il choisit de ne s'exprimer qu'indirectement, par exemple par le biais de la Fédération du Nord. Le maire de Lille souhaite en effet, pour dépersonnaliser la confrontation, qu'il n'y ait pas de « contributions » nationales, mais de simples textes émanant des fédérations départementales. Celle du Pas-de-Calais tient pratiquement un texte prêt.

Les femmes regroupées à l'initiative de Mlle Françoise Gaspard, maire de Dreux, veulent, elles aussi, déposer une contribution, ce qui ne devrait pas les empêcher de signer en même temps en fonction de leurs options personnelles, les textes politiques patronnés par les différents chefs de file du P.S.

Enfin, bien que M. François Mitterrand soit décidé au stade actuel de la discussion à ne s'engager sur aucun document, les amis du premier secrétaire s'exprimeront eux aussi de manière autonome, comme ils l'avaient déjà fait au mois de juin en rendant publique une première « contribution ». D'autres dirigeants socialistes, appartenant à la majorité du parti, tels M. Jean Poperen, député du Rhône, ou M. Arthur Notebart, député du Nord, peuvent eux aussi être tentés de s'exprimer.

Du côté de la minorité, deux textes au moins semblent devoir sortir du colloque du CERES. L'un regroupera M. Chevènement, député de Belfort, et ses partisans, l'autre MM. Pierret, député des Vosges, et Guyard, qui devraient être prochainement rejoints par d'autres dirigeants socialistes.

Cet éparpillement ne correspond qu'à une étape transitoire dans la discussion engagée entre socialistes. Toutes les « contributions » qui seront déposées dans les prochaines semaines ne seront pas maintenues jusqu'au congrès de Metz convoqué du 6 au 8 avril. Ces textes n'étant pas soumis au vote des militants, chacun peut en publier sans risque. Le 12 février, le comité directeur du P.S., au vu de l'accueil qui aura été réservé à ces divers documents, se réunira pour tenter d'en faire la synthèse.

Ce n'est qu'après cette réunion que l'on connaîtra le nombre des motions qui seront soumises aux prochaines assises du P.S. et qu'il sera possible d'analyser les formes que prendra un affrontement éventuel entre le premier secrétaire et le député des Yvelines.

La synthèse qui devra être réalisée au mois de février ne pourra, au mieux qu'être partielle. Conformément à une attitude qu'ils ont constamment maintenue, les dirigeants du CERES se distingueront jusqu'au congrès afin de se compter. Au sein de l'actuelle majorité du parti, les rapprochements restent très aléatoires. C'est ainsi, par exemple, que si MM. Mauroy et Rocard ont des analyses similaires en ce qui concerne la vie interne du P.S., son organisation, ses nécessaires relations avec les syndicats, ils divergent sur les appréciations économiques. Le maire de Lille avait durant la campagne des élections législatives, obtenu, contre l'avis du député des Yvelines, le ralliement du P.S. au SMIC à 2 400 francs. Il s'était en outre prononcé en faveur de l'extension du secteur public à la sidérurgie.

Vis-à-vis de M. Mitterrand et à travers le débat engagé par le biais des « contributions ». M. Mauroy souhaite obtenir un nouveau partage du pouvoir au sein de la direction du P.S. Sur ce point, le premier secrétaire estime qu'il n'y a pas de négociation possible. Il se refuse à composer l'équipe dirigeante à la proportionnelle de « sous-courants » inavoués. Il entend continuer à conduire personnellement le P.S. jusqu'en 1981 en tenant compte, comme il l'a toujours fait, des votes qui s'expriment lors des congrès. Ce n'est qu'à cette date qu'une relève interviendrait, et elle ne se ferait pas nécessairement au profit de M. Mauroy ou de M. Rocard. Le premier secrétaire du P.S. partage en effet le point de vue de M. Poperen et pense qu'aux hommes qui ont fait le P.S. devront alors succéder des hommes façonnés par lui.

Agés d'une quarantaine d'années, ils échapperaient en principe au poids des cheminements différents qui contribuent aujourd'hui à la désagrégation des courants qui dominaient la vie du P.S. depuis 1974.

THIERRY PFISTER.

M. Martinet : ne pas confondre unité et unanimité

M. Gilles Martinet, membre du secrétariat du parti socialiste, écrit dans le numéro de décembre de la revue *Faire* : « *L'unité du parti doit être à tout prix préservée. Mais il ne faut pas confondre unité et unanimité. Et s'il est souhaitable que celle-ci marque effectivement un aboutissement, elle ne peut être un point de départ.* »

M. Martinet estime que trois questions vont dominer le prochain congrès du P.S. : l'union de la gauche, la sortie de la crise et la transition au socialisme, la mutation du P.S.

Sur le premier point, il note : « *On ne reviendra pas à la situation de 1972. On ne refera pas l'union comme si rien ne s'était passé. Personne ne croirait au sérieux et à la solidité d'une alliance qui s'opérerait sur la base de l'ancien contrat et ne définirait pas les nouvelles conditions de l'union.* »

» *Pour que celle-ci soit crédible il faut, bien sûr, que le parti socialiste se montre le plus fort et pas seulement sur le plan électoral. Mais il faut aussi qu'il obtienne de ses partenaires des garanties quant au fonctionnement de l'alliance, au déroulement du débat démocratique, aux engagements de gouvernement.* »

M. Martinet regrette, au passage, que, par crainte d'être classés « plus à droite » que le P.C.F., une partie des socialistes acceptent une « *série de complaisances à l'égard des thèses économiques du parti communiste (le capitalisme monopoliste d'Etat) et d'alignements sur certaines attitudes démagogiques* ».

Au sujet de la crise, le directeur de *Faire* estime que « *la gauche a souvent pris du retard par rapport à l'évolution des réalités économiques* ». Il poursuit : « *Elle raisonne comme si le capitalisme mondial ne pouvait connaître d'après-crise.* » Après avoir souligné qu'il ne faut pas s'enfermer « *dans une optique étroitement nationale (sur beaucoup de points les solutions sont européennes)* ». M. Martinet écrit :

« *Nous devons rester fidèles à notre triptyque : socialisation des principaux pôles de domination économique (sur la base de critères mieux établis), planification décentralisée, nouveaux droits des travailleurs et des citoyens. Mais, à partir de cette base inchangée, presque tout reste à préciser, à créer, à imaginer. (...) Il faut désormais aborder les problèmes de la transition non point sous l'angle des éternels débats idéologiques mais à partir des situations concrètes que nous aurons à affronter.* »

Enfin, à propos du P.S., le dirigeant socialiste explique : « *Il était naturel que François Mitterrand, le fédérateur des différents courants socialistes, dispose d'une autorité exceptionnelle comme il était inévitable que ces courants jouent le rôle de canalisateurs de la vie démocratique de l'organisation. Pouvoir de caractère présidentiel d'un côté, féodalités de tendances de l'autre, telle a été la réalité du parti socialiste au cours de ces dernières années. Cette situation ne peut cependant se prolonger sans danger.* »

Aussi, propose-t-il « *la construction d'une organisation qui ne se contente pas de contrebalancer la puissance communiste sur le plan électoral, d'une organisation réellement enracinée au sein de la classe ouvrière* ». Il ajoute qu'à l'heure actuelle « *un seul « sous-courant » du parti contrôle la plupart des postes opérationnels de la direction* » et il déplore cette situation tout comme il regrette que « *les vingt-cinq ou trente délégués nationaux chargés de prendre position sur les différentes questions d'actualité, dépendent non point des organismes responsables mais du seul premier secrétaire* ».

M. LIONEL JOSPIN : changer sans bouger.

M. Lionel Jospin, membre du secrétariat du P.S., écrit dans l'éditorial de *la Nouvelle Revue socialiste* :

« *Pour le parti socialiste, me semble-t-il, le problème est de savoir changer sans bouger. Changer, cela veut dire améliorer notre vie interne, mieux cerner et fonder plus profond notre projet socialiste. Des semaines de débats et deux conventions devraient nous y aider. Changer c'est aussi amplifier notre implantation dans le monde du travail. Cela sera lent, le volontarisme ne suffit pas. Mais il faut avancer plus vite car le hiatus qui subsiste entre notre force électorale et notre capacité de présence et d'action dans les luttes sociales est excessif.*

» *Ne pas bouger, c'est rester où nous sommes, dans le paysage politique français. Dans l'union paisible, si possible, ou dans l'épreuve de force de l'union si elle nous reste imposée, mais à gauche. Perdre son sang-froid parce que la route est plus dure ou plus longue que prévu, chercher des chemins plus courts — dans la seule perspective du pouvoir — hors du « pays de la gauche » — serait renoncer au mouvement de rénovation du socialisme commencé avant 1971, mais concrétisé après cette date dans le nouveau parti socialiste ; ce serait rater notre rendez-vous avec l'histoire de ce siècle.* »

UN LIVRE DE JEAN POPEREN

« Nous sommes tous des archaïques »

M. Jean Poperen, député du Rhône et membre du secrétariat du P.S., est à l'heure actuelle, au sein de cette formation, l'un des plus fervents défenseurs de M. Mitterrand et de la politique menée par le premier secrétaire. Le titre de son dernier ouvrage, *Nous sommes tous des archaïques*, en est une illustration, puisqu'il s'applique à répondre aux regrets exprimés par M. Michel Rocard (1) concernant un certain nombre de retards dans les analyses et le comportement du P.S. Pourtant, M. Poperen est loin d'être un inconditionnel de M. Mitterrand. Les deux hommes ont eu l'occasion de s'affronter sans fard dans les mois qui suivirent la conquête de la direction du P.S. par le député de la Nièvre.

L'opposition entre MM. Poperen et Rocard est plus ancienne. Elle remonte à leur cohabitation au sein du P.S.U. Le député du Rhône rappelle, dans son ouvrage, cet antagonisme permanent, qui ne relève pas de l'opposition de personnes, mais traduit un profond désaccord politique. Selon lui, M. Rocard n'a pas fondamentalement varié depuis qu'en 1966, lors du colloque de Grenoble, il plaidait — sous le pseudonyme de Georges Servet — en faveur de voies de passage au socialisme non fondées essentiellement sur les nationalisations. Des thèses dans lesquelles M. Jean Poperen ne voit qu'une « *version « de gauche » du libéralisme* ».

Par la suite, l'itinéraire suivi par M. Rocard a d'autant moins convaincu M. Poperen que les deux hommes n'ont guère cessé de s'opposer. Le député du Rhône s'attache à rappeler, non sans malice, que, de 1965 à 1973, le P.S.U. s'est « *continûment trompé* » et, à chaque étape décisive de la montée de la gauche, s'est « *jeté en travers du mouvement d'unité socialiste et d'union de la gauche* ». « *De la politique qui a échoué au P.S.U.*, ajoute-t-il, *Michel Rocard a été le principal porte-parole et, pour une bonne part, l'inspirateur.* »

Si les erreurs d'hier ne lui paraissent pas disqualifier le député des Yvelines, elles doivent toutefois inciter à la prudence. M. Poperen s'alarme donc quand il entend M. Rocard et ses amis réclamer une discussion sur le contenu concret de l'autogestion. « *Qu'est-ce donc qu'un débat « concret » sur un « concret » qui n'est pas encore ?*, demande-t-il. *En voilà une « facilité » de langage... et de politique, qui nous annoncerait de beaux débats, comme le P.S.U. en a tant connus, des débats qui nous mettraient hors de la réalité politique.* »

Nous sommes tous des archaïques ne se limite cependant pas à réfuter les thèses du député des Yvelines en poursuivant une polémique qui dure déjà depuis plus d'une décennie. Ce livre est aussi, pour M. Jean Poperen, l'occasion d'avancer ses propres propositions dans le cadre du débat qui agite actuellement le P.S. Selon lui, les socialistes doivent profiter de leur congrès du mois d'avril pour s'adresser solennellement au P.C.F. qui tiendra, quelques semaines plus tard, ses propres assises. Ils doivent proposer des actions communes sur des sujets comme la durée et les conditions du travail, le régime fiscal et celui des loyers.

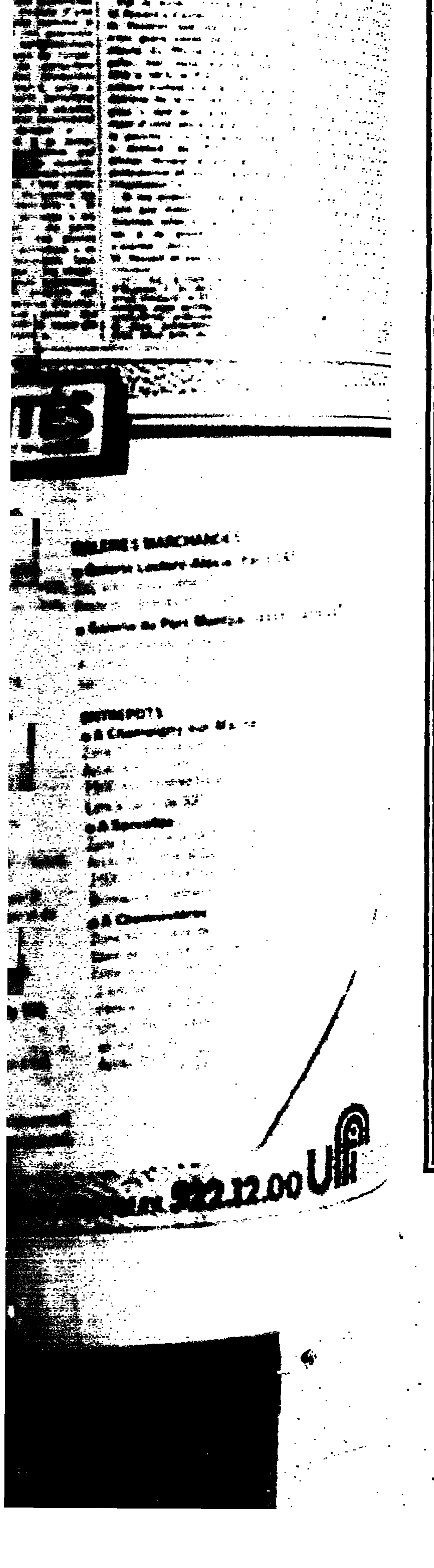
Pas question, en revanche, de se réengager avec les communistes dans la négociation des détails d'un « programme commun de gouvernement ». M. Poperen explique que mieux vaut, pour le P.S., s'en tenir à une simple « plate-forme » en dégageant des lignes d'action et s'attacher ensuite, dans la discussion avec le P.C.F., à « *mettre les capacités gouvernementales de la gauche à l'abri des ultimatums des autres* ». Bref, si le P.S., dans cette perspective, ne refuse pas la négociation, il entend en avoir, au préalable, dessiné le cadre.

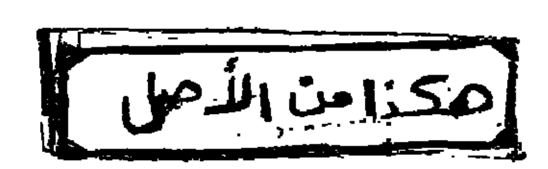
Pour mener à bien une telle démarche, M. Poperen juge en fait indispensable le maintien de M. Mitterrand à la tête du P.S. Il exprime même clairement une opinion qui est également partagée par le député de la Nièvre : « *L'heure venue, la relève des soixante ans ne se fera pas avec ceux qui, comme nous (Mauroy, Rocard et la plupart des membres du secrétariat), viennent de passer ou vont atteindre cinquante ans, elle se fera avec la génération des trente/quarante ans.* »

Reste à savoir si le député des Yvelines et le maire de Lille vont accepter cette notion de génération-charnière, au nom de laquelle il leur est demandé de sacrifier leurs ambitions politiques personnelles. — T.P.

(1) Au « club de la pensée » d'Europe 1, le député des Yvelines avait déclaré, le 17 septembre : « *Un certain style politique ou un certain archaïsme politique est condamné. Il faut probablement parler plus vrai, plus près des faits.* »

★ *Nous sommes tous des archaïques*, de Jean Poperen, édit. Guy Robiot, 158 pages, 33 F.







Le Monde

société

UNE PROPOSITION DE LOI COMMUNISTE POUR COMBATTRE LE SEXISME DANS LES LIVRES SCOLAIRES

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale vient de déposer une proposition de loi destinée à combattre le sexisme dans les manuels scolaires de l'école élémentaire.

L'exposé des motifs précise : *« Les premières années de scolarité (...) se doivent de favoriser le développement de la personnalité, en dehors de tout conditionnement et de tout modèle sexuel préétabli. »* Les communistes soulignent qu'il ne s'agit pas d'*« imposer de nouveaux stéréotypes »*, mais de *« présenter des images diverses, plus conformes aux réalités que connaissent les enfants d'aujourd'hui et qui valorisent tout ce qui va dans le sens de la promotion, de l'égalité et de la liberté de la femme »*.

Le P.C.F. propose la création auprès du ministère de l'éducation d'une commission chargée d'établir des recommandations dans ce sens. Cette commission compendrait des représentants des enseignants, des associations féminines et des éditeurs et 50 % de femmes. Une autre commission aurait pour objet d'étudier les autres moyens à mettre en œuvre dans l'enseignement pour *« accélérer l'évolution vers l'égalité des sexes »*.

LE STRESS, NOUVEAU FLÉAU DES TRAVAILLEURS MANUELS

Le stress était le thème central du congrès mondial que vient de tenir à Genève la Fédération internationale de la chimie, de l'énergie et des industries diverses (ICEF), soit près de six millions de salariés.

Naguère réputé être l'épée de Damoclès des P.-D.G. sous pression et des stars survoltées, ce fléau corrode maintenant les plus modestes échelons de la pyramide de la société industrielle. Parmi les ouvriers qui travaillent par poste, de nuit, ou dans le bruit, un sur quatre, constatent les experts syndicaux, est atteint par la dépression nerveuse ou des troubles psychologiques, à moins que ce ne soit par les attaques cardiaques, les ulcères, les colites, les troubles digestifs ou respiratoires, etc.

En fait, c'est encore l'environnement du travail et l'accélération de la production aux pièces qui sont mis en accusation.

Que faire ? D'abord ne pas dépasser trente-cinq heures de travail hebdomadaire et multiplier les équipes quand on ne peut éviter le travail de nuit. Et puis, restructurer les lieux de travail. Il faut aussi informer les ouvriers du danger, car le stress, disent encore les experts, peut être considéré, plus que tout autre maladie, comme une cause de décès, et la responsabilité des patrons doit être précisée par la loi.

Mais l'ICEF met surtout sa confiance dans l'efficacité des conventions collectives. En Norvège et en Suède, elles ont déjà permis, paraît-il, de diminuer les malfaisances du stress.

A l'heure où, dans notre Hexagone, la revalorisation du travail manuel est à l'ordre du jour, encore faut-il que ces « prolétaires » soient maintenus en vie, et en état de se servir de leurs mains sans être paralysés par l'angoisse de subsister... — J.R.

ÉDUCATION

A AMIENS

L'inspection d'académie déconseille vivement un spectacle pour les enfants des écoles

De notre correspondant

Amiens. — Le spectacle habituellement préparé par la compagnie Jean-Marc Bonillo à l'occasion des fêtes de Noël et offert par la municipalité aux enfants des écoles primaires d'Amiens, a été vivement déconseillé, cette année, par l'inspection d'académie.

Après avoir mis en scène l'an dernier *le Village sans mémoire*, qui évoquait l'histoire d'Amiens, la compagnie s'est, cette fois, beaucoup plus nettement engagée avec *l'Étang des sans-culottes*, sur le thème de la Révolution... et sa transposition à notre époque. La pièce met d'abord en scène un vilain qui ne peut épouser la fille d'un comte. Mais aux héros primitifs viennent vite se substituer quatre enfants des H.L.M. de 1978 qui manifestent les mêmes symptômes de frustration que leurs aînés de 1789 et s'insurgent vigoureusement à mesure qu'ils voient leurs espérances déçues.

Après avoir assisté au spectacle, les membres de la commission académique d'action culturelle ont émis un avis défavorable, reprochant à la pièce sa « vulgarité », et son inadaptation au public concerné et sa volonté d'inciter à la violence. Une lettre de l'inspecteur d'académie au député de la Somme (P.C.) et maire d'Amiens, M. René Lamps, venait confirmer ce jugement : *« Le parallélisme qui est établi entre la révolte contre les seigneurs d'une part, le conflit enfants-adultes d'autre part, en vue d'une transposition dans les temps actuels, confirme l'intention politique. »* De leur côté, les directeurs d'école recevaient une circulaire leur précisant qu'il n'était pas question de présenter un tel spectacle dans le cadre scolaire, et qu'aucun enseignant ne saurait s'associer à une telle manifestation.

La compagnie Bonillo a invité à une répétition publique en costumes, le 7 décembre, suivie d'une discussion à l'issue de laquelle cent vingt personnes ont signé une pétition affirmant que le spectacle semblait avoir les qualités nécessaires pour être présenté dans un cadre scolaire. La municipalité, quant à elle, s'est insurgée contre *« cette atteinte à la liberté de création »* et a maintenu les rendez-vous avec les écoles.

La section amiénoise du parti communiste s'élève contre *« cet acte de censure intolérable »* et ce qu'elle considère comme une atteinte à la liberté de choix des enseignants. La C.G.T. et la C.F.D.T. parlent aussi d'atteinte aux libertés. La fédération Lagarde de parents d'élèves admet qu'elle aurait préféré un spectacle en harmonie avec les fêtes de Noël et plus accessible à des enfants, mais elle reconnaît que l'œuvre présentée le 7 décembre dernier ne l'a pas choquée. La FEP demande pour sa part que tout soit fait pour qu'aient lieu ces représentations attendues par les enfants.

C'est sans doute le Syndicat des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) qui fait preuve de la plus grande modération : *« L'interdiction formelle est brutale et heurte la sensibilité des enseignants, viscéralement attachés à la liberté d'expression. S'il est vrai que certains approuvent sans réserve, d'autres sont plus mesurés. A une époque où la violence s'étale partout, les enseignants sous couleur de réalisme doivent-ils être complices ? Où passe la démarcation entre la liberté d'expression et la neutralité ? »*

Dans un communiqué, publié le 12 décembre, M. Raymond Prieur, recteur de l'académie, rappelle que la réglementation ne s'applique pas à *« à la liberté des spectateurs d'assister à un spectacle de leur choix »*, mais aux spectacles présentés à l'école. Prenant une position plus nuancée que celle de l'inspecteur d'académie, le recteur ajoute : *« Il appartient aux directeurs d'écoles de prendre sous leur responsabilité la décision de faire participer ou non leur école à la représentation, après consultation du conseil des maîtres et éventuellement du conseil d'école. »*

MICHEL CURIE.

L'HEURE C'EST L'HEURE

Chaque matin, on accompagne Emilie, cinq ans, à l'école maternelle du boulevard Péreire, à Paris (17e). Sa maman travaille à 9 h. et n'a que le temps de laisser la petite fille devant la porte de l'école, ouverte à 8 h. 30. Lundi 4 décembre, un embouteillage leur a fait perdre cinq minutes. Cinq minutes de trop : la porte de la maternelle était fermée.

La mère s'entend dire qu'on n'ouvre plus avant 9 h. Désirant se rendre à son travail, elle devra confier Emilie à un père, lui aussi retardataire, qui se trouve là avec sa propre fille. Après vingt-cinq minutes d'attente dans un vestibule, Emilie a pu, enfin, rejoindre ses camarades.

« Nous avons chant choral, explique la directrice de l'établissement, *et les enfants ne doivent pas être perturbés par les retardataires. Nous avons décidé cette mesure réglementaire parce que les mères prennent un peu trop l'habitude de ne pas arriver à l'heure. Ici, c'est une école, et non une garderie, et certains parents auraient bien besoin d'une pointeuse. Et puis nous n'avons pas assez de personnel de surveillance... »*

On comprend la revendication professionnelle et la volonté éducative : les écoliers doivent apprendre la ponctualité. Mais faut-il entreprendre l'éducation des parents — si tant est que ce soit l'affaire des maîtresses d'école — sur le dos des petits enfants ?

DES ADHÉRENTS DE L'UNEF PROTESTENT CONTRE LEUR « EXCLUSION »

Le congrès de l'UNEF (proche des communistes) vient d'être reporté parce qpe, d'après les dirigeants de l'organisation, la date initialement prévue — le 16 janvier — coïncidait avec les élections aux CROUS (Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires). Le congrès devrait donc se tenir, en principe, du 16 au 20 février. Les dirigeants du mouvement démentent que ce report de date soit la conséquence de problèmes internes à l'UNEF, notamment en ce qui concerne la vie démocratique de l'organisation. Les débats, en préparation, qui porteront sur le fonctionnement démocratique, réaffirment aussi, selon le bureau national, le refus de s'organiser en tendances.

D'autre part, quatre adhérents de l'UNEF, *« suspendus d'activité »*, ont organisé, le 12 décembre à Paris, une conférence de presse où ils ont critiqué le *« sectarisme tous azimuts »*, la *« démagogie »* et l'*« absence de démocratie de l'organisation »*. Ces « exclus » ont cependant précisé qu'ils ne voulaient *« ni détruire l'UNEF ni créer des fractions »*. *« Ce n'est pas la première fois que des adhérents prennent l'initiative d'organiser des conférences de presse »*, soulignent les dirigeants de l'UNEF.

RELIGION

JEAN PAUL II A NOMMÉ LE NOUVEAU PATRIARCHE DE VENISE

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. — Jean Paul II a nommé récemment le nouveau patriarche de Venise. Le successeur au siège archiépiscopal qui fut celui de saint Pie X, de Jean XXIII et de Jean Paul Ier est Mgr Marco Cè, âgé de cinquante-trois ans. Pour la première fois depuis très longtemps, le patriarcat de Venise a été confié à un prélat non originaire de Vénétie.

[Mgr MarcoCè est né à Cremone (Lombardie). Ordonné prêtre le 27 mars 1948, pendant six ans il a été auxiliaire à Bologne du cardinal Antonio Poma, président de la conférence épiscopale italienne. Mgr Cè était actuellement assistant de l'Action catholique italienne.]

Mgr PHILARÈTE NOUVEL EXARQUE DE L'ÉGLISE D'EUROPE OCCIDENTALE DÉPENDANT DU PATRIARCAT DE MOSCOU

Le synode de l'Eglise orthodoxe russe a désigné Mgr Philarète, jusqu'à présent métropolite de Minsk et de Biélorussie, à l'exarchat de l'Eglise d'Europe occidentale, qui dépend du patriarcat de Moscou. Le nouvel exarque succède au métropolite Nikodim, récemment décédé au cours d'une audience accordée par Jean Paul Ier.

[Agé de quarante-trois ans, Mgr Philarète aura désormais sous sa juridiction les Eglises orthodoxes de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, de Belgique, des Pays-Bas et de Suisse dépendant du patriarcat de Moscou. Moine, comme le sont tous les évêques orthodoxes, ancien professeur et recteur à l'académie des sciences religieuses, Mgr Philarète est connu dans les milieux œcuméniques.]

MÉDECINE

Étudiants et enseignants en chirurgie dentaire se plaignent d'être totalement marginalisés

Les grèves des assistants et de nombreux étudiants de la faculté de Montrouge (Paris-V), et, jusqu'au vendredi 8 décembre, celle de tous les étudiants de Garancière (Paris-VII), posent, au-delà de revendications catégorielles, la nécessité d'une refonte des études de chirurgie dentaire, désormais à l'ordre du jour « le Monde » du 24 novembre).

Les étudiants en chirurgie dentaire n'ont pas bénéficié, en effet, d'une réforme fondamentale comme celle qui, en 1958, en médecine, instituait dans le cadre de centres hospitalo-universitaires le plein temps hospitalier et des liaisons étroites entre la faculté et l'hôpital.

Si, à partir de 1965, des textes ont mis fin au statut privé des écoles d'odontologie, on est encore loin d'un véritable système hospitalo-universitaire : les enseignants, souvent encore à temps partiel, n'ont pour la plupart aucune garantie de carrière ; les étudiants, dans les textes, ne se voient reconnaître à l'hôpital aucun rôle officiel.

Pourtant, la sélection renforcée, au terme d'une première année commune aux étudiants de médecine et de chirurgie dentaire, posait le premier jalon d'une éventuelle réforme : la réduction du nombre des étudiants des quatre années suivantes.

Du veilleur de nuit au commerçant...

L'un est veilleur de nuit, l'autre fait un peu de commerce, le troisième donne des cours de physique. Tous sont des étudiants en chirurgie dentaire et astreints à ce titre à quarante heures de présence hebdomadaire. Nécessité oblige : contrairement aux étudiants en médecine, les stages qu'ils effectuent en quatrième et cinquième année ne sont pas rémunérés. Il n'existe pas, en outre, de gardes de nuit de chirurgie dentaire qui pourraient leur assurer quelques ressources, sans les couper complètement de leurs études.

Autre vestige du caractère privé, pendant longtemps, des écoles de chirurgie dentaire : les étudiants devaient, jusqu'à présent, à la faculté de Garancière, acheteur, pour plus de 3 000 francs par an, leur matériel. A la faculté de Montrouge, le principe, acquis depuis peu, de la gratuité du matériel, laisse pourtant certains éléments à la charge des étudiants qui achètent par exemple eux-mêmes les couronnes provisoires pour les reconstitutions temporaires. Dans tous les cas, le nettoyage et la stérilisation du matériel sont laissés sans contrôle à la conscience de chaque étudiant.

Durant les stages, l'étudiant effectue des soins, sans que pourtant ce rôle lui soit officiellement reconnu. Il n'est donc pas, théoriquement du moins, couvert pour les fautes qu'il pourrait commettre dans l'exercice de ses fonctions hospitalières.

Les conditions dans lesquelles s'effectue l'enseignement clinique ont été également critiquées durant les grèves des étudiants. Sa durée semble insuffisante si l'on s'en tient aux normes européennes minimales. Ainsi, à Montrouge, les étudiants de troisième et de quatrième année ont huit cent dix heures de formation clinique, alors que mille sept cent cinquante seraient nécessaires pour respecter les directives européennes adoptées en juin 1978, qui seront dans quelques mois exécutoires.

Un encadrement insuffisant

De plus, les malades se font souvent rares dans les centres de soins de l'Assistance publique qui ne leur assure aucune publicité dans le petit guide qu'elle vient d'éditer pour informer les Parisiens de ses activités. Dans ces conditions, amis, parents, passants, même, sont fortement sollicités par les étudiants eux-mêmes, désireux, pour apprendre leur métier, de soigner des malades.

Enfin, l'encadrement n'est pas toujours suffisant. Souvent, il y a seulement un enseignant pour une dizaine d'étudiants chargés d'une dizaine de fauteuils. Les chiffres bruts ne doivent pas à cet égard faire illusion en raison du nombre d'enseignants qui sont simplement, dans leur immense majorité, à temps partiel. On compte ainsi à Montrouge sept enseignants à temps plein pour cent soixante-dix membres du personnel d'encadrement.

Reste une revendication particulière au personnel contractuel, c'est-à-dire aux assistants, en grève à Montrouge depuis le 20 novembre dernier. Il représente dans cette faculté 60 % du personnel enseignant, alors que le pourcentage de personnel non titulaire pour le reste de l'université française est inférieur à 45 %.

En outre, leur inscription sur une liste d'aptitude de professeur de deuxième grade (l'équivalent de chef de travaux en médecine) ne leur garantit aucunement, à plus ou moins longue échéance, une titularisation, alors que c'est le cas dans la plupart des autres disciplines universitaires, à l'exception de la médecine. Ainsi, cette année, à Montrouge, ce sont vingt assistants déclarés « aptes » qui, après sept ans d'expérience enseignante, ne se voient pas renouvelés dans leurs fonctions. Les besoins sont pourtant manifestes, ne serait-ce que pour assurer la qualité des soins dispensés dans les centres.

Les représentants des assistants n'ont pas été à ce jour reçus au ministère des universités. Pourquoi les pouvoirs publics, à l'heure où ils lancent des campagnes d'hygiène bucco-dentaires, n'assurent-ils pas à l'odontologie un statut universitaire moins marginal, seul garant d'une bonne formation des chirurgiens-dentistes à venir ?

Au ministère de la santé et de la famille où les représentants des étudiants ont été reçus à trois reprises, on a demandé une enquête à l'inspection générale des affaires sociales (IGASE) sur le fonctionnement des centres de soins ; les chiffres avancés par les étudiants en matière de taux d'encadrement apparaissent pour l'instant au ministère très éloignés de ceux qui ont été recensés officiellement.

Enfin, les revendications concernant un éventuel statut de l'étudiant hospitalier se sont heurtées, jusqu'à présent, à l'opposition du ministère de l'économie.

NICOLAS BEAU.

L'Académie a décerné ses prix annuels

Lors de sa séance du mardi 12 décembre, l'Académie de médecine a décerné ses prix annuels et notamment : le prix Bouchet-Renault à Mme Jeanne-Yvonne Ouizille, de Neuilly-sur-Seine, pour récompenser son dévouement aux sciences médicales ; le prix Charles-Achard (1 740 F) à Mme Madeleine Mordelet-Dambrine, de Paris, pour ses travaux sur le calcium et le magnésium ; le prix André-Batel-Rouvier (1 240 F) au docteur Jean-Claude Saltiel, de Paris, pour son ensemble de travaux en pneumologie ; le prix Docteur-Albert-Belgrand au docteur Etienne Labeyrie, de Paris, pour son ouvrage *Un nouvel aspect de la physiologie des voies biliaires* ; le prix du Centre de recherches cliniques et biologiques sur la nutrition de l'homme (5 000 F) au docteur Monique Astier-Dumas, pour ses travaux sur la nutrition de l'homme ;

Le prix Cordier (8 935 F) au docteur Philippe Frantz, de Paris, pour son ouvrage *Retour veineux du rein gauche par les veines rachidiennes. Aspects neurologique et urologique* ; le prix Docteur-Darolles (13 000 F) au professeur Léon Le Minor, de Paris, pour ses travaux sur les entérobactéries ; le prix Dobry-Baratz (16 440 F) aux docteurs Dimitre Dantchev, de Neuilly-sur-Seine, et Dominique Belpomme, de Paris, pour leur travail *Etude critique de la sémiologie morphologique des leucocytes mononcluéés normaux et pathologiques à l'aide de la microscopie électronique à balayage* ; le prix du Secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports à M. Jean-Paul Rapp, de Paris, pour son travail sur le doping des sportifs ; le prix de la Société des eaux minérales d'Evian-les-Bains au docteur Louis David, de Lyon, pour ses travaux de pédiatrie ; le prix de la Société parisienne d'expansion chimique à M. Jean-Claude Stoclet, de Strasbourg, pour ses travaux de pharmacologie ; le prix de l'Union mondiale des intellectuels (1 225 F) au docteur Pierre Meyer, de Paris, pour ses travaux de cancérologie ; le prix de la Ville de Paris (5 000 F) au docteur Vincent Meininger, de Paris, pour ses travaux de neuroanatomie ; le prix Jules-Brault à Mme Faouzia Benarfa, de Rabat, pour son ouvrage *Le bain maure, cause favorisante des leucorrhées cervico-vaginales à tricomonas vaginalis et candida albicans chez la femme marocaine* ; le prix Docteur-Gustave-Ollive à Mlle Josette Margarit et à MM. Michel Thominet, Claude Laville, de Paris, pour leurs travaux faits en collaboration sur la chimie thérapeutique et pharmacodynamique.

MÉDECINE

Étudiants et enseignants en chirurgie ... se plaignent d'être totalement marginalisés

Du veilleur de nuit au commerce

L'Académie a ...

SCIENCES

LE BICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE GAY-LUSSAC

Le premier scientifique professionnel

« Enfant du siècle des lumières », Joseph-Louis Gay-Lussac est né il y a juste deux siècles, le 6 décembre 1778, à Saint-Léonard-de-Noblat, près de Limoges. Mais, homme du dix-huitième siècle par sa naissance et par l'influence qu'eurent sur lui ses maîtres, il contribua, par sa vie et son œuvre, au lancement du formidable tourbillon scientifique qui marqua le dix-neuvième siècle.

Gay-Lussac fut à la croisée des chemins. Comme l'a souligné M. Pierre Aigrain, secrétaire d'État à la recherche, en ouvrant, lundi 11 décembre, à l'École polytechnique, un colloque de trois jours consacré à la vie du savant, il fut capable de dominer la quasi-totalité des sciences de son époque, mises à part les mathématiques pures et l'astronomie : il fut à la fois chimiste, physicien, ingénieur en métrologie, ingénieur de génie chimique.

« Un des premiers scientifiques professionnels », suivant le mot de l'historien anglais des sciences Maurice Crosland (1), Gay-Lussac fut un excellent enseignant-chercheur : ses cours, à l'École polytechnique et à la faculté des sciences de Paris, notamment, étaient en relations extrêmement étroites avec ses travaux de recherche. Mais un professionnel prudent, qui était, semble-t-il, beaucoup moins affirmatif dans ses écrits que dans ses exposés oraux : ainsi n'a-t-il jamais vraiment osé proclamer le résultat d'une de ses découvertes, qui allait à l'encontre des théories du grand Lavoisier ; il avait en effet réussi à infirmer, par ses travaux sur l'acide muriatique (que nous appelons aujourd'hui acide chlorhydrique), l'hypothèse que le caractère acide d'un corps était nécessairement lié à la présence d'oxygène dans sa composition. Son contemporain, et rival, l'Anglais Davy, avait été beaucoup plus affirmatif.

Des méthodes d'analyse

Comme devait le souligner M. Crosland, Gay-Lussac ne faisait pas grande différence entre recherche pure et appliquée : découvreur de plusieurs lois fondamentales, dont certaines portent son nom, il sut aussi s'intéresser de près à ce que nous appelons aujourd'hui la *« recherche industrielle »* : il mit ainsi au point plusieurs méthodes d'analyse (dosage de l'argent, chlorométrie, alcoométrie) dont certaines sont encore en usage. Il fut aussi écologiste — ou plutôt « anti-pollueur » — à sa manière, en mettant au point une tour de récupération des oxydes nitreux produits — et jusqu'alors perdus — par la fabrication de l'acide sulfurique. A la fin de sa vie, « l'application » de ses recherches fut d'ailleurs l'une des activités essentielles — et rémunératrices — de celui qui fut président du conseil d'administration de Saint-Gobain. C'était l'époque, comme le laissa entendre M. Aigrain, où les chercheurs fondamentaux n'avaient pas peur de se *« salir les mains »* en travaillant avec l'industrie.

L'École Polytechnique, l'Institut, le Muséum national d'histoire naturelle, la faculté des sciences de Paris, plus une demi-douzaine de sociétés commerciales et industrielles, autant de lieux, indiqua M. Crosland, où archives et appareils témoignent de l'activité impressionnante de Gay-Lussac : *« le chercheur étranger*, devait-il déclarer, *est impressionné par la richesse potentielle de l'histoire des sciences en France ; comme il est impressionné par le peu de cas »* que l'on fait dans les organismes de recherche français, de cette discipline. — X. W.

(1) Spécialiste de l'histoire des sciences en France aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, professeur d'histoire des sciences à l'université du Kent, à Canterbury, M. Crosland a publié, dans *la Recherche* de juillet-août 1978, un article sur « Gay-Lussac, une ntape dans la professionnalisation de la science ».

UN CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE EST MIS EN PLACE A L'UNIVERSITÉ RENÉ-DESCARTES

Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, a présidé, samedi 9 décembre, la mise en place du conseil supérieur de la recherche auprès de l'université René-Descartes (Paris-V). Cette instance de réflexion, formée de personnalités scientifiques et notamment de tous les docteurs *honoris causa* de l'université doit, selon M. Florian Delbarre, son président, *« promouvoir la recherche dans l'université René-Descartes »* en émettant notamment des jugements de valeur sur le travail de recherche effectué au sein de *« la plus riche et la plus importante des universités françaises »*.

Des propositions pour le redéploiement de la recherche française pour la santé seront faites dans les mois qui viennent, a annoncé le professeur Delbarre, qui a souligné que, à son avis, *« l'université doit exercer, à côté de son rôle traditionnel fondamental de former des hommes, la mission non moins essentielle de réfléchir sur les problèmes du moment, dans le cadre de ses compétences et de proposer au gouvernement les analyses de situation et si possible des solutions. »*

Un programme d'action pour l'océanologie

M. PIKETTY SOULIGNE LE ROLE DE COORDINATION DU CNEXO

M. André Giraud, ministre de l'industrie, et M. Pierre Aigrain, secrétaire d'État à la recherche, viennent de demander à M. Gérard Piketty, président-directeur général du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), d'établir, pour la fin du mois de mars ou le début du mois d'avril 1979, un *« programme d'action à moyen terme dans le domaine de l'océanologie »*. Il s'agit de définir, pour les cinq années à venir, les objectifs que doit se fixer en priorité la recherche océanologique française, et à partir desquels devraient être faits les arbitrages inévitables.

En annonçant cette nouvelle devant l'Association des journalistes scientifiques, M. Piketty a fait remarquer que pour élaborer ce programme d'action le CNEXO entendait consulter les autres organismes concernés par l'océan. Depuis dix ans, le CNEXO s'est très souvent entendu reprocher de ne pas remplir le rôle de coordonnateur pour lequel il avait été créé, puisqu'en ayant développé des équipes propres concurrentes des équipes existantes, il était devenu rapidement à la fois juge et partie.

M. Piketty veut améliorer l'image et le rôle du CNEXO dans la coordination. D'autant plus que la coordination. D'autant plus que celle-ci est indispensable efficace. *« L'argent public est trop cher et l'océanologie pas assez riche pour des disputes et des querelles constantes. »* Sans coordination réelle, on n'arrivera jamais à avoir une idée actualisée et claire des objectifs à réaliser. Selon M. Piketty, le CNEXO est le seul organisme capable d'assurer cette coordination : touchant à tous les secteurs océanologiques, il est en effet à même d'avoir une vue d'ensemble des problèmes à résoudre ; le CNEXO, a-t-il cependant indiqué, s'ouvrira en prenant les avis des organismes spécialisés extérieurs, et en faisant réaliser par ceux-ci les parties des programmes relevant des domaines scientifiques où ils ont des compétences reconnues. — Y. R.

Evelyne Barge et trois plastiqueurs devant les assises de Paris

« A quoi ça sert de poser des bombes ? »

La marginalité se porte mal devant une cour d'assises. Jean-François Gailhac, Jean-Louis Lascoux, Bernard Mumber et Evelyne Barge en ont fait l'expérience, lundi 11 et mardi 12 décembre, devant celle de Paris. Accusés d'avoir commis deux attentats — ou d'en être complice dans le cas d'Evelyne Barge — en mai 1976, contre le commissariat du quartier Necker et une succursale de la banque Rothschild *(le Monde* du 13 décembre), la cour s'est longuement penchée sur leur vie d' *« anar »*, sans visiblement en rien comprendre.

M. André Giresse, qui préside les débats, a ainsi égrené plusieurs fois une liste non exhaustive des organisations d'extrême gauche — O.C.L., U.T.C.L., Fédération anarchiste, L.C.R., *O.C.T., etc.* — *s'étonnant* qu'aucune d'entre elles n'ait séduit les accusés. Il a évoqué le *« pluralisme politique en France »* et regretté que les trois « artificiers » n'aient pas songé à recourir aux moyens d'expression audiovisuels... La télévision, par exemple ; la radio, pourquoi pas ! Il soufflait ainsi, mardi 12 décembre, d'instant en instant, comme un vent absurde sur la cour d'assises de Paris.

Autre exemple : Evelyne Barge et Jean-François Gailhac vivaient ensemble avant que la détention ne les sépare. La manière dont ce « concubinage » fut vécu, a suscité l'étonnement. Pour l'accusation, cela ne fait pas un pli : Evelyne Barge était au courant des moindres faits et gestes de Jean-François Gailhac ; il ne saurait en être autrement, selon elle, d'autant que l'accusée attendait un enfant. Evelyne Barge déçoit alors la cour. Elle explique : *« Jean-François a vécu son enfance et son adolescence dans des foyers, entre quatre murs, je ne voulais pas le contraindre. Je ne conçois pas un type de relations étouffantes où je lui aurais dit : tu rentreras à telle heure, où vas-tu, etc. Jean-François était indépendant »*. L'explication laissera la cour incrédule. Les mœurs libérales de 1978, et d'avant, ne l'ont, apparemment, pas encore « contaminée ».

Excepté ces moments — tropismes plus révélateurs de la cour que des accusés, — Evelyne Barge a de nouveau récusé toute éventuelle complicité avec ses trois camarades. Les expertises graphologiques, les *« accusations précises e. concordantes »* qui font d'elle, selon l'accusation, *« l'inspiratrice et l'instigatrice des attentats »*, tout cela lui chaut assez peu. Au président qui lui a rappelé les déclarations de Jean-Louis Lascoux et Bernard Mumber, consignées dans les premiers procès-verbaux, l'accusant explicitement, elle a répondu, comme par avance (désamorçage habile mais non magistral) : *« A quoi ça sert de poser des bombes ? A rien »*.

Bernard Mumber, Jean-Louis Lascoux et Jean-François Gailhac, aujourd'hui, en sont bien persuadés. Ce n'est pas trop tard.

LAURENT GREILSAMER.

LE DIRECTEUR DE « QUE CHOISIR » EST CONDAMNÉ POUR AVOIR DIFFAMÉ UN MÉDECIN

Pour diffamation envers le docteur Albert Cohen, M. Jean-Patrice Hérault, directeur de *Que Choisir* (organe de l'Union fédérale des consommateurs) a été condamné, le 12 décembre par la 17[e] chambre correctionnelle de Paris, à 800 francs d'amende et 10 000 francs de dommages-*intérêts*.

Dans un article intitulé *« Face à face : médecins malades »*, publié par le numéro de février de ce magazine, des *« notes »* avaient été attribuées à onze médecins nommément désignés *(le Monde* du 1[er] février) pour sanctionner la prétendue valeur de leurs consultations. Le docteur Cohen, qui était l'un de ceux-ci, était particulièrement mis en cause. Le jugement déclare notamment : *« ... Même le souci de dénoncer les lacunes d'un système considéré à tort ou à raison comme mauvais ne justifiait pas qu'un médecin soit personnellement visé et dénoncé dans des termes et par des moyens qui portent gravement atteinte à sa réputation et à sa compétence... A défaut de s'être montré mesuré et prudent en évitant tout dénigrement et toute partialité, le prévenu ne peut se prévaloir de la bonne foi dont il revendique le bénéfice. »*

[Cette condamnation remet en cause non pas tant la contestation de certains modes d'exercice médical à laquelle s'était livrée « Que choisir », que le mode même de cette contestation. Les responsables de la revue avaient choisi d'adresser une pseudo-patiente chez onze médecins, dont ils avaient critiqué l'attitude tout en diffusant leurs noms et adresses. C'est sans doute ce dernier procédé qui vaut à « Que choisir » d'être accusé de n'avoir su éviter le « dénigrement » et la « partialité » et d'avoir « personnellement visé et dénoncé » un médecin.

Autant que la condamnation elle-même, c'est sans doute ce point précis qu'il faut retenir dans le jugement du tribunal. Ce dernier a sans doute estimé aussi qu'il était difficile de faire peser sur onze médecins choisis au hasard les « lacunes d'un système » qu'ont évoqué les juges eux-mêmes. — C. B.]

POLICE

UN RAPPORT DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION

10 000 gardiens sont détournés des tâches de sécurité

(Suite de la première page.)

Il existe ainsi *« une catégorie de détachements parfaitement injustifiée. Elle englobe tous les fonctionnaires « mis à la disposition » d'autorités, de personnalités, d'administrations extérieures à la police nationale »*.

Au fil d'un recensement fort complet, l'inspection générale fait prendre conscience du gâchis qui préside, dans tous les services de la police en tenue, à la gestion des personnels. Pour les seuls services centraux, 694 fonctionnaires devraient, estime-t-elle, pouvoir être rendus à des services actifs. Certains exemples sont éloquents: l'effectif superflu du service de sécurité du ministère de l'intérieur (43 gradés et gardiens) suffirait à pourvoir le corps urbain *d'une ville de 35 000 habitants*. On compte 48 détachements superflus à la police de l'air et 489 dans les C.R.S., soit l'équivalent de plus de deux compagnies à effectif complet de 225 hommes (que n'atteint à l'heure actuelle aucune d'entre elles).

Cuisiniers, bricoleurs, huissiers

La situation n'est pas meilleure dans les polices urbaines de province. L'I.G.A. s'est livrée à un sondage détaillé dans une trentaine de circonscriptions de tailles diverses, de Mende (12 000 habitants) à Lyon (1 million). Les détachements y oscillent de 10 % (Voiron) à plus de 26 % (Juvisy) des effectifs. Marseille compte le plus grand nombre de détachés (489 sur 2 547). Pour l'ensemble des circonscriptions considérées, on compte 1 701 détachés sur 9 695 fonctionnaires, soit 17,55 %. Et les ventilations par postes font apparaître que les deux tiers de ces détachements sont injustifiés. L'exemple le plus impressionnant est celui de Juvisy : 92 000 habitants, 110 policiers en tenue, 29 détachés, dont 24 « injustement » (soit 21,81 %).

Au total, donc, 5 560 emplois non justifiés sont occupés par des policiers en tenue dans les polices urbaines, dont 1 000 rien que dans les services de sûreté, qui devraient logiquement — et parfois juridiquement — revenir à des inspecteurs ou à des enquêteurs. Les secrétariats mobilisent 1 300 fonctionnaires retirés *ipso facto* de la voie publique. Trois cents privilégiés sont « mis à disposition », généralement dans des services extérieurs à la police. Parlant de leur besogne, le rapport précise : *« On les recouvre du voile de l'appellation de « mise à disposition » pour ne pas dire qu'elles sont le prêt de maîtres d'hôtel, cuisiniers, bricoleurs, huissiers. L'inspection générale ne peut que s'élever contre cette pratique fréquente aux chefs-lieux de département. »*

La préfecture de police de Paris ne détache ses fonctionnaires qu'avec une plus grande parcimonie. On estime, en effet, que 311 policiers en tenue sur 14 000 font l'objet de détachements non justifiés. Il faut certainement voir dans ce « sens de l'économie », la conséquence d'un manque réel de personnel pour la sécurité, de plus en plus inquiétant. C'est ainsi que dans le dix-huitième arrondissement, 492 hommes sur 510 (96,48 %) sont effectivement employés sur la voie publique et que, malgré cela, *« il faut souvent choisir entre les missions »*. *« On est sur le fil du rasoir »*, déclare le commissaire du lieu aux responsables de l'enquête.

Près de 10 % de l'ensemble des gardiens et gradés sont ainsi en position de détachement injustifié. Non seulement la sécurité publique en pâtit, mais certainemet aussi la qualité du service rendu (un brigadier n'a pas forcément les aptitudes d'une dactylo ou d'un archiviste professionnel). Mais surtout, se réclamant d'une politique de *« travail à l'économie »* *(faire beaucoup de choses avec peu de gens)*, la pratique du détachement aboutit à l'effet inverse. Un gardien de la paix coûte annuellement 53 % de plus qu'un commis, 63 % de plus qu'un chauffeur, 77 % de plus qu'un agent de bureau. Un secrétaire administratif revient à 605 00 francs par an, le brigadier-chef détaché qui le remplace trop souvent à 93 979 francs *(55 % de plus)*.

Aussi, l'inspection générale de l'administration propose-t-elle de mettre un terme à cette gabegie en réintégrant en quelques années les « détachés non justifiés » dans leur corps d'origine. Une telle mesure suppose évidemment que l'on engage, dans le même temps, du personnel administratif pour remplacer ces secrétaires ou ces mécaniciens de fortune. Les dispositions du programme de Blois devraient, moyennant quelques aménagements, permettre la création de mille cinq cents emplois administratifs supplémentaires. Ce pourrait être un premier pas. Encore faut-il compter avec l'état d'esprit des détachés eux-mêmes, qui ne trouvent pas forcément que des désagréments à leur situation. Combien d'entre eux ne préfèrent-ils pas la blouse du « rond-de-cuir » ou la livrée de l'huissier à la vareuse et au képi du « flicard » ?

JAMES SARAZIN.

JUSTICE

AU CONSEIL D'ÉTAT

L'utilisation de faux papiers peut justifier dans certains cas l'expulsion d'un étranger

Dans quelles conditions l'utilisation de faux papiers pour entrer ou séjourner en France peut-elle justifier une décision d'expulsion d'un étranger ? Telle était la question posée au Conseil d'État par deux requêtes émanant, l'une, du ministre de l'intérieur et tendant à la confirmation de son arrêté expulsant M. Benouaret pour avoir utilisé de faux documents pour entrer et séjourner en France, l'autre, de M. El Kaamouchi et tendant à ce qu'il soit sursis à l'exécution de l'arrêté d'expulsion pris à son encontre pour le même motif.

Par deux décisions en date du 8 décembre, rendues sur le rapport de M. Stirn et sur les conclusions de Mme Hagelsteen, le Conseil d'État a apporté à cette question, qui revêt à l'heure actuelle une grande importance pratique, une réponse nuancée.

On sait que les dispositions qui régissent l'expulsion des étrangers sont celles de l'article 23 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relatives aux conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers, aux termes duquel : *« L'expulsion peut être prononcée par arrêté du ministre de l'intérieur si la présence de l'étranger sur le territoire français constitue une menace pour l'ordre public ou le crédit public. »*

Le Conseil d'État a rappelé, en premier lieu, que, lorsqu'il entend exercer le pouvoir que lui confèrent ces dispositions, *« le ministre de l'intérieur doit procéder à un examen individuel du cas de l'étranger intéressé pour déterminer si, d'après l'ensemble du comportement de l'intéressé, la présence de celui-ci sur le territoire français constitue une menace pour l'ordre public »*. Comme il l'avait déjà fait en ce qui concerne les expulsions motivées par une infraction pénale, le Conseil d'État proscrit donc tout automatisme en la matière : l'utilisation de faux papiers ne saurait entraîner automatiquement l'expulsion de l'intéressé et dispenser le ministre de l'intérieur de procéder à un examen particulier de son cas.

Le Conseil d'État a estimé toutefois que, dans l'appréciation du comportement d'un étranger qui s'est procuré et a utilisé de faux documents pour pénétrer et séjourner en France, l'existence d'une menace pour l'ordre public peut résulter, même en l'absence de tout autre élément, *« des seules conditions de recherche, d'obtention et d'usage de ces faux documents »*. Tout dépend donc des conditions dans lesquelles l'intéressé s'est procuré ou a utilisé des faux papiers : s'il a été, par exemple, contraint de le faire, comme cela peut être le cas pour un réfugié, s'il a été trompé ou s'il n'avait pas conscience de commettre un délit, il paraît difficile de dire que sa présence constitue une menace pour l'ordre public français ; au contraire, le fait de se procurer sciemment et de manière frauduleuse de faux papiers peut révéler un comportement de nature à justifier une mesure d'expulsion.

Aussi bien le Conseil d'État a-t-il adopté, dans les deux affaires qui lui étaient soumises, des solutions différentes. Dans le cas de M. Benouaret, qui s'était simplement procuré en Algérie un faux certificat de résidence pour pouvoir pénétrer en France, le Conseil d'État a estimé, compte tenu de l'ensemble du comportement de l'intéressé, que le ministre de l'intérieur avait commis, en l'expulsant, une erreur manifeste d'appréciation. En revanche, dans le cas de M. El Kaamouchi, qui, après avoir fait l'objet d'un refus de séjour, était revenu en France et avait obtenu par l'intermédiaire d'une secrétaire de mairie un faux titre de séjour, le Conseil d'État a estimé qu'aucun des moyens invoqués par l'intéressé n'était de nature, en l'état de l'instruction, à justifier l'annulation de l'arrêté prononçant son expulsion et a rejeté sa requête tendant à ce qu'il soit sursis à l'exécution de cet arrêté.

Le brouillon (mal) corrigé

Voici un an, en catimini, les ministres de l'intérieur et de la justice signaient une « instruction » prévoyant, pour les étrangers en voie d'expulsion, une incarcération maximum de sept jours afin que cette expulsion soit réalisée *(le Monde* du 28 décembre 1977). L' « instruction » se fondait sur une analyse — hardie — de l'article 120 du code pénal, aux termes duquel les directeurs de prison se rendent coupables de détention arbitraire si, en cas d'expulsion ou d'extradition, ils reçoivent un prisonnier *« sans ordre provisoire du gouvernement »*. Signée le 15 novembre 1977, l'instruction devait entrer en vigueur le 15 janvier suivant.

A l'époque, des voix s'étaient élevées contre le caractère occulte de l' « instruction », mais surtout contre l'analyse du gouvernement qui s'estimait autorisé, sans intervention judiciaire, à ordonner des détentions. On s'était étonné, aussi, de ce délai de sept jours maximum d'incarcération, qui, à l'évidence, ne sortait de nulle part. Que ce soit, ou non, le résultat de ces protestations, l' « instruction » a été annulée le 7 juillet dernier par le Conseil d'État sur le recours d'un étudiant camerounais et du Syndicat des avocats de France. Mais pour de simples raisons de formes...

La polémique risque aujourd'hui de renaître avec la publication, au *Journal officiel* du 13 décembre, d'un décret qui reprend, dans son principe, l'essentiel de l' « instruction » contestée.

Certes, il faut voir un progrès — ou une concession aux formes — dans le recours au décret, procédure évidemment moins sommaire et moins secrète que l' « instruction ». Encore que, le dira-t-on jamais assez, on ne puisse admettre qu'une incarcération découle d'une décision administrative. Même si, dit le décret, *« le ministre de l'intérieur est seul habilité à donner par arrêté motivé l'ordre provisoire »* d'incarcération.

En principe, le haut niveau où sera prise la décision — qui ne peut être déléguée — la nécessité de la motiver — par des arguments strictement liés, souhaitons-le, à la personne visée — devraient interdire la multiplication de ces détentions sans infraction préalable.

Mais le problème n'est pas là. N'aurait-on qu'une seule de ces détentions chaque année, ce serait une de trop.

D'autant que le décret est, d'une certaine manière, en recul par rapport à son « brouillon » du 15 novembre 1977. Alors qu'à *l'époque on indiquait que* la détention pouvait être ordonnée *« dans les cas où il n'existe pas de moyens de transport immédiat »*, il n'est plus question à présent que *« du temps strictement nécessaire à l'exécution effective de l'arrêté d'expulsion »* (pourquoi « effective » ? En existerait-il de « fictives » ou de « factices »).

Enfin, toutes les autres critiques formulées il y a un an demeurent : la « légalisation » d'Arenc (du nom de ce hangar de Marseille, où des étrangers étaient retenus avant leur expulsion), l'analyse acrobatique du code pénal et du code de procédure pénale (notamment son article 725 citant *« l'ordre d'arrestation établi conformément à la loi »*), et, enfin, cette délégation du gouvernement au seul ministre de l'intérieur.

Car l'article 120 du code pénal parlant d' *« ordre provisoire du gouvernement »* ferait plutôt penser à une délibération des ministres qu'à la décision isolée d'un de ses membres.

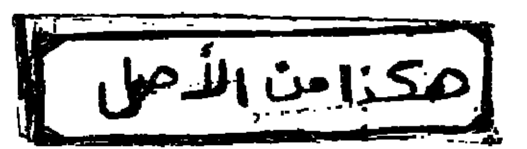
Un pareil texte est publié au moment de la célébration du trentième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et peu après l'organisation — officielle — en France d'une Semaine des immigrés : provocation ou inconscience ?

PHILIPPE BOUCHER.

● *M. Michel Peschaud*, directeur administratif et financier de la station de radio R.T.L., l'un des quatre membres du comité directeur du club de football Paris-Saint-Germain, a été inculpé mardi 12 décembre d'escroquerie, d'abus de confiance, de faux en écritures et d'usage de faux par M. Michel Aldebert, juge d'instruction au tribunal de Paris.

M. Michel Peschaud avait provoqué l'ouverture, le 18 janvier dernier, d'une information judiciaire en portant plainte contre X..., au nom des membres du comité directeur du club, M. Jean Farran, alors directeur de R.T.L.-France, et MM. Hubert Baost et Jean Namur, après la découverte d'une « caisse noire » et d'un système de double billetterie au Paris-Saint-Germain.

Cette action en justice devait mettre en cause l'ancien président du club, M. Daniel Hechter *(le Monde* du 21 janvier). Suspendu à vie depuis le 6 janvier, celui-ci avait récemment accusé les dirigeants de R.T.L., qui étaient alors associés à la gestion du club, d'avoir connu l'existence de ces pratiques.







Quarante jours de détention provisoire pour un adolescent de seize ans et demi arrêté pour avoir rançonné deux jeunes garçons

Le 28 octobre dernier, la police arrête, à Créteil (Val-de-Marne), un adolescent âgé de seize ans et demi, André D..., soupçonné d'avoir, dans un terrain vague, rançonné deux garçons âgés de douze et treize ans, auxquels il a extorqué... 1,80 franc.

Présenté au juge d'instruction chargé des mineurs, M. Michel Granger, il est aussitôt écroué à Fleury-Mérogis. Il y restera quarante jours, à l'issue desquels — une demande de mise en liberté déposée par son avocat, Me Marc Grumbach, ayant été repoussée par le magistrat — il sera dirigé, vendredi 8 décembre, sur un foyer du Val-de-Marne agréé par l'éducation surveillée.

C'est donc bien tardivement que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait, lundi 11 décembre, à se prononcer sur les appels formés à la fois par la défense d'André D... et par le procureur général de la cour d'appel de Paris contre les ordonnances de maintien en détention du juge d'instruction. Dans un communiqué, le 5 décembre, le procureur général de Paris, M. Paul-André Sadon, avait précisé que le mineur était détenu « non pour avoir volé 1,80 franc, mais pour avoir rançonné, avec violences et menaces, des jeunes enfants de douze et treize ans. En dépit de la gravité de tels faits qui tendent à se multiplier et contribuent ainsi à aggraver l'insécurité dans certaines villes de banlieue », le procureur général annonçait qu'il relevait appel de l'ordonnance du juge d'instruction.

Au ministère de la justice, on observe que la décision du juge d'instruction n'était pas anormale au regard des textes. Le jeune homme étant âgé de plus de seize ans, son cas ne relevait pas, a-t-on expliqué, de la récente circulaire du garde des sceaux recommandant aux magistrats d'éviter la prison préventive aux mineurs de moins de seize ans (« le Monde » du 19-20 novembre).

L'argent du goûter...

Le nouveau Créteil : un univers minéral. Une ville qui n'en finit pas de s'achever. Des immeubles côtoyant des terrains vagues qui attendent encore des constructions nouvelles...

La ville est jeune, ses habitants aussi. On n'y trouve pas de grandes bandes d'adolescents, mais plutôt de petits groupes, qui s'ennuient à longueur de semaine et davantage encore le dimanche. Pourtant, il ne manque pas d'associations qui disposent d'équipements culturels et de loisirs, mais en faire partie entraîne un certain nombre d'obligations. Alors, quand on a quinze ans, on veut être libre, ou du moins avoir l'illusion de la liberté, on « roule sa caisse » dans les rues, cheveux coupés à la mode « rocker », blouson de faux cuir noir, badge d'Elvis au revers, jeans et boots, un uniforme. On va déambuler à Créteil-Soleil, le centre commercial régional, on « fauche » si l'on peut, n'importe quoi, même l'inutile.

Si l'on n'a pas les moyens et qu'on n'ose pas voler, alors on prélève sa dîme auprès des plus jeunes. C'est un peu d'argent que l'on demande à un enfant qui va faire les courses pour le laisser passer, un autre qu'on guette à la sortie de l'école et qu'on entraîne dans un lieu isolé pour lui faire les poches. Les sommes prises ainsi dépassent rarement 10 francs, l'argent du goûter, du pain au chocolat ou du paquet de bonbons. Racket ? Le mot est certainement exagéré, mais le développement de cette pratique inquiète, et pas seulement à Créteil. Les sommes sont faibles et les victimes aussi, alors, devant le peu de risques encourus, ce genre de méfaits se généralise : « *C'est devenu la plaie, ici* », confie un policier. — F. G.

Libres opinions

Une réforme peut en cacher une autre

par JEAN-PIERRE ROSENCZWEIG (*)

RENONCER à la prison pour les moins de seize ans : un *acte de lucidité politique qui peut paradoxalement annoncer pour l'éducation surveillée une régression sournoise.*

Le ministre de la justice vient d'annoncer une initiative intéressante et importante dans l'application du droit pénal des mineurs. Ce faisant, il a une nouvelle fois adopté les analyses de ceux qui sont parfois taxés d'être les contestataires systématiques de la justice. La prison est un pourrissoir, l'école du crime, on le savait depuis longtemps. M. Peyrefitte reconnaît surtout que les juges violent constamment la loi, en l'espèce l'ordonnance du 2 février 1945, qui recommande de ne recourir qu'exceptionnellement à la détention pour les jeunes et de privilégier les mesures éducatives. Seuls les mauvais esprits s'étonneront de voir les juges hier encore taxés de laxisme, aujourd'hui critiqués pour leur manie répressive ! Il est vrai que, toutes proportions gardées, il n'y a jamais eu autant de jeunes en prison. Quel échec ! Qui plus est, la détention se voit souvent auréolée de vertus éducatives majeures. La réalité est tout autre.

Pour l'instant, le ministre se contente de « recommander » par circulaires aux juges d'appliquer la loi : que les juges d'instruction manient moins le mandat de dépôt, que les tribunaux pour enfants prennent des mesures éducatives.

A-t-il l'intention de franchir le cap du projet de loi ? On ne sait, mais on imagine sans peine les réserves que susciterait dans la majorité... et dans l'opposition, un projet de loi supprimant l'incarcération des moins de seize ans, comme le suggèrent déjà certains syndicats (1).

Certes, le pragmatisme le plus élémentaire commande une telle réforme. L'incarcération des moins de seize ans limitée à dix jours, sauf en cas de crime, a depuis longtemps fait la preuve de son inefficacité : elle ne dissuade pas, elle confère le « caïdat ». Surtout, le ministre pourrait répéter que les prisons sont actuellement pleines à craquer et qu'il convient de les vider... en partie.

A supposer déjà que les juges suivent dès demain les conseils de leur ministre, quel sort réserver alors aux récidivistes du vol à la tire, aux kleptomanes des supermarchés, aux adeptes de tout ce qui roule et aux bagarreurs de tout poil ?

Pour le gouvernement, il n'est pas question de laisser ces mineurs en liberté. « L'ordre public » s'y oppose. L'ordre public, mais aussi l'opinion chauffée à blanc au feu de l'insécurité. Acceptera-t-elle cette « démission » de l'autorité ? Les actes dits d'autodéfense ne risquent-ils pas de se multiplier ? Et ce, d'autant plus que les forces de police, mal préparées à cette évolution, pourraient avoir tendance à baisser les bras. Cet adolescent de quinze ans qui, en septembre dernier, tentait de pénétrer, la nuit, dans une boulangerie, n'est pas allé en prison : il était déjà mort par balle.

Une idée fait son chemin : il faut que l'éducation surveillée — service public à part entière — se prépare à évoluer et accepte désormais de prendre en charge ces jeunes dans des établissements fermés où ils entreront et d'où ils sortiront sur décision d'un juge.

Ateliers, classes, ping-pong et éducateurs aux lieu et place des matons, ces « centres éducatifs de sécurité » seront en réalité des prisons qui ne porteront plus leur nom, la bonne conscience des juges et des braves gens en plus !

Mais il y a plus inquiétant dans la mesure où c'est l'existence même de l'éducation surveillée (E.S.) qui serait remise en cause par une telle orientation.

En ramenant en effet l'E.S. à être l'administration pénitentiaire des jeunes par un rôle de gardiennage derrière de hauts murs, alors que l'histoire des trente dernières années a consisté à faire tomber les barreaux et ouvrir les grilles des anciennes maisons de correction, un coup fatal serait porté à l'ordonnance de 1945.

Le risque est sérieux dans l'actuel contexte politique, alors que le gouvernement demande déjà au Parlement de faire effectuer « deux pas en arrière » au régime pénitentiaire. Ici, il s'agirait d'un demi-tour.

Ainsi, s'il convient d'approuver l'initiative de supprimer la prison pour les mineurs de seize ans, c'est à la condition expresse de s'opposer demain à la tentation de créer des centres éducatifs de sécurité.

Il est possible de répondre autrement au problème posé par la délinquance des plus jeunes.

Il convient d'abord que les pouvoirs publics jouent leur rôle véritable auprès de l'opinion et cessent de distiller le chaud et le froid. La délinquance juvénile est un phénomène qui peut être expliqué objectivement à nos concitoyens. Elle doit être ramenée à ses justes proportions quantitatives et qualitatives. Ainsi, pour cette catégorie d'âge, la délinquance violente contre les personnes est infinitésimale. Compréhension sinon tolérance — ce qui ne signifie pas démission — peuvent se substituer à la peur. Un programme de gouvernement en soi ! Les excès récents de la défense, présentée comme légitime, montrent qu'il est temps.

Il faut encore que l'ensemble des administrations, de l'Education nationale au ministère de l'Intérieur, assument leurs responsabilités et jouent le jeu. Rejetés de l'école, trop jeunes pour travailler, parfois sans papiers administratifs réguliers, les jeunes dits à problèmes ont encore moins d'espoir que les autres.

L'éducation surveillée porte, certes, sa part de responsabilité dans la faillite relative de l'ordonnance de 1945. Il est vrai que l'on a trop attendu d'elle alors que le problème la dépasse largement et que, de plus, on ne lui a pas toujours donné les moyens nécessaires à son action. Ses effectifs sont limités, ses crédits ridicules. Sait-on que les éducateurs du ministère de la justice sont quasiment contraints, depuis septembre dernier et jusqu'en 1979, d'effectuer leurs déplacements professionnels sur leurs propres deniers ?

Mais l'éducation surveillée n'a-t-elle pas été pour partie victime de son évolution dans ces dernières années ? Amenée depuis 1958 à intervenir non seulement pour les délinquants, mais encore pour les jeunes en danger qui pourraient être les délinquants de demain, n'a-t-elle pas été conduite à négliger les délinquants d'aujourd'hui ? Beaucoup de jeunes sont rejetés par leur famille et les foyers de l'enfance. Il faut parfois leur éviter l'hôpital psychiatrique. Ces interventions de l'éducation surveillée ne doivent pas être négligées, mais trop de délinquants sont laissés pour compte pour trouver accueil... en prison.

Cette analyse mériterait certes la nuance et la contradiction. Elle contient pourtant sa part de vérité.

L'éducation surveillée, les éducateurs et les juges doivent voir cette réalité et recentrer leur action sur ceux pour qui l'enfermement reste encore la seule perspective offerte.

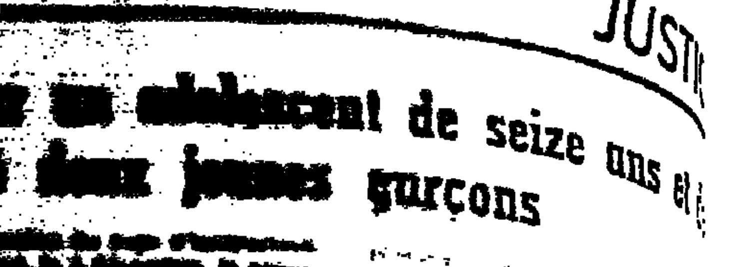
Cette réflexion dans et hors de la justice peut seule permettre de proposer autre chose que les centres éducatifs de sécurité.

L'enjeu est de taille pour les jeunes.

En attendant un éventuel et souhaitable débat au Parlement, que les juges tiennent compte des recommandations de leur ministre en recourant le moins possible à la prison. Bien sûr, à l'instar des juges de l'application des peines, ils risquent bien un retour de flamme. Mais si les juges n'étaient pas là pour être responsables de tous les maux de la société, il faudrait les inventer !

(1) *La Protection judiciaire de l'enfance*, 1978. Document intersyndical rédigé par le S.N.P.E.S., le SAF, le FASP et le S.M.

(*) Juge des enfants, membre du Syndicat de la magistrature.



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Rencontre avec Woody Allen pour « Intérieurs »

Un autoportrait à Manhattan

par YVONNE BABY

« J'AI d'abord songé à *Intérieurs*, par détails, *dit Woody Allen*. J'avais l'idée d'un caractère, un an après j'en avais une autre, et tout ça, lentement, s'est agencé pour composer une histoire: Avant mes comédies, j'avais déjà envie de tourner des films sérieux, mais sans la certitude d'en être capable. Je savais que je pourrais amuser, mais il a fallu que j'en aie fini avec six ou sept comédies pour oser aborder un nouveau genre. En Amérique, ce genre n'a pas de tradition. Et pour un cinéaste, absence de tradition signifie absence d'argent.

» A mes yeux, le sérieux c'est la gravité, c'est Eugene O'Neill, Ingmar Bergman, August Strindberg, Ibsen, Tchekhov. Aux Etats-Unis, on considère comme sérieux des mélodrames : par exemple, *Un après-midi de chien*, de Sydney Lumet, *Vol au-dessus d'un nid de coucou*, de Milos Forman, ou *le Parrain*, de Francis Coppola. Or les seuls films sérieux réalisés ici sont adaptés du théâtre *(Long Voyage dans la nuit, Un tramway nommé Désir)*, et n'ont pas eu, malgré leur qualité, de succès commercial. Sans mes comédies, on ne me financerait pas ces films dont je vous parle. Autre chose : je n'aurais pas eu assez de confiance en moi ni d'expérience pour commencer par *Intérieurs*, pour travailler dans ce climat inhabituel. Le comique m'est familier, la gravité exige beaucoup de moi.

» J'aime voir des films sérieux, je les ai toujours préférés, j'ai toujours songé à en faire. Par plaisir. Il y a un cliché courant aux Etats-Unis qui consiste à insister sur l'aspect dramatique du comique. Je ne partage pas cet avis : comment cette gravité qui m'occupe pourrait-elle entrer dans une comédie qui a pour première obligation de faire rire le public très fort et souvent ? Quand surgit un problème, un artiste comique le chatouille, s'en moque, le dégonfle et, par ces procédés, le fuit. Le metteur en scène qui fait une comédie *sur la solitude ou sur la mort* ne pourra jamais développer ni approfondir son thème comme le ferait un écrivain, ou un cinéaste sérieux. Le spectateur de films comiques attend d'être diverti, le spectateur de films sérieux veut participer, grâce au cinéma, à *une aventure qui* pourra laisser en lui des traces pour la vie.

— *Votre propos pour* Intérieurs ?

— J'ai voulu faire une parabole, mais la psychologie l'a *emporté*. Ceux qui voient *Intérieurs* sont généralement captivés, émus par les tensions au sein d'une famille, par les jalousies, les compétitions, les concurrences sexuelles. Mais au lieu d'envisager l'histoire sous un angle psychologique, au lieu de n'y trouver que sœurs, mères, filles et pères, je voudrais que quelqu'un, face au film, s'interroge sur les relations de l'homme avec l'univers, sur les valeurs de la vie, sur ce qu'il est lui-même avec ses terreurs existentielles. Chez nous, il n'y a pas non plus de tradition philosophique, tout le monde a maintenant la psychanalyse en tête, et le regard psychologique. Et cette sensibilité psychanalytique qui nous traverse, il faut prendre garde qu'elle ne nous fasse dériver de l'essentiel.

» Dans l'avenir, je dois avoir plus de savoir-faire afin d'accomplir ce que je désire. Pour traiter avec les idées et les sentiments d'*Intérieurs*, j'aurais pu inventer une histoire moins soumise à la psychologie. Quand Bergman fait un film philosophique, *le Septième Sceau*, par exemple, ses intentions métaphysiques éclatent à la surface, il a fait d'instinct le bon choix de l'artiste. Sophocle écrivant aujourd'hui *Œdipe* pourrait regretter d'avoir exprimé ses idées sur le destin dans une atmosphère psychologique aussi lourde. Je suis un peu coupable d'avoir présenté un conflit tellement marqué, auquel le public américain est prêt à répondre, toujours dans la même direction.

La destruction menaçait ces gens cultivés

» Prenons la scène du dîner. Aux Etats-Unis, les spectateurs du film se disent : voilà Pearl, cette nouvelle femme, et voilà deux sœurs qui ouvertement (Joey) ou de façon plus voilée (Renata) la détestent. Et, comme ils se disent aussi que les deux sœurs ne s'aiment pas, ils se laissent tout naturellement capturer par des implications, des interactions, des interprétations. D'un côté, je suis content de ça : de l'autre, j'aurais envie que les spectateurs comprennent pourquoi Pearl est plus que quiconque proche de la vraie vie, et pourquoi quelqu'un qui en est si authentiquement proche sera toujours perçu comme vulgaire par des gens cultivés, cérébraux.

» Notre amour-propre nous raconte qu'il faut tout comprendre intellectuellement, et l'idée de culture a dans notre société une telle valeur qu'on lui sacrifie des valeurs humaines. Regardons *Intérieurs*. La mère, Eve, ne cherche des valeurs et ne trouve de refuge que dans les objets — qu'elle peut d'ailleurs rendre très beaux. Renata, qui est la fille d'Eve et qui est poète, en est arrivée à un point où elle découvre que son art va peut-être lui survivre, mais ne va pas la sauver de la rencontre avec sa propre mort. Elle est mariée avec un homme qui ne croit qu'à l'intellect, et sa sœur l'est avec un homme qui s'intéresse aux masses, en tant qu'abstractions, et n'a de vision que politique. En fait, tous ces personnages *se sont* limités à des choix pauvres, se sont handicapés dans l'effort d'exister sur un mode rationnel.

» La seule à cette table qui ait un rapport harmonieux avec la vie, c'est Pearl. Elle sait, comme chacun devrait le savoir, ce qui est bon et ce qui est juste. Elle le sait parce qu'elle le sent ; elle ne peut prouver ni s'expliquer, mais il y a plus de vérité sur son chemin parcouru qu'il n'y en a dans la fabrication de structures en quoi nous enfermons l'art, la politique, etc.

» Je vis dans un monde où l'artiste est adoré et où j'ai toujours eu l'impression qu'il était surestimé. On considère généralement que l'artiste détient la vérité, qu'il connaît les secrets de l'univers, alors que sa chance c'est d'être né avec un don. Un homme ordinaire, même sans éclat, un non-intellectuel, même sans l'apparence de la distinction, s'il s'ouvre avec simplicité aux êtres humains, touche plus près que l'artiste à la source, à l'essence de la vie. Dans tout ça, ce qui me préoccupe, c'est le courage : je lui donne plus d'importance et plus de poids que le talent. Mais le courage de l'artiste n'est pour moi qu'un courage de show-business, un applaudissement de soi. Compte uniquement le courage — difficile — devant un danger concret : la souffrance, la mort.

» En tant qu'auteur, en cas de crise, je pense que c'est avec Pearl qu'on se sentirait le mieux. Grâce à ce qu'elle est, elle ne sera pas alourdie par des théories, elle agira instinctivement, trouvant dans cet instinct la décence. Les autres personnages pourraient pourtant nous surprendre : on ignore parfois qui fera quoi dans des moments d'exception. Vous avez lu Bruno Bettelheim ? Il *raconte comment* on avait mis en situation de courage des patients traités depuis longtemps, et comment ces patients avaient en trois mois progressé et acquis plus de force qu'au cours de toutes les années futiles de leur psychothérapie. Ce serait intéres*sant de savoir ce que ferait* quelqu'un comme Eve s'il y avait une crise mortelle. Si l'on avait eu besoin d'elle, si l'on avait *attendu d'elle* du courage, peut-être que tout dans sa vie aurait basculé différemment. Je place très haut le courage.

— *Et l'amour ?*

— Le film n'est que partiellement sur l'amour. Si je réfléchis, *je crois que tous les sentiments* sont déformés dans *Intérieurs*, à l'exception de ceux qu'éprouve Pearl. Mais si votre mère a une dépression nerveuse, vous aurez sans doute du mal à garder des relations saines avec votre entourage.

» Il n'y avait pas beaucoup de tendresse dans cette famille, avant la dépression d'Eve. La destruction menaçait ces gens cultivés, mais incapables du moindre contact avec leurs propres sentiments. J'ai toujours pensé que Joey était la plus sensible des enfants, celle qui avait l'« intérieur » le plus profond.

— *D'où vient ce titre,* Intérieurs ?

— Il a un lien, bien sûr, avec la décoration intérieure, le métier d'Eve. Chez nous, *Interiors* est un mot professionnel, une *référence* concrète : ainsi se nomme la revue de ceux qui s'occupent de ce type de décoration. Le titre se réfère surtout à ce qui se passe à l'intérieur des personnages. C'est ce lieu-là qui a de l'importance, l'endroit physique n'en a aucune, et je ne dirai jamais du film qu'il est « *American New York Movie* ». Penelope Gilliatt, du *New Yorker*, est l'une des rares critiques à avoir vu que les personnages ont été souvent filmés derrière des vitres. Ces vitres, j'avais cependant tout fait pour les montrer.

Parfois le rideau s'écarte pour un moment

» Je voudrais ajouter quelque chose : depuis plusieurs années, et pour des raisons que j'ignore, je ne pouvais pas écrire sur les femmes, je ne pouvais pas les créer ni raconter une histoire de leur point de vue. Puis tout à coup ça a changé, et, en travaillant au film, il m'a paru nécessaire de souligner l'ambiguïté des caractères, l'ambivalence des motivations, et de diversifier les arguments. Par cette somme d'ambiguïtés, peut-être me suis-je empêché moi-même de dire clairement ce que j'avais à dire à propos des femmes. Ou peut-être vivent-elles de ce fait davantage, étant moins les véhicules d'une quelconque propagande.

» Observons Flyn, la troisième sœur. Elle est commercialement belle, elle a abandonné sa famille, elle se perd dans le style de vie qu'une jolie, mais frivole, jeune femme peut s'offrir, elle est prête à pleurer sur le cercueil de sa mère. Certains disent : elle pleure autant parce que c'est elle qui a le plus d'affectivité. D'autres disent : ce n'est qu'une comédienne, elle a les larmes faciles. Moi j'hésite. Si on me pousse, je dirai : elle souffre réellement car j'ai peine à croire qu'elle est tellement superficielle que ses larmes ne sont que théâtre. Mais la véritable réponse, on la trouve peut-être au milieu de tout ça. Une chose encore : un critique a dit que Joey c'était moi, qu'on le voyait à sa manière de s'habiller, à son choix des couleurs, des tissus, semblables à ceux que je porte. Ce critique a tort : si je m'identifie à quelqu'un ce serait plutôt à Eve, à Renata. Et à Pearl, évidemment.

— *Ce film est-il associé à votre enfance ?*

— Pas biographiquement. Mes parents vivent toujours, ils sont des petits-bourgeois, et j'ai eu ce qu'on appelle une enfance ethnique, très chaude. *Intérieurs* est une fiction, un « made up », mais, comme chacun de mes films, il exprime des sentiments et des peurs nés de l'enfant.

» La maturité a confirmé mon enfance. J'ai toujours pensé que la mort était la seule force motrice, je veux dire que notre tentative pour *l'éviter* est uniquement ce qui donne de la force à notre existence. J'ai toujours senti que le moindre de nos actes est une réaction au fait que nous allons mourir. Le jeune enfant qui prend conscience de sa propre mort devient enragé (en même temps qu'impuissant). Cette rage va colorer le reste de sa vie, et chaque effort d'accomplissement artistique, sexuel, politique, économique sera toujours, chez l'adulte qu'il essaie de construire, un effort pour traiter avec la mort, pour échapper à ses conséquences. Les solutions politiques ne m'ont jamais intéressé, car je sais que ce qui nous trouble est d'ordre spirituel, religieux. Si nous le comprenons, tout ce que nous pouvons entreprendre, professionnellement, artistiquement, politiquement devient temporaire et incomplet. *Ces sentiments* je les ai eus dès l'enfance, et ces idées apparaissent, d'une manière ou d'une autre, dans ce que j'écris.

» J'ai découvert que j'allais mourir quand j'étais tout petit, juste avant de m'endormir. Nietzsche, O'Neill et Ernest Becker expliquent, chacun à sa façon, que l'être humain passe son temps à refuser de confronter la trop brûlante réalité. De cette confrontation, nous ne cessons de nier l'importance, en nous existent des mécanismes qui alimentent nos refus, et nos vies dépendent de tout un tissu de mensonges. Parfois, intervient quelque hasard, le rideau s'écarte pour un moment, et la réalité nous parvient, bouleversante. Des philosophes, des écrivains ont réussi à ne pas s'esquiver, ils se sont efforcés de rencontrer la réalité directement et sans panique, et ils ont rendu leur vie beaucoup plus authentique.

Je n'ai pas de courage et, au point où j'en suis de ma vie, j'essaie de montrer la position — souvent drôle — de celui qui confronte sa mort. Et qui n'est pas si grand qu'il sache s'arranger d'elle, avec grâce et avec gravité.

» Je voudrais revenir sur la gravité et sur le sérieux. Pour moi relève de la gravité n'importe quelle œuvre d'art qui touche à la relation entre l'homme et Dieu. Et relève du *sérieux, par exemple ce* problème social : que *faire* pour améliorer la vie des Noirs ? Or, cette question (sérieuse) des Noirs perdrait son caractère grave si elle était abordée de façon comique. Le sérieux appelle le sérieux, sans quoi la gravité se disperse et demeure incommunicable.

» Voyons une scène de l'un de mes films *Guerre et Amour*. Diane Keaton est auprès de son mari qui agonise, il y a beaucoup de monde groupé autour d'elle, du lit. Le mari meurt et Diane relève le drap, les gens disent : voilà, il est mort, c'était un type très bien, et maintenant où allons-nous manger ? Cette scène, selon moi, révèle la condition humaine, mais comme le rire a dominé, le spectateur attend la prochaine blague. Il *ne songe* même pas à prendre du recul, il ne lui vient même pas à l'idée que la vie n'a pas de sens. Car le rire est une si violente épice qu'on ne goûte que lui.

Des chapeaux et quatre amis

— *Et dans votre vie, la musique ?*

— Elle est un accident heureux. J'avais quinze ans lorsque j'ai entendu quelques disques de Sydney Bechet, je l'adorais, et j'ai acheté un saxophone. J'ai appris moi-même à jouer avec les disques de Bechet, puis j'ai laissé cet instrument pour une clarinette. J'aime beaucoup la musique de la Nouvelle-Orléans, je m'exerce avec discipline, je prends régulièrement ma clarinette, même dans des circonstances difficiles. Jeune, je m'exerçais à être magicien et musicien, ça me plaisait d'être seul, et la magie c'était exotique. Je n'en fais plus, mais je continue avec la musique, qui ne m'a jamais déçu. Je ne suis pas très sensible à la pop, chaque jour j'écoute du jazz et de la musique classique. Dans le passé, je n'ai joué qu'avec des disques, et il y a six ou sept ans j'ai commencé avec ce petit orchestre de « ragtime ». C'est un plaisir, une habitude commode : j'habite New-York, le pub où je joue le lundi est à côté de chez moi, on ne me paie pas, je viens juste *forfun*

» Je ne sais pas peindre mais j'aime l'art, et énormément les sports que je pratique et que je regarde. Par-dessus tout, j'aime vivre dans la rue, flâner devant les vitrines, me promener, aller dans les librairies et les magasins de disques, et dîner avec mes amis. Je n'ai pas de passion, comme on peut en avoir pour le ski, je préfère les villes à la campagne. Dans les rues de Paris, je me sentirais à l'aise aussi.

» Je travaille très facilement. En général, j'écris au lit, à la main, de préférence le matin mais quelquefois toute la journée. Mes difficultés commencent si je dois entrer dans une fête, faire connaissance avec des gens. Je suis timide, je tourne toujours avec la même équipe, j'en ai eu une nouvelle avec *Intérieurs*, et, au début, j'avais peur. Tout le monde a été très gentil, pas de problèmes, mais je suis resté timide. Dans la rue, je suis embarrassé d'être reconnu. Heureusement, j'ai mes chapeaux. Le mieux, c'est encore ma chambre, mes livres, ma clarinette et mes quatre amis. Ce sont les mêmes depuis quinze ans. Et maintenant est-ce que je peux retourner à la maison pour les retrouver, et dîner ce soir avec eux ? »

LE CINÉASTE SANS L'ACTEUR

LES ROBES ROUGES DE PEARL

UN film de Woody Allen où il n'apparaît pas, ne joue pas. L'acteur a laissé place nette au metteur en scène. Un film sérieux, dramatique, où il est question du sens de la vie. Avec un titre, Intérieurs, *qui fait penser à Ingmar Bergman (Woody Allen l'a toujours admiré). Déconcertant ? Pas tellement à vrai dire. Dans le burlesque de* Guerre et Amour, *l'auteur-réalisateur parlait déjà de la mort, pour en moquer la représentation culturelle. Puis, dans* Annie Hall, *le sérieux pointait constamment sous le comique. Le petit juif new-yorkais à lunettes se penchait sur les relations internes, intimes, du couple. Ce nouveau film, c'est donc un épanouissement, un accomplissement.*

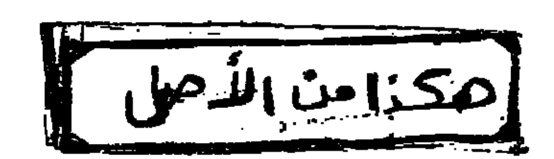
A soixante-trois ans, un homme divorce et se remarie avec une femme de son âge. Crise intérieure dans une cellule familiale qui se désagrège. Crise liée aux « intérieurs » où vivent ces gens et que la mère a marqués de son envahissante personnalité. Monde des femmes comme chez Bergman. Cela dit, n'en parlons plus. Woody Allen n'imite pas Bergman, même s'il a certaines de ses préoccupations. Il est aussi américain que l'autre est suédois. Son monde des femmes est celui du matriarcat. Eve, l'épouse, la mère, et, dans une moindre mesure, Flyn, Joey, Renata, les trois filles, incarnent le pouvoir culturel. Les hommes comptent peu, sauf Arthur, le père, qui, en somme, se libère.

Femme cultivée, raffinée, Eve a organisé sa vie et celle des siens, à l'image de cette grande maison de famille au bord de l'océan, où traînent les souvenirs d'enfance, où les meubles, les objets, ont été choisis, harmonisés avec une sorte de perfection japonaise. Chacun avait sa place par rapport aux autres, comme ces vases précieux et sans fantaisie décorative sur l'étagère du salon. Dans la blanche et froide lumière venue des fenêtres, les beiges, les gris, les bleus éteints des murs, des rideaux, des canapés, des vases, des pieds de lampes, associaient leurs pâleurs distinguées. Le monde d'Eve, c'est celui du palais de la reine des neiges dans le conte d'Andersen. Tout est gelé sous l'impeccable parure : les sentiments, les cœurs, la vie. Il n'y a pas de chaleur humaine et Eve a porté ses harmonies glacées jusque dans les appartements de ses filles. Alors quand Pearl paraît, bruyante, expansive, avec ses robes rouges qui la font juger « vulgaire », c'est la chaleur de la vie qui fait fondre la neige et la glace. Arthur ne s'y est pas trompé. Flyn et Joe (Renata, elle, est plus indépendante) le découvrent et en sont déchirées. Car cet élan de Pearl remet en cause leur propre existence « d'artistes ».

La vie, c'est autre chose que ces valeurs figées d'une esthétique sociale de gens cultivés. Lorsque Pearl rit, découpe un gâteau, danse et, dans son exubérance, casse un vase, elle est comme le soleil qui chasse l'hiver et la mort de la nature. Eve l'a senti, dans l'église où Arthur lui a fait comprendre qu'il allait se remarier. D'un revers de main, elle a balayé les verres rouges où brûlaient des cierges, elle a couru dans la nef comme une folle. Dans les eaux de l'océan, elle noiera sa défaite. La vie a triomphé dont les filles, avec Pearl, refont l'apprentissage.

Chaque image de ce film (magnifiquement joué) résonne longtemps comme les cordes d'une harpe. On y voit frémir les ondes d'une réalité intérieure subtilement captée par la mise en scène. L'intense émotion qu'on éprouve vient de ce qu'au-delà des rapports psychologiques Woody Allen fait apparaître une vérité, une philosophie vitale : celle des simples valeurs humaines.

JACQUES SICLIER.





Culture

ÉCHEC DE L'ÉTAT MÉCÈNE

Parce que la culture aujourd'hui, telle que l'État prétend l'administrer, se partage entre un art académique tourné vers le passé et des produits d'évasion fabriqués par l'industrie des loisirs, parce que rien n'est fait pour aider le développement d'une véritable « contre-culture », qui appelle de nouvelles démarches, de nouvelles formes de communication, Henry Chapier pousse « un cri de rage », un cri de révolte contre « l'aveuglement de ceux qui détiennent quelque once de pouvoir que ce soit » dans ce domaine. Ce sont ces gens-là, fonctionnaires ignorants, énarques prudents, gestionnaires dénués de goût, qui ont laissé mourir, selon Henry Chapier — qui en dirigeait les pages culturelles — *le Quotidien de Paris*; incapables de comprendre les aspirations des jeunes générations, ils étouffent les radios libres, condamnent à l'inaction les meilleurs créateurs de télévision, exercent sur le cinéma une pesante tutelle, conduisent le théâtre à la paralysie et, malgré leurs bonnes paroles, ne s'intéressent ni à l'écologie ni aux langues régionales. Comment s'étonner, écrit Henry Chapier, qu'on ait nommé à la tête du Centre Georges-Pompidou, qui pourrait jouer un rôle culturel international de tout premier ordre, « *un homme qui veille aux destinées de l'ensemble des tours de la Défense* » ?

Ainsi, au fil de pages vivement enlevées, l'auteur dénonce-t-il cette « *fatalité administrative* » qui veut que l'on confie systématiquement à des hommes « *dont ce n'est ni la compétence ni la sensibilité* » des charges artistiques « *comme si la finalité d'un instrument de culture devait être d'abord l'équilibre d'une gestion, et non pas l'explosion des talents et du savoir* ».

Contre un « *parti pris rétro* » qui refuse d'entendre les plastiqueurs de Versailles et ne trouve rien de mieux à offrir qu'un « passéiste » musée du dix-neuvième siècle, Henry Chapier invite à une nouvelle « *dissidence* » et, puisqu'il faut « *reprendre les choses à zéro* », propose d'assiéger ces deux bastilles que sont l'éducation nationale et la radio-télévision. « *Mais de quel poids pèsent dans notre République,* conclut-il–, désenchanté, *les recommandations ayant trait aux activités culturelles ?* »

Le pamphlet a ses lois, qui ne s'accommodent pas du sens des nuances. Henry Chapier frappe fort, mais il vise juste. S'il s'en prend à « l'État mécène », il n'épargne pas non plus les autres acteurs d'un jeu désormais bloqué. De ce constat d'échec devrait naître une réflexion salutaire.

★ Henry Chapier, *Crée ou crève*, Grasset, 160 p., 35 F.

Cinéma

LA TRAVERSÉE DES FANTASMES

François Rey et Bernard Sobel nous offrent en un livre une admirable traduction du texte (commentaire et dialogue) de *Hitler, un film d'Allemagne*, l'œuvre monumentale de Hans Jurgen Syberberg, la somme — actuelle — de sa création cinématographique. Le film — sept heures de projection qui furent divisées en quatre parties — ne se réduit pas à des mots imprimés sur le papier. Il prend une autre vie ; il devient un récit lisible et extraordinaire, qui éclaire peut-être davantage la démarche de Syberberg, puisqu'on peut le reprendre, le recommencer, l'étudier dans ses moindres phrases.

« *La grande traversée des fantasmes et des récits répond à la question : comment s'inventent les jargons de l'asservissement ?* » écrit Jean-Pierre Faye dans sa préface. On sent encore mieux ici cette traversée fantasmatique de la culture et de l'âme allemande, la grande explosion du mal dans laquelle éclate l'image historique de Hitler.

★ *Hitler, un film d'Allemagne*, de Hans Jurgen Syberberg. Change. Ed. Seghers/Laffont, 200 p., 49 F.

Danse

DEPUIS LE PREMER RITUEL...

Si l'histoire de la danse faisait partie des disciplines enseignées dans les lycées, le livre que vient de lui consacrer Paul Bourcier pourrait servir d'ouvrage de référence. Ancien responsable au département des affaires culturelles de l'Agence France-Presse, l'auteur, « refusant de laisser l'imagination vagabonder allégrement au-delà du document », retrace le développement de l'art chorégraphique en le replaçant dans la perspective de l'évolution politique et sociale de l'Occident.

Depuis le premier rituel consigné sur les murs des grottes préhistoriques, la danse a toujours été associée aux grands mouvements de la civilisation. Partant du grand foyer culturel du bassin méditerranéen, Paul Bourcier en suit le cheminement. En Grèce, elle est un acte total, symbole d'un peuple qui ne sépare pas le corps de l'esprit. Au Moyen Age encore, elle imprègne toute la vie religieuse et la crise de la guerre de Cent Ans, exaspérant cette tendance, aboutit à l'hystérie mystique des danses macabres.

Tout bascule au XVII[e] siècle où la danse populaire, communautaire, appuyée sur un rythme simple et obstiné va s'opposer à la danse mesurée qui nécessite une connaissance de règles et une éducation de l'oreille. De l'*Estampie* inventée par la culture d'oc, aux Mômeries (comme le tragique Bal des Ardents) puis au ballet de cour introduit d'Italie par Catherine de Médicis, la danse devient un exercice où la beauté des formes est requise ; art savant, inséparable de la classe dominante. Sous le règne de Louis XIII, le ballet est un moyen de propagande privilégié ; avec Louis XIV, une cérémonie d'adulation de la personne du roi. Beauchamps va en fixer la forme classique et la figer dans une perfection codifiée selon les canons de l'ordre établi.

A travers une histoire qui mène du ballet d'action de Noverre (l'influence des Encyclopédistes) à l'académisme (tel qu'il survit encore aujourd'hui dans les grandes machineries de Marius Petipa) et à la danse contemporaine, Paul Bourcier ne perd jamais de vue la continuité qui unit les écoles. L'esprit œcuménique de sa conclusion est un acte de foi dans le rôle privilégié réservé à la danse au cours des prochaines décennies.

★ *Histoire de la danse en Occident*. *Ed. du Seuil*. Coll. « Points » (série histoire), 1978, 17 F.

Arts

UNE HISTOIRE RECOMMANDABLE

L'*Histoire de l'art* du professeur H. W. Janson, de New-York, passe pour la plus vendue au monde (1 million d'exemplaires). Publiée en 1962 aux Etats-Unis et en 1970 en France, elle fait l'objet d'une nouvelle édition, augmentée de plusieurs développements, de tableaux synchroniques et de cinquante-six planches en couleurs supplémentaires.

Sa méthode en fait l'une des plus recommandables. Evitant les écueils opposés du pathos lyrique à la façon d'Elie Faure ou de Malraux, et de l'accumulation d'informations, noms d'artistes et titres d'œuvres énumérés à des fins d'exhaustivité scolaire et d'ailleurs illusoire, elle consiste en une véritable reconstruction d'historien d'art, où nombre d'œuvres-clés, reproduites par l'image et analysées dans le texte, servent d'articulations à l'exposé. Par exemple, le maître de Flemalle (Robert Campin ?) qui, le premier, vers le quart du quinzième siècle, manifeste en Flandre la nouvelle conception de l'espace pictural renaissant (la fenêtre ouverte sur le réel).

Les développements nouveaux portent sur la préhistoire et, surtout, sur l'art contemporain. Mais si l'auteur a ajouté un chapitre d'une belle hauteur de vues sur les tendances des années 60, il n'a pas cru devoir retoucher son texte sur les origines de l'art contemporain. Résultat : le cubisme de Picasso et de Braque reste la seule source indiquée de l'art abstrait. Le constructivisme et le suprématisme russes n'existent pas ; Malevitch n'est pas cité. Peut-être s'y attachait-on moins en 1962 qu'aujourd'hui. Le *Carré blanc sur fond blanc* figure pourtant au Musée d'art moderne de New-York.

★ H.W. Janson, *Histoire de l'art*, Cercle d'art, 768 p., 185 F.

Musique

UN TÉMOIN PASSIONNÉ

Cette histoire est pleine d'histoires, celles que raconte Antoine Goléa avec une verve intarissable en neuf cent cinquante-quatre pages bourrées d'injustices et de partis-pris, mais non conformistes, vivantes, très personnelles ; on ne s'ennuie pas en compagnie de ce bouillant personnage, surtout au vingtième siècle, qui occupe la moitié du livre, dont Golea a été le témoin, et parfois l'acteur, passionné. Certaines opinions sont renversantes, incompréhensibles ; on en rit et on passe, pour tomber ensuite sur dix pages merveilleuses sur un musicien que, par chance, Golea aime ; il y en a heureusement beaucoup.

★ *La Musique, de la nuit des temps aux aurores nouvelles*. Ed. Alphonse-Leduc, deux volumes, 49 F chacun.

Rock

L'IMAGE DES ROLLING STONES

Les livres qui ont été écrits sur les Rolling Stones ne se comptent plus. Leur image, leur rayonnement, leur musique, l'excentricité exacerbée qui marque leurs actions, l'univers mouvant, fantasque, presque incontrôlable dont ils sont la source, tout cela impose plus qu'un autre groupe comme le sujet idéal pour un livre sur le rock. *The Rolling Stones on Tour* en est la preuve.

C'est un ouvrage luxueux (format 31 × 31, celui d'un disque 33 tours) qui évoque sur 144 pages la tournée de l'été 1975 effectuée par le groupe aux Etats-Unis. Deux cents photos inédites (couleurs et noir et blanc), au travers desquelles Annie Leibovitz, photographe et directrice artistique du magazine américain *Rolling Stone*, et Christopher Sykes ne se sont pas limités à montrer un groupe sur scène. Ils racontent la vie d'une tournée, ses coups bas, la déprime, les moments intenses de bonheur.

★ *Rolling Stones on Tour*. A.M.P. B. Diffusion, 65 F.

Variétés

TRENTE-TROIS ANS DE CHANSONS

Trente-trois ans de chansons françaises (avec une incursion au Québec et en Belgique) décrits par une « spécialiste » belge, qui a créé à la R.T.B. en 1953 « la Vitrine aux chansons », qui a fait de la découverte de jeunes talents son métier. On peut dire qu'elle connaît tout, et, même si elle n'a pas choisi l'exhaustivité pour cet ouvrage (publié dans une édition de livres d'art, donc de facture imposante), il y a quand même deux cent seize noms à l'index. Un seul grand absent : Bobby Lapointe, que l'auteur estime, mais voit sans ascendance et sans héritiers.

Cette somme (correctement mais classiquement présentée) a les défauts d'une certaine forme de critique. Angèle Guller laisse aller une plume trop littéraire, où « fleurissent » les images suscitées par les chansons étudiées, et l'interprétation psychologique prend souvent le pas sur l'effort analytique. Cependant, s'il existe quelques bons dictionnaires, c'est la première fois qu'une telle quantité d'informations sur le « neuvième art » arrivent ainsi classées dans un ordre cohérent, tous les phénomènes sont intégrés et remis à leur place, et l'ouvrage n'obéit pas à l'unique sélection par le goût. On appréciera le rapprochement de Georges Brassens et de Léo Ferré comme chefs de file, de Serge Gainsbourg et de Claude Nougaro, en tête de la « deuxième vague ».

Voilà une histoire de la chanson par ceux qui l'ont faite qui vient clore une époque et décèle quelques promesses de durée chez les jeunes artistes. Les succès à venir feront tomber dans l'oubli certaines vedettes, on réhabilitera ou l'on rejettera telle personnalité. Le savoir d'Angèle Guller demeurera comme une base pour de justes références.

★ *Le Neuvième Art*, Nouvelles Editions Vokaer S.A., 275 p., 198 F.

Notes de Thomas Ferenczi, Jacques Sicller, Marcelle Michel, Thieri Foulc, Jacques Lonchampt, Alain Wais, Claire Devarrieux.



DISQUES

Classique

BRENDEL AU PLUS PRÈS DE BEETHOVEN

La seconde intégrale des *Sonates pour piano* de Beethoven, qu'Alfred Brendel vient d'achever après huit ans de travail, s'inscrit sans conteste parmi les plus grandes, à côté de celles de Schnabel et de Kempff. Assez différente de la première (chez Vox), elle exprime une sorte de liberté souveraine, disons même de libération d'un être qui s'est parfaitement assumé.

Le feu intérieur n'a rien perdu de son intensité, mais s'est fondu dans le creuset d'une perfection stylistique, d'une tenue musicale admirable d'équilibre. Une énergie indomptable, jamais démentie, soutient ces interprétations si véridiques d'un Beethoven dont le romantisme foncier est non pas entravé, mais exalté par une discipline classique qui cède peu à peu non à des irruptions brutales du génie, mais à la naissance d'un nouveau langage, d'un nouveau phrasé, d'un nouveau toucher.

La maturité de Brendel rayonne dans ce chant fraternel, mais aussi très solitaire, qui a l'éclat du diamant, mais toujours une délicatesse sublime. Toutes ces œuvres, même les plus humbles, revivent avec une couleur, un esprit particuliers, sans cesser d'être au plus près de Beethoven.

★ Coffret de treize disques Philips ; en souscription : 406,20 F.

● **BACH, Les douze concertos pour clavecins et orchestre, H. Dreyfus, L. Sgrizzi, L.F. Tagliavini, Y. Le Gaillard et Ensemble baroque de Drottningholm (4 Erato, STU 71180/184 ; en souscription : 170,40 F).**

Sur trois clavecins du dix-huitième siècle et une copie moderne, une intégrale jouée « comme au temps de Bach », avec un entrain et un équilibre inaltérables.

● **BYRD, My Ladie Nevells Booke, par Christopher Hogwood, au clavecin, virginal et orgue (4 Oiseau-Lyre, D29D4).**

Un des grands enregistrements de l'année, une fontaine de musique toute neuve d'une richesse admirable où Byrd en 1591 a versé pour une dame les quarante-deux plus belles de ses œuvres pour clavier, qui sont autant de poèmes élisabéthains dans ces interprétations si intelligentes et sensibles.

● **M.-A. CHARPENTIER, Les neuf leçons de ténèbres, dir. J.-Cl. Malgoire (3 CBS, 79320 ; en souscription : 146,60 F).**

Peu de temps après le bouleversant enregistrement d'Harmonia Mundi, ces mêmes Leçons de ténèbres *de Charpentier paraissent sous la direction de Malgoire. Doublon un peu regrettable pour les deux éditeurs et des artistes de valeur similaire. Le dernier a l'avantage de donner les* Leçons *du Vendredi saint (au lieu des* Répons *du Mercredi saint) ; l'interprétation de Malgoire et de ses chanteurs (Chamonin, Guitton, Rodde, Nigoghossian, Watts, Wirz) est moins tragique, plus sereine, plus conforme peut-être au goût du temps, et d'une grande ferveur religieuse, même si elle n'a pas la dimension inoubliable et la folle ornementation de René Jacobs. On choisira selon son goût.*

● **HONEGGER, Les Cinq Symphonies, Pastorale d'été, Chant de joie, Pacific 231, Orchestre philharmonique tchèque, dir. S. Baudo (3 Eurodisc, 87604 ; en souscription : 123,30 F).**

Honegger dans toute sa splendeur sonore, avec l'harmonieuse Philharmonie tchèque, excellemment dirigée par Serge Baudo qui insiste autant sur la poésie que sur le dynamisme ou l'âpreté pessimiste. Un grand lyrique, détestablement attaqué par l'avant-garde, revit.

● **VIVALDI, Orlando furioso, M. Horne, V. de Los Angeles, etc., I Solisti Veneti, dir. Cl. Scimone (3 Erato, STU 71138).**

Une des grandes révélations du tricentenaire de Vivaldi. Il n'est pas exagéré de dire qu'il rivalise ici avec Monteverdi par son lyrisme flamboyant, ravageant, où la virtuosité fabuleuse des chanteurs traduit les passions « furieuses » des personnages de l'Arioste.

● **ZELENKA, Les œuvres pour orchestre, H. Hollinger, B. Tuckwell, etc., Camerata de Berne (3 Archiv, 2710.026).**

Pour renouveler agréablement le répertoire du dix-huitième siècle, ces œuvres d'un Tchèque encore mal connu, Jan Dismas Zelenka, contemporain de Bach et fort célèbre à son époque. L'élégance toute classique de l'écriture s'y allie à un lyrisme intérieur qui parfois fait éclater les cadres stricts de la bienséance musicale.

● C.-P.-E. BACH, deux concertos pour orgue, M.-C. Alain et Orchestre J.-F. Paillard (Erato, STU 71115).

● BERG, *Kammerkonzert, Pièces op. 5, Sonate op. 1*, Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez, avec D. Barenboïm et P. Zukerman (DG, 2531.007).

● BUSSOTTI, *Bergkristall, Symphonie - Lorenzaccio*, Orchestre de la radio de Hambourg, dir. G. Sinopoli (DG, 2531.011).

● CHAUSSON, *Poème de l'amour et de la mer*. — DEBUSSY, *la Damoiselle élue*, M. Caballé, Orchestre Symphonica de Londres, dir. W. Morris (Symphonica 6).

● CHOPIN, Concertos de piano et *Krakowiak*, M.-P. Pires et Orchestre de Monte-Carlo, dir. A. Jordan (Erato, STU 71129).

● CLEMENTI, les quatre symphonies, Orchestre philharmonia, dir. C. Scimone (Erato, STU 71174).

● FURTWAENGLER dirige : Ouvertures de *la Grotte de Fingal* et *Songe d'une nuit d'été*, de Mendelssohn, et *Invitation à la valse*, de Weber, Orchestre philharmonique de Berlin (DG, 2535.821).

● GRANADOS, *Goyescas*, A. de Larrocha (Decca, SXL 6785).

● HAYDN, Quatuors op. 64, n°s 1-6, Quatuor Tatraï (Hungaroton, 11838/40).

● MOZART, *Messe en ut mineur*, V. Masterson, etc., chœurs et orchestre de la fondation Gulbenkian, dir. M. Corboz (Erato, STU 71100).

● MOZART, Concertos pour piano n°s 9 et 14, D. Ranki et Orchestre F.-Liszt, dir. F. Sandor (Hungaroton SLPX 11942).

● POLLINI joue : *Variations op. 27*, de Webern, et la Deuxième *Sonate de Boulez* (DG, 2530.803).

● POULENC, *Figure humaine, Messe en sol majeur, Prières de saint François d'Assise*, Chœur de l'université d'Uppsala, dir. D. O. Stenlud (Erato, STU 70924).

● PROKOFIEV, *Ivan le Terrible* et *Sinfonietta*, I. Arkhipova, et., Orchestre philharmonia, dir. R. Muti (2 EMI, 167-02966/67).

● PUCCINI, *Mme Butterfly*, R. Scotto, P. Domingo, Orchestre philharmonia, dir. L. Maazel (CBS, 79313).

● SCARLATTI, trente-sept sonates, S. Ruzickova (3 Eurodisc, 28371/73).

● SCHUBERT, œuvres pour piano à quatre mains, A. Queffélec et I. Cooper (3 Erato, STU 71045/47).

● SCHOENBERG, *Variations op. 31, Un survivant de Varsovie, Cinq Pièces op. 16, Musique pour un film imaginaire*, Orchestre de la B.B.C., dir. P. Boulez (CBS, 76577).

● SEGOVIA, *« Rêveries »* (pages de Gluck, Schumann, Asencio, Castelnuovo - Tedesco, RCA, RL 12602).

● TARTINI, six sonates pour violon, violoncelle et clavecin, P. Amoyal, etc. (Erato, STU 71023/24).

● VARESE, *Amériques, Arcana, Ionisation*, Orchestre philharmonique de New-York, dir. P. Boulez (CBS, 76520).

● VERDI, *Requiem*, L. Price, J. Baker, V. Lucchetti, J. Van Dam, Chœurs et Orchestre de Chicago, dir. G. Solti (2 RCA, 02476).

Rock

UNE FÊTE DE RYTHMES

Après cinq ans de silence, Dr John revient avec un album de toute beauté qui respire le swing à chaque sillon et dévoile toutes les prouesses d'un musicien passé maître dans l'enregistrement en studio. Dr John était un drôle de monsieur qui montait sur scène déguisé en sorcier vaudou, entouré de gris-gris, de plumes et de poudre d'argent et qui hypnotisait le public de sa voix rauque et sensuelle. Dr John vit à La Nouvelle-Orléans, c'est dire qu'il a baigné dans toute une tradition du blues du Sud avec des musiciens comme le professeur Longhair. Ce disque est une fête de rythmes soutenus et de climats enivrants. Les mélodies sont délicates, mises en relief par une production clairvoyante qui sait faire la balance entre les divers instruments. Des cuivres qui résonnent avec force, des pianos qui bondissent, des guitares incisives, tout cela s'entremêle avec un bon goût renouvelé, avec le tact des gens qui ont suffisamment de talent pour ne pas en imposer. Dr John dépasse les modes pour les avoir domestiquées et, lorsqu'il chante, c'est le vertige d'une musique rayonnante qui apparaît.

★ Dr John, City Lights A. & M., dist. C.B.S.-A.M.L.J. 732.

● **BLONDIE, Parallel Lines (Phonogram 6307632).**

Avec ce troisième disque, Blondie s'impose comme l'une des plus grandes valeurs du rock américain actuel. Une musique riche et pleine de subtilités d'interprétation. Des compositions acidulées qui soutiennent la voix mouvante et expressive de la chanteuse Debby Harry. Des petites pièces musicales qui mettent en scène des atmosphères variées, un rock frais et évocateur qui fonctionne avec précision dans un esprit populaire. Parallel Lines *est un disque d'humeur qui correspond exactement à celle de tous les instants.*

● **JOHNNY THUNDERS, So Alone (WEA 56571).**

Lorsque Johnny Thunders plaque un accord sur sa guitare, c'est aussitôt toute l'intensité, toute la densité du rock qui se met à vibrer entre ses cordes. Un rock urgent et brutal qui ne s'embarrasse pas de demi-mesures, parce que le musicien n'en connaît pas. Johnny Thunders se met toujours à nu dans ses disques, et celui-ci n'échappe pas à la règle. Il réunit toutes ses passions, toutes ses folies, avec une violence accrue, et rien n'est plus dangereux ni plus émouvant.

● **TALKING HEADS, More songs about buildings and food (Pathé-Marconi).**

Talking Heads explore de nouveaux horizons musicaux avec une science de la mélodie et des rythmes tout à fait singulière. Une musique à la fois libre et froidement logique qui permet des associations de thèmes inattendues, des changements de rythmes perpétuels. Les compositions montrent une inspiration infinie, décrivent l'univers des cités tentaculaires. Talking Heads est de la dimension des groupes qui marqueront l'histoire du rock.

● **DAVID JOHANSEN, Blue Sky (distr. CBS).**

Une voix grave et attachante qui exprime avec sensibilité tous les sentiments d'un musicien qui vit le rock à grande vitesse. David Johansen revient au devant de la scène après un silence prolongé pour nous rappeler qu'il en est l'un des meilleurs acteurs. Une musique forte qui dit l'essentiel grâce à des compositions concises et des interventions percutantes. L'énergie passe au travers d'un son riche et vient faire de ce disque un manifeste du rock'n roll.

● **BOB MARLEY, Babylon By Bus (Phonogram).**

Deux disques enregistrés en public à l'occasion de la récente tournée de Bob Marley. Le témoignage vivant d'un musicien passionnant et passionné en face de son public. Quatre faces qui réunissent la plupart des grandes compositions de Marley pour une fête chaleureuse. Un reggae harmonieux qui s'entoure de mélodies séduisantes.

● **DAVID BOWIE, Stage (RCA PL 02913(2).**

Ce double album enregistré en public aux Etats-Unis dévoile les différentes facettes musicales de David Bowie. Le chanteur, entouré de musiciens exceptionnels, joue les morceaux qui ont fait son succès, chacun appartenant à une époque précise de sa carrière et de son évolution. C'est une leçon de maîtrise et de sensibilité à travers laquelle toutes les options musicales du moment sont évoquées puisque Bowie en est souvent l'instigateur. Sans doute le premier disque concept enregistré « live ».

● **BUZZCOCKS, Love Bites (Sonopresse 062 61896).**

Des guitares qui jaillissent de partout, qui lacèrent les thèmes avec un son acide, des rythmes décuplés, une voix qui ponctue les mots avec cynisme, tel est Buzzcocks, un groupe anglais qui propulse un rock cataclysmique sans avoir peur des mélodies. La relève des Sex Pistols ?

Notes de Jacques Lonchampt et Alain Wais.







Dessins d'Eisenstein au Centre Georges-Pompidou.

cinéma

INTÉRIEURS
de Woody Allen

— Lire nos articles page 19.

LE CRI DU SORCIER
(The shout)
de Jerzy Skolimowski

Une histoire de fou ou de sorcier, très élégamment mise en scène par l'auteur de Deep End. Alan Bates, au cours d'un match de cricket insensé, raconte comment il a appliqué, dans un calme cottage anglais, les secrets des aborigènes australiens.

LE GOUT DU SAKÉ
de Yasujiro Ozu

Amer comme un insecte, amer comme le saké est le dernier film d'Ozu, réalisé en 1962. Une fois de plus, sa caméra impassible enregistre l'éclatement de la cellule familiale, sans heurt ni révolte, au sein du continuel glissement vers la solitude et la mort.

INSIANG
de Lino Brocka

L'occasion de découvrir le cinéma philippin. Comme Kurosawa, Lino Brocka est un humaniste. A travers les luttes d'Insiang, petite blanchisseuse, pour conserver sa dignité, les combats d'un réalisateur contre la fatalité et la misère.

POINT OF ORDER
et UNDERGROUND
d'Emile de Antonio

Deux témoignages « documentés » et « commentés » sur la réalité politique américaine, que sépare une quinzaine d'années : Point of Order révèle, sans grimaces, sans sermon, avec un humour perçant, un illustre démagogue, le sénateur Joseph McCarty ; Underground donne la parole à cinq membres d'une organisation politique clandestine toujours en action, le Weather Underground.

BLUE COLLAR
de Paul Schrader

Mise en place d'un double chantage dans une usine de Detroit. L'ancien scénariste de Taxi driver fait ses débuts dans la mise en scène et construit avec rigueur et générosité une métaphore sociale, morale et politique, à consonance métaphysique.

ET AUSSI : *Une histoire simple*, de Claude Sautet (au ras des choses de la vie) ; *le Second Eveil*, de Margarethe von Trotta (les conséquences d'un acte de terrorisme non violent) : *Un mariage*, de Robert Altman (tempête dans un microcosme) ; les prix Sadoul 1978 : *Passe-montagne*, de Jean-François Stévenin (rencontres insolites dans un paysage jurassien fantastique), *la Femme gauchère*, de Peter Handke (une très belle leçon de morale sur la liberté) ; *les Rendez-vous d'Anna*, de Chantal Akerman (cinq étapes exemplaires d'une impressionnante errance) ; *Sonate d'automne*, d'Ingmar Bergman (un désert d'amour entre une mère et sa fille).

théâtre

ZOUC
à Bobino

Une chaise, un écran blanc et Zouc, c'est-à-dire la foule des humains démasqués. C'est-à-dire la souffrance — la sienne, la nôtre — qui se transforme en énergie, en rires, en lucidité, en volonté féroce de bonheur. Zouc, l'exorciste, est unique.

LE CERCLE
DE CRAIE CAUCASIEN
à Chaillot

La course si obstinée qu'elle en parait folle d'une paysanne si honnête qu'elle en parait naïve. Les folies d'un juge qui se fait clown — ou inversement. Coline Serreau, Philippe Avron et une troupe cohérente dans le mouvement vivace d'une mise en scène si intelligente qu'elle en parait simple.

BERNARD HALLER
à Gemier

La vie quotidienne passée à la moulinette du rire. La virtuosité nerveuse d'un homme au visage en caoutchouc.

LES SHAKESPEARE
DE PLANCHON
à Nanterre

Le baroquisme débridé de l'ère élisabéthaine transcrit dans les déploiements de la machinerie théâtrale — et politique avec Antoine et Cléopâtre — et onirique avec Périclès.

LE SHAKESPEARE
DE BROOK
aux Bouffes-du-Nord

Le récit miraculeusement clair d'une intrigue complexe dans le délabrement sophistiqué des Bouffes-du-Nord : Mesure pour mesure.

ET AUSSI : *Poubelle girl*, aux 400-Coups (Florence Georgietti) ; *les Peines de cœur d'une chatte anglaise*, au Montparnasse (à voir, revoir et revoir encore) ; *la Surface de réparation*, à la Gaîté (les jeunes gens en colère) ; *Notre-Dame de Paris* au Palais des sports (le grand spectacle généreux d'Hossein) ; *France Léa*, au Théâtre de Dix-Heures (histoire de rire) ; *Latin American Trip* à la Cité internationale (un poème aux dimensions de la tragédie).

musique

MESSIAEN TOUJOURS

Pour huit jours encore Messiaen brille au firmament parisien avec ses imposantes et théologiques Méditations sur le mystère de la Trinité, par un grand organiste allemand, Almut Rössler (Trinité, le 13) ; la Turangalila, son chant d'amour cosmique, que Seiji Ozawa dirige mieux que personne (Orchestre de Paris, Palais des Congrès, le 14, à 20 h. 30, et le 15, à 19 h. 30 ; Champs-Elysées, le 16 à 10 heures) ; un autre grand chant d'amour, les Rechants, marquera le dernier concert de Marcel Couraud à la tête du Groupe vocal de France, qu'il a fondé, avec au même programme le splendide Quatuor pour la fin du temps, composé par Messiaen en captivité (Athénée, le 16) ; beau programme aux Concerts Colonne, où P. Dervaux dirigera Hymne, une des premières œuvres d'orchestre, et l'émouvante Ascension, tandis que Felicity Palmer chantera les Poèmes pour Mi, première femme du compositeur (Châtelet, le 17, à 18 h. 30) ; Messiaen inconnu ou presque, ce seront les œuvres interprétées par les étudiants du Conservatoire (le 18, à 18 h.) ; retour à Saint-Louis des Invalides pour célèbres Petites liturgies et Et exspecto, hommage aux morts des guerres, commandé par Malraux, sous la direction de G. Amy (le 19), tandis que l'un des brillants élèves de Messiaen jouera à l'orgue du maître le Diptyque quasi inconnu de 1930, le Banquet céleste, plus ancien encore, et le splendide Livre d'orgue (Trinité, le 20). Il appartenait à Yvonne Loriod de conclure avec les Préludes de jeunesse, Cantéyodjaya, flamboyante étude rythmique, et la Fauvette des jardins, un programme qui résume toute l'évolution de Messiaen (Espace Cardin, le 21 décembre).

PIANISTES

Parmi les récitals, de plus en plus nombreux, ceux des pianistes se distinguent particulièrement ces jours-ci, avec la première apparition, à Paris, de Krystian Zimerman, grand prix Chopin de Varsovie en 1975, qui, à vingt-deux ans, « en remontre, dit-on, aux titans du clavier » (Gaveau, le 13) ; on n'en oubliera pas pour autant Cyprien Katsaris, prix Cziffra (Pleyel, le 14) ; F.-J. Thiollier dans un programme agréable sur Schubert et la valse viennoise (Gaveau, le 15), et surtout le grand Sviatoslav Richter (Pleyel, le 18).

CABALLE ET VICKERS

Des monstres sacrés, cette semaine, sur les scènes françaises : à Avignon, Montserrat Caballé et G. Aragall chantent la Tosca (le 15 et le 17) ; Jon Vickers et Viorica Cortez interprètent Samson et Dalila à l'Opéra de Paris (les 15 et 18, à 19 h. 30), tandis qu'on pourra voir le délicieux Marouf, d'H. Rabaud, à Nancy, et Madame Butterfly, à Rouen (les 15 et 17), et Cosi fan tutte dans la mise en scène de J.-Cl. Auvray, à Angers (le 17).

— ET AUSSI : Jane Rhodes et C. Ivaldi (Gaveau, le 13) ; *Messe en si mineur* de Bach, dir. J. von Websky (Saint-Germain-l'Auxerrois, le 13 ; faculté de droit, le 15) ; Th. Paraskivesco, piano (Ranelagh, le 14) ; œuvres de J. et M.-A. Charpentier et de Jolivet (Saint-Roch, le 14) ; création des *Trois langages ou autre jeu de l'oie*, de Cl. Prey (Radio-France, le 15) ; *Messe du couronnement*, de Mozart, dir. J.-P. Wallez (Notre-Dame, le 17, à 11 h. 30) ; Ensemble « Per cantar e sonar », dir. St. Caillat (Th. Marie-Stuart, le 17, à 17 heures) ; P. Boufil et J. Martin (Th. Présent, 211, avenue Jean-Jaurès, le 18) ; concert de l'Union européenne de radiodiffusion : Schubert, Ballif, Beethoven, Messiaen, direction Y. Prin et G. Amy (Radio-France, le 18) ; trios et sonate de Haydn, Mendelssohn et Mozart (concerts bleus, Palais des congrès, le 19, à 18 h. 30).

expositions

LE TEMPS DES GARES
au Centre Georges-Pompidou

L'histoire, l'actualité, le devenir des gares et, à travers elles, l'histoire de l'architecture moderne et le triomphe de la technologie. Ce qui fut le pivot de la restructuration des villes, un point stratégique d'échanges de tous ordres, un lieu de passage par excellence, qui inspira nombre de poètes, d'écrivains, d'artistes, de cinéastes, et qui est aujourd'hui en voie de disparition ou de réaffectation. L'exposition est organisée par le Centre de création industrielle dans les grands espaces du 5ᵉ étage du Centre Georges-Pompidou. Catalogue et n° 13 de la revue Traverses.

DESSINS D'EISENSTEIN
au Centre Georges-Pompidou

Eisenstein a beaucoup dessiné pour ses films. Généralement on le sait et on connait les croquis pour Nevski ou Ivan. Par contre on connait moins les dessins qui ne se rattachent à aucune œuvre cinématographique en particulier mais à toutes en général. Ce que montre l'exposition à travers cent cinquante dessins originaux en provenance du cabinet Eisenstein de Moscou, qui ont fait étape à Lyon avant d'arriver à Paris, grâce à l'association France-U.R.S.S.

N.-J. PAIK
B. ET M. LEISGEN
G. PAOLINI
à l'ARC

Trois expositions, trois démarches artistiques différentes. L'une, celle de Paik, s'est logée derrière le petit écran, mais attention, ce n'est pas de la vidéo. L'autre, celle de Barbara et Michael Leisgen, s'écrit tout près du soleil, avec l'appareil photo. La troisième, celle de Paolini, est dans la tête et à même les murs de l'ARC dans un environnement « culturel ». Quelque part dans la poésie les trois se rejoignent.

CHARLES LOUPOT
au Musée de l'Affiche

Le « Bonhomme Valentine », la publicité de Saint-Raphaël, c'est de Charles Loupot, un des grands de l'affiche de France. Il contribua dans les années 20 à en renouveler le style, avec Cassandre, Carlu et Paul Colin. Il est cependant le moins connu des trois mousquetaires.

L'ART ET LA VILLE -
ART DANS LA VIE
Rue Berryer

Il y est question du 1 % des constructions scolaires, de l'implantation de l'art dans les villes nouvelles, d'expériences menées par des municipalités comme Grenoble et Vitry, et, dans une moins large mesure, d'exemples étrangers comme le métro de Bruxelles ou les murs peints des villes américaines. Beaucoup de documents photographiques et des maquettes sont présentés.

ET AUSSI : *Les frères Le Nain*, au Grand Palais (la totalité de l'œuvre connu rassemblée pour la première fois) ; *La traversée du temps perdu*, au Musée des arts décoratifs (ces femmes qui ont vécu à l'intérieur de leur maison et à l'intérieur d'elles-mêmes) ; *Inde, cinq mille ans d'art* (dans les forêts mythologiques des religions indiennes) ; *Formes chinoises*, au musée Cernuschi (un hommage à Victor Segalen).

variétés

INGRID CAVEN
au Théâtre 347

Star du nouveau cinéma allemand, la Caven violente et vulnérable, enchevêtre la nuit et le soleil, la sexualité et la froideur. Elle frôle le pays de la mort pour y débusquer l'espoir. Elle est la voix des ambiguïtés de la vie. (Du 16 au 31 décembre.)

JULIETTE GRECO
à l'Athénée

Parce que le spectacle que devait jouer Valentina Cortese est reporté à une date ultérieure, Pierre Bergé a invité Juliette Gréco avec ses chansons-poèmes, perfides et sensuelles. (Du 17 décembre au 1ᵉʳ janvier.)

ANNA PRUCNAL
au Forum des Halles

Pour son premier tour de chant, la presse du music-hall lui a attribué son prix. Et si la sincérité passionnée, la cocasserie insolente de cette gavroche venue de l'Est, faisaient école ? Quelle joie !

CATHERINE SAUVAGE
au Petit TEP

Les modes ne parviennent pas à entamer la Sauvage au grand cœur. (A partir du 18.)

Cinquante ans de cinéma

LA LONGUE MARCHE DE JORIS IVENS

IV. – Hommages et projets pour d'autres risques

Fils du cinéma muet, Joris Ivens a expliqué comment sa rencontre avec Marceline Loridan avait été aussi la rencontre de l'image et du son (« le Monde » du 7 décembre). Dans ce quatrième et dernier épisode de la série qui lui est consacrée depuis le 23 novembre, il parle encore du son, se souvient de Vertov, Flaherty et Grierson, et rend hommage à tous ceux qui, avec lui, ont bâti son œuvre.

« LES peintres, les musiciens m'ont toujours plus influencé que les cinéastes, *dit Joris Ivens*. Pourtant, deux personnes ont été importantes, pour moi : Vertov et Flaherty. Ruttman, aussi, parce que nous étions dans le même courant de pensée. C'est-à-dire, j'ai eu la chance d'avoir pu rencontrer les pionniers.

— Quel homme était-ce Vertov ?

— La première fois que je l'ai vu, je me suis dit : lui, il peut vraiment vivre son manifeste. Il avait le visage très résolu et ferme de celui qui est beaucoup attaqué, et qui veut prouver qu'il a raison. C'était un homme plus précis, plus tranchant que moi. Il était très fermé sur lui-même, il n'était pas chaleureux, mais c'est vrai qu'il avait beaucoup souffert des grands esprits comme Eisenstein et Poudovkine, et peu de gens le suivaient. Après, avec Staline, il a souffert encore, il n'a pas trouvé de travail. Je l'ai perdu de vue. Mais j'ai retrouvé son frère, Boris Kaufman, qui a travaillé avec Jean Vigo, puis à Hollywood, comme opérateur.

» Vertov, c'est l'expression orthodoxe du film documentaire, bien plus proche de l'actualité que de la fiction. Quand je l'ai rencontré à Francfort, en 1930, je l'ai bien écouté et j'ai pensé avec lui que le cinéma est bien une des formes de lutte. Mais nous divergions sur un point : est-ce que l'on peut faire des reconstitutions, des mises en scène ? Je disais qu'on pouvait, oui, dans certains cas, avec beaucoup de respect pour la réalité. Lui s'y opposait.

» Avec Vertov, on était loin du réalisme socialiste, il a travaillé dans les circonstances concrètes de l'art révolutionnaire, quand les Soviétiques ne disaient pas encore : la bourgeoisie a de l'or dans ses plafonds, on peut en avoir aussi. Dans leur tête, après, règnera le rococo, et pas Maïakovski. Mais aujourd'hui, même si je m'étonne qu'on n'approfondisse pas davantage l'œuvre de Vertov, je le trouve trop restreint.

» Quand j'ai montré *la Pluie* à Moscou en 1930, les orthodoxes comme Vertov ont critiqué l'esthétisme du film (au fur et à mesure que j'allais vers le sud, à Odessa, à Tiflis, le jugement des gens était moins directement politique). La réaction des ouvriers soviétiques m'a donné l'impulsion qui aboutira à *Borinage*. Est-ce qu'un ouvrier peut se payer le *Paris-Amsterdam ? ont-ils protesté en voyant le Pont*. J'ai ri, mais au fur et à mesure de leurs questions, j'ai compris l'importance du dialogue entre l'artiste et son public : tu peux faire agir le spectateur, pas seulement réfléchir.

— Vous étiez plus proche de Vertov, qui était un révolutionnaire, ou de Flaherty, qui pratiquait le documentaire de mise en scène ?

— Avec Vertov, j'avais un contact formidable, mais c'est toujours resté sur le terrain de la lutte pour un même idéal. Avec Bob Flaherty c'était différent. Je n'aurais pas pu travailler avec lui, mais j'aimais son côté très humain, direct.

» J'ai lu quelque part « Joris Ivens a donné au documentaire ses lettres de noblesse ». Mais pour donner au documentaire ses lettres de noblesse, il faut du temps, c'est une longue lutte, menée avec d'autres, et commencée par Bob Flaherty. Je ne sais pas quand ni où j'ai vu *Nanouk*, en 1926 ou 1927, peut-être, mais je sais que ça m'a donné une énorme confiance dans le cinéma documentaire.

» Je l'ai rencontré à New-York en 1936. Immédiatement nous avons trouvé un langage commun. Il était généreux, irlandais, malin comme un paysan malin. Un homme très grand, avec une chevelure blanche opulente. De ce personnage-là sortait la santé de ses films. Il était un des plus grands conteurs du monde et moi qui n'ai aucune mémoire, j'adore les gens qui peuvent raconter des anecdotes. Bob Flaherty vivait les choses dans leurs plus petits détails. Ses écrits, aussi, sont étonnants.

» Je l'ai vu à New-York, et dans sa maison du Vermont, une maison à sa mesure, avec d'énormes fenêtres comme en cinémascope, un grand chien blanc, une grande cheminée. J'adore les bonnes choses et il m'a fait découvrir le whiskey irlandais (devenu depuis la boisson internationale des documentaristes). Il m'a introduit aussi dans le club des explorateurs : toi, tu explores la réalité sociale, me disait-il.

» Nous avons parlé de nos différences, mais nous avions aussi les mêmes intérêts, le même souci du travail des hommes, de la beauté des gestes. Nous pensions qu'il faut être très proche des gens que l'on veut filmer et vivre avec eux. Sa philosophie était que les hommes ont d'énormes qualités s'ils ont un mode de vie primitif, et que les grandes valeurs disparaissent quand vient la civilisation. Moi, je croyais au développement de la technique, à l'amélioration des conditions de vie et aux inventions. Une lampe électrique dans une cabane, un transistor dans un igloo, ça facilite la vie, le travail... C'est important de savoir qui amène cette lampe, et dans quel but. Et je me posais la question de savoir si Bob, dans un certain sens, ne filmait pas contre le progrès. Puis je l'ai perdu de vue quand je suis venu en Europe, mais Hélène Van Dongen a monté certains de ses films, *Louisiana Story*, entre autres. Au montage, il avait un autre tempo que moi, il travaillait très lentement. Pendant des semaines, il revoyait tout le matériel brut, tandis que je le vois deux, trois fois, et ça me suffit.

— A part Vertov et Flaherty, quels sont les documentaristes que vous avez connus et estimés ?

— Parlons de Grierson, que j'ai très bien connu. Je n'avais pas une vraie amitié pour lui, mais de l'admiration, car, finalement, il s'est sacrifié pour que d'autres puissent travailler. Il a réalisé peu de films, mais quand il a fondé, au début des années 30, dans le cadre de la General Post Office, un groupe de production, grâce à lui, pour la première fois, des documentaristes ont vécu de leur travail.

Lettres de noblesse

— Revenons à cette question de la reconstitution. On ne peut tout de même pas dire que c'est la réalité ?

— Est-ce que l'authenticité de l'endroit et de l'action est la seule garantie de la vérité, ou est-ce que l'on peut intervenir, et présenter le résultat comme vérité ? Je suis fatigué de cette question qu'on se pose depuis cinquante ans.

» En U.R.S.S., plus tard, on a trop fait de reconstitutions, par paresse. Mais pendant le tournage de *Borinage*, quand nous avons dû reconstituer une manifestation, Storck et moi, nous nous sommes dit : pour approfondir la réalité, nous avons le droit. On a le droit si on sait avec qui, et pourquoi on le fait. Ce n'était pas copier la réalité, les ouvriers ont été leurs propres metteurs en scène, et ils savaient pourquoi nous avions besoin de montrer leur manifestation, pourquoi nous filmions. La pratique a donné raison à la théorie. Ils ont pris notre reconstitution dans les bras de la réalité : la manifestation du film est devenue une *vraie* manifestation. C'est pourquoi je n'étais pas d'accord avec Vertov quand il me disait : tu trompes le public, tu dois lui dire ce que tu as fait.

» Il m'a montré *Trois chants pour Lénine*, en 1935. Ce n'était pas exactement un film dans sa lignée, il y avait beaucoup de poésie. Je lui ai fait remarquer qu'il y avait reconstitution, on a ri, et il m'a dit : « *Oui, mais c'était le sujet qui le voulait.* »

» Il faut du courage pour la reconstitution, du soin, et le sens des limites. Dans *Yukong*, il n'y en a pas, les gens n'auraient pas compris, puisqu'on leur demandait d'être naturels. Mais là nous avons pris notre temps. Nous pouvions venir trois dimanches de suite sans rien filmer de satisfaisant, chez des gens qui nous avaient invités pour un repas. On disait : on reviendra dimanche prochain. Nous avons filmé, et les gens ne se sont pas occupés de la caméra, ni du micro.

Pour *l'Electrification et la terre*, j'avais été obligé de faire recommencer plusieurs scènes à Bill, le fermier. J'ai pu le lui demander parce que, peu à peu, j'étais entré dans l'intimité de la famille, j'étais devenu leur ami. Il faut être sensible aux gens, quand on fait ce métier, être bon psychologue, aussi.

— La fiction, pour vous, peut donner un supplément de réalité ?

— Un supplément de force réelle, oui. De même que le documentaire, ou la méthode documentaire, enrichit la fiction, est une injection de sang. Le néo-réalisme italien, immédiatement après la deuxième guerre mondiale, par nécessité, car il était pauvre, a employé cette méthode, et aujourd'hui les Américains savent très bien approfondir la fiction avec l'impact de la réalité : je pense à Coppola, à Scorsese. C'est lié au tempérament du public, à l'influence de la télévision, de la violence environnante.

» Mais si on n'a pas une vie politique forte, comment travailler au sommet, sur la crête de la vague qui vous porte et vous forme et retombe à nouveau sur la plage ? Comment faire un film de fiction, un documentaire reconstitué, si on n'a pas ça ?

» En France, un cinéaste aurait pu se demander pourquoi la gauche a échoué. Il faut prendre les choses où ça brûle, pour faire des documentaires. Mais ici on n'a pas trouvé quelle forme de lutte adopter.

— Pourquoi parlez-vous toujours en termes de lutte, de violence ?

— Souvent, la caméra est une arme, elle attaque. Ce n'est pas un instrument passif, une fenêtre ouverte sur le monde. Et le film est lui aussi une arme directe (c'est une de ses vies, l'autre étant d'être un document historique).

» Je parle d'attaque parce que j'aime l'action. Toi, tu peux dire que je prends rendez-vous avec la réalité... Mais moi j'ai peur de la réalité. Il faut la maîtriser, et elle a ses propres apparitions auditives et visuelles : il n'y a pas un homme et un arbre, il y a *cet* homme et *cet* arbre, avec eux, il faut conquérir.

Éléments bibliographiques

Le meilleur livre sur Joris Ivens, c'est, bien sûr, celui qu'il a lui-même écrit : The Camera and I, *traduit partout sauf en France.*

Un numéro hors série de la revue Cinéma politique *vient de paraître : indispensable élément de documentation, il comble un grand vide, car il n'existe guère d'ouvrages français consacrés à Joris Ivens. Le* Joris Ivens *de Robert Grelier, sérieusement informé, date de 1965 (les Editeurs français réunis), et celui d'A. Zalman, qui ne vaut guère que par la préface de Georges Sadoul, de 1963* (Cinéma d'aujourd'hui. *Edit. Seghers).*

Parmi les nombreux ouvrages étrangers, citons l'édition hollandaise de The Camera and I, Joris Ivens, Autobiografie van een filmer *(1970) et les dernières publications du Filmmuseum d'Amsterdam.*

Dziga Vertov et Joris Ivens à Moscou en 1932.

Avoir un plan d'attaque

» Je ne mentionne jamais Grierson comme une influence pour moi, ce serait plutôt le contraire. On disait des documentaristes anglais : ils ont mal appris, ils sont restés socio-démocrates... Je le revois avec ses moustaches, *sharp, scottish*, il menait des luttes incroyables avec un esprit évangéliste, il adorait ça. Il disait : Joris, c'est un romantique. Il ne comprenait pas bien, mais, en tout cas, sans Grierson, le documentaire n'aurait pas eu les possibilités qui lui ont été ouvertes.

» C'est Grierson qui a inventé ce terme très laid de *documentary film*, qui a fait beaucoup de mal, car c'est lié au document qui sent mauvais, au papier jauni dans une bibliothèque *newsreel* était un mot plus clair, plus net. *Fiction* ce n'est pas beau non plus. D'ailleurs aujourd'hui, on ne sait plus très bien où est la frontière.

» Maintenant il y a Jean Rouch, qui est devenu très important. Il a aussi des qualités d'éducateur, j'entends beaucoup de jeunes parler de lui. Et puis mon ami Chris Marker, qui est un des plus grands documentaristes actuels. Lui, contrairement à moi, est né du côté du mot, du son. On peut toujours compter l'un sur l'autre, quoi qu'il arrive. Quand je suis coincé, je l'appelle. C'est comme ça qu'il m'a tiré d'affaire en écrivant en deux jour le commentaire de *A Valparaiso*.

— Vous avez toujours dit que vous étiez un fils du cinéma muet. Comment avez-vous abordé le son ?

— Quand le son direct, synchrone, est arrivé, je n'en ai pas compris tout de suite les possibilités. Je restais avant tout un visuel. C'est lié, je crois, à la Hollande (par exemple, nous n'avons pas de chanteurs). Je me suis dit qu'on avait une méthode de plus, mais qu'il fallait se méfier, car c'était comme le micro, une solution de facilité. Il ne fallait pas croire que la réalité allait être mieux explorée : nous, nous devions avoir un plan d'attaque, une pensée, avant, après.

» En Bulgarie (en 1947), j'ai essayé de faire parler les gens. Ils étaient gênés, et puis, comme j'avais peu étudié la technique du son, j'avais du mal à trouver un langage commun avec le technicien qui en était chargé. Je suis resté avec l'ancienne méthode de la voix « off », et c'est vraiment avec Marceline Loridan que j'ai compris l'importance du son-dialogue, du son-son. Mais je garde des réflexes d'avant ; il m'arrive encore de crier au milieu d'une prise de son...

— Et la musique ?

— Je n'ai aucune mémoire musicale. Mais quand elle a une fonction, je peux travailler sur les manques de l'expression visuelle, remplir par ce sous-courant musical qui amène les sentiments. Là, je peux donner des indications assez précises sans rien connaître.

Les filtres emportés par le vent

— Est-ce que vous referiez des films muets ?

— J'y ai pensé, oui, mais c'est dangereux. On dirait que je régresse. Cependant tout est possible ; si cela naît naturellement du sujet.

— Le prochain film, vous le ferez avec Marceline Loridan ?

— Je crois que maintenant chacun de nous doit réaliser un film de son côté, justement parce que notre collaboration a réussi. Marceline pense plutôt fiction, et moi je nage. Le film documentaire, ça se joue sur un temps court. Or *Yukong* a pris cinq ans de ma vie ; c'était un travail fou pour le distribuer et ce n'était pas notre métier. Je pense à un thème près de la nature. Ce serait douze minutes plutôt que douze heures, pour prendre d'autres risques, pour la fraîcheur, la variation.

» Mais j'ai appris d'Hemingway : ce que tu as vécu, n'en parle pas tout de suite. Les choses qui viennent de naître sont trop jeunes, garde-les pour toi. Donc je ne vous parlerai pas de mon autre rêve ; raconter la légende du Hollandais volant qui me rappelle mes amis Manus Franken et Henny Marsman.

— Ce serait donc un film lyrique... Vous avez parlé de réalisme lyrique à propos de votre travail. Vous pensez toujours que c'est juste ?

— Le réalisme lyrique — le romantisme révolutionnaire, disent les Chinois. C'est un courant qu'on ne doit jamais oublier, même si on est militant et précis. L'arbre de *l'Italie n'est pas un pays pauvre* est à la fois ce qui fait vivre cinq familles et l'expression lyrique de tous les oliviers du monde.

— Quelle relation avez-vous entretenue avec la caméra dans votre vie ? Pourquoi ce titre à votre livre, the Camera and I *?*

— C'est un très mauvais titre. Une négligence de plus. L'éditeur m'a téléphoné pendant que j'étais en plein travail. J'ai laissé aller, j'évite toutes les difficultés extérieures quand je suis pris par quelque chose. Et puis il m'est difficile de dire non, je pratique beaucoup le dialogue à la chinoise.

» Comme je viens de la technique, j'ai eu cette tendance d'avoir toujours ma caméra avec moi. Quand j'ai tourné *la Pluie*, elle était à côté de mon lit. J'habitais un grenier, les gouttes tombaient sur ma lucarne, comme de l'huile, ou très gaies, j'étais toujours prêt à sortir. A l'époque c'est quelque chose de très physique, d'organique, la caméra sur mon épaule, devant mon œil. Certains critiques pensaient : c'est un danger, chez lui la technique va régner. Ça m'a aidé, au contraire. Je me souviens du travail que c'était pour nous de changer un objectif. Les digues de *Nouvelle Terre* sont pleines de mes filtres emportés par le vent.

» Il y a cependant un moment où j'ai quitté la caméra, parce que j'ai vu qu'il fallait deux personnes : une qui a le souci de la technique, et l'autre qui doit réfléchir au contenu, composer avec le troisième œil (un œil dans le viseur, l'autre dans l'entourage concret, et le troisième pour la pensée). J'ai commencé avec John Fernau en Espagne. Il a filmé à 80 %.

» Travailler avec un opérateur, c'est un mariage. Tu vas voir le matin s'il est fatigué, s'il a bien dormi. Il faut qu'il ait les mêmes rapports que toi avec les gens, qu'il voit les choses comme toi. Je choisis presque toujours un opérateur du pays où je filme. En Chine, au début, c'était dur pour qu'il finisse par être convaincu avec la pratique et qu'il voie les choses comme toi. Mais les Chinois vont vite, après. J'ai appris là qu'il faut avoir confiance dans les gens, les remplacer tout de suite n'est pas une bonne solution, ce n'est jamais sûr qu'ils ne sont pas bons.

— Avons-nous oublié quelque chose ? Sur quoi allons-nous terminer cet entretien ?

— Nous pourrions montrer par exemple que c'est difficile la longueur de la vie, ses changements, ses ouvertures. On peut peut-être aussi finir sur l'idée que je n'ai jamais fait mes films seuls (sauf *le Pont* et *la Pluie*), que parfois on travaille sur l'idée d'un opérateur, de la monteuse. J'ai toujours essayé, pour la continuité du film, de provoquer la réflexion de l'équipe, de maintenir une tension lors du montage, de casser les tabous au mixage, de créer un équilibre entre l'impulsion et la technique.

» Quand j'ai travaillé avec Chostakovitch, je lui ai dit : « Tu » sais, je suis un peu malheu- » reux, je ne vois que 60 % de » ce que j'ai pensé. » Il m'a répondu : « *Moi, je n'entends que 10 %.* » Quelquefois j'appelle le viseur de ma caméra : le petit menteur. Tu dois passer par toutes les étapes que subira ce que tu vois dans ce petit cadre fascinant, le développement, le montage, le mixage, jusqu'à ce film sur un grand écran à partir duquel tu engageras le dialogue avec le public. Tu dois faire ce court-circuit entre la pensée, le tournage, et le film final.

FIN

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.

RECTIFICATIF. — A la suite d'un lapsus, qui n'est pas à imputer à Joris Ivens, l'invitation par Allende à Santiago en 1964, s'est transformée en invitation à Chicago (*le Monde* du 7 décembre).



Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

JOAN MIRO. Dessins (œuvres antérieures à 1960). — Cabinet d'art graphique. — Dessins récents. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 1er janvier.

ATELIERS D'AUJOURD'HUI 11 : Louis Carmeil et Alain Lestié (deux artistes de Bordeaux). Jusqu'au 1er janvier.

SOUVENIR DE MARCOUSSIS (4e étage). Jusqu'au 15 janvier.

LE REGARD DU PEINTRE. Jusqu'au 22 janvier.

MICHAEL SNOW. Jusqu'au 29 janvier.

UNE CERTAINE VISION DU MONDE. Peinture d'handicapés mentaux. — (Foyer du premier sous-sol). Jusqu'au 29 janvier.

Centre de création industrielle

20.000 LIEUX SOUS LES MERS. A la découverte du pétrole en mer. — Forum. Jusqu'au 26 février.

EISENSTEIN, constructeur d'espaces scéniques : Croquis et dessins. Jusqu'au 8 janvier.

LE TEMPS DES GARES (5e étage). Jusqu'au 9 avril.

JOUETS ET JEUX. Jusqu'au 8 janvier.

B.P.I.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. — Jusqu'au 29 janvier.

LE VIN : Boire avec les yeux, le nez, la bouche et la mémoire. — Jusqu'au 8 janvier.

MUSEES

LES FRERES LE NAIN. — Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 8 janvier.

I. MACCHIAIOLI. Peintures en Toscane, 1856-1889. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 janvier.

SECONDES RENCONTRES INTERNATIONALES D'ART CONTEMPORAIN. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 janvier.

LE PAYSAGE EN ITALIE AU XVIIe SIECLE. Dessins du musée du Louvre. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 janvier.

CLAUDE LORRAIN. Dessins du British Museum. — Musée du Louvre, pavillon de Flore (voir ci-dessus). Entrée : 8 F ; le dimanche : 4 F (gratuite le 17 décembre). Jusqu'au 15 janvier.

RETABLES ITALIENS DU XIIe AU XVe SIECLE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

INDE. CINQ MILLE ANS D'ART. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F ; sam. : 6 F. Jusqu'au 28 février.

TRESORS DES ROIS DU DANEMARK. — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 7 janvier.

LES ATLANTES ET CARIATIDES DE PARIS 1850-1930. L'ATTRIBUTION : problèmes et méthodes. AUTOUR DE QUELQUES ŒUVRES DU SECOND EMPIRE. — LA RELIGION A CHYPRE DANS L'ANTIQUITE. — Musée d'art et d'essai, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

MIRO. Cent sculptures (1962-1978). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 14 janvier.

MONTANIER (1946-1974). Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 janvier.

JEAN CHIEZE. Itinéraire d'un graveur sur bois en France : Vivarais, Provence, Corse, Forez, Alpes, Bretagne, Normandie, Ile-de-France. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 janvier.

BARBARA ET MICHAEL LEISGEN : Les écritures du soleil. NAM JUNE PAIK : Rétrospective. GIULIO PAOLINI : Del bello intelligible. — ARC, Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 janvier.

MA-ESPACE/TEMPS AU JAPON. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 20 h. ; dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 8 janvier.

LA TRAVERSEE DU TEMPS PERDU. Parcours-spectacles du XIXe siècle. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 22 janvier.

CHARLES LOUPOT, affichiste. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 5 mars.

FORMES CHINOISES. Centenaire de Victor Segalen, 1878-1919. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 11 février.

LOUIS LEYGUE. — A la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf les dimanches et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 28 février.

PASCALE MORICE ET GUADAGNUCCI. Prix Bourdelle 1977. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 14 janvier.

SECONDE VIE DE L'ŒUVRE D'ART. Restauration d'un plafond italien du XVe siècle, de peintures, meubles et boiseries. — Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (227-39-04). Sauf lundi et mardi, de 13 h. 30 à 17 h. 30.

ART PRECOLOMBIEN DE LA MARTINIQUE. — Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, place du Château (963-00-22). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 12 février.

ARMISTICE ET PAIX, 1918-1978. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides (551-93-02). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30 ; dim., de 14 h. à 17 h. 30. Entrée : 4 F. Jusqu'au 15 janvier.

LEOPOLD SEDAR SENGHOR. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'en février.

L'ESTAMPE AUJOURD'HUI, 1973-1978. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 7 janvier.

FRANÇOIS - VINCENT RASPAIL (1794-1878). — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 4 F. Jusqu'au 29 décembre.

LA CHINE, entre le collodion humide et le gélatinobromure. Photographies anciennes. Bibliothèque nationale. Galerie de photographie, square Louvois. De 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 février.

LA CARTE POSTALE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; dim. : 4 F (gratuite le 18 janvier). Jusqu'au 5 mars.

YVES BRAYER. Cinquante ans de peinture. — Musée Postal, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). De 10 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

HENRY MAURICE CAHOURS. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dim., de 11 h. à 17 h. 30.

PARIS AU BORD DE L'EAU. Photographies de Gösta Wilander. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40.

LE SPECTACLE ET LA FETE AU TEMPS DE BALZAC. — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Jusqu'au 25 février.

CERAMIQUE CONTEMPORAINE. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 27 janvier.

SPLENDEUR DES COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf madi, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 5 mars.

GALERIES

LES OBJETS TRANQUILLES. Natures mortes japonaises dix-huitième et dix-neuvième siècle. — Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 13 janvier.

SURIMONOS. Estampes japonaises des dix-huitième et dix-neuvième siècles. — L'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 31 janvier.

BALMES - CYNE - LE CLOAREC - RIVIERE - VIELFAURE. Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Décembre - Janvier.

A QUOI BON DES POETES EN UN TEMPS DE MANQUE ? Galerie N. Daisset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 15 janvier.

LA VIE D'AUTREFOIS RACONTEE PAR DES JOUETS. — Salons Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Sauf dim. et fêtes. Jusqu'au 12 janvier.

GILLES AILLAUD. Hagia Niki ou les travaux de l'été. — Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 8 février.

BALTHUS. Dessins. — Galerie Claude-Bernard, 7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 27 janvier.

CADIOU. Cuirs imaginaires, sculptures. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Décembre.

JEAN - MARIE BERTHOLIN. — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 23 décembre.

BOZZOLINI. Œuvres sur papier. — Galerie S. Badinier, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 29 décembre.

VICTOR BURGIN : US 77. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 23 décembre.

COMBET-DESCOMBES (1885-1966). Dessins, pastels. — Galerie J.-C. Liguel, 46, rue de Verneuil (261-17-83). Jusqu'au 9 janvier.

CUIXART. — La Tour de Nesle, 36, rue Mazarine (633-67-83). Jusqu'au 23 décembre.

JOSEPH CZAPSKI. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 23 décembre.

DADO. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). Jusqu'au 6 janvier.

DOMOTO. Œuvres sur papier. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 27 janvier.

DANIEL ETCHETO. Lavis, gouaches, aquarelles. — Salons de l'Etoile, 38, avenue de Friedland. De 11 h. à 19 h. Du 18 au 22 décembre.

FAVRESSE. Aria de machinas - suite et bee-box. — Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (033-58-79). Jusqu'au 13 janvier.

JACQUES GAUTIER - Objets, sculptures, bijoux, 36, rue Jacob (260-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

GEN PAUL (1895-1975). — 21, rue du Bac (261-24-15). Jusqu'au 31 décembre.

MARCEL GROMAIRE. Le printemps de Paris. Tapisseries. — Galerie R. Four, 28, rue Bonaparte (329-30-60). Jusqu'au 31 décembre.

HERTA. Aquarelles, peintures. — Galerie K. Granoff, place Beauvau, 92, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-24-41). Jusqu'au 28 décembre.

MICHEL JOURNIAC. Espace cryptique. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 20 janvier.

ELIE LASCAUX. Peintures, dessins, objets. — Galerie L. Leiris, 47, rue Monceau (522-57-35). Jusqu'au 27 janvier.

PIERRE LEBE. Sculpture, poterie, tapisserie. — Galerie Mai, 12, rue Bonaparte (326-49-47). Jusqu'au 23 décembre.

LE CORRE. Peintures, dessins, estampes. — Galerie A. Bigarg, 15, rue de La Reynie (887-41-13). Jusqu'au 23 décembre.

LUDICUS. Œuvres de Agullo, L. Bec, Biasi, A. Bonnier, Journiac, Kemarrec, Silberman, Topor, etc. — N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 10 janvier.

URS LUTHI. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 13 janvier.

ANNA MARK. — Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs. Jusqu'au 8 janvier.

STANISLAS MAZUR. — Galerie Râ, 7, rue de Turbigo (236-45-74). Jusqu'au 23 décembre.

JOAN MIRO. Peintures. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 20 janvier.

IGOR MITORAJ. Archéologies. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-81). Jusqu'au 7 janvier.

MOREAU. Peintures. — Galerie Poisson d'or, 7, rue des Prêcheurs (233-10-20). Jusqu'au 31 décembre.

NACCACHE. Traces de l'homme dans la ville. — Galerie P.-Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 24 décembre.

OLIN - KONSTAN. — Art forum international, 22, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (723-67-58). Jusqu'au 23 décembre.

BERNARD OLIS. Recherches figuratives. — Librairie-galerie des Futurs, 9, rue des Lions-Saint-Paul. Jusqu'au 23 décembre.

OUZANI. Natures mortes, paysages, etc. — Utop'Arts, 4, rue Lamark (255-75-33). Jusqu'au 20 décembre.

PAGÈS. La petite peinture de nuit. — Galerie Charley Chevalier, 37, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 30 décembre.

JEAN-LUC PARANT. — Galerie K. Pissarro - C. Duvernois, 59, rue de Rivoli (233-45-17). Jusqu'au 13 janvier.

PARK IN KYUNG. — Galerie Koryo, 8, rue Perronet (222-37-89). Jusqu'au 30 décembre.

PELAYO. Récits allégoriques. Vingt peintures sur papier. — Galerie Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 31 décembre.

JEAN-MARIE POUMEYROL. Peintures, dessins. — Galerie Bijan Aalam, 22, galerie Véro-Dodat (236-26-99). Jusqu'au 14 janvier.

CARLOS PRADAL. Peintures. — Galerie Simon, 35-37, rue d'Artois (561-07-60). Jusqu'au 28 décembre.

JEAN-MARIE QUENEAU. Peintures récentes de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 13 janvier.

ROMATHIER. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 23 décembre.

ROTH ET RAINER. Duos, duels, etc. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 13 janvier.

SARAH - WIAME. Peintures. — Galerie Tripels-Corroy, 83, avenue La Bourdonnais (705-54-22). Jusqu'au 6 janvier.

LEOPOLD SEDAR SENGHOR : « Les élégies mineures » illustrées par Vieira da Silva, Hajdu, Hartung, Manessier, Soulages, Zao Wou-Ki. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 décembre.

MICHEL SABAS. Cheminées Richard Le Droff, 5, rue La Boétie (266-10-27).

GRZEGORZ STANCZYK. Dessins. — L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 13 janvier.

TADINI. — Galerie C, 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 12 janvier.

ABRAM TOPOR. Dessins et peintures récentes. — Galeries Marquet, 7, rue Bonaparte (326-74-83). Jusqu'au 22 décembre.

TOURLIERE. Tapisseries et dessins. — La Demeure, 19, rue Lagrange (troisième étage) (326-02-74). Jusqu'au 23 décembre.

JACK VANARSKY. — Galerie Lacloche, 24, rue de Grenelle (222-74-75). Jusqu'au 15 janvier.

REINE VIRELY. Peintures 1935-1978. — Société générale, 21-23, boulevard Saint-Germain (325-04-86). Jusqu'au 29 décembre.

JAN VOSS. Aquarelles récentes. — Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-56). Jusqu'au 25 janvier.

REGION PARISIENNE

ARCUEIL. Peintres témoins de leur temps, du classique au baroque. — Galeries de l'Hôtel-de-Ville, avenue Paul-Doumer (657-11-24, poste 296). Entrée libre. Jusqu'au 3 janvier.

BEAUVAIS. Beauvais et la tapisserie : de Caron à Vasarely. — Galerie nationale de la tapisserie, rue Saint-Pierre (448-29-93).

BRETIGNY. Werner Ritter. — Centre culturel, rue Henri-Douard (084-38-88). Jusqu'au 14 janvier.

LA DEFENSE. Loup, Lurtiz, Manfredos. — Atelier Buraf, parvis, 14, place des Reflets. Sauf sam. et dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 22 décembre.

MONTREUIL. Fil : S. Hicks, D. Graffin, J. Melin. — Centre des expositions, esplanade B. Frachon (858-91-82). Jusqu'au 10 février.

NANTERRE. Le ciel arabe. — Maison de la culture, 7, avenue Pablo-Picasso (721-22-25). Jusqu'au 14 janvier.

SAINT-MAUR. Salon 1978 de la Société des artistes du Val-de-Marne. — Musée, 5 ter, avenue du Bac, à La Varenne (283-41-42). Sauf mardi et jours fériés, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 14 janvier. - Peintres d'Amérique latine. — M.J.C. Galerie La Pie, 77, quai de la Pie (883-41-00). Jusqu'au 21 décembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Eloge du petit format : peinture, sculpture, dessin (collection P. Bourut). — Musée Véra, Jardin des Arts, place A.-Malraux (973-73-73). Sauf mardi et jours fériés, de 14 h. à 19 h. Sam. et dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 29 janvier.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier, objets. — Centre culturel municipal J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 4 février.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. 30 : Zouc.

CHAPITEAU DES HALLES (233-60-98) (D.), 20 h. 30 : le Cirque imaginaire. — Petite salle (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Anna Prucnal, chansons.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (256-02-15) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : Guy Bedos.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir), 22 h., mat. Dim., 17 h. : J. Villeret.

GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h., mat. Dim., 15 h. : Coluche.

LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h. 30, jusqu'au 14 : A. Mirapeu ; à partir du 16 : Claire (sf L.).

OLYMPIA (742-25-49) (D., L.), 21 h. : Joe Dassin. Les 17, 18, à 21 h. 30 : Liza Minnelli (D., L.), 18 h., les Etoiles.

ATHENEE (073-27-24), à partir du 17, 21 h., mat. dim. ; 16 h. : J. Gréco.

SOFITEL-HELIPORT (371-61-87) Mer., J., V., S., 20 h. 30 ; Mer., 14 h. ; Sam. et dim., 14 h. et 17 h. : Cendrillon sur glace.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), les 14, 15, 16, 17, 18, 19, à 20 h. 30 ; le 17, à 15 h. : Brasil tropical.

THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 22 h. : France Lea.

THEATRE 347 (874-28-34) (D., L.) 21 h. : Ingrid Caven (à partir du 16).

Les comédies musicales

THEATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. 30 : Harlem années 30.

MOGADOR (285-28-80), J., V., S., 20 h. 30 ; Sam. et Dim. mat., 14 h. 30 : le Pays du sourire.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Et voilà l'travail.

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Le mime

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Marcel Marceau.

AIRE LIBRE (322-70-78), J., V., S., 18 h. 30 : Faustino Mime.

La danse

PALAIS DES CONGRES (758-24-11) Ballet Theatre Kirov de Leningrad ; le 16, à 20 h. 30 ; le 17, à 16 h. 30 : Giselle : les 13, 14, à 20 h. 30 : deuxième acte du Lac des Cygnes ; les Sylphides. Paquita ; le 19, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.

Jazz, pop', rock, folk

STADIUM (583-11-00). Bar Totem, 21 h., les 13, 14 : Doug Hammond Trio ; le 16 : Anachronic Jazz Band ; le 19 : François Couturier quartet.

FACULTE DAUPHINE, le 14, 20 h. 30 : Alan Stivell, Marc Robine, Bousouki et Cie ; le 16, 20 h. 30 : l'Echo du Bayou, Roger Mason, Michaël Doucet.

SHOW-CHAUD (225-32-65) : 19 h. : Henry Byrs ; 21 h. ; Raphaël Fays Trio.

BATACLAN, le 13, 19 h. 30 ; Père Ubu.

PALAC, les 13, 14, 24 h. : Sylvester ; le 17, 23 h. : Rokotto.

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.) 20 h. : Luther Allison ; 20 h. 30 : Free improvising music of women.

THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), 20 h. 30 : Chute libre (jusqu'au 16).

OCTAVE, le 15, 20 h. : Cargaison.

CAVEAU DE LA HUCHETTE, 21 h. 30 : Maxim Saury Jazz Fanfare.

CLUB ZED (L.) 23 h. : Claude Gousset Quintet, middle jazz.

PETIT OPPORTUN (D., L.) 22 h. : Patrice Caratini, Marc Fosset.

LE PATIO-MERIDIEN, 22 h. : Joe Newmann.

PETIT FORUM DES HALLES, le 15, 22 h. : Dominique Gaumont Energy, Jacques Thollot Sextet ; le 16, 22 h. : Khan Jamal trio, Noah Howard quartet ; le 17, 21 h. : Archie Shepp quartet, Joe Lee Wilson.

TROGLODYTE (D., L.) 20 h. : Groupe Nadavati.

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50) : les 13, 14 et 16, à 19 h. 30 : Ballets Kenneth Mac Millan ; les 15 et 18, à 19 h. 30 : Samson et Dalila ; le 17, à 18 h. 30 : Concert de musique de chambre ; le 20, à 20 h. : le Lac des cygnes.

SALLE FAVART (742-59-69), les 14, 15 et 16, à 19 h. 30 : Ensemble Ars Nova, dir. Marius Constant.

COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 15, 17, 18, 19 et 20, à 20 h. 30, le 17, à 14 h. 30 : la Puce à l'oreille ; le 13, à 20 h. 30 : Six Personnages en quête d'auteur ; les 13 et 20, à 14 h. 30 ; le 16, à 20 h. 30 : la Jalousie du barbouillé ; les Fourberies de Scapin ; le 14, à 20 h. 30 : On ne saurait penser à tout ; le Jeu de l'amour et du hasard.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Cercle de craie caucasien ; Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Bernard Haller, « Salmigondivers ».

ODEON (325-70-32), les 16, 18, 19 et 20, à 19 h. 30 ; le 17, à 15 h. : la Trilogie de la villégiature.

PETIT-ODEON (325 - 70 - 32) (L.), 18 h. 30 : Fugue en mineur (e).

T.E.P. (636-79-09), les 13, 15, 16 et 19, à 20 h. 30, le 17, à 15 h. : Quand je serai petit ; le 14, à 20 h. 30 : Marie-Paule Belle ; le 16, à 14 h. 30 : Films.

PETIT T.E.P. (636-79-09), les 18, 19 et 20, à 20 h. 30 : Catherine Sauvage.

CENTRE POMPIDOU (277 - 11 - 12) (Mar.), débats ; le 13, à 17 h. : Création artistique et handicapés mentaux ; à 18 h. : le Conte, la fantaisie ; le 14, à 18 h. 30 : Porto Rico, une littérature nationale ; le 15, à 19 h. : Paul Valet. — Musique : tous les jours, à 15 h., 16 h. 30 et 18 h. : « le Diatope », de Xenakis. — Cinéma : films sur les handicapés et la réadaptation ; le 15 à 18 h. : le 3e âge ; films sur Michael Snow.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D., L.), 20 h. 30 : Rose de Noël ; le 17, à 18 h. 30 : Concerts Colonne, dir. P. Dervaux, avec F. Palmer (cycle Messiaen).

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24) (D., L.), 18 h. 30 : Colombaioni ; les 13, 14, 19 et 20, à 20 h. 30 : la Maison des cœurs brisés ; les 15 et 16, à 20 h. 30 : Maria Maria.

CARRE SILVIA MONFORT (745-31-43), Jardin d'acclimatation (L.), 18 h. 30, mat. mer., sam., dim., 15 h. : Cirque Gruss à l'ancienne ; Théâtre du Jardin (D., L.), 14 h. 15 : Bastien et Bastienne.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-66-65), les 14, 15 et 16, à 17 h. : Musique traditionnelle roumaine.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 30 : Sidi-Ciné ; sam., 17 h. : Marc Noisée.

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais.

ARTS-HEBERTOT (387 - 23 - 23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Mon père avait raison.

ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Culotte ; Mer., J., V., S., 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud.

ATHENEE (073-27-24) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : le Grand Feu (à partir du 15).

BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Crique.

BOUFFES-PARISIENS (073 - 87 - 94) (L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. : le Charlatan.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : la Sœur de Shakespeare ; Théâtre de l'Epée-de-Bois (808-39-74) (D., L.), 20 h. 30 : Madras ; Théâtre de la Tempête (328-38-38) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : la Vie est un songe ; Atelier du Chaudron (328-97-04), V., S., 20 h. 30, dim., 16 h. : Sens.

CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre (Dim., L., Mar.), 21 h. : Latin American Trip ; Resserre (D., L.), 21 h. : Tristan et Yseult.

COMEDIE - CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

CONSERVATOIRE NATIONAL D'ART DRAMATIQUE, les 13, 14, 20 h. 30 : Dom Juan.

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Ulysse au pays des merveilles.

EDOUARD-VII (073-67-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Nous ne connaissons pas la même personne.

ESSAION (278-46-42) I (D.), 18 h. 30 : Œuvre ; 20 h. 30 : Pif-Paf ; 22 h. : Abraham et Samuel ; II (D., L.), 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 30 : Veillées.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie, la vie qu'ont vit.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, le 13), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Surface de réparation.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 21 h. : Louise la pétroleuse.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : les Folies du samedi soir.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I : 18 h. 30 : Chair chaude ; 20 h. 30 : le Shaga ; 22 h. : Carmen City ; II : 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim, 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.

MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Changement à vue.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. : Duos sur canapé.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires.

MONTPARNASSE (320 - 89 - 90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam., 17 h., dim. 15 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. sam. 18 h., dim. 15 h. 30 : Apprends-moi Céline.

OBLIQUE (355-02-94) (D.), 21 h. : le Malade imaginaire (dern. le 19).

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Aiguilleurs.

ORSAY (548-38-53), I, les 14, 15, 19, à 20 h. 30 : Crénom ; les 13, 16, à 20 h. 30, le 17, à 15 h. et 18 h. 30 : le Dépeupleur. — II, les 15, 19, à 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours ; le 14, à 20 h. 30 : Harold et Maude ; les 13, 16, à 20 h. 30, le 17, à 15 h. et 18 h. 30 : Zadig.

PALACE CROIX-NIVERT (734-52-21) (Ma.), 20 h. : Rocky Horror Show.

PALAIS - ROYAL (742 - 84 - 29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Tout pour le tout ; le 18, à 20 h. 30 : Rencontres « De Notre-Dame vers Saint-Denis ».

PALAIS DES SPORTS (532-41-29) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. 30, dim. 14 h. 30 et 18 h. : Notre-Dame de Paris.

PENICHE (305 - 40 - 39) (D., L.), 20 h. 30 : Naïves Hirondelles (à partir du 14).

PICCOLO THEATRE (272 - 17 - 79), 21 h. : Contes chuchotés, contes chahutés (jusqu'au 16).

PLAINE (842-32-25), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. (dern. le 17) : la Vie privée de la race supérieure.

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : Tête de Méduse.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam. 20 h. 30 et 22 h. 15 : le Premier.

PRESENT (203 - 02 - 55) (D., L.), 20 h. 30 : Eve des Amériques.

RANELAGH (288-64-44), les 13 et 17, à 22 h. : Soleil cou-coupé.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Attention fragile.

SALLE VALHUBERT (584 - 30 - 60), Ma., V., S. 21 h., D. (dern.) 15 h. : le Dépositaire.

STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Fleurs de papier.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.

THEATRE EN ROND (387 - 88 - 14) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Si tout le monde en faisait autant.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.

THEATRE MARIE - STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : l'Echange.

THEATRE 93 (538-67-29), les 13, 14, à 21 h. : la Conversation sous les arbres.

THEATRE 13 (589-05-99) (D. soir, L. mat.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Bel comme un ange.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : Crime à la clef.

TROGLODYTE (322-02-87) (D., L.), 22 h. : 1848, la République de Pierre Dupont.

VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 20 h. 30 : Chris et Laure; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : la Femme rompue.

LES BLANCS MANTEAUX (887-57-59) (D.) I : 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesle ; 23 h. 30 : A force d'attendre l'autobus ; II : 20 h. 15 : Du dac au dac ; 21 h. 30 : la Nouvelle star ; 22 h. 30 : A. Valardy.

LA BAIE DE NAPLES (233-10-78) 20 h. 15 : Dupecnot à Paris ; 21 h. 15 : la Mordue signe ; 22 h. 30 : J.-B. Falguière, Ph. Bonnier.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.) 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Pas la bouche pleine ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise ; II : 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.) 20 h. 30 : le Bonbon magique ; 22 h : la Dame au slip rouge.

CENTRE D'ART ET D'ARTISANAT (227-68-81) V., S., 20 h. 30, D., 17 h. : Défense d'avoir les nuages au-dessus de la tête.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.) 20 h. 30 : M. Bernard (dernière le 16) ; 21 h. : le Gros Oiseau.

DIX HEURES (606 - 07 - 48) (D.) 20 h. 30 : Roméo et Georgette ; 22 h. 15 : France Léa.

FANAL (233-91-17) (D.) 19 h. 30 : Béatrice Arnac ; 21 h. 15 : le Président.

LE MANUSCRIT (887-82-60) (D.) 19 h. 45 : En scène pour le un ; 21 h. : Paris-Munich.

AU NOUVEAU CHIC PARISIEN (887-45-06) (D., L.) 20 h. 15 : la Valoche ; 21 h. 30 : Ecrasons un mythe.

LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.) 21 h. 15 : Débordés par la base.

POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.) 20 h. 15 : les Confidences d'un parasol ; 21 h. 30 : Balade de saisons ; 23 h. Alors, heureuse ?

LE SELENITE (033-53-14) les 15, 16, 17, 19 h. : Edith et Dathis (mar.) ; I : 20 h. 30 : Méphisto, comédie.

LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.) : Chansons de femmes.

LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.) 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Amours, Coquillages et Crustacés.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.) 20 h. 30 : le Fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : By bye baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.

Dans la région parisienne

ARGENTEUIL, Basilique, le 15, à 20 h. 45 : O. Pierre (d'Aquin, Zipoli, Pachelbel, Buxtehude, Bach, Mozart, Franck, Messiaen).

ASNIERES, Grand Théâtre, le 19, à 20 h. 30 : Danses de l'Inde.

ATHIS, Eglise Saint-Denis, le 17, à 17 h. : Ensemble Itinéraire (Purcell, Mozart, Schubert, Wagner, Murail, Levinas).

AULNAY-SOUS-BOIS, Eglise Saint-Sulpice, le 16, à 21 h. : G. Delvallée (Couperin, Clerambault, Tournemire, Messiaen).

BAGNEUX, Théâtre Victor-Hugo, le 15, à 21 h. : Ma-Danse rituel.

BOULOGNE, T.B.B., les 14, 15, 16, 19, à 20 h. 30 ; le 17, à 15 h. 30 : G.R.T.O.P., Carolyn Carlson.

BOURG-LA-REINE, CAEL, le 16, à 21 h. : J.-L. Vincent ; Eglise Saint-Gilles, le 19, à 21 h. : Golden Gate Quartet.

BURES-SUR-YVETTE, M.J.C., le 14, à 21 h. : Tempête pluriel.

CERGY, Eglise, le 19, à 20 h. 45 : B. Johansson - Rosen (d'Aquin, Bach).

CHAMPIGNY, centre des loisirs, (L.), 20 h. 45, mat. sam. et dim., à 16 h. : les Pauvres Gens. — Centre G.-Philipe, le 16, à 21 h. : Tartarin de Tarascon. — Centre J.-Vialar, le 16, à 21 h. : Bal Folk. — le Soleil dans la tête, le 15, à 21 h. : Didier Malherbe, J.-F. Pauvros, G. Bizien ; le 16, à 21 h. : l'Infernale Catastrophe infernale.

CHATENAY-MALABRY, Hôtel-de-Ville, le 17, à 17 h. : Groupe Intervalles.

CHOISY, Théâtre Paul-Eluard, le 16, à 18 h. : M. Buhler, G. Elbaz, G. Lafaye, Claire, Y. Dautin.

CLAMART, C.C. J.-Arp, le 15, à 20 h. 30 : les Frères Jacques.

CLICHY, ABC, le 14, à 20 h. 30, le 16, à 20 h., le 17, à 17 h. : Travaillailleurs.

CORBEIL-ESSONNES, Centre Pablo-Neruda, le 15, 21 h. : les Mirabelles ; le 19, 21 h. : Workshop de Lyon.

COURBEVOIE, Maison pour tous, le 14, 20 h. 30 : J. Halbout ; le 16, 20 h. 30 : Michael Kohlhaas.

LA COURNEUVE, C.C. J. Houdremont, le 15, 20 h. 45 : Joan Pau Verdier ; le 16, 20 h. 45 : Orchestre Symphonique du C.N.R. d'Aubervilliers - La Courneuve (Rimski-Korsakov, Schumann, Rossini, Wagner, Emmanuel).

CRETEIL, Maison pour tous, le 15, 21 h. : Yvans Danov ; Gymnase Allezard, le 15, 21 h. : Bernard Lavilliers ; Maison A.-Malraux, le 17, 15 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France (Brenet, Liszt, Mendelssohn) ; le 19, 20 h. 30 : Anne Sylvestre.

ELANCOURT, A P A S C, les 15, 16, 21 h. : Le nouveau cirque de Paris.

ERMONT, Chapelle des Chênes, le 16, 21 h. : P. Ferraris, Ph. Brandeis, G. André (Telemann, Platti, Bach, Hoffmann, Schickard).

EVRY, Agora, le 15, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Kaltenbach (Mendelssohn, Brenet, Liszt) ; le 16, 16 h. : peau de vache ; 21 h. ; Bernard Lavilliers ; le 19, 21 h. : Orchestre de chambre F. Duhamel (Corelli, Haydn, Rameau, Britten).

GOUSSAINVILLE, Centre Pablo Neruda, le 15, 21 h. : Orchestre Pro Arte de Paris, dir. R. P. Chouteau (Bach, Mozart).

ISSY - LES - MOULINEAUX, Eglise Saint-Etienne, le 15, 21 h. : Maîtrise de la Résurrection, dir. : F. Bardot, Orchestre lyrique des Hauts-de-Seine, dir. P. Gabard (Mozart) ; M.J.C., le 14, 20 h. 30 : R. Mason.

MONTREUIL, Auditorium, le 15, 20 h. 30 : Claire-Orchidées ; le 19, 20 h. 30 : Steve Waring.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers, les 13, 19, 20 h. 15 : Périclès, prince de Tyr ; les 14, 15, 16, 20 h. 15, le 17, 16 h. : Antoine et Cléopâtre.

NEUILLY, M.J.C. (D., L.), 21 h. 30 : Tu brodes ?... Ouais.

PONTOISE, Essec, le 13, 20 h. 30 : Orchestre de Radio-France, dir. : M. Soustrot.

RIS-ORANGIS, M.J.C., le 15, 21 h. : « Le concert en trio » (Couperin, Rameau, R. de Visée) ; le 16, 21 h. : Jolie Brise (Folk).

RUEIL-MALMAISON, Chapelle du Collège, le 14, 20 h. 15 : P. Fourez, G. Foy, M. Hedelin, G. Huguenin, D. Martin, F. Mento, R. Tambyeff (Franck, Widor).

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe, le 19, 20 h. 30 : Rufus.

SAINT - GERMAIN-EN-LAYE, salle M.-Denis, le 15, 21 h. : Malavika, danse et poèmes de l'Inde.

SAINT-GRATIEN, CC, le 15, 21 h. : Henri-Tachan ; Bernard Lavilliers.

SAINT-MAUR, Théâtre de la Pie, le 16, 21 h. : Trois petites vieilles et puis s'en vont.

SARTROUVILLE, Théâtre, le 15, 21 h. : Quatuor bulgare (Schubert).

SAVIGNY-SUR-ORGE, salle des fêtes, le 15, 21 h. : Dialogues auvergnats.

SCEAUX, les Gémeaux, le 16, 16 h. 45, le 18, 21 h. : Quintette de cuivres de l'orchestre national de France.

SURESNES, Théâtre J.-Vilar, le 15, 21 h. : Alan Stivell.

TAVERNY, Chapiteau, place de la Croix-Rouge, le 16, 21 h. : Marie-Paule Belle.

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, CCM, le 15, 20 h. 30 : Hootnany.

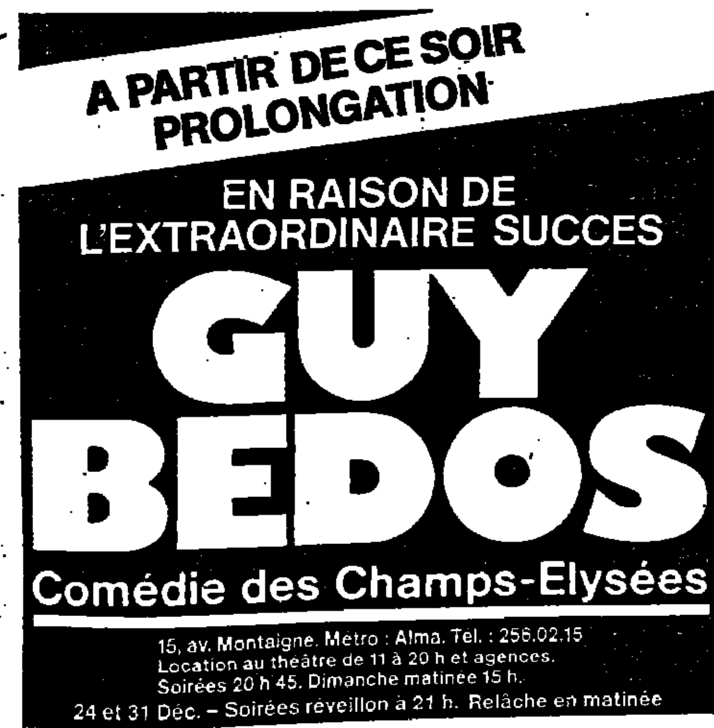
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally, les 14, 16, 21 h. : Christian Dente, Anne Sylvestre.

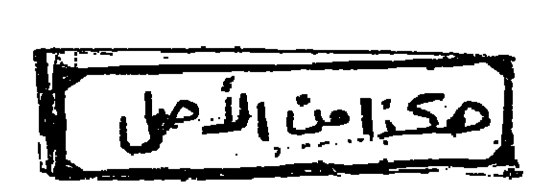
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (S., D.), 19 h. : le Journal d'un fou ; (Mar., S.) 21 h. : mat. dim., à 18 h. : l'Ombre. Eglise Notre-Dame, le 15, 21 h. : Maîtrise de Vincennes et chorale. Saint-Louis de Vincennes, dir. : J. Gleize et J. Cussac.

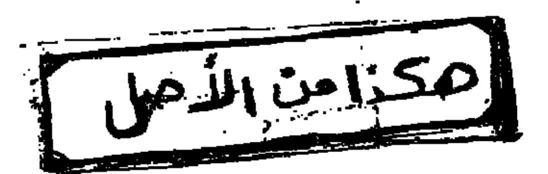
VITRY, Théâtre J.-Vilar, (le 15, 21 h. : Concert des professeurs du conservatoire municipal de musique (Schubert). Les 13, 14, 16, à 21 h. : Théâtre de marionnettes de Kladno.











Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 13 DECEMBRE
15 h. : Drôles de locataires ; Sous les verrous (Laurel et Hardy) ; 18 h. 30 : Cinéma japonais : Akanishi Kakita, de M. Itami ; 20 h. 30 : le Sauvage, de J.-P. Rappeneau ; 22 h. 30 : Défense de savoir, de N. Trintignant.

JEUDI 14 DECEMBRE
15 h. : la Foule, de K. Vidor ; 18 h. 30 : Film d'art et expérimental italien ; 20 h. 30 : Baïonnette au canon, de S. Fuller ; 22 h. 30 : Traitements de choc, de A. Jessua.

VENDREDI 15 DECEMBRE
15 h. : The Italian, de R. Parker et G. Beban ; 18 h. 30 : Cinéma japonais : Pauvres humains et ballons de papier, de S. Yamanaka ; 20 h. 30 ; le Moulin du Po, de A. Lattuada ; 22 h. 30 : le Juge et l'Assassin, de B. Tavernier.

SAMEDI 16 DECEMBRE
15 h. les Damnés de l'océan, de J. von Sternberg; 18 h. 30 : Film d'art et expérimental italien ; 20 h. 30 : Tirez sur le pianiste, de F. Truffaut ; 22 h. 30 : Flic Story, de J. Deray.

DIMANCHE 17 DECEMBRE
15 h. : l'Aurore, de F. W. Murnau ; 18 h. 30 : Cinéma japonais : le Repas, de M. Naruse ; 20 h. 30 : les Granges brûlées, de J. Chapo ; 22 h. 30 : Bande à part, de J.-L. Godard.

LUNDI 18 DECEMBRE
Relâche.

MARDI 19 DECEMBRE
15 h. : Cinéma japonais : le Détroit de la faim, de T. Uchida ; 18 h. 30 : le Journal du théâtre ambulant, de S. Yamamoto ; 20 h. 30 : Film d'art et expérimental italien ; 22 h. 30 : l'Homme pressé, de E. Molinaro.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 13 DECEMBRE
15 h. : Le mille-pattes fait des claquettes, de J. Girault ; 17 h. et 19 h. : Film d'art et d'animation italien ; 21 h. : Films allemands 1912-1932 : Jeunes filles en uniforme, de L. Sagan et G. Froelich.

JEUDI 14 DECEMBRE
15 h., 17 h. et 19 h. : Le drame antique grec et le cinéma ; 15 h : Iphigénie ; 17 h. : les Troyennes ; 19 h. Electre, de M. Cacoyannis ; 21 h. : Films allemands 1912-1932 : M. le Maudit, de F. Lang.

VENDREDI 15 DECEMBRE
15 h. : la Ligne générale, de S.M. Eisenstein ; 17 h. et 19 h. : Cinéma expérimental italien ; 21 h. : A Scandal in Paris, de D. Sirk.

SAMEDI 16 DECEMBRE
15 et 17 h. : Ivan le Terrible, de S. M. Eisenstein ; 19 h. : le drame antique grec et le cinéma : les Perses, de J. Prat ; 21 h. Written on the Wind, de D. Sirk.

DIMANCHE 17 DECEMBRE
Que viva Mexico, de S.M. Eisenstein ; 17 h. et 19 h. : Cinéma expérimental italien ; 21 h. : Des filles disparaissent, de D. Sirk.

LUNDI 18 DECEMBRE
15 h. : Octobre, les dix jours qui ébranlèrent le monde, de S.M. Eisenstein ; 17 h. : Cinéma d'art et expérimental italien ; 19 h. : Cinéma japonais : l'Amour de Tojuro, de K. Yamamoto ; 21 h. : Mirage de la vie, de D. Sirk.

MARDI 19 DECEMBRE
Relâche.

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.), Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h. ; Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Marignan, 8e (359-92-82), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.), Marais, 4e (278-47-86), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Biarritz, 8e (723-69-23).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AU NOM DU PAPE-ROI (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-56-86).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Parnassien, 14e (329-83-11).
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Biarritz 8e (723-69-23), Paris, 8e (359-53-99), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CAGE AUX FOLLES (Franç.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CONVOI DE LA PEUR (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Cin'Ac, 2e (742-72-19).
LES DENTS DE LA MER (A., IIe partie, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Luxembourg, 6e (633-97-77), Bonaparte, 6e (326-12-12), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Madeleine, 8e (073-56-03), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Gaumond-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (651-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (707-02-74).
DERNIER AMOUR (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., **, v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62).
L'EMPIRE DU GREC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Soviét., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
FEDORA (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Renoir, 9e (874-40-75).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86).
LA FRAIRIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA GRANDE MENACE (Angl., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GREASE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
INSIANG (Phil., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Olympic, 14e (542-67-42).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., **, v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
JUKE BOX (A., *, v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), après-midi.
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**) v.o. : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C. Marbœuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
MOLIERE (Fr.) (2 époques) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
MORT SUR LE NIL (A.), v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (826-80-25).
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (Fr.) : la Royale, 8e (265-82-66).
LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-15-71) ; Ternes, 17e (380-10-41).
PIRANHAS (A.) (*), v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; les Tourelles, 20e (636-51-98), h. sp.
POINT OF ORDER (A.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
LA PREUVE PAR SIX (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90), h. sp.
REMEMBER MY NAME (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.-Belg.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
RUE DE LA JOIE (Jap.) (**), v.f. : Omnia, 2e (233-39-36).
LES RUSSES NE BOIRONT PAS DE COCA-COLA (It.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
SCENIC ROUTE (A.), v.o. : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LE SECOND EVEIL (All.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UNDERGROUND (A.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
UN MARIAGE (A.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont Opéra, 9e (073-95-48) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Calypso, 17e (754-10-68).
HAROLD LLOYD (A., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2e partie) : Calypso, 17e (754-10-68).
LENNY (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar)
LOS OLVIDADOS (Mex., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Angl., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)
MUSIC LOVERS (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Biloquet, 6e (222-87-23).
LA PASSAGERE (Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
REVE DE SINGE (It.-Fr., v. am.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
SOUS LE PLUS GRAND CHAPITEAU DU MONDE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE 3e HOMME (Ang., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56)
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
WIZARDS (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

Les films nouveaux

SANS FAMILLE, film italien de Vittorio Gassman (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

INTERIEURS, film américain de Woody Allen (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LA CLEF SUR LA PORTE, film français d'Yves Boisset : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CRI DU SORCIER, film américain de Jerzy Skolimovski (*) (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-53) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LE CIEL PEUT ATTENDRE, film américain de Warren Beatty (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18 (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

PAIR ET IMPAIR, film italien de Sergio Corbucci (v. o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaité, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

L'ULTIMATUM DES TROIS MERCENAIRES, film américain de Robert Aldrich (v.o.) : Cluy-Palace, 5e (033-07-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Les Images, 18e (522-47-94).

LA GRANDE CUISINE, film américain de Ted Koetchef (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 7e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les festivals

THRILLER STORY (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Serpico ; jeu. : Pendez-moi haut et court ; ven. : Changhai gesture ; sam. : les Tueurs de la lune de miel ; dim. : Marathon man ; lun. : Chut, chut, chère Charlotte ; mar. : les Bas-Fonds new-yorkais.
M. BROTHERS (v.o.) Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) mer., lun. : Plumes de cheval ; jeu. : Une nuit à l'opéra ; ven. : les Marx au grand magasin ; sam. : la Soupe au canard ; dim. : Chercheurs d'or ; mar. : Monkey business.
CINEMA ITALIEN (v.o.) Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : Ma femme est un violon ; l'Argent de la vieille.
STUDIO 28 (v.o.) 18e (606-36-07), mer. : Vas-y maman ; jeu. : Jeune et innocent ; ven. : le Convoi de la peur ; sam. : le Paradis des riches ; dim., mar. (sf 21 h. 30) : l'Arbre aux sabots.
HAS (v.o.) Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : Le manuscrit trouvé à Saragosse ; 16 h. 30 : la Clepsydre.
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.) Le Seine, 5e, à partir du 15, 20 h. 15 : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 21 h. 45 : la Flute enchantée.
MARGUERITE DURAS, Action République, 11e (805-51-33) : mer., jeu. : Baxter, Vera Baxter ven. : la Musica ; sam. : le Camion ; dim. : Détruire, dit-elle ; lun. : la Femme du Gange ; mar. : Nathalie Granger.
Panthéon, 5e (033-15-04) : le Temps du ghetto ; la Longue Nuit.
COMEDIES MUSICALES (v.o.) Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : le Chant du Missouri ; jeu. : Invitation à la danse ; ven. : Un Américain à Paris ; sam. : le Pirate ; dim. : Un jour à New-York ; lun. : les Girls ; mar. : Gigi.
P. RICHARD, Champollion, 5e (033-51-60), mer., ven., dim., mar. : le Distrait ; jeu., sam., lun. : les Malheurs d'Alfred.
FRED ASTAIRE AND PARTNERS (v.o.) Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer., ven., dim. : Oh toi ma charmante ; jeu. : Entrons dans la danse ; ven., mar. : Broadway Melody ; lun. : Roberta.
CINQ FILMS A VOIR OU A REVOIR (v.o.) Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : The Missouri Breaks ; 16 h. : Un dimanche comme les autres ; 18 h. : Nous sommes tous des voleurs ; 20 h. : Portier de nuit ; 22 h. The Rocky horror picture show (plus ven., sam., 24 h.).

Les grandes reprises

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), J., S., L.
L'AN 01 (Fr.) : A Bazin, 13e (337-74-39), L., Mar.
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LES CHEYENNES (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : A. Bazin, 13e (337-74-39), Mer., D.
FRANZ (Fr.) : Palace Croix Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN Jr. (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

Dans la région parisienne

YVELINES (78)
CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : les Aventures de Robin des Bois ; Mort sur le Nil ; Mar., 21 h., v.o. : Rêve de singe.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : la Clé sur la porte ; les Bronzés ; Pair et Impair.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : la Malédiction de la Panthère rose ; la Cage aux folles ; les Bronzés ; la Grande Cuisine ; la Grande Menace.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : la Clé sur la porte ; Pair et Impair.
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : le Convoi de la peur ; Parade ; Général, nous voilà ; Sonate d'automne.
LES MUREAUX, Club AZ (474-38-90) : Pair et Impair ; les Bronzés. — Club YZ : Piranhas ; la Grande Cuisine. — Mar., 20 h. : le Bois de bouleaux.
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : le Matamore. — Cinécal (976-38-17) : le Pion. Mar., 21 h. : Little Big Man.
MANTES, Domino (082-04-05) : Cendrillon : Une histoire simple ; la



Cinéma

Clé sur la porte. — Normandie (477-02-35) : les Dents de la mer (2ᵉ).
MAULE, Etoiles (478-85-74) : la Cage aux folles.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : la Malédiction de la Panthère rose ; les Bronzés ; Pair et Impair ; la Clé sur la porte. Mar., 21 h. 25 : Le shérif est en prison.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Grease.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-08) : Candrillon ; les Dents de la mer (2ᵉ).
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : la Malédiction de la Panthère rose ; Une histoire simple ; les Dents de la mer (2ᵉ) ; les Bronzés.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Cendrillon ; Une histoire simple ; Pair et Impair ; la Clé sur la porte ; les Dents de la mer (2ᵉ) ; le Sucre. — C2L (950-55-55) : Le ciel peut attendre. — Club (950-17-96) : le Voyage en ballon ; Casanova, un adolescent à Venise ; le Bois de bouleaux ; Un vrai crime d'amour.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : la Clé sur la porte ; Pair et Impair ; le Pion ; les Bronzés.
BURES-ORSAY, les Ulis (907-54-14) : Cendrillon ; Pair et Impair ; la Clé sur la porte ; la Grande Cuisine.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Pair et Impair ; la Clé sur la porte ; Candrillon.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : la Malédiction de la Panthère rose ; la Grande Menace ; Une histoire simple ; les Dents de la mer (2ᵉ) ; Le ciel peut attendre.
GIF, Val Courcelles (907-44-18) : les Douze Travaux d'Astérix ; Last Waltz ; Little Big Man ; Au nom du pape roi.
GRIGNY, France (906-49-96) : la Carapate ; Peter et Elliott le dragon. — Paris (905-79-60) : Ils sont fous ces sorciers ; Good Bye, Bruce Lee (*).
PALAISEAU, Casino (014-25-60) : l'Amour en question ; l'Inévitable Catastrophe.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Force de frappe ; Cycle Miklos Jancso : l'Exercice du pouvoir.
VIRY - CHATILLON, Calypso (921-85-72) : la Cage aux folles ; la Carapate.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : les Dents de la mer (2ᵉ partie) ; Une histoire simple ; la Malédiction de la Panthère rose.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : le Pion.
CHAVILLE (926-51-96) : la Dentellière ; la Ballade des Dalton.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70) : Chronique des années de braise.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52) Mardi : le Mécano de la General ; la Lanterne (788-97-83) : l'Empire des sens ; le Grand Meaulnes.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : l'Argent des autres ; Welcome to L.A.
LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-22-15) : Mary Poppins ; Fedora.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Les réformés se portent bien ; l'Arbre aux sabots.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : les Dents de la mer ; Une histoire simple : Studio (749-19-47) : Piranhas ; les Bronzés ; l'Empire du Grec.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : les Malheurs d'Alfred ; Sonate d'automne ; Chronique des années de braise ; Gémeaux (660-05-84). Mer. : la Flûte enchantée ; ven. : la Grande Parade d rire ; l'Impératrice rouge ; la Blonde et moi.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : l'Homme au pistolet d'or ; Mort sur le Nil ; Taking off.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Mon premier amour ; la Tortue sur le dos.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Cendrillon ; la Clé sur la porte ; la Malédiction de la Panthère rose ; Une histoire simple ; Prado : le Pion ; Une nuit très morale.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Adieu, Philippine ; le Témoin.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : la Carapate ; Piranhas ; l'Empire du Grec.
BONDY, salle A.-Malraux (847-18-27) : Docteur Jivago ; salle Giono (847-18-27) : Dieu merci, c'est vendredi.
MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : Pair et Impair ; la Clé sur la porte ; Grease.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Cendrillon ; Pair et Impair ; la Grande Menace ; la Clé sur la porte ; les Bronzés ; l'Ultimatum des trois mercenaires.
ROSNY, Artel (528-80-00) : Pair et Impair ; les Dents de la mer (2ᵉ partie) ; Une histoire simple ; la Cage aux folles ; Peter et Elliott le Dragon ; Grease.
VINCENNES, Palace : le Pion.

VAL-DE MARNE (94)

ARCUEIL, centre Jean-Vilar (657-11-24). Sam., 21 h. : l'Eau chaude, l'Eau frette.
CACHAN, Pléiade (665-13-58) : Mort sur le Nil ; Mar. : la Conséquence.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : la Malédiction de la Panthère rose ; la Grande Menace ; Une histoire simple ; le Ciel peut attendre.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Cendrillon ; la Clé sur la porte ; la Grande Cuisine ; l'Ultimatum des trois mercenaires ; les Bronzés ; Grease.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Pair et Impair ; les Bronzés ; la Grande Cuisine ; la Clé sur la porte ; Port : les Dents de la mer (2ᵉ partie).
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-08-54) : Pair et Impair ; les Dents de la mer ; la Cage aux folles.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : les Dents de la mer (2ᵉ partie) ; la Clé sur la porte ; le Ciel peut attendre ; Grease ; la Grande Menace ; l'Ultimatum des trois mercenaires ; Gamma (981-00-03) : Cendrillon ; Pair et Impair ; les Bronzés ; la Malédiction de la Panthère rose.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-48-80) : les Dents de la mer ; la Malédiction de la Panthère rose ; Cendrillon ; Une histoire simple.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : les Dents de la mer (2ᵉ partie) ; Pair et Impair ; la Clé sur la porte ; Une histoire simple ; la Grande Cuisine ; Cendrillon ; Marly : Un mariage. Mar., 21 h. : Koko, la gorille qui parle.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : la Malédiction de la Panthère rose ; les Bronzés ; Cendrillon ; les Dents de la mer (2ᵉ partie) ; Pair et Impair.

Concerts

(Voir aussi les salles subventionnées et municipales)

MERCREDI 13 DECEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : K. Zimerman, piano (Chopin)
EGLISE SAINT - GERMAIN - L'AUXERROIS, 20 h. 30 : Orchestre et chorale von Websky (Bach).
MUSEE D'ART MODERNE, 19 h. 30 : groupe de clarinettes du L.I.M. de Madrid (Villa-Rojo, de Pablo, Marco, Bernaola, Ramos).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : S. Bricard, flûte ; M. Gonzales, harpe (Gluck, Bach, Donizetti, Bartok, Satie, Fauré, Ibert) ; 21 h. : S. Fournier, piano ; C. Fournier, violon (Debussy, Ives, Berio, Schönberg, Boulez, Ravel, Stockhausen).
SALLE GAVEAU, 21 h. : J. Rhodes, soprano ; C. Ivaldi, piano (mélodies de Rameau, Fauré, Duparc, Poulenc, Debussy, Milhaud) ; 18 h. 45 : A. Schein, piano (Chopin).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : S. Carré-Chesneau, piano ; J. Bernaert, violoncelle.
EGLISE DE LA TRINITE, 20 h. 30 : A. Rossler, orgue (Messiaen).
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : Carte blanche aux élèves du Conservatoire (Fujii, T. Carré-Chesneau, Choquet, Fénelon, Viorpy).

JEUDI 14 DECEMBRE

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 13.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 13 ; 21 h. : voir le 13.
EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 30 : Ensemble de l'Orchestre de Paris, dir. J. Charpentier ; Chœur national, dir J Grimbert (Charpentier).
RADIO-FRANCE, studio 105, 20 h. 30 : E. Chojnacka, clavecin ; P. Gadea, guitare flamenca ; P.-J. Ibanez, guitare classique (Soler, Lorca, Albeniz, Tarrega).
PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. S. Ozawa (Messiaen : « Turangalila-Symphonie »).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : C. Katsaris, piano (Bach, Chopin, Liszt, Messiaen).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Orchestre de chambre *Laetitia Musica* (C.-P.-E. Bach, Vivaldi, Telemann, Corelli, Marcello).
THEATRE DU RANELAGH, 20 h. 30 : T. Paraskivesco, piano (Beethoven, Debussy, Scriabine).
EGLISE SAINT-LOUIS D'ANTIN, 12 h. : N. Petry, orgue (Marchand, Boely, Franck).
CENTRE CULTUREL AMERICAIN, 20 h. 30 : M.-A. Verbit (Festival de musique américaine pour piano du vingtième siècle).
CITE DES ARTS, 20 h. 30 : cours public de Magda Tagliafero, piano.
INSTITUT NEERLANDAIS, 20 h. 30 : M. Horak, piano (Chopin, Debussy, Andriessen).
EGLISE SAINT - JULIEN - LE - PAUVRE, 20 h. 45 : Quatuor Parrot (Bach, Vivaldi).

VENDREDI 15 DECEMBRE

PALAIS DES CONGRES, 19 h. 30 : voir le 14.
CAFÉ D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 13.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 13 ; 21 h. : voir le 13.
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. B. de Vinogradov ; G. Reibel, A. Minck ; Maîtrise de Radio-France, direction J. Jouineau (Prey).
FACULTÉ DE DROIT, 20 h. 30 : voir le 13, église Saint-Germain-l'Auxerrois.
SALLE GAVEAU, 21 h. : F.-J. Thiollier, piano (Schubert, Kreisler, Rachmaninov).
EGLISE DE NOTRE-DAME DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 45 : Ensemble vocal et instrumental Lendit, dir. F. Vellard (Bach, Mozart, Durante).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 21 h. : Musique Ensemble, avec V. Dietschy, soprano (Purcell, Bach).
FACULTÉ DE MÉDECINE, Pitié-Salpêtrière, 12 h. 30 : M. Strauss, piano, M. Fromageot, violon (Telemann, Corelli, Bach, Mozart).
SORBONNE, amphithéâtre Richelieu, 12 h. 30 : Tran Van Khe (musique traditionnelle d'Asie, Chine, Vietnam, Iran) ; 20 h. 30 : Ensemble symphonique de l'UNESCO, Los Jaivas.
NOTRE-DAME DE VINCENNES, 21 h. : Maîtrise de Vincennes et chorale Saint-Louis de Vincennes, avec K. Besson, luth, dir. J. Gleize et J. Cussac (chants traditionnels de Noël et air de cour).

SAMEDI 16 DECEMBRE

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES, 10 h. : voir le 14, Palais des congrès.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 13 ; 21 h. : voir le 13.
CAFÉ D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 13.
THÉATRE ÉDOUARD-VII, 21 h. : Groupe vocal de France, dir. M. Couraud ; Quatuor Tashi (Messiaen).
SALLE GAVEAU, 21 h. : S. Vigerie, piano (Beethoven, Bach, Chopin, Debussy, Ravel).
CITÉ INTERNATIONALE, 20 h. 30 : Ensemble musical du Larle Naba de Haute-Volta.
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Ensemble Guillaume de Machaut (musique des trouvères et troubadours).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : E. Gaspard, harpe, E. Koenhoff, flûte (Bach, Ibert, Fauré).
EGLISE AMERICAINE, 20 h. 30 : Chœur de l'église américaine (Bach, Pergolèse, Corelli).

DIMANCHE 17 DECEMBRE

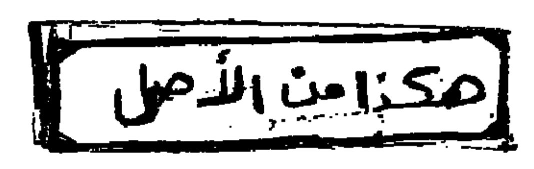
NOTRE-DAME DE PARIS, 11 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris (Mozart) ; 17 h. 45 : R. Poirier, orgue (Brühns, Reincken, Franck, Messiaen, C.P.E. Bach, Albrechtsberger).
SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux, direct. A. *Agrafiotis* ; *soliste* : *C. Malliola*, piano (Beethoven).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 16 h. : Cercle symphonique de Paris (Haydn, C.P. Bach).
THEATRE MARIE-STUART, 17 h. : Ensemble Cantar per Sonar (chansons françaises de la Renaissance).
EGLISE SAINT-THOMAS - D'AQUIN, 17 h. 45 : L. Davis, orgue (Buxtehude, Mendelssohn).
THEATRE D'ORSAY, 10 h. 45 : B. Belkin, violon ; I. Zaritskaya, piano (Haendel, Beethoven, Franck).
LUCERNAIRE, 17 h. : C. Bernard, violon ; L. Boulay, clavecin (Bach).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Ensemble 12, avec B. Rigutto, piano (Corelli, Haydn, Mozart).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 16 (de Machaut, Dufay).
ART DEPOT, 17 h. : M. Bieger, piano (Liszt).
EGLISE SAINT-MERRI, 17 h. : Ensemble de flûtes B. Grognet (Vivaldi, Corelli, Jolivet, Berlioz).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 13 ; 21 h. : voir le 13.
THEATRE OBLIQUE, 15 h. et 20 h. 30 : Ensemble musical du Larle Naba (musique et danse de Haute-Volta).

LUNDI 18 DECEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. : F. Langelle, clavecin virginal (Byrd, Tomkins, Aston, Philips, Gibbons, Purcell, Bull, Haendel) ; 21 h. : voir le 13.
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 1..
EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : Ensemble vocal la Chapelle royale, dir. P. Herenweghe (Palestrina, Victoria, Sweelinck, J.-C. Bach et J.-M. Bach).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy, Y. Prin ; Maîtrise de Radio-France, dir. J. Jouineau (Schubert, Beethoven, Messiaen). — Studio 105, 20 h. 30 : A. Hamary, piano (Moussorgski, Debussy).
THEATRE DE L'ATHENEE, 21 h. : C. Watkinson, E. Speiser, soprani ; I. Cage, piano (Schubert, Berg, Weber, Wolf, Ferrari, Respighi, Rossini).
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, 18 h. : Hommage à O. Messiaen par les étudiants.
THEATRE PRESENT, 20 h. 45 : P. Boufil, violoncelle ; J. Martin, piano (Beethoven, Schumann, Debussy).
SALLE GAVEAU, 21 h. : N. Afriat, piano (Scarlatti, Markevitch, Liszt, Scriabine).

MARDI 19 DECEMBRE

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 13.
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 18.
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Ensemble Rameau (Vivaldi, Corrette, Tartini).
EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 45 : Ensemble polyphonique de Paris, groupe Pachacamac (Misa Criolla, noëls d'Amérique latine).
CITE INTERNATIONALE, grand théâtre, 21 h. : Orchestre de chambre, dir. F. Bilger (Bach).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy ; Maîtrise de Radio-France, dir. J. Jouineau, Ondes Martenot (Messiaen).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Trio Fontanarosa (Brahms, Beethoven).
SALLE CORTOT, 12 h. : A. Ciccolini, piano.
EGLISE SAINT-MEDARD, 20 h. 45 : Ensemble choral et instrumental Contrepoint (Haendel, Pergolèse).
EGLISE DE LA MADELEINE, 18 h. 30 : Chorale franco-allemande de Paris (Mozart, Buxtehude, Josquin des Prés, Vittoria, Lotti).
PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : L. Wright, L. A. Bianchi, F. Gauthier (Haydn, Mendelssohn, Mozart).
CENTRE MANDAPA, 21 h. : Musique traditionnelle du Vietnam.
CITE DES ARTS, 21 h. : H. Mouzala, piano ; A.-C. Carrasqueira, flûte ; M. Pereira, guitare ; K. Laskewsky, basson (Fauré, Tedesco, Liszt, Tiensuu, Brouwer, Villa-Lobos, Poulenc).



VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24. 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CREP'S GRILL 236-62-35 59, rue Réaumur, 2e.	Jusqu'à 1 heure du matin. Fermé dimanche. Ses huîtres et coquillages, crêpes, grillades. Diner à partir de 18 h. 30.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
La BOUTIQUE du PATISSIER T.l.j. 24, bd des Italiens, 9e. 824-51-77	Jusq. 23 h. et 0 h. 30 ven., sam., dim. Ses plats du jour renouvelés, ses cinq viandes et, unique à Paris : ses quarante pâtisseries et glaces.

DINERS

RIVE DROITE

LA CORSE 233-74-18 10, rue Etienne-Marcel, 1er. F/dim.	Jusqu'à 23 heures. Spéc. de l'île : Cabri 33. Les charcuteries 16, Soupe corse aux haricots rouges 11. Les Spédinis 20. MENU 36 F s.c.
ATELIER BLEU F/dim., lun. midi 7, rue des Prouvaires, 1er. 508-04-10	Jusqu'à 23 h. Dans le cadre original d'une galerie de peinture. Spécialités scandinaves. MENU 45 F. Boisson et service compris.
ASSIETTE AU BŒUF-POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	Propose une formule Bœuf pour 27 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
LE MALIBU 236-62-70 44, rue Tiquetonne, 2e. T.l.jrs	21 h. à l'aube. Spécialités africaines. Délicieux beignets Sambos. Le Maffé bœuf ou poulet 25 F. Spéc. poulet ou dorade grillés, 30 F.
RESTAURANT PIERRE F/dim. ● Place Gaillon, 2e. OPE. 87-04	Maison de réputation mondiale dans un cadre Second Empire. Diner sugg. 69 F et carte. Poissons. Grillades. Spéc. du Sud-Ouest. Parking.
DARKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne, 2e. T.l.jrs	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui. Vin de Boulaouane. Salon, salle climat. On sert jusq. 23 h. 30
ECURIES DU LION D'ARGENT 8, rue Bachaumont, 2e. F/dim. 233-37-88 - 233-46-45	J. 22 h. 30 REOUVERTURE après TRANSFORMATIONS. Sa carte pr Déj., Din. d'Aff. Salons part. Midi aut. d'un plat. Menu 26 F vin en sus
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. T.l.jrs	Spécialités marocaines : couscous, méchoui, tagines, bastelas. Déjeuners. Diners. Soupers jusqu'à minuit.
LES JARDINS DU MARAIS 15, r. Charlot, 3e. F/dim. 272-08-65	Nouveau plaisir à ne pas manquer. Cadre original, intime, charmant pour apprécier les bienfaits d'une excellente cuisine.
LE CONNETABLE 277-41-40 55, rue des Archives, 3e.	Fermé samedi midi et dimanche. Menu 50 F service compris. CARTE : Escalope de homard aux noix, Filet de bœuf en chevreuil, etc.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule Bœuf pour 27 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Desserts faits maison.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Michel OLIVER propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 27 F s.n.c. Desserts faits maison. Le soir jusqu'à 1 heure du matin.
KYOTO 359-07-43 F/sam. 43, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 8e	Jusqu'à 22 h. (12 à 14 h. 30). BAR. Un grand voyage au Japon le temps d'un diner raffiné dans un cadre élégant. P.M.R. 100-120 F.
LE GRAND CORONA 359-78-70 3, place de l'Alma, 8e. T.l.jrs	Jusqu'à 24 heures dans un nouveau cadre, belle terrasse d'angle sur la place : le BANC D'HUITRES - ses Poissons - ses 10 Grillades.
LE SHOW-CHAUD 225-32-65 66, Champs-Elysées, 8e.	— FORMULE à 29 F - Caprice d'Huîtres, Côte de Bœuf. — De MIDI à MINUIT. Brochette d'Agneau, demi-Coquelet, Faux-Filet — Galerie POINT-SHOW. T.l.j. ambiance musicale, orchestre en soirée.
LA MAISON DU VALAIS F/dim. 20, rue Royale, 8e. 260-22-72	J. 23 h. Cad. typiq., calme, conf. Spéc. (et cave) Suisses et Franç. Trad. MENU des MAYENS av. viande séchée, Raclette et Fendant 86 F t.c.
LA FERMETTE MARBEUF 225-03-63 5, rue Marbeuf, 8e.	Ouvert tous les jours jusqu'à minuit. Ses produits frais, Poissons et viandes grillées.
LE COLISEE 225-44-50 44, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Son plateau de fruits de mer (arrivage quotidien). Ses huîtres, ses poissons, ses grillades. Soupers après le spectacle.
AU PETIT RICHE F/dim. et fêtes 25, rue Le Peletier, 9e. 770-86-50	Jusq. 21 h. 45, ouv. depuis 1884. Cadre Sec. Empire authent. Foie gras frais de canard maison. Poissons aux légumes. Salons 6 à 45 couverts.
LA CLOCHE D'OR 874-48-88 3, rue Mansart, 9e. F/dim.	Déj. d'aff. Diners parisiens. Soupers jusqu'à 4 heures du matin. Des plats de jadis chaque jour renouvelés. Fermé le dimanche.
FRERE JACQUES 380-13-91 4, r. Gal-Lanzerac (Etoile). F/S.-D.	Crottin Chavignol chaud, salade lard, tarte poireaux, poissons au beurre blanc, gibiers, ris de veau aux girolles, tarte citron.
AUBERGE DU CLOU 878-22-48 30, av. Trudaine, 9e F/sam. midi, D.	J. 22 h. J.-R. CHELOT vous propose ses dernières spécial. Feuilleté de Crêtes de Coq à la Bordelaise. Mousseline de grenouille à la ciboulette.
TY COZ F/dim. 35, rue St-Georges, 9e. TRU. 42-95	Jusqu'à 23 h. « La Marée dans votre assiette » avec des arrivages directs de la côte, dans un cadre rustique, à 50 mètres du THEATRE.
LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-90 8, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners, Diners. Soupers après minuit. Except. ouv. Noël et Jour de l'An. Huîtres. Fruits de mer. Gibiers. Crustacés. Rôtisserie. Salons.
LE TEHERAN 754-53-30 4, rue de l'Etoile, 12e.	Tous les jours Déjeuner, Diner jusqu'à 22 h. 30. Kababs au charbon de bois. Plats en sauce garnis tchelo (riz), caviar, blinis.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT F/dim. 123, av. Wagram, 17e. Parking ass. 227-64-24 - 227-61-50	Menu 76 F t.c. Déj. d'aff. Diners. Carte. Coquil. St-Jacques aux cèpes. Foie gras de canard chaud aux raisins. Magret. Cassoulet. Paella. Soufflé framboises. Fruits de mer. Gibiers de saison. Accueil jusq. 23 h.
CAFE DE FRANCE 758-24-38 Palais des Congrès, Pte Maillot, 17e	Sa formule à 29 F. Grillades au feu de bois. Plats régionaux. Ouvert tous les jours de 8 heures à 2 heures du matin.
LE GRAND VENEUR ETO. 18-15 6, r. P.-Demours, 17e. F/S. midi, D.	Biche Grand Veneur. Gibiers, Magret de canard, Cassoulet, Crêpes, Soufflés. Timbales de homard. Salon pour réceptions. Parking.
LE CAVEAU 251-29-30 79 bis, rue des Martyrs, 18e.	Jusqu'à 2 h., ses caves du XVIIe. Une jeune équipe présent eses spéc. : Coquelet au bleu d'Auv. : 34 - Canard poivre vert : 40 - Menu : 35 F.

RIVE GAUCHE

MAHARADJAH 033-26-07 72, bd Saint-Germain, 5e. F/lundi	Jusqu'à 23 h. Spécial. indo-pakistanaise : soupe indienne, 6 plats végétariens de New-Delhi, viandes curry du Penjab. MENU 30 F s.c.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule Bœuf pour 27 F s.n.c., jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
AISSA FILS F/dim. et lundi 5, rue Sainte-Beuve, 6e. 548-07-22	Jusqu'à 0 h. 30 dans un cadre typique, cuisine marocaine, Pastilla Brick, ses 7 couscous. SES DESSERTS. Réservation à partir de 17 h.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats, 27 F s.n.c. Décor classé monument historique. Desserts faits maison.
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue du Dragon, 6e. F/dim.	La grillade y est GASTRONOMIQUE. Le plus authentique des cafés irlandais pour dessert. Jusqu'à 23 h. 30.
CHEZ FRANÇOISE 551-87-20 Aérog. Invalides. F/lundi 705-49-03	Guy DEMESSENCE. Foie gras frais. Barbue aux petits légumes, Filet de sole « Françoise ». Lapereau sauté au vinaigre de Xérès.
AUBERGE DES DEUX SIGNES 46, rue Galande, 325-46-56. F/dim.	Sa carte auvergnate et gothique. Ses poissons, ses viandes. Salons de 15 à 30 couverts. Cellier jusqu'à 100 personnes. Parking Lagrange.
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse 538-52-35	Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à part. de 80 F tt compris. T.l.jrs même le dimanche jusqu'à 2 h. du matin. AIR CONDITIONNE.
LA TAVERNE ALSACIENNE 286, rue de Vaugirard 828-80-60	Brasserie - Restaurant Joli cadre Alsacien - Tous les produits d'Alsace - Banc d'huîtres - Plat du jour : environ 21 F.
SAN FRANCISCO 647-75-44 1, rue Mirabeau, 16e. F/lundi	Jusqu'à 22 h. Cadre Renaissance Ital. Elégant et confortable. Spécial. italiennes : Tagliarini aux fruits de mer. Tagliatelles aux cèpes.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 7, rue de Choiseul, 2e. T.l.jrs	Jusqu'à 1 h Décor de Dubout unique au monde. Diners. Soupers animés av. chans. paillardes, plats rabelais servis par nos moines. P.M.R. 200 F.
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 ■ 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/dim.	Dans le cadre typique d'une Hacienda. Spéc. espagnoles et françaises. REVEILLONS. — NOEL : 315 F - SAINT-SYLVESTRE : 420 F t.c.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE **** Rolleboise, 60 km de Paris.	UN WEEK-END GOURMAND DANS VOTRE CHATEAU-HOTEL. TEL. : 093-21-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h. mat. 574-17-24 80, av. Grande-Armée. SON BANC D'HUITRES - POISSONS. Spéc.

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 - 033-21-68 Au piano : Yvan Meyer

JULIEN Tous les soirs jusq. 1 h. 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09 Choucroute - Spécialités

LE PETIT ZINC r. de Buci, 6e ODE. 79-34

TERMINUS NORD Ts les jours 824-48-72 Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes 23, rue de Dunkerque (10e).

DESSIRIER T. les jrs. 754-74-14 9, pl. Pereire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades

LE CUJAS 033-01-10, 22, r. Cujas, Paris-5e **35 F** Sa formule complète à : Ecrevisses à l'américaine. Lotte à l'oseille. Ris veau aux morilles SERV. ASS. JUSQU'A 5 H MATIN

WEPLER 14, place Clichy 522-53-24 SON BANC D'HUITRES Foies gras frais. Poissons

LE LOUIS XIV 8, bl StDenis, 200-19-90. HUITR., FRUITS de MER, Crustac., Rôtiss. Except. ouvert à Noël et J. An.

MERVEILLE DES MERS 292-20-14 CHARLOT Ier 522-47-08 128 bis, boulevard de Clichy (18e) Son banc d'huîtres - Poissons

LES VIEUX MÉTIERS DE FRANCE 13, bd Auguste-Blanqui (13e) T. 588-90-03. Fermé dim. et lundi Soupers aux chand. - Foie gras Poissons - Huîtres - Crustacés.

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

LA MAISON D'ALSACE sa boutique de comestibles LA MAISON DES CHOUCROUTES 38, Champs-Elysées - 359-44-24

AU PIED DE COCHON Le fameux restaurant des Halles Fruits de mer, Grillades 6, rue Coquillière - CEN. 11-75 +

LE GRAND CAFÉ BANC D'HUITRES POISSONS - GRILLADES 4, bd des Capucines - OPE. 47-45.

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 13 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 19 h. 50, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Les chemins de l'exil (Les dernières années de Jean-Jacques Rousseau), de C. Goretta, avec F. Simon, D. Labourier, M. Chevalier, C. Coderey.

Au début, on ne reconnaîtra pas Jean-Jacques, un Jean-Jacques gamin, primesautier, émerveillé, faussement naïf... Mais l'acteur, François Simon, réussit à rattraper le personnage, à l'habiter, et nous entraîne à sa suite dans le tumulte intérieur d'un homme, dans le déferlement de ses passions et de ses rêves.

22 h., Les grands mystères de la musique : La jeune femme et le masque.

Comment traduire par l'image l'essence immatérielle de la musique ? Michel Dumoulin l'a tenté, sinon vraiment réussi, en composant un « lied imaginaire en hommage à Franz Schubert ».

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Tino Rossi et Sheila) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les Muppets (Peter Ustinov) ; 21 h. 5, Mi-fugue mi-raison : la danse.

Samedi soir, dans une banlieue parisienne ; chez Roland Petit, à l'Opéra de Marseille ; chez Georges et Rosy, l'un des plus vieux cours de danse à Paris : un reportage.

22 h. 20, Magazine médical : Les jours de notre vie, de P. Desgraupes.

Cette émission, qui pourrait s'appeler « La mort que nous rangeons sous l'évier », traite des dangers, pour les enfants, des produits et ustensiles à la cuisine, à la salle de bains...

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Eurêka ; 18 h. 55, Tribune libre : Espaces pour demain.

L. Bérot, rédacteur en chef d'Antenne 2, présente, avec M. Pierre Lebaillif, l'association qu'ils animent et qui s'inspire du National Trust britannique, afin de sauvegarder le patrimoine foncier menacé.

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Soirée américaine : Hôpital silence et Trois heures entre deux avions, de P. Bureau. Adapt. M. Weil.

Deux adaptations à la télévision de deux nouvelles écrites par des écrivains américains. La première (de Ring Lardner) raconte les renversements de situation entre une infirmière et son malade... La seconde (de Francis Scott Fitzgerald) traite des lendemains du « vert paradis des amours enfantines ».

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (Le roi est mort, vive le roi) ; 19 h. 25, La science en marche : de l'orthographe des hiéroglyphes à celle de l'an 2000 ;

20 h., La musique et les hommes : les sources du chant sacré occidental ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : de l'autre côté du miroir (portraits du Portugal).

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Semaine musicale de Pecs... Deux motets (R. de Lassus) ; Chorals (Schutz, Brahms, Scheidt) ; Trois madrigaux (Monteverdi) ; « Concerto de pastori » et cinq danses (Gastoldi) ; Prélude et fugue sur un thème de Vittoria et Festival Te Deum (Britten) ; « Laudes Organi » (Kodaly), par les chœurs de chambre de la Maison des pédagogues de Pecs. Direction L. Dobos et A. Tillai. Avec B. Halasz, orgue ; et I. Ella, orgue ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 1 h., Douces musiques.

JEUDI 14 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Objectif santé : quand les parents fument, les enfants toussent ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Les chemins de l'exil (N° 2 : Les dernières années de Jean-Jacques Rousseau), de C. Goretta et G. Haldas.

Les dernières années d'un homme brisé, seul, au bord de la folie, à qui la mort de Voltaire apporte quelques semaines de répit.

22 h. 15, Magazine : L'événement ; 23 h. 15, Ciné première : avec Louis Pauwels.

23 h. 50, Journal.

CHAINE II : A2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Les grandes voyageuses) ; 15 h., Série : Opération danger ; 15 h. 55, L'invité du jeudi : Louis Jourdan ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les Hellènes de Lutèce ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : le M.R.G. (Mouvement des radicaux de gauche).

20 h. 35, Dramatique : Messieurs les jurés (L'affaire Heurteloup), de A. Michel, réalisat. B. Tiou Long.

Deux familles paysannes s'accusent mutuellement de pratiques occultes

22 h. 30, Emission musicale : Première, avec le pianiste Mikhail Rudy (œuvres de Ravel, Brahms, Stravinsky).

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 55, Tribune libre : le Centre national des indépendants et paysans (C.N.I.P.) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : NINA, de V. Minnelli (1976), avec L. Minnelli, I. Bergman, C. Boyer, S. Andros, T. Aumont, A. Proclemer, G. Ferzetti.

Une jeune campagnarde, femme de chambre dans un hôtel romain, devient l'amie d'une vieille comtesse perdue dans ses souvenirs d'ancienne richesse et qui lui apprend à faire éclore sa personnalité.

Le dernier film — inédit — de Minnelli. Méditation sur le vieillissement et la création esthétique des fantasmes. Superbe et passionnant, malgré quelques défauts.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michèle Métail (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : l'archéologie ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le marbre de l'horloge ou le temps et ses limites ; à 8 h. 32, Les relations internationales : un domaine à déchiffrer ; 8 h. 50, Les ombrages du rêve ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zigzag à H. Bazin : « Un feu dévore un autre feu » ; 11 h. 2, Images : mirages acoustiques (troisième partie) ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France : à Toulouse ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Grands Pays muets », de J. Haddad ; 14 h. 47, Départementales : Millet à Barbizon ; 16 h. 50, Libre appel à M. Pagès et J. Yvanne : le groupe modifie-t-il le comportement de l'individu ? ; 17 h. 32, Le monde merveilleux païen avant Noël ;

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (Sauver Beaurevers) ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'hémoglobine ;

20 h., « Nagananda », le bonheur du serpent, trad. d'A. Daniélou, réal. : J. Rollin-Weisz ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : de l'autre côté du miroir (portraits du Portugal).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les orchestres de Earl Hines ; 13 h., Les anniversaires du jour ;

14 h., Musique en plume ; 14 h. 20, « Concerto pour piano » (Masson) ; 15 h., Musique-France : Rameau, d'Andrieu, Amy ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur : musiques populaires religieuses ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Concert donné en l'abbaye de Royaumont : « les Créatures de Prométhée », ouverture (Beethoven), « Concerto pour piano n° 1 en mi mineur » (Chopin), « Symphonie n° 4 « Italienne » en la majeur » (Mendelssohn), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, avec J.-F. Heisser, piano ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : Lille ; 1 h., Douces musiques.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 14 DECEMBRE

— *M. Michel Debré*, député R.P.R. de la Réunion, est l'invité du petit déjeuner politique de France-Inter, à 7 heures.

— *Mme Nicole Pasquier*, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, répond aux questions des auditrices concernant le travail féminin, sur R.T.L., à 8 h. 45.

— *M. Jean Poperen*, secrétaire national du P.S., participe au magazine Inter 13, sur France-Inter, à 13 heures.

● *Les programmes de TF 1 ont été perturbés le mardi 12 décembre* en raison d'un arrêt de travail, observé à l'appel du Syndicat unifié de radio-télévision (SURT-C.F.D.T.). Les émissions n'ont commencé qu'à 19 h. 20, et le journal de 23 heures a été supprimé. Au cours de cette journée d'action, les personnels ont réclamé l'application de la convention collective, qui prévoit (article 17) un salaire correspondant au poste occupé ; ils ont protesté contre la déqualification du personnel, et notamment contre les contrats limités à une émission, sans garantie d'emploi ultérieur.

● *TF 1* diffusera une série d'émissions spéciales à l'occasion du prochain sommet des quatre chefs d'Etat en Guadeloupe. Ainsi le 4 janvier, à 21 h. 30, le magazine « L'événement » sera consacré à cette rencontre et comportera, sous le titre « Valéry, Jimmy, Helmut, James et les autres », une série de portraits-dossiers. D'autre part, les journaux télévisés du 5 janvier à 20 heures et du 6 janvier à 13 heures seront diffusés en direct de la Guadeloupe.





CULTURE

Les Grands Prix nationaux des arts et des lettres

Les Grands Prix nationaux des arts et des lettres ont été attribués mardi 12 décembre à MM. André Leroi-Gourhan (archéologie), Arpad Szenes (arts), Robert Bresson (cinéma), Philippe Ariès (histoire), Roger Caillois (lettres), Georges Auric (musique), André Chastel (patrimoine), Brassaï (photographie) et Jacques Noël (théâtre).

Les Prix du patrimoine et de la photographie ont été créés cette année. L'an prochain, le Prix des arts sera remplacé par trois prix de sculpture, peinture et dessin.

Archéologie :

ANDRÉ LEROI-GOURHAN

M. André Leroi-Gourhan est né à Paris, le 25 août 1911. Docteur ès-lettres et docteur ès-sciences, il est aussi diplômé (russe et chinois) de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes. Avant la guerre, M. Leroi-Gourhan a travaillé comme ethnologue au Japon, puis entre au C.N.R.S. Il a été ensuite professeur à la faculté des lettres de Lyon (1945-1956), puis à celle de Paris (1956-1968). De 1945 à 1950, il a été sous-directeur intérimaire au Musée de l'homme. Depuis 1963, il est directeur de l'Institut d'ethnologie de Paris et, depuis 1969, professeur de préhistoire au Collège de France. En 1973, il a reçu la médaille d'or du C.N.R.S.

M. Leroi-Gourhan est sans conteste le fondateur de l'Ecole française de préhistoire dont les méthodes, alliant l'anthropologie physique, l'ethnologie et la préhistoire, semblent maintenant évidentes. Sur les « chantiers-écoles » d'Arcy-sur-Cure puis de Pincevent, la majorité des préhistoriens français, âgés de moins de cinquante ans, et de nombreux chercheurs étrangers ont été formés aux fameux « décapages horizontaux » d'une minutie et d'une rigueur extrêmes.

M. Leroi-Gourhan s'est tout particulièrement intéressé à l'évolution des techniques et de l'art, à la convergence des techniques et aux rapports de celles-ci avec le milieu. C'est ainsi qu'il a organisé la salle du Musée de l'homme consacrée à l'art et aux techniques en suivant non pas la distribution géographique, mais des thèmes tels que le bois, la musique...

Grâce à M. Leroi-Gourhan, est née une nouvelle préhistoire c'est-à-dire une préhistoire repensée par l'ethnologie.

Arts :

ARPAD SZENES

Né à Budapest en 1900, Arpad Szenès est arrivé à Paris en 1925, où il vit depuis. A ses débuts, il travaille avec Bissière, Léger et Lhote, mais dès 1932 sa peinture prend une tournure très personnelle, proche de l'abstraction, selon une évolution commune et complémentaire de celle de sa femme, Vieira da Silva. Peintre-peintre, en quête de sensations douces, qui au fil des années trouvent leur meilleure expression dans des couleurs fluides et transparentes. Mais cela toujours est sous-tendu chez lui par une organisation pourtant rigoureuse de ses toiles ; des paysages intérieurs où les ocres, les blancs, les pâleurs se font l'interprète d'une rêverie à demi-mot, à demi-teinte, sans cesse recommencée. Arpad Szenès, peintre discret entre tous, reçoit à soixante-dix-huit ans, un prix justement mérité.

Cinéma :

ROBERT BRESSON

Né le 23 septembre 1907 à Brémont-la-Mothe (Puy-de-Dôme), Robert Bresson est le plus grand cinéaste français vivant, un cinéaste chrétien dont toutes les œuvres sont marquées par la dialectique de la liberté et de la grâce. Il a réalisé *les Anges du péché* (1943), *les Dames du bois de Boulogne* (1944-1945), *le Journal d'un curé de campagne* (1950), *Un condamné à mort s'est échappé* (1956), *Pickpocket* (1959), *Procès de Jeanne d'Arc* (1961-1962), *Au hasard Balthazar* (1965), *Mouchette* (1967), *Une femme douce* (1969), *Quatre nuits d'un rêveur* (1971), *Lancelot du lac* (1974) et *le Diable probablement* (1977). Douze films qui ont tous été importants, même s'il renie plus ou moins les deux premiers.

Chez Bresson, adaptations littéraires, chroniques historiques et scénarios originaux se fondent dans la même esthétique. Son exigence d'un « cinématographe » débarrassé de la reproduction photographique du réel, du théâtre et le psychologie, l'a conduit à une véritable ascèse de l'écriture, un langage de l'ellipse et du dépouillement faisant apparaître sur l'écran la substance de l'être et des choses, s'incarner l'esprit. Robert Bresson, cinéaste aujourd'hui couronné, n'a pourtant pas connu que des honneurs. C'est au prix de mille difficultés matérielles qu'il arrive à tourner. *Le Diable probablement*, par exemple, fut une aventure, et les soutiens qu'un tel créateur serait en droit d'attendre ne lui sont pas forcément accordés. — J. S.

Histoire :

PHILIPPE ARIÈS

Philippe Ariès s'est imposé comme un historien des « mentalités ». Il a écrit notamment une *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le dix-huitième siècle* (Self 1948 et collection « Points » le Seuil 1971). Il a étudié *l'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* (Plon 1960). On lui doit enfin deux importantes monographies sur les attitudes humaines devant le trépas : *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Age à nos jours* (le Seuil 1974), et *l'Homme devant la mort* (le Seuil 1978). « *Une succession haletante d'images culturelles* », écrivait Emmanuel Le Roy Ladurie dans *le Monde* du 24 février 1978.

Lettres :

ROGER CAILLOIS

Roger Caillois, dont Bertrand Poirot-Delpech faisait ressortir récemment « *le rôle (...) de veilleur encyclopédique et vétilleux aux avant-postes de l'intelligible* » (*le Monde* du 8 décembre), voit ses mérites particulièrement reconnus cette année puisque, après le Prix européen de l'essai, il obtient le Grand Prix national des lettres. Né en 1913, Roger Caillois, qui fréquenta durant son adolescence, à Reims, les mousquetaires du *Grand Jeu*, et qui fonda par la suite l'Institut français de Buenos-Aires, a révélé au public français d'importants auteurs sud-américains dans la collection « Croix du Sud », chez Gallimard. Essayiste littéraire, critique d'art, observateur des civilisations, poète en prose, Caillois, qui fait partie de l'Académie française depuis 1972, s'est aventuré dans divers domaines du savoir. On lui doit notamment des ouvrages sur l'esthétique et sur le processus de création : *les Impostures de la poésie, Poétique de Saint-John Perse, la Pieuvre, essai sur la logique de l'imaginaire*, des études sur *le Mythe et l'Homme, l'Homme et le Sacré, l'Incertitude qui vient des rêves, les Jeux et les Hommes*. Il s'est intéressé aussi à la littérature et à l'art fantastique : *Au cœur du fantastique*. Il a interrogé *l'Ecriture des pierres*. Cette année encore, il a publié une autobiographie intellectuelle, *le Fleuve Alphée (le Monde* du 17 mars 1978), et, tout dernièrement, *Approches de la poésie, Rencontres* et *le Champ des signes* (*le Monde* du 8 décembre).

Musique :

GEORGES AURIC

Né à Lodève en 1899, Georges Auric est venu très tôt à Paris compléter ses études musicales, au Conservatoire d'abord puis à la Schola Cantorum dans la classe de Vincent d'Indy. Dès 1915, il se lie d'amitié avec Jean Cocteau, puis rencontre Honegger et Milhaud et contribue à fonder ce cercle d'amis qu'on appellera bientôt le Groupe des six.

Président de la SACEM depuis 1954, administrateur de la R.T.L.N. (Réunion des théâtres de l'Opéra et de l'Opéra-Comique) de 1961 à 1968, membre de l'Institut depuis 1962, mais également auditeur assidu des concerts et des festivals de musique contemporaine, Georges Auric, qui avoue une prédilection pour la musique pure, a dû ses premiers succès à son ballet, *les Fâcheux* (1924), commandé par Diaghilev et repris en 1951 par Roland Petit, à ses musiques pour les films de Jean Cocteau — *le Sang d'un poète, l'Eternel Retour, la Belle et la Bête, Orphée*, — tandis que sa grande *Sonate en fa* (1932), ses mélodies et sa musique de chambre restent singulièrement méconnues. Avec sa série des *Imaginées* pour diverses formations instrumentales, il poursuit aujourd'hui sa carrière de compositeur en toute indépendance, tandis que les accordéonistes continuent à faire rêver les amoureux en leur jouant la valse du Moulin-Rouge écrite il y a trente ans pour le film de René Clair.

G. C.

Patrimoine :

ANDRÉ CHASTEL

Historien par excellence de la Renaissance italienne dont les travaux ont conquis une audience internationale, notre collaborateur André Chastel est né à Paris le 15 novembre 1912. Reçu à l'Ecole normale supérieure en 1933, agrégé des lettres en 1937, docteur ès lettres en 1950 avec une thèse sur « Art et humanisme à Florence au temps de Laurent de Médicis », c'est vers l'enseignement d'Henri Focillon que l'avaient porté ses goûts. En 1951, il succède à Augustin Renaudet, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (histoire de la Renaissance). A partir de 1955, il est maître de conférences puis professeur de l'art moderne à la Sorbonne. Depuis 1970, le Collège de France a créé pour lui la chaire d'« art et civilisation de la Renaissance en Italie ». Le 30 mai 1975, il est élu à l'Académie des inscriptions et belles lettres.

Entre autres charges, il préside la commission nationale pour l'inventaire des monuments et des richesses artistiques de la France. Si les nombreux articles qu'il a donnés au *Monde* le montrent ouvert aux tendances les moins conformistes de l'art contemporain, c'est surtout à sa « spécialité » qu'il a consacré de nombreux et importants ouvrages. Pour ne citer que les principaux : *la Renaissance méridionale, Italie* et *le Grand Atelier d'Italie 1460-1500*, deux volumes de la « L'univers des formes * », chez Gallimard (1965); *le Mythe de la Renaissance 1420-1500* et *la Crise de la Renaissance 1520-1600*, deux volumes chez Skira (1968-1969), et tout récemment *Fables, formes, figures*, deux volumes chez Flammarion. — J.-M. D.

Photographie :

BRASSAI

Brassaï a génialement conduit la photographie jusqu'au bout de la nuit, mais pour lui aussi le bout de la nuit est une aurore. Ce Hongrois de Transylvanie, de son vrai nom Gulia Halasz, est né à Brasov en 1899. Il rejoint la bohème de Montparnasse après la première guerre mondiale en compagnie des (futurs) plus grands artistes et écrivains de l'époque. D'abord peintre et sculpteur de galets de formes féminines, il découvre vite les possibilités de la photo qui lui permettent de fixer les aspects à la fois familiers et insolites de la réalité quotidienne, transcendés à la hauteur d'un mythe. C'est dire que les surréalistes l'ont bien accueilli : ses merveilleux clichés n'ont-ils pas illustré le premier numéro de *Minotaure* et dans cette même revue *la Nuit du tournesol* d'André Breton ?

Transfigurée par son objectif, la capitale fait l'objet de ses albums (plus ou moins épuisés, sauf le dernier) : *Paris la nuit, Caméra sur Paris, Sculptures de Picasso*, et surtout le *Paris secret (1930)* où des bas-fonds — prostituées, bordels, fumeries, bals de travestis, etc. — se dégage une poésie intense que Brassaï commente lui-même, car il sait écrire par surcroît. Et les soliloques happés au vol d'*Histoire de Marie*, préfacée par Henry Miller, reprise l'an dernier par *Paroles en l'air*, font écho au dialogue des *Conversations avec Picasso*, un des meilleurs ouvrages écrits sur le peintre. Enfin, il a consacré deux volumes à *Henry Miller grandeur nature*, dont le deuxième vient de paraître, extraordinaire évocation des années héroïques.

J.-M. D.

Théâtre :

JACQUES NOEL

Jacques Noël est décorateur. Après ses études, il fait ses débuts en 1946 et ne cesse plus de travailler pour le théâtre. A la grande époque de l'« absurde », les trésors de son ingéniosité pallient la pauvreté des petites salles, où Jean-Marie Noël reste lié (*Tueur à gages* et *Rhinocéros* chez Jean-Louis Barrault, *la Soif et la Faim* à la Comédie-Française, sans oublier *Le roi se meurt*, toujours avec Mauclair). Il a d'ailleurs épousé l'une de ses fidèles interprètes : Tsilla Chelton. Ses décors aux formes simples, aux couleurs gaies ressemblent à des jouets à transformation. Il a à son actif une soixantaine de spectacles et des plus variés, allant de *Irma la Douce* à *la Salomé* de Strauss. Ses auteurs sont Marcel Aymé, Audiberti, Duras, Billetdoux, Dubillard, Weingarten. Son dernier décor entraîne en quelques minutes Jacqueline Maillan à travers les océans dans *le Pont japonais*, aux Variétés. — C. G.

AUJOURD'HUI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 décembre 1978 :

DES DECRETS

● Pris pour l'application de l'article 120 du code pénal aux étrangers faisant l'objet d'un arrêté d'expulsion (*voir page 17*).

● Relatif à la réduction des equivalences en matière de durée du travail.

Ventes

● *Le musée secret de l'écrivain Roger Peyrefitte* a attiré un grand nombre d'amateurs, à Drouot-Rive-Gauche, et les trois vacations organisées par l'étude Poulain-Loudmer, les lundi 11 et mardi 12 décembre, ont produit un montant total de 1 600 000 F. La vente de cette collection érotique a dépassé les prévisions des experts. Parmi les objets dispersés, une aquarelle sur soie très suggestive a obtenu 39 500 F, trois boîtes à surprises de la fin de l'époque Kien Long ont été vendues 20 000 F, tandis qu'une bouteille indienne, en ivoire, décorée de diverses scènes d'accouplement, atteignait 47 000 F, un phallus syrien du quinzième siècle a été adjugé 19 000 F, tandis qu'un autre, porté en triomphe sur un char, l'était à 35 000 F. Enfin, une série de vingt-deux dessins rehaussés à la gouache de Le Poitevin pour un livre intitulé *Charges et décharges diaboliques* est allée jusqu'à 30 000 F.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 255

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV				■		■			
V							■		■
VI			■				■		
VII				■		■			
VIII			■						■
IX				■					
X			■						
XI	■			■				■	

HORIZONTALEMENT

I. Le défaut de ceux qui ne gardent rien pour eux. — II. Qui peuvent mettre dans l'embarras. — III. Fera une proclamation. — IV. Est encore plus gênant pour celui qui est dans ses petits souliers ; Etait assimilé à un rond. — V. Qui est donc comme un paon. — VI. Dont la mise est au-dessous du minimum ; A une forte tête ; Pronom. — VII. Abrite parfois une lavandière ; Indispensable pour faire la chaîne. — VIII. Il est plus facile de passer quand on n'en a pas ; A qui il faut expliquer longtemps. — IX. Peut faire perdre bien des boutons ; Un tout petit peu d'esprit. — X. D'un auxiliaire ; Tardives quand elles viennent au printemps. — XI. Ne risque pas de faire une chute ; Nom qu'on donne à une manche.

VERTICALEMENT

1. Délit de celui qui s'approprie indûment des bouquins. — 2. Fait étouffer rapidement. — 3. Qualifie un corps qu'il faut avoir à l'œil. — 4. Est parfois sous le bonnet ; Premier degré d'une échelle. — 5. Qui peuvent donc être dénoncés. — 6. Eut une obligation ; Le bout du ciel ; Meurtri comme une duchesse. — 7. Dieux scandinaves ; Court dans une ronde. — 8. Fait vieillir avant l'âge. — 9. Personnage biblique ; Article étranger ; Orient.

Solution du problème n° 2 254

Horizontalement

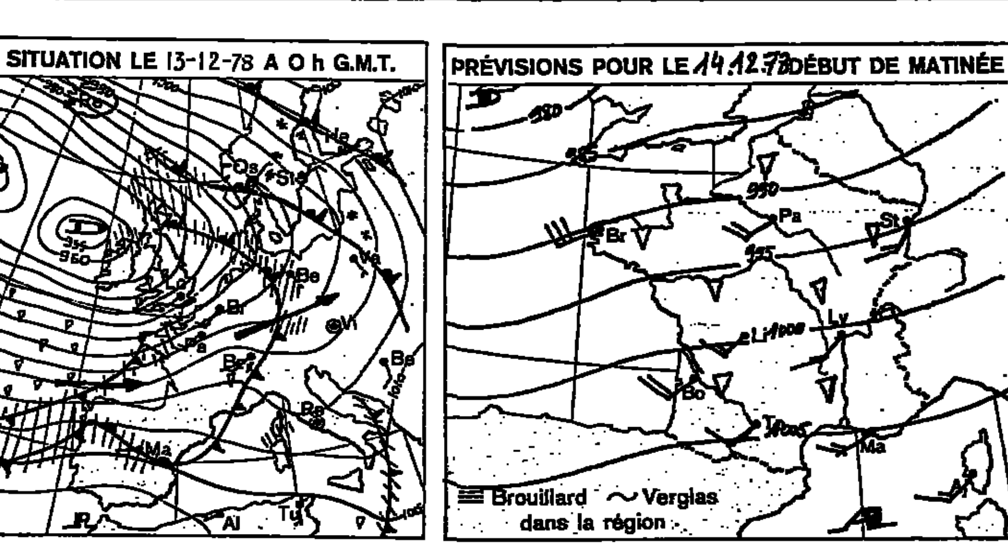
I. Animosité. — II. Décès ; Mou. — III. Mot ; Temps. — IV. Inule. — V. Ornas. — VI. Au ; Plagie. — VII. Bricole. — VIII. Las ; Géant. — IX. En ; Birbe. — X. Si ; Réal — XI. Ecu ; Sept.

Verticalement

1. Admirables. — 2. Néon ; Uranie. — 3. Ictus ; Is. — 4. Me ; PC ; Bru. — 5. Ostéologie. — 6. Râleras. — 7. Immangeable. — 8. Top ; Aï ; Né. — 9. Eus ; Sent ; Ut.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 13 décembre à 0 heure et le jeudi 14 décembre à 24 heures :

Le très rapide courant d'ouest établi de l'Atlantique à l'Europe occidentale maintiendra un temps très instable sur l'ensemble de la France.

Jeudi 14 décembre, les vents, de secteur ouest, seront encore assez forts, avec de fortes rafales dans l'intérieur, forts près des côtes, et parfois violents sur l'Atlantique, la Manche et la mer du Nord.

Le ciel, variable, sera le plus souvent très nuageux, malgré quelques éclaircies de courte durée. Les averses, nombreuses, seront localement fortes, et parfois accompagnées d'orage. Il neigera par moments au-dessus de 1 300 mètres.

Les températures marqueront une légère baisse par rapport à celles de mercredi.

Mercredi 13 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 987,3 millibars, soit 740,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) :Ajaccio, 17 et 8 degrés ; Biarritz, 20 et 10 ; Bordeaux, 16 et 9 ; Brest, 12 et 6 ; Caen, 12 et 9 ; Cherbourg, 11 et 8; Clermont-Ferrand, 13 et 6 ; Dijon, 13 et 7 ; Grenoble, 17 et 4 ; Lille, 12 et 8 ; Lyon, 14 et 6 ; Marseille, 18 et 6 ; Nancy, 12 et 7 ; Nantes, 13 et 9 ; Nice, 16 et 9 ; Paris-Le Bourget, 12 et 9 ; Pau, 22 et 7 ; Perpignan, 18 et 7 ; Rennes, 13 et 8 ; Strasbourg, 14 et 8 ; Tours, 12 et 9 ; Toulouse, 19 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 233.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 14 degrés ; Amsterdam, 11 et 8 ; Athènes, 15 et 10 ; Berlin, 7 et 4 ; Bonn, 12 et 9 ; Bruxelles, 12 et 9 ; Iles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 4 et 3 ; Genève, 14 et 5 ; Lisbonne, 18 et 16 ; Londres, 12 et 8 ; Madrid, 15 et 12 ; Moscou, —14 et —18 ; New-York, 4 et 1 ; Palma-de-Majorque, 19 et 15 ; Rome, 16 et 9 ; Stockholm, 1 et —1.

SPORTS

VOILE

La Fédération française rappelle son hostilité aux courses en solitaire

Au cours d'une conférence de presse, mardi 12 décembre, le président de la Fédération française de voile (F.F.V.), M. Raoul Civrays, a longuement parlé de la Transatlantique en solitaire. « *La fédération*, a-t-il déclaré, *n'a jamais encouragé les courses en solitaire. Personnellement, je n'y suis pas favorable. La vocation de la F.F.V. est de promouvoir la voile sous toutes ses formes. Avec les sommes mises en œuvre, il serait possible de faire courir plus d'équipiers et d'élargir notre expérience.*

» *Cela dit, il est certain que de telles courses ont largement fait connaître ce sport. Eric Tabarly et Alain Colas, qui a été membre du comité directeur de la fédération, ont beaucoup contribué à donner à la voile sa notoriété.* »

M. Raoul Civrays a, d'autre part, précisé que, pris par ses obligations, il n'avait pu se rendre à l'arrivée de la Transatlantique, mais qu'il avait écrit aux organisateurs à ce sujet.

Le président de la F.F.V. a tenu à rappeler que, si la voile n'est pas un sport dangereux, elle comporte des risques acceptés qui doivent être compris par le public et qui sont limités. La Transatlantique française avait adopté les règles de sécurité les plus sévères. M. Civrays a aussi exprimé à la marine nationale ses remerciements pour les recherches qu'elle a effectuées dans le cadre de son budget, de ses missions et de son activité. A propos du « professionnalisme » des concurrents, il a tenu à faire remarquer que personne ne fait fortune en participant à des compétitions sur mer et que la Grande-Bretagne nous avait précédés dans l'utilisation de la voile comme support publicitaire.

En revanche, le président de la F.F.V. s'est déclaré « choqué » par l'attribution de prix en espèces, formule que la fédération désapprouve et qui est contraire aux règles et aux usages internationaux.

YVES ANDRÉ.

AUTOMOBILE

OPEL COMMODORE : six cylindres pour la Rekord

L'Opel Commodore 1979 n'est qu'une Rekord dont on a allongé le capot (+ 9 cm) pour y loger le 6 cylindres en ligne de 2,5 litres qui propulsait déjà le modèle 1967. Ce n'est donc pas une nouveauté : d'une part, le moteur n'a pas évolué, il développe toujours 115 ch DIN à 5 200 tr/mn, le couple maximal étant de 17,5 m/kg entre 3 800 et 4 200 tr/mn ; d'autre part, les qualités de la nouvelle Rekord sont connues (*le Monde* du 25 octobre 1977). Archiconventionnelle, la Commodore n'est ni particulièrement brillante ni nettement différenciée dans la gamme Opel. Mais son homogénéité peut séduire tous les professionnels de la route.

Voilà, en effet, du travail sérieux : une absence totale de vibrations, des commandes bien disposées et des cadrans sans reflets, un équipement suffisant sans gadget, des portes qui ouvrent largement, un siège réglable en hauteur, une direction assistée sans mollesse (mais elle manque de rappel), un rayon de braquage très court, une commande de boîte agréable, un embrayage ni trop long ni trop ferme et une ventilation sans problèmes. Les quatre glaces sont à commande électrique, l'antenne radio est incorporée dans le pare-brise, la malle arrière peut être ouverte depuis l'intérieur et la condamnation des quatre portes est électrique. La finition « Berlina » a été adoptée en série, elle est luxueuse sans ostentation et convient parfaitement à cette berline spacieuse et silencieuse dont le confort, à l'allemande, n'est jamais déprécié malgré un pont rigide parfois peu discret.

La propulsion arrière peut surprendre un habitué de la traction. Ce n'est qu'une question d'habitude et la tenue de route, ici, ne recèle aucun vice, sauf un délestage sensible du train arrière lors de freinages violents ou de virages abordés trop rapidement. Mais la Commodore n'est pas une sportive et sa conduite s'apprécie surtout pour sa souplesse et son aisance : cette 14 CV n'a que les performances d'une très bonne 11 CV, mais elle a la facilité pour elle.

Sa carte d'options — notamment une bonne boîte automatique et un stabilisateur de vitesse remarquable, est tentante. Il ne lui manque que le « punch » et la sobriété des grandes routières vraiment modernes (comptez plus de 12 litres aux 100 kilomètres pour un parcours mixte route/autoroute à une allure raisonnable) pour convaincre. — M. B.

★ **Prix : 51 550 F. Consommations conventionnelles : 8,9/11,2/14,2.**

هكذا من الأصل

PRESSE

L'U.N.S.J. demande que des mesures de contrôle judiciaire soient prises à l'encontre de M. Robert Hersant

Les représentants de l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) ont annoncé mardi 12 décembre, au cours d'une conférence de presse tenue à Paris, qu'ils avaient, par l'intermédiaire de leurs avocats, demandé au juge Cabié, chargé de l'instruction de l'affaire Hersant, de prendre des mesures de contrôle judiciaire à l'encontre du propriétaire du *Figaro*.

« *D'une part*, ont-ils déclaré, *nous avons voulu éviter que, malgré les procédures en cours, Robert Hersant ne poursuive ses opérations de concentration en tentant de contrôler de nouveaux titres.*

» *Ensuite, nous avons voulu éviter qu'il tente de se mettre en règle avec la législation, par des modifications juridiques purement formelles, tout en conservant le pouvoir réel au sein de ses entreprises.*

» *Enfin, nous avons voulu éviter qu'il ne puisse prendre des mesures de rétorsion.* »

Dans l'esprit de l'U.N.S.J., la nomination par le juge Cabié d'une « *personne qualifiée* », chargée d'assurer ce contrôle judiciaire, devrait permettre à cette personne d'« *être informée, avant leur mise en œuvre, non seulement des mutations ou des manipulations envisagées par Robert Hersant, mais encore des décisions importantes qu'il pourrait prendre pendant l'instruction* ».

Les représentants de l'U.N.S.J., qui espèrent avoir une réponse du juge Cabié à ce sujet avant la fin de la semaine, ont révélé que M. Robert Hersant, inculpé le 29 novembre dernier pour violation de l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse, l'avait été pour violation des articles 1, 4, 5, 7, 9 et 20 de ce texte.

Comme l'article 4 de cette ordonnance interdit toute opération de prête-nom, et prévoit des peines d'amende et de prison pour « *toute personne convaincue d'avoir prêté son nom* » et pour « *celui au profit duquel l'opération de « prête-nom » sera intervenue* », les représentants de l'U.N.S.J. ont estimé que le juge Cabié se devait d'« *inculper rapidement toutes les personnes qui, à sa connaissance, ont prêté leur nom à M. Robert Hersant* ».

● *« Le Progrès de Lyon » : la cour d'appel sursoit à statuer.* — La première chambre de la cour d'appel de Paris n'a pas rendu mardi 12 décembre — comme il avait été prévu au terme de l'audience du 7 novembre dernier — son arrêt concernant le sort de la société éditrice propriétaire du *Progrès de Lyon*. La cour a décidé de surseoir à statuer : elle pourrait rendre son arrêt le 8 janvier prochain.

En première instance, le tribunal de commerce avait déclaré que les conditions de la dissolution de cette société étaient réunies. Cette affaire oppose les deux branches familiales Brémond et Lignel qui se partagent, à parts égales, le capital de la société éditrice.

● *L'Association de la presse anglo-américaine* a renouvelé son bureau : M. Bernard Valery *(New York Daily News)* a été élu président, Mme Flora Lewis *(New York Times)* et M. Leo Ryan *(Toronto Globe and Mail)* vice-présidents, M. Paul Lewis *(New York Times)* secrétaire.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du quinzième anniversaire de l'indépendance de la République du Kenya, le chargé d'affaires, et Mme, M. S. Simani, ont donné une réception, le mardi 12 décembre.

Naissances

— « Annuncio vobis gaudium magnum : habemus filiam. »

Céline, Andrée, Hélène

(III. XII. LXXVIII)

Claude DESBOS, Martine GIRARD.
Le Frayol 3 (4) 07400 Le Teil.

Décès

HENRI PICARLE

Nous apprenons le décès accidentel de

M. Henri PICARLE,
chargé des relations extérieures à la direction générale des Télécommunications.

[Né le 8 avril 1921, à Roanne, dans la Loire, ancien élève de l'Ecole nationale supérieure des P.T.T., M. Picarle fit toute la dernière partie de sa carrière dans les services de relations extérieures des P.T.T. Il fut notamment, de 1971 à 1974, chef du service de l'information et des relations publiques (SIRP). Nommé en 1974 à la direction générale des Télécommunications, il avait été promu inspecteur général en 1975 et chargé du service des relations extérieures de la direction.

Tous ceux, et en particulier les journalistes, qui eurent à travailler avec M. Picarle n'ont eu qu'à se féliciter de son efficacité et de son amabilité.

L'épouse de M. Henri Picarle, sous-directeur au ministère de l'intérieur, ancien chef de cabinet de M. Raymond Marcellin lorsque ce dernier était ministre de l'intérieur, avait été tuée sur le coup, le 9 décembre dernier, dans l'accident de voiture au cours duquel son mari fut grièvement blessé.]

JEAN-MARIE AMÉDÉE PAROUTAUD

Nous apprenons le décès de
Jean-Marie Amédée PAROUTAUD,
poète, écrivain et essayiste, qui vient de mourir à Limoges.

[Né en 1912, Jean-Marie Amédée Paroutaud fit une brillante carrière dans le droit. Avocat depuis 1935, docteur en droit, diplômé de l'Académie de droit international de La Haye, il devint le bâtonnier du barreau de Limoges en 1956. Jean-Marie Amédée Paroutaud a été aussi professeur à l'Ecole de droit de la capitale limousine ; il a donné des cours à la faculté de droit.

J.-M. A. Paroutaud laissera l'image d'un écrivain d'une grande discrétion et sans doute méconnu. Dès la Libération, il devait se signaler par la publication d'un recueil poétique, « Temps fou », puis vint « Autre événement ». Après la publication d'un recueil de ses nouvelles, « Parpayotte », il devait donner un roman remarquable, « la Ville incertaine ». Son activité littéraire, depuis vingt ans, s'était considérablement réduite. Il venait de la reprendre avec la publication en 1978 d'un roman, « la Descente infinie », chez l'éditeur Puyraimond (M.L.-Diffusion, 54, rue de Bourgogne, 75007 Paris), qui reprend l'édition de ses livres. J.-M. A. Paroutaud mêla à son œuvre un humour aigu et cruel, proche de Michaux.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle CHOUCROUN,
directeur de recherches honoraire au C.N.R.S.,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite.

De la part de :
Mme Joseph Medioni (née Lucie Choucroun), sa sœur,
MM. Elie et Armand Choucroun, ses frères,
Son beau-frère, ses belles-sœurs, neveux et nièces.
Parents et amis.
Les obsèques auront lieu le jeudi 14 décembre, à 11 h. 45.
Réunion au cimetière du Chesnay, à Parly-2, rue Jean-Louis-Forain.
La famille ne reçoit pas.
53, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris.

— Le président et les membres du conseil d'administration,
L'administrateur et tous les travailleurs de l'Institut de biologie physico-chimique (fondation Edmond de Rothschild),
ont le profond regret de faire part du décès de

Nine CHOUCROUN,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
directeur de recherche honoraire au Centre national de la recherche scientifique,
survenu le 10 décembre.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Xavier CUTTOLI,
née Odette Chatonier,

survenu à Paris le 8 décembre 1978, dans sa quatre-vingtième année.
De la part de :
M. et Mme Raphaël Cuttoli et leurs fils Maximilien, Emmanuel et Alexandre,
ses enfants et petits-fils,
M. Jean-Ascagne Cuttoli,
Mlle Diane de Cuttoli,
M. Charles de Cuttoli,
MM. Jérôme et Dominique Melgrani,
MM. Michel et Claude Hervé,
M. Jean Vivien,
ses cousins,
Des familles Cuttoli, Melgrani, Posati, Salasca, Carcopino, Scarbonchi et Pianelli,
Ses parents et alliés.

Le service religieux suivi de l'inhumation au cimetière de Bagneux-Parisien ont eu lieu le 13 décembre 1978 dans la plus stricte intimité.
Ce présent avis tient lieu de faire-part.
A l'occasion du prochain vingtième anniversaire de la mort de

XAVIER CUTTOLI
le 13 février 1959,
directeur honoraire au ministère de l'industrie.

Il est demandé une pensée à ceux qui l'ont connu et aimé.
B. Cuttoli,
30, avenue de Gravelle,
94220 Charenton-le-Pont.

— M. et Mme Jacques Bloch, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marcel Caen et leurs enfants,
M. et Mme Jean-André Laville et leur fille,
M. Gaston Weill, son frère,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Arthur DREYFUS,
survenu le 10 décembre 1978, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 13 décembre au cimetière israélite d'Epinal.

— M. Jacques Fermaud,
Alain et Guy Fermaud,
Mrs. Doris Whipple.
Mr. et Mrs. George Christian et leurs enfants,
Mrs. Alice Drobac et ses enfants,
Mr. et Mrs. Douglas Whipple,
M. et Mme Edouard Fernaud et leurs enfants,
Les familles Fermaud, Whipple, de Cazalet, Mac Avoy, de Maleprade, Picque,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 4 décembre 1978, de

Mme Jacques FERMAUD,
née Ruth Whipple,
leur épouse, mère, fille, sœur et belle-sœur, parents et alliés.
Les obsèques religieuses protestantes ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

« Non pas comme je veux, Seigneur, mais comme tu veux. »
(Saint Matthieu, XXVI, 39.)

8, rue du Cottage,
92410 Ville-d'Avray.
7036 Garfield Avenue South,
Minneapolis, Minn. 55423 U.S.A.
12139 Foothill Lane, Los Altos Hills,
Cal. 94022, U.S.A.

— Hyères, Carqueiranne, La Seyne.
Mme Charles Guillaume,
Mlle Brigitte Guillaume,
M. et Mme Hubert Guillaume et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Charles GUILLAUME,

survenu à Hyères (Var), le 12 décembre, dans sa soixante et onzième année.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 14 décembre, à 14 h. 30.
Réunion église Saint-Louis, à Hyères. Messe corps présent. Inhumation à La Seyne-sur-Mer.
La famille ne reçoit pas.

— Mme Marcel Roland Jaïs,
M. et Mme Michel Roland Jaïs et leurs enfants,
M. et Mme François Picard et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Roland Jaïs et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Roland Jaïs et leurs enfants,
Mme René Daninos,
M. et Mme Roger Fribourg et leurs enfants,
M. et Mme John Kennedy et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Bloch et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Marcel Roland JAÏS,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
médaille de la Résistance.
Les obsèques auront lieu le jeudi 14 décembre 1978, à 16 heures, à Bordeaux, cimetière israélite, cours de l'Isère.
Sans fleurs.

— Saint-Cyr-sur-Loire.
Mme Pierre Joumier, son épouse,
Mlle Marie-France Joumier,
M. Jean-Bertrand Joumier, ses enfants,
Les familles Joumier, Lalande, Thiel, Mangeot,
font part du décès de

M. Pierre JOUMIER,

docteur en droit,
directeur honoraire de la Sécurité sociale,
ancien directeur à la Caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la Région parisienne,
conseiller technique de Force ouvrière,
président de la SEPANT,
président du Comité de sauvegarde du Val de Choisille.

survenu le 10 décembre 1978, dans sa soixante-treizième année.
Les obsèques auront lieu le 15 décembre 1978, à 14 h. 30, en l'église de La Membrolle-sur-Choisille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

« Beauval »,
Saint-Cyr-sur-Loire,
37100 Tours.

— Le président et les membres du conseil de surveillance,
Le président et les membres du directoire du Crédit mobilier industriel SOVAC,
ainsi que ses collègues et collaborateurs,
ont le très vif regret de faire part du décès de

M. Edouard MEILLAN,
directeur des études,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
croix de guerre 1939-1945.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mardi 12 décembre 1978.

[*Le Monde* du 13 décembre.]

— Mme Henri Moatti,
M. et Mme Paul Moatti et leurs enfants,
M. et Mme Guy Abbou et leurs enfants,
Mme Jeanne Tabet,
font part du décès de

M. Henri MOATTI,
notaire honoraire,
ancien président de la chambre des notaires d'Alger,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 11 décembre 1978 à l'âge de quatre-vingt-onze ans.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse le jeudi 14 décembre 1978, à 15 heures.
La famille ne reçoit pas.

54, rue de Prony, 75017 Paris.
71, avenue Paul-Doumer,
75016 Paris.

— Mme Robert Sens-Olive,
M. et Mme Bernard Sens-Olive et leurs fils,
M. et Mme Thierry Dessallien et leurs enfants,
Mme veuve Pittié,
M. et Mme Paul Sens-Olive et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Sens-Olive,
M. et Mme Alain Schousboë et leurs enfants,
M. Eugène Battistini et son fils,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Robert SENS-OLIVE,
notaire honoraire,

survenu le 10 décembre 1978, dans sa soixante-seizième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 décembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Augustin et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Montgeron (91), dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Pour le septième anniversaire du décès de

Georges ARNAUD,
gouverneur de la F.O.M.,
chevalier de la Légion d'honneur,
une pensée est demandée à ses amis en union avec la messe qui sera célébrée à son intention.

— Pensées pour
Barbara (Bruji) GIMET-HONIGOVA,
médecin (1927-1977).
Tous ceux qui l'aiment.

— Premier anniversaire, jeudi 14 décembre, du décès de

Jacques NEUBAUER.

Une affectueuse pensée est demandée par son épouse, ses enfants et petits-enfants, à tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

Porte principale, cimetière MONTPARNASSE, 11 h. 30.

Messes anniversaires

— Un service religieux sera célébré pour le premier anniversaire de la mort de

Michel WASSERBERGER,

le lundi matin 18 décembre, à 7 h. 15, au 14, rue Chasseloup-Laubat, 75015 Paris.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée à l'intention de
Sœur Emma,
religieuse de Notre-Dame de Sion, vendredi 15 décembre, à 18 h. 30, à la chapelle Notre-Dame de Sion,
11, avenue Vavin, 75006 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-IV, samedi 16 décembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Geneviève Husson, née Lethielleux, « Oikia - Recherches sur le vocabulaire de la maison privée en Egypte d'après les papyrus grecs ».

Bienfaisance

— Les médaillés militaires organisent au profit de leurs œuvres sociales une Vente nationale de charité les 15 décembre (de 14 h. à 20 heures), 16 décembre (de 10 h. à 20 h.) et 17 décembre (de 10 h. à 19 h.) à la mairie annexe du 20e (salle des fêtes, 6, place Gambetta).
Cette vente sera inaugurée le 15 décembre, à 11 heures, par Mme Valéry Giscard d'Estaing.

Communications diverses

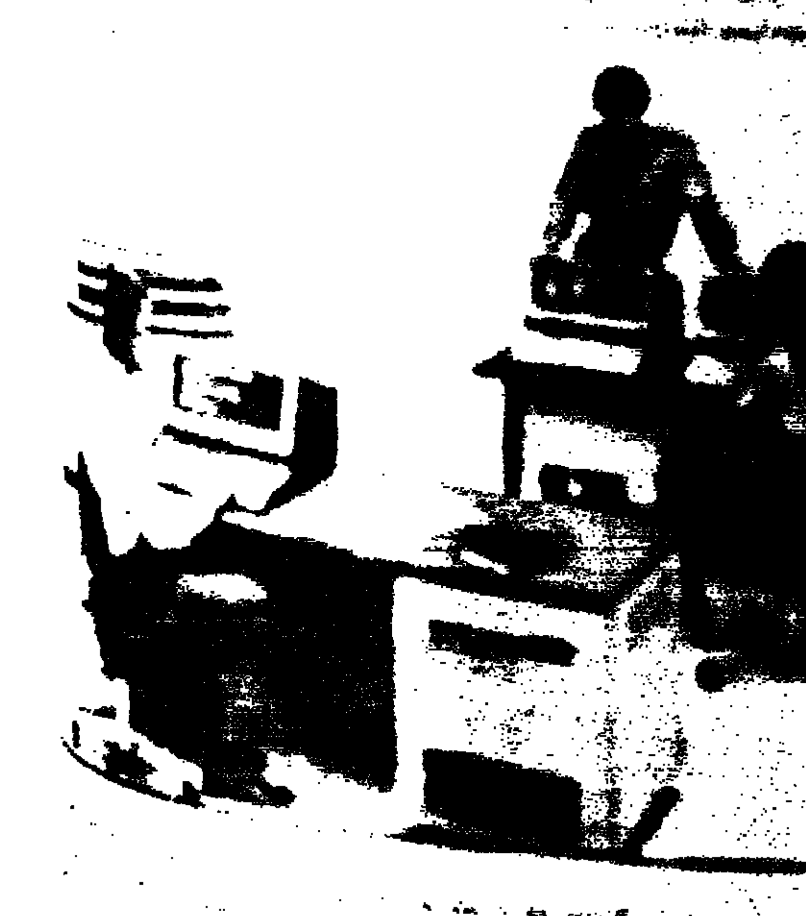
— L'Association française des femmes diplômées des universités organise sous les auspices de la Fondation Currier (université Columbia) une journée d'études dont le thème est « Information, communication, leurs limites », le vendredi 15 décembre 1978 (9 heures à 18 heures), à Reid-Hall, 4, rue de Chevreuse, 75006 Paris.

— Nane Stern, 25, avenue de Tourville, Paris-7e, sera heureuse de vous montrer les peintures à l'huile de ROMATHIER, du 28 novembre au 23 décembre, du mardi au samedi, de 15 heures à 20 h. 30.

Visites et conférences

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Bachelier : « Les métiers disparus à Carnavalet ».
15 h., 102, boulevard Haussmann, Mme Chapuis : « Le temps retrouvé ».
15 h., 1, rue du Figuier, Mme Pennec : « La bibliothèque Forney ».
15 h., métro Etienne-Marcel : « Vieilles rues de Paris. Abbaye Saint-Martin-des-Champs » (A Travers Paris).
15 h., Saint-Séverin : « Présence du Moyen Age » (Histoire et Archéologie).
CONFERENCES. — 14 h. 40, centre Jacques Dolbeau, 122, rue du Bac, Mme Anne Marzin : « Goethe » (CEPRE).
18 h. 30, centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée, MM. C. Couffon, Ch. Dobzynski, G. Londeix, J. Marey, C. Rogriguez Torres : Porto Rico » : une littérature nationale ».
19 h. 30, 26, rue Bergère, Père Humbert Biondi : « Teilhard de Chardin » (L'Homme et la Connaissance).
20 h. 30, 147, avenue de Malakoff, M. Fernand Schwarz : « L'Egypte, patrie de l'hermétisme » (Nouvelle Acropole).
18 h. 30 : salle Chopin-Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré : « Tunisie d'hier et d'aujourd'hui. Terre de lumière et de soleil » (Connaissance du monde).





L'informatique Hewlett-Packard: la fin d'un compromis.

Désormais, refusez de vous accommoder d'un ordinateur ne répondant pas exactement à vos besoins.

HP a créé une gamme de systèmes de gestion, à partir de 128 300 F t.t.c.*, conçue pour s'adapter à vos méthodes de travail.

Le HP 250. C'est le premier ordinateur sophistiqué facile à utiliser. Le clavier est identique à celui d'une machine à écrire et les touches numériques à celles d'une calculatrice. L'écran mobile facilite la lecture. Même sans formation spécialisée, l'utilisateur se sent immédiatement à l'aise.

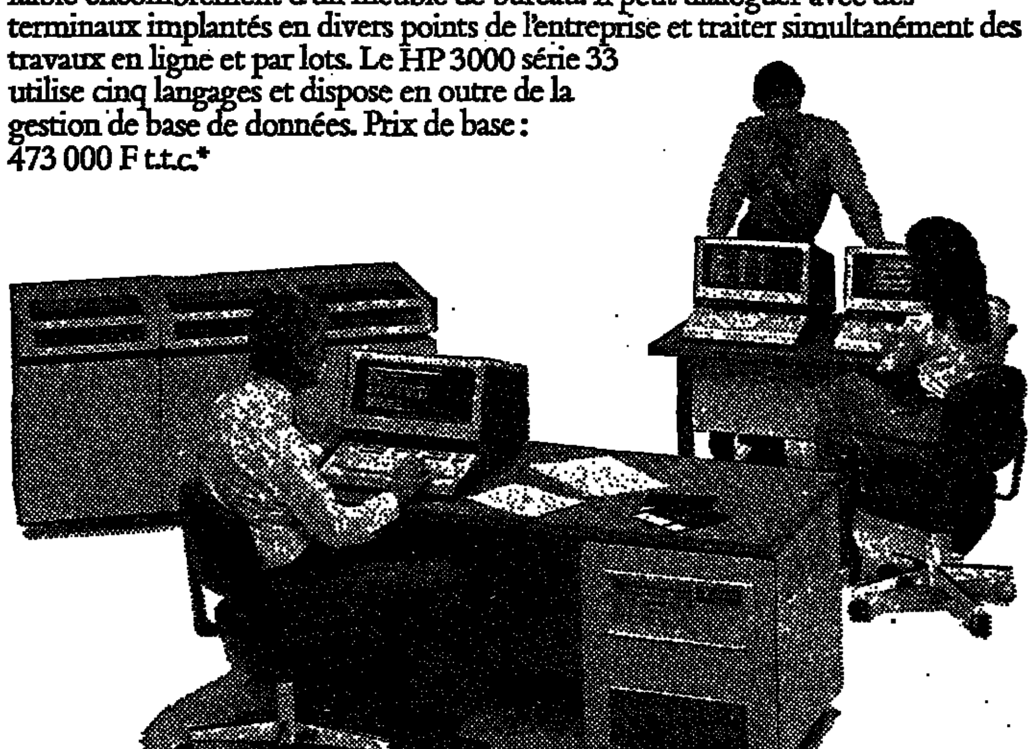
La gestion de base de données, qui regroupe les informations au sein de fichiers aisément accessibles, fournit en un minimum de temps des données de gestion essentielles et à jour. Prix de base : 128 300 F t.t.c.*



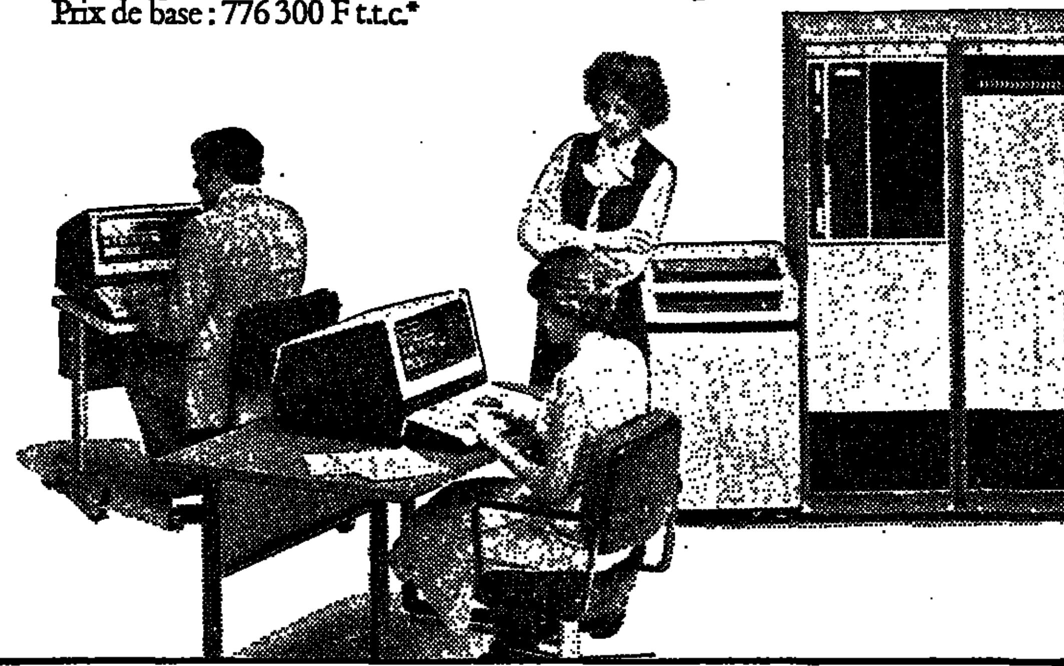
Le HP 300. Ce système évolué prend en charge jusqu'à 16 utilisateurs depuis sa console compacte. Innovation intéressante : son écran. Huit touches de fonction placées à droite de l'écran peuvent être programmées pour guider l'utilisateur pas à pas dans l'exécution de chaque tâche. La gestion de base de données est, là encore, un élément vital pour organiser l'information. Et la souplesse du système d'exploitation permet d'accéder aux données sur un terminal pendant que des programmes s'exécutent rapidement, lot par lot, sur un autre. Prix de base : 246 500 F t.t.c.*



Le HP 3000 série 33. Il a la souplesse de l'ordinateur HP 3000 et le faible encombrement d'un meuble de bureau. Il peut dialoguer avec des terminaux implantés en divers points de l'entreprise et traiter simultanément des travaux en ligne et par lots. Le HP 3000 série 33 utilise cinq langages et dispose en outre de la gestion de base de données. Prix de base : 473 000 F t.t.c.*



Le HP 3000 série III. C'est le plus puissant de la gamme. Il est capable de traiter 4000 transactions par heure sur terminaux multiples. Sa mémoire principale peut atteindre 2M octets plus 960M octets sur disques. Il dispose à la fois de la gestion de base de données et du logiciel de gestion de réseau. Il peut également être connecté aux ordinateurs implantés en milieu industriel. Prix de base : 776 300 F t.t.c.*



Ne cherchez plus de compromis entre prix et performances. Demandez la documentation complète sur les ordinateurs de la gamme Hewlett-Packard, puissants, souples, économiques:

France : B.P. 70. 91401 Orsay Cedex. Tél. 907 78.25. Bruxelles : Tél. (02) 660.50.50. Genève - Le Lignon : Tél. (022) 96.03.22.

* Prix valables au 1/12/78



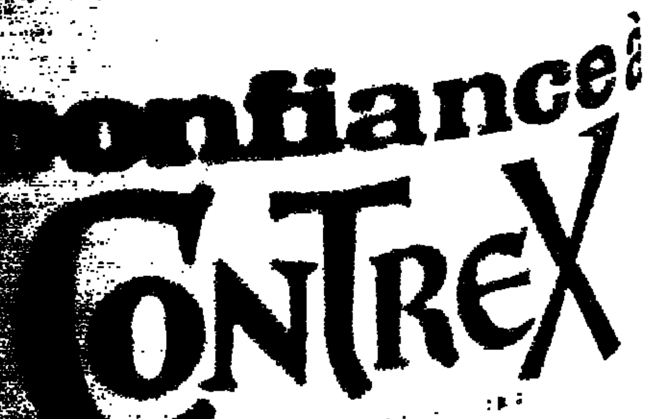
Je désire recevoir des informations complémentaires sur les ordinateurs :

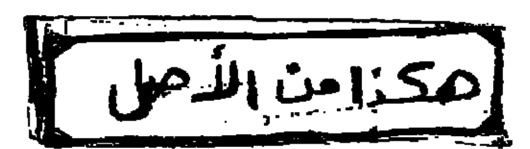
☐ HP 250 ☐ HP 3000 série 33 ☐ HP 300 ☐ HP 3000 série III

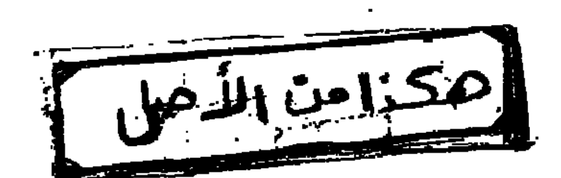
Nom ______
Fonction ______
Société ______
Adresse ______
______
______ Tél. ______

Bon à renvoyer à Hewlett-Packard France, Z.I. de Courtabœuf, BP 70. 91401 Orsay Cedex. Tél. 907 78.25.

MON. 79 1







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux



UNIVERSITÉ DE DUBLIN
Trinity College

CHAIRE DE FRANÇAIS

(fondée en 1786)

A pourvoir à partir du 1er octobre 1979. Les personnes désirant faire acte de candidature sont priées de s'adresser pour plus amples renseignements à l'adresse suivante :

The Secretary,
West Theatre,
Trinity College,
Dublin 2.

La date limite de dépôt de pièces est fixée au 23 janvier 1979.

SUPPORT SALES MANAGER MIDDLE EAST

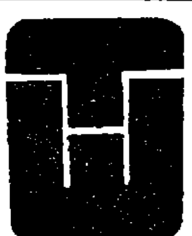
We are a successfull International Company in consumer goods. As part of an important development programme in Africa and the Middle East we are seeking to expand our sales efforts by appointing a new high caliber support sales manager. He will be responsable for the creation and execution of marketing plans for a group of countries in Africa or in the Middle East Regular visits to this group of markets with extensive local work with national distributors will be required.

We are looking for a representative and internationnally oriented university graduate, aged about 30 years, with thorough knowledge of international marketing and preferably several years experience in a similar position in consumer product marketing. Solid knowledge of arabic and fluency in english are an absolute must. Good knowledge of french is desirable.

Candidates are invited to send their detailed resume, references and photo to :

LA JOHNSON FRANÇAISE

P.O. box 606
Africa and Middle East
95004 CERGY
FRANCE



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION
L'Entreprise Nationale d'Etudes et de Réalisation

ECOTEC

RECRUTE
Parmi les Algériens émigrés :

DIRECTEURS DE PROJETS
CHEFS DE PROJETS
DIRECTEURS D'UNITÉS

Conditions :

— Diplômes d'Ingénieurs ;
— Diplômes d'Architectes ;
— Licences d'Économie ;
— Expérience professionnelle souhaitée ;
— Dégagés de toutes obligations;
— Nationalité algérienne exigée.

Avantages :

— Salaire intéressant ;
— Logement assuré ;
— Prise en charge du déménagement ;
— Prime d'installation.

SE PRÉSENTER muni des Diplômes et Références professionnelles à l'adresse ci-dessous :

OFFICE NATIONAL ALGÉRIEN DE MAIN-D'ŒUVRE (ONAMO)
8, rue Guenot, PARIS-11e
Entre le 18 et le 30 décembre 1978 de 9 heures à 11 heures et de 15 heures à 17 heures.

SOCIETE PHARMACEUTIQUE
de notoriété internationale
recherche son

CHEF du département médical

POUR LES PAYS DE L'EST

Il devra :
- conduire des essais cliniques aux fins d'obtention de visas
- développer des relations avec les Ministères de la Santé, les Instituts scientifiques et les hôpitaux
- organiser des symposia scientifiques et promotionnels.

Il aura :
- 35 ans environ
- une formation complète de Docteur en médecine
- une parfaite connaissance du Français et de l'Anglais
- une expérience minimale de 5 ans dans l'industrie pharmaceutique, dans les domaines de la promotion et des essais cliniques
- des qualités de contact et de négociation.

Le poste, basé à Paris, implique des séjours fréquents et longs dans les pays de l'Est.

Envoyer C.V., photo + prétentions No 90.587 Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÈES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

SOCIETE RECHERCHE pour le MOYEN-ORIENT

URBANISTES
Très expérimentés, bilingues.
Anglais si possible.
Pour contrat 8 à 12 mois.

Envoyer C.V. sous réf. 328 à ASSISTANCE PRESTATIONS, 50, bd Strasbourg, Paris-10e

Sté AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
recherche
CONTROLEUR de GESTION
DIRECTEUR ADMINISTRATIF
Envoyer C.V. et photo sous No 8.507 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

BIENS D'EQUIPEMENT
G.I.E. 6 entreprises
500 personnes
C.A. 100 millions
Siège Rhône Alpes
cherche pour poste à créer

RESPONSABLE DE SES VENTES EN ALGÉRIE

MISSION :

Introduire et développer les ventes en Algérie.

Vous apportez :

formation technique exigée par technicité des produits et clientèle industrielle, expérience commerciale réussie sur le terrain, pratique récente Algérie.
Anglais apprécié.

Nous vous offrons :
- éventail biens d'équipement recherchés,
- large initiative et perspectives d'avenir,
- fixe important + commissions toniques,
- voiture Algérie + frais sur justificatifs,
- retour mensuel sur France.

Adresser lettre manuscrite C.V., photo, à : M. J. M. LETANG 14 La Grand-Terre 30800 SAINT-GILLES

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



Nous sommes une société de commerce extérieur renommée avec un réseau de 20 succursales en Afrique et au Proche-Orient. Pour intensifier nos activités hydrauliques dans les pays francophones de l'Afrique, nous cherchons un

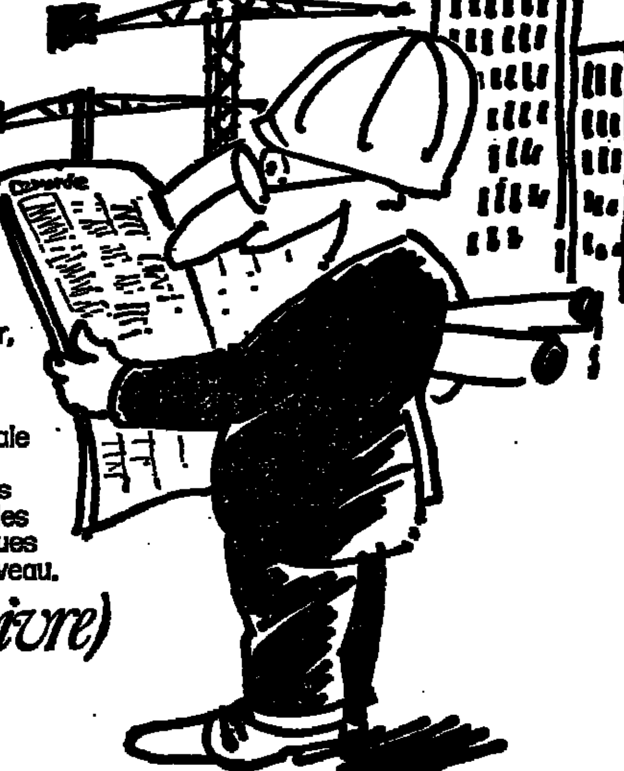
Ingénieur gradué ou technicien

avec expérience professionnelle dans le secteur des installations d'adduction et d'assainissement d'eau. Nous offrons une activité intéressante dans notre maison mère à Hambourg avec fréquents voyages en Afrique.
En dehors de la qualification professionnelle, connaissance parfaite de la langue française indispensable, anglais et allemand souhaitable.
Nous offrons un traitement correspondant à la qualification, un engagement à long terme ainsi que des conditions de travail agréables.
En cas d'intérêt, veuillez adresser votre candidature avec les certificats et références correspondants à notre directeur du personnel, M. Schulz.

Jos. Hansen & Soehne
Aubenhandelsgesellschaft mbH.
Moenckebergstrasse 10, 2000 Hamburg 1, (R.F.A.).

Rubrique des évidences parfois perdues de vue.

On lit beaucoup les offres d'emploi du Monde hors du tertiaire.



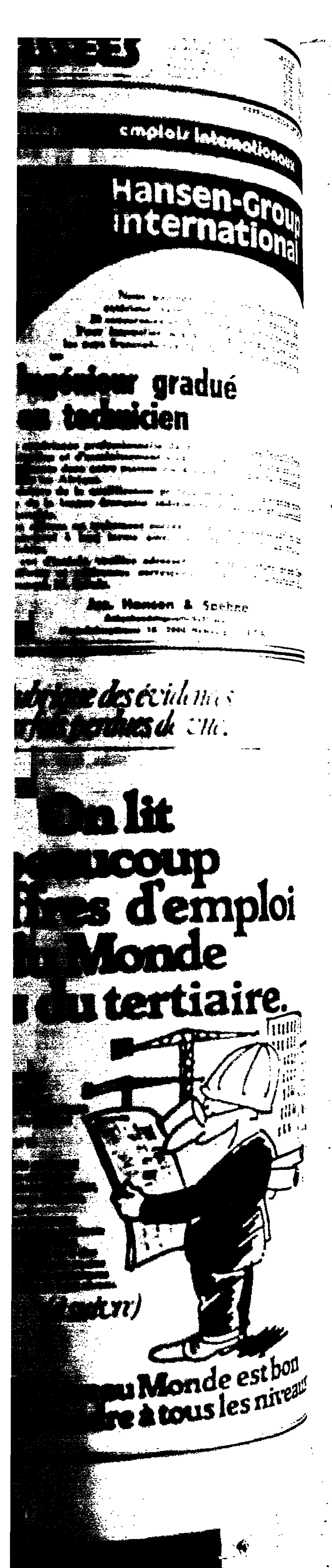
Dès qu'il est question d'emploi - celui qu'ils ont ou celui qu'ils veulent avoir - les ingénieurs et techniciens supérieurs ont un même réflexe : ils ouvrent Le Monde.

C'est en général le quotidien qu'ils lisent régulièrement, et c'est là qu'ils ont les meilleures chances de choisir les fonctions qui les attirent - chantier, usine, laboratoire, bureau d'études, terrain, conseil, vente...

Plus du tiers des annonces qui paraissent dans la presse nationale figure dans ses colonnes, qu'elles s'adressent à des débutants ou à des cadres confirmés, des diplômés ou des autodidactes, des directeurs techniques ou des agents de maîtrise de haut niveau.

(à suivre)

Le niveau Monde est bon à prendre à tous les niveaux.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Directeur de personnel

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL

offre un poste de Directeur du Personnel. Ces fonctions impliquent de larges responsabilités et concernent un effectif de 1.500 personnes (cadres - techniciens - ouvriers).
Le titulaire du poste devra poursuivre une politique dynamique du personnel dans les différents aspects de la fonction.

Rémunération : 150.000 F +.

Lieu de résidence : ville universitaire 160 km PARIS.

Ecrire sous référence HX 254 CM
4 rue Massenet
75016 PARIS.
DISCRÉTION ABSOLUE.

etap

Important Centre de Production de Composants électroménagers centre France

recherche pour ses fonctions

ACHATS

INGENIEURS ou CADRES

Formation mécanique ou électro-mécanique.
Ayant acquis expérience de la recherche, la sélection et la négociation d'achats de toutes matières (composants ferreux, non ferreux, plastiques) et pièces diverses utilisées dans ses fabrications en grandes séries.

Connaissance anglais nécessaire.

Adresser candidature avec C.V. et prétentions, n° 90.795 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra.

Atelier Informatique
Région CASTRES
recherche
ANALYSTE PROGRAMMEUR
sur I.B.M. 3/12. Langage GAP 2.
Expér. souhaitée : 4 à 5 ans.
Candidature et prétentions sous n° 8678. « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

PROCTER & GAMBLE

Un des premiers groupes de l'Industrie Chimique Mondiale (ARIEL, DASH, BONUX, LENOR, CAMAY, MONSAVON, PAMPERS) dans le cadre du développement de ses activités

recherche

des INGENIEURS DIPLOMES, DEBUTANTS ou en début de PREMIERE EXPERIENCE

(CENTRALE, MINES, A. & M., ESE, INPG ou équivalent)

dans les spécialités **MECANIQUE, ELECTRICITE, ELECTRONIQUE** ou **GENERALISTES** pour postes **PRODUCTION, ENTRETIEN** et **TRAVAUX NEUFS, INGENIERIE, ORGANISATION INDUSTRIELLE.**

Dès son entrée dans la Société, le jeune Cadre recevra une **FORMATION** pratique de plusieurs mois en vue de prendre en charge un poste précis comportant de réelles **RESPONSABILITES TECHNIQUES** et de **GESTION**, dans l'un des domaines suivants :

POUR SES USINES D'AMIENS ET DE MARSEILLE

- **ENTRETIEN** : maintenance des équipements de production à haut rendement
- **TRAVAUX NEUFS** : amélioration des unités existantes, études, réalisation et démarrage d'installations nouvelles
- **ORGANISATION INDUSTRIELLE** : optimisation des moyens de production (équipement, matières, budget)
- **PRODUCTION** : fabrication et conditionnement des produits

POUR SON CENTRE TECHNIQUE EUROPEEN DE BRUXELLES

- **INGENIERIE** : développement de nouvelles formules ou de nouveaux emballages, optimisation et adaptation des installations dans les pays du Marché Commun.

La **PROMOTION** est strictement **INTERNE**, nos Cadres progressent dans la Société suivant les résultats obtenus et leur compétence propre, au cours de diverses affectations à des postes opérationnels et fonctionnels.

Cette approche permet d'accéder à des niveaux de responsabilités particulièrement intéressants.

Chacun de ces postes repose sur un **VERITABLE TRAVAIL D'EQUIPE** avec les autres responsables opérationnels et fonctionnels de l'Usine ; le jeune Ingénieur gère directement son personnel (recrutement, formation, promotion...) et des installations souvent très importantes ; il établit son budget, contrôle ses coûts, déclenche des investissements. Il est un véritable **GESTIONNAIRE** dans son domaine.

Nous recherchons des ingénieurs de nationalité française, libérés de leurs obligations militaires, débutants ou ayant déjà un début d'expérience professionnelle.

Vous serez rapidement informé de la suite de votre candidature. Si une possibilité de collaboration apparaît, vous passerez une journée dans l'une de nos Usines ou à notre Centre Technique de Bruxelles pour visiter nos installations, rencontrer l'équipe de responsables, parler de votre poste, afin de vous faire une idée de l'ambiance de travail.

Ecrivez-nous : **PROCTER & GAMBLE FRANCE**
Département du Personnel (Recrutement des Cadres)
96 avenue Charles de Gaulle - B.P. 107 - 92201 NEUILLY S/SEINE Cedex.

La C.C.I. de Tours recherche :

UN ASSISTANT

à la gestion industrielle pour conseiller les entreprises D'INDRE-ET-LOIRE.
Formation initiale : école de commerce ou équivalent.
Expérience de la gestion en entreprise ou cabinet conseil souhaitable.
Rémunération : 50 à 90.000 F *selon âge et expérience.*
Ecrire à la C.C.I. de Tours, B.P. 69, 37010 TOURS CEDEX.
Joindre C.V. et photo.

Entreprise à vocation régionale recherche pour région PROVENCE

l'ANIMATEUR de sa FORCE de VENTE

(actuellement 15 représentants en trois équipes)
Il aura une bonne expérience de la vente des produits alimentaires — si possible viandes et salaisons — et une connaissance certaine des circuits de distribution traditionnels et modernes

Adresser candidature manuscrite avec C.V. détaillé *photo et prét. à no 8676 « le Monde » Publicité* 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e), qui transm.

P.M.I. 250 personnes, pleine expansion, recherche :

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

ingénieur diplômé ayant conn. en thermique ventilation si poss. traitements de surfaces capable assurer liaison entre siège et administrations parisiennes.
Possible contact à haut niveau exigé. Ecrire avec C.V., s/référence 82, à : RADIANCE, 1, rue E.-Vineuse, 87100 Limoges, q. t.



emplois internationaux

Hansen-Group international

Nous sommes une société de commerce extérieur renommée en République Fédérale d'Allemagne et disposons d'un réseau de 20 succursales en Afrique et au Proche-Orient.

Pour notre succursale à Cotonou (République Populaire de Bénin) nous cherchons le

Chef du service comptabilité et de l'administration

pour ainsi compléter notre équipe européenne.
Nous pensons à une personne familiarisée avec les modalités de commerce et bien expérimentée dans le secteur comptabilité, c'est-à-dire établissement de budgets, contrôle des finances, etc. En dehors de la qualification professionnelle, nous demandons la connaissance parfaite de la langue française. Il serait avantageux cependant de parler anglais et allemand également.
Pour cet engagement en outre-mer nous offrons un traitement adapté aux exigences respectives et les prestations de sécurité sociale nécessaires.

En cas d'intérêt, veuillez adresser votre candidature avec les certificats et références correspondants à notre directeur du personnel : M. Schulz.

Jos. Hansen & Soehne
Aubenhandelsgesellschaft mbH.
Moenckebergstrasse 10, 2000 Hamburg 1, (R.F.A.).

SOCIETE INTERNATIONALE
EN ORGANISATION ET EN INFORMATIQUE
filiale d'un grand établissement financier français

recherche
pour séjours résidentiels à l'étranger

INGENIEURS INFORMATICIENS

Bases de données. Connaissances TDS 2 appréciées.
Systèmes Machines CII/HB et IBM

INGENIEURS D'ETUDES

2 années d'expérience sont souhaitées pour participation à des projets d'importance nationale.

Les candidats parlant Anglais, Espagnol, Portugais, Arabe auront la préférence.

Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions à :
SINORG Recrutement -
7, rue Royale - 75008 PARIS.

NOUS SOMMES :

la filiale informatique d'un des premiers groupes européens, solidement implanté en France.
Le succès nous conduit à poursuivre notre expansion.

VOUS ETES :

1. INGENIEUR COMMERCIAL confirmé(e)

dans la vente :
- d'ordinateurs de gestion ou
- de systèmes de saisie des données ou
- de systèmes de terminaux.

Vous vous sentez en mesure d'accéder aux responsabilités de

CHEF DE VENTE

et souhaitez résider dans l'une des villes suivantes : CAEN - CLERMONT-FERRAND - DIJON - STRASBOURG - RENNES - TOULOUSE.

2. JEUNE DIPLOME(E)

d'enseignement supérieur, commercial ou informatique.

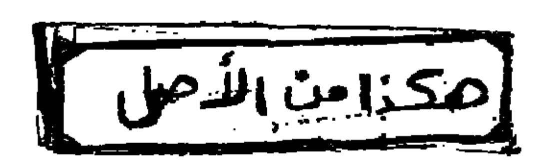
Vous désirez, à l'issue d'un stage de formation rémunéré, de 6 à 8 mois, saisir l'opportunité d'une carrière d'INGENIEUR COMMERCIAL. Dans cette fonction, vous participerez à la diffusion de nos matériels en région parisienne ou dans nos agences régionales.

3. INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Vous avez quelques années d'expérience dans la réalisation et la mise en place d'applications transactionnelles de gestion sur petits et moyens systèmes disques et vous connaissez bien le Cobol.
Vous désirez, à l'issue d'une période de formation sur nos matériels et sur nos logiciels :
- assister en avant-vente nos ingénieurs commerciaux
- participer à la réalisation d'applications spécifiques
- assurer la mise en place de produits-programmes chez nos clients

dans le cadre de l'une de nos agences régionales.

Nous souhaitons vous rencontrer rapidement et vous prions d'adresser votre candidature en nous précisant la fonction que vous envisagez à No 90292, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui nous transmettra. Plusieurs postes sont à pourvoir dans chacune de ces fonctions. Nous vous assurons d'une réponse et de notre discrétion.



offres d'emploi

Vous êtes un jeune diplômé d'une Grande Ecole scientifique ou commerciale avec ou sans expérience dans une société de service.

Vous aimez les travaux d'étude nécessitant :

— de nombreux contacts,
— une créativité importante,
— suivis de réalisations.

LE GROUPE DROUOT

(4e groupe privé d'assurance C.A. + 15,8 % en 1977)

recherche pr son Siège de Marly-le-Roi

2 CADRES EN ORGANISATION

Intégrés au département informatique.

En liaison avec les différents services concernés et, dans le cadre de projets qui leur seront confiés, ils auront à mettre en œuvre des techniques récentes de communication (traitement de textes, micrographie), d'organisation du travail et d'informatique.

Adr. lettre manus. C.V. et photo s/réf. LM 1278/2 à C. BERGES
Groupe Drouot
Service du Recrutement
1, place Victorien-Sardou
78161 MARLY-LE-ROI.



SOCIETE INDUSTRIELLE
(700 personnes)
PROCHE BANLIEUE NORD-OUEST
Filiale d'un groupe français important

recherche

CONTROLEUR DE GESTION

en position d'assistant au Directeur Administratif et Financier, sa fonction portera essentiellement sur :
- préparation et contrôle du budget
- contrôle des coûts
- calcul des prix de revient
- préparation et contrôle des inventaires.
- organisation administrative, suivi des procédures
- liaisons avec l'informatique.

Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat ayant une formation ESC et DECS ou similaire complétée par quelques années d'expérience. La connaissance de l'anglais parlé et écrit est indispensable.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous réf. 54302 B à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

Un des plus importants groupes français de presse et d'édition recherche

un cadre comptable de très haut niveau

en position d'Adjoint au Directeur comptable à l'échelon du siège (Paris).

Titulaire des certificats supérieurs d'expertise comptable, le candidat se verra confier des responsabilités directes et importantes en comptabilité générale et en fiscalité, ainsi que la coordination avec les directions des filiales. Le poste ne pourra convenir qu'à un professionnel expérimenté, âgé de 35 ans minimum, disposant déjà d'un passé démonstratif. Il offre des perspectives de promotion particulièrement intéressantes.

Adresser dossier de candidature à n° 11114
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney, 75002 PARIS



associée au Groupe HAY, l'une des toutes premières Sociétés internationales dans le domaine du conseil (700 consultants dans 39 pays) offre trois postes de

Consultants

à des INGENIEURS diplômés GRANDE ECOLE X, Centrale, Mines ou A.M.

- le premier aura 30 ans minimum, une expérience de 2 à 3 ans dans le domaine de l'ORGANISATION. Réf. 3784
- le second aura 35 ans minimum, une expérience de 5 ans minimum acquise dans le domaine de la PRODUCTION et aura assumé des fonctions d'encadrement d'équipe. Réf. 3785
- le troisième, niveau chef de projet, aura une solide expérience de la conception et de la mise en application de projets INFORMATIQUES Temps Réel, ainsi que de l'encadrement d'une équipe d'analystes-programmeurs. Réf. 3772

Ces ingénieurs, chacun à leur niveau et dans leur domaine, participeront au développement de contrats importants chez les clients du Groupe.

La pratique courante de l'ANGLAIS est nécessaire.

Adresser C.V. sous réf. correspondante à

GAMMA
6, place d'Estienne-d'Orves 75009 Paris



4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur
référence GR 262 CH

GROUPE FINANCIER FRANÇAIS

recherche pour diriger et développer une unité industrielle (30 personnes - secteur conditionnement parfumerie) un Directeur, ingénieur ou équivalent disposant d'une expérience du commercial et de la production dans parfumerie ou secteur proche.
Négociateur : il devra assurer le développement (recherche de travaux de sous-traitance).
Technicien et gestionnaire : il assurera le fonctionnement actuel et préparera une extension horizon 80.
Rémunération intéressante avec intéressement.
Lieu de travail : ville 100 km OUEST PARIS.

Directeur commercial
référence HW 221 AH

SOCIETE FRANÇAISE IMPRESSION SUR TISSUS DIFFUSANT PRODUITS PAR RÉSEAU MAGASINS FRANCE ET ÉTRANGER

recherche un Directeur Commercial diplômé HEC - ESSEC - ESC ou école équivalente, 40 ans minimum ayant une solide expérience animation et gestion d'un réseau de ventes si possible dans domaine textiles ou articles de luxe. Très bonnes connaissances anglais indispensables.
Poste PARIS un an puis ville région parisienne.

Ingénieur chargé de la direction des opérations
référence DO 260 CH

SOCIETE FRANÇAISE LILLE RATTACHEE A UN IMPORTANT GROUPE NATIONAL

recherche un Ingénieur Chargé de la Direction des Opérations. Il s'agit d'organiser et de gérer des activités impliquant : l'animation d'un personnel nombreux (actuellement 400 personnes, développement envisagé) • la mise en œuvre d'un parc important de matériels.
Ce poste peut convenir à un ingénieur ayant une solide expérience de production ou d'exploitation, de solides qualités de commandement et le sens des relations.
Lieu de travail : LILLE.

Audit interne
référence EP 261 CH

SOCIETE INTERNATIONALE LEADER SUR SON MARCHE

recherche pour création de poste un Audit Interne. Ce responsable de formation supérieure aura comme mission : assurer le contrôle interne dans les services de la société et ses filiales France et étranger • participer à l'élaboration des procédures comptables et superviser l'application des directives de gestion.
Son expérience devra être de 4 à 6 ans acquise de préférence dans cabinet audit américain ou société internationale.
Poste intéressant et avenir nécessitant connaissances anglais courant et déplacements courts France - étranger.
Lieu de travail : PARIS.

Région de Versailles

Chef de personnel

pour Société française internationale secteur des SERVICES - 1600 personnes.

Dépendant du Directeur du Personnel, il est responsable de la mise en place et de l'animation de la politique sociale avec les hiérarchies concernées.

Ce poste convient à un homme de 35 ans minimum, bon praticien de la législation sociale.

Dans une entreprise A CROISSANCE, il pourra évoluer lui aussi et conjuguera sa vitalité personnelle et son efficacité avec le profond respect des hommes.

Sa formation de base sera sanctionnée par un diplôme d'Etudes Supérieures.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à No 90535 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SMITHKLINE

15 000 personnes - 40 filiales
4 milliards de Frs de C.A.
représenté par les Laboratoires
SMITH KLINE & FRENCH et GREMY-LONGUET
engage immédiatement

CONTROLEURS BUDGETAIRES

Profil :
- ESCP - ESSEC - HEC - (+MBA apprécié)
- Solides connaissances comptables
- Anglais courant indispensable
- Bonne compréhension de l'informatique

Postes : CONTROLEUR EXPERIMENTE (Réf VK)
(3 à 5 ans en Société multinationale) pour planifier et contrôler une partie importante des activités du Groupe.

CONTROLEUR ADJOINT (Réf AR)
même débutant, qui sera intégré à une équipe de 4 personnes.

Ces postes ont été rendus disponibles grâce à notre politique de promotion interne. Vous trouverez, vous aussi, dans nos Sociétés, des possibilités de progression en France comme à l'étranger.

Ecrire avec C.V., photo, desiderata à Direction du Personnel - Réf. VK ou AR à préciser 15, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX.

MAISON D'ÉDITION

recherche

POUR EMPLOI A PLEIN TEMPS

RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE

(Sciences exactes et technologie)

Ayant solide expérience dans l'édition

Envoyer C.V. détaillé sous n° 784.282 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

ROBERT BOSCH (France) S.A.

Groupe BOSCH
— Equipement automobile
— Appareils ménagers
— Autoradios Blaupunkt
— Caméras et projecteurs Bauer

recherche pour son Département VENTE TECHNIQUE INDUSTRIELLE

Ingénieur de vente

SYSTEMES HYDRAULIQUES
Afin de lui confier le développement des ventes de composants et systèmes électro-hydrauliques dans le marché d'applications industrielles.
Déplacements dans toute la France
Formation Ingénieur ou BTS avec expérience. Sérieuses connaissances en électronique logique.
Langue allemande très appréciée.



BOSCH

Adresser CV manuscrit, prétent. et photo au Département Gestion du Personnel 32, av. Michelet 93404 SAINT OUEN.

ÉTABLISSEMENT TECHNIQUE
recherche

• UN INGÉNIEUR ÉNERGÉTIQUE

un peu expérimenté, pour assister Direction Générale : relations extérieures techniques, avec participation éventuelle à programmes collectifs de développement (PARIS).

• UN INGÉNIEUR CLIMATISATION

un peu expérimenté (études, chantiers), pour participer développement produits et applications (BANLIEUE SUD DE PARIS).

Ecrire en joignant C.V., photo et prétentions à : N° T 010.090 M REGIE-PRESSE, 85, bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL DE RÉPUTATION MONDIALE
recherche pour PARIS

UN INGÉNIEUR

30 ANS MINIMUM

Formation mécanique ou électricité pour poste de DIRECTION TECHNIQUE dans domaines de l'entretien et de la maintenance d'équipements industriels.

Poste actif basé à PARIS avec voyages fréquents de courte durée à l'étranger. Anglais nécessaire (recyclage possible).

Env. C.V. détaillé avec photo et prét. à n° 90.401, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er. DISCRETION TOTALE ASSUREE.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

ingénieurs logiciels

La Compagnie Internationale pour l'Informatique CII HONEYWELL BULL recherche des

ingénieurs de développement

application téléinformatique

Les candidats souhaités sont de formation supérieure (Ecole d'Ingénieurs ou Universitaires débutants ou possédant une première expérience en programmation système.

Le lieu de travail est la Banlieue Ouest de Paris

Les candidatures sont à adresser avec curriculum vitæ photo et prétentions à M.J. Helleux
CII HONEYWELL BULL,
Direction du Personnel
GTI-RP-A1/268
Boîte postale 2-78340,
Les Clayes-sous-Bois.



CII Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche
POUR SON SIÈGE A PARIS

EXPERT COMPTABLE

Il sera affecté au Service d'Organisation Comptable de la Direction de la Comptabilité, et notamment chargé :

- des problèmes d'Audit, en liaison avec le Service d'Audit du Groupe, et les commissaires aux comptes ;
- de la préparation des missions de ces derniers ;
- du contrôle des inventaires.

Ce poste convient à un homme jeune :
- Diplômé Grande Ecole de Commerce + Expertise Comptable.
- Expérience : quelques années chez un Expert ou un cabinet d'Auditeurs.
- Anglais courant exigé.

Très larges possibilités de carrière dans un Groupe multinational.

Envoyer dossier de candidature sous n° 784.102 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

INGENIEUR traitement des eaux

Filiale d'un groupe de renom international implantée dans la région Ouest de Paris; nous exerçons nos compétences dans le domaine de l'ingénierie.

A notre département «Environnement», nous souhaitons intégrer un Ingénieur en Traitement des Eaux Usées.

Assurant des contacts commerciaux, il préparera les propositions (rédaction, établissement des devis) et participera à la négociation des affaires relatives à ces propositions.

Sa mission comportera des interventions dans les entreprises sous forme de conseil, d'études, de réalisations, y compris l'assistance auprès des administrations.

Agé d'au moins 30 ans et de formation supérieure (si possible Génie Chimique), le candidat retenu devra se prévaloir d'une expérience industrielle de 4 à 5 ans dans la réalisation ou l'exploitation de stations de traitement d'effluents. L'Anglais courant, un bon contact humain et une très bonne expression écrite et orale sont également nécessaires.

Adresser lettre manuscrite, c.v. détaillé et photo sous référence 1727 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

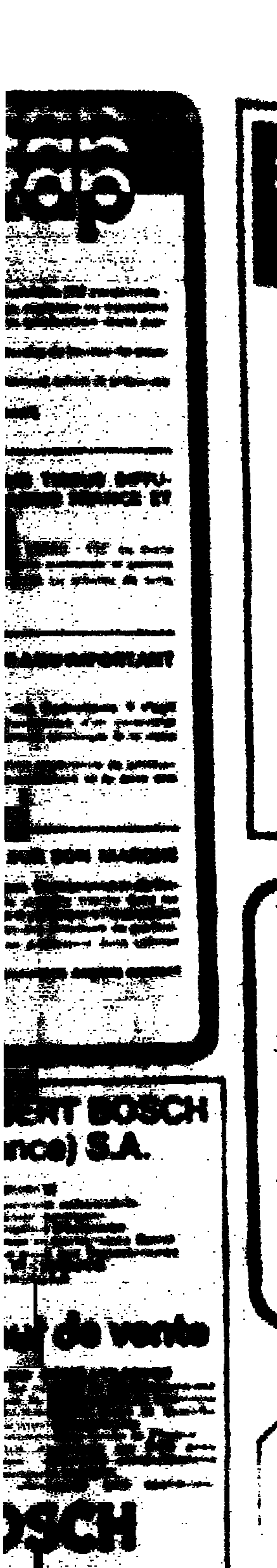
CENTRE INFORMATIQUE
situé au cœur de Paris, recherche pour compléter son équipe, un

analyste-programmeur

ayant au minimum le niveau D.U.T. et 4 ans d'expérience.
Pratique Assembleur IBM ou SIEMENS souhaitée.

Ne pas se présenter, envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous la référence 8476 A.P. à :

OP organisation et publicité




ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

CABINET DE JURISTES INTERNATIONAUX
recherche
JURISTE
25 ans environ

Minimum exigé : DES/DEA, droit français ; Formation droit privé (option D.I.P.) indispensable. Diplôme juridique américain ou anglais ou expérience équivalente. Excellente connaissance de l'anglais. Le candidat retenu pourra être appelé, après une période de formation, à occuper un poste à l'étranger.

Adresser C.V., dét. et lettre manuscrite à : no 8679, « Le MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE ELECTRONIQUE (7 500 personnes) recherche DES
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
pour développement d'applications de gestion en COBOL ANS sur matériel IBM 370
Une certaine expérience, ainsi que la connaissance de CICS et DL/1 seront appréciées.
Lieu de travail : PARIS
Adresser C.V., photo et prét., sous réf. 3.121, à : SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS en pleine expansion, recherche :
UN COLLABORATEUR
CADRE
Il assistera le Directeur du Service Livres, et assurera la gestion du produit et les relations avec les services publicité, catalogue, stocks, etc.
Ce poste convient à un candidat ayant plusieurs années d'expérience dans cette branche. Sens commercial, organisation et méthodes.
Possibilité de carrière intéressante
Lieu de travail : PARIS
AVANTAGES SOCIAUX
Adresser lettre avec C.V. détaillé à no 90.658 Contesse-Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Machinisme agricole : une expérience à valoriser

Vous avez opté pour la commercialisation de machines agricoles. Vous êtes, en la matière, un solide négociateur. Vos études supérieures (commerciales ou techniques) vous ont permis de discuter en spécialiste, avec les concessionnaires ou chefs de vente, de tous les problèmes commerciaux voire de gestion et d'organisation afférents à une PME : vos compétences y sont reconnues.

Fort de cette expérience (2 à 4 ans) vous pourrez négocier les objectifs commerciaux avec nos distributeurs et les conseiller sur les dispositions à prendre pour optimiser leurs ventes : développement, organisation, promotion, animation.

Vous êtes mobile, car vous serez appelé à vous déplacer beaucoup en province.

Par la suite, vous pourrez évoluer vers les autres secteurs commerciaux (Marketing, gestion, promotion) dans le cadre d'une société multinationale fortement implantée en France.

Nous avons confié à : rsc carrières le soin de nous transmettre votre candidature. Ecrivez-lui : 92 rue Bonaparte - 75006 PARIS - en précisant sur l'enveloppe la référence 8285.

rsc carrières

QUOTIDIEN rech. pour son service économique
TRADUCTEURS
rapides et ayant esprit de synthèse journalistique. Langues demandées : Allemand, Espagnol, Portugais, Italien, Arabe, Néerlandais, langues scandin.
Ecrire No 784004 M Régie-Presse
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

SAGATRANS S.A. TRANSIT et COMMISSION DE TRANSPORT, PARIS. Tél. : 203-99-10, recherche pour encadrement futur équipe de transit.
DÉBUTANT
DIPLOMÉ SUP DE CO
PROVINCE ou EQUIVALENT. ANGLAIS INDISPENSABLE.

AGEI-ENGENIERIE (agro-alimentaire, usines, ensembles administratifs, hôtels) recherche
INGÉNIEUR
FLUIDES
Minim. 30 ans, ayant au min. 3 à 4 ans d'expérience engeniérie
— Compétences en :
- électricité, HT-BT,
- chauffage, ventilation,
- installations d'usines ;
— Connaissances en :
- génie civil et bâtiment appréciées.

Capable de conduire, dans le cadre d'un projet industriel :
- les études préliminaires ;
- la réalisation.

Pratique de la langue anglaise ou espagnole appréciée
Poste d'avenir pour candidat de valeur
Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions, à : AGEI, 2, rue Gambetta, 77210 AVON.

Groupe Presse Technique rech. REDACTEURS (REDACTRICES) TECHNIQUES ayant des connaissances en électronique pour emploi à temps plein. Adresser C.V. à S.P.S., 49, rue de l'Université, 75007 PARIS.

Association tourisme social recherche pour Guichet Quai de Valmy une personne de 30 ans minim.
— Expérience 5 ans minimum dans direction d'un guichet de vente dans le tourisme.
— Très disponible.
— Apte à diriger une équipe de 5 personnes.
— Apte à répondre au courrier.
— Apte à rédiger des informations commerciales.
— Connaissance de Tourisme et Travail souhaitée.
Poste à pourvoir à partir du 26 DECEMBRE.
Adresser C.V. et prétentions à : O.P.F., no 2.074, 2, rue de Sèze, 75009 PARIS.

Société textile recherche
COMPTABLE
Responsable comptabilité générale et capable de superviser service de 6 personnes. Adr. C.V. et prétent. Soie de Paris, 14, r. d'Uzès, Paris-2e.

Organisme de Formation propose : poste de professeur de sténo française, vacataire, 180 heures, disponible de suite. Téléphone : 293-43-60.

IMPT ORGANISME SECTEUR PARAPUBLIC PARIS 14e recherche
ASSISTANT DE FORMATION
— Il sera chargé de concevoir et d'animer en collaboration avec des spécialistes des actions de formation destinées à des Ingénieurs et des Techniciens traitant des problèmes d'hygiène et de sécurité en bâtiment et travaux publics.
— Niveau d'études supérieures scientifiques et techniques.
— Expérience en formation professionnelle.
— Connaissances milieu B.T.P. souhaitables.
Adr. C.V., prétentions et photo s/réf. 1579, à SWEERTS, BP 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

JEUNE S.S.C.I. EN EXPANSION
recherche
INGÉNIEUR
pour responsabilités projet gest. 3 à 5 ans, expér. informatique de gestion.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
3 ans EXPER. mini informatiq. de gestion, connaiss. G.A.P. et I.B.M. 34.
Env. C.V. à C.E.G.I., 33, rue des Renaudes, 75017 Paris, ou téléph. à M. BLUM, 766-90-46.

SOCIETE DE PRESSE recherche
UNE RÉDACTRICE
pour revue de documentation sociale et familiale.
Connaiss. juridique souhaitée. Poste à pourvoir immédiatem. Envoyer C.V. et prétentions à SODER, Mme Laffond, 112, r. de Richelieu, 75002 Paris.

FORMATION GRATUITE ET RÉMUNÉRÉE
Stage de préparation à un 1er emploi pour les JEUNES de 18 à 26 ANS ayant fait des études en SCIENCES HUMAINES (licence minimum en psychologie, sociologie ou sciences de l'éducation).
Préparation à des postes d'animateurs de formation permanente et de chargés d'études de motivations. Rémunération 75 % du SMIC par le Ministère du Travail. Présence 30 h./semaine pendant 20 semaines.
Se présenter à L'INSTITUT POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA FORMATION PERMANENTE, 76, rue d'Assas, 75006 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE LEVALLOIS recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR IUT
Ayant minim. 2 ans de pratique dans l'un des langages COBOL, ASSEMBLEUR. Connaiss. de protée appréciées.
Env. C.V. + photo à 90.753, Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Important constructeur matériel filature, forte position exportatrice, recherche
INGÉNIEUR TEXTILE
TECHNICO-COMMERCIAL
Mission : études de projets et relation avec clientèle France et étranger.
Ce poste pourrait convenir à un ingénieur débutant de Roubaix, Mulhouse, ou similaire ou à un technicien supérieur textile ayant quelques années d'expérience pratique filature, fibres longues. Anglais ou allemand courant indispensable. Situation : Ville de l'Est.
Possibilités de logement.
Adresser C.V. détaillé à : SELETEC Conseil en recrutement 67009 STRASBOURG CEDEX sous référence 829 D.

secrétaires

Le Laboratoire National d'essais
recherche pour sa direction générale
UNE SECRÉTAIRE
très expérimentée sachant rédiger, excellente sténodactylographe
Envoyer C.V. et prétentions, sous référence 78/SP/06 1, rue Gaston-Boissier. 75015 PARIS.

Société en pleine expansion recherche :
STENODACTYLO
expérimentée. De préférence bilingue français - anglais. Bon salaire. Avantages sociaux. Ecr. SETI INTERNATIONAL (à l'attention de Mme PICHON) 79, rue du Fg-Poissonnière (9e).

Organisme Administratif et Culturel recherche
SECRETAIRE Sténodactylo expérimentée. Bonne présentat. Téléph. au 555-92-03 (Poste 369)

formation professionnelle

ORGANISME PROFESSIONNEL DU JOUET ET DE LA PUÉRICULTURE
organise
STAGE RÉMUNÉRÉ
pour former
RESPONSABLES PROMOTION
Mission :
Faire connaître les produits de la puériculture par la mise au point d'actions, de promotions et de relations publiques.
Profil :
Jeunes 20-26 ans.
Niveau DUT ou DEUG. Goût du contact.
Tél. PRIMO - 379-97-68, poste 1.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

R 5 TL 77, 33.000 km, intérieur simili, parf. état, 15.500 F. Tél. 405-07-83, heures bur.

Cadre Renault, vends R 5 TS, blanc., déc. 78, 1re main, toit ouv., vit. teint. + opt. possib., 30.000 km. Enoux, 95, av. E.-Vaillant, Boulogne. Téléph., bureau, 608-35-58 ou 608-16-58. PRIX 21.500 FRANCS.

8 à 11 C.V.

Suite livraison modèle 1979 particulier vend 25.000 francs :
SIMCA CHRYSLER 2 L
AUTOMATIQUE. 19.000 KM. 1978, excellent état. - 296-14-60.

Lancia, coupé Monte-Carlo, 1976, 4.800 km. réels, blanche, carrosserie impeccable, 38.000 F avec radio-cassette. Tél. : 886-72-10, après 20 heures, et : 883-42-44, 10 h.-12 h. 30 et 14 h. 30-19 h. 30.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SE BA 79
Métal. Velours. 1.800 kilomètres. Garantie un an. Crédit. Téléphone : 222-91-16.

divers

VOLVO OCCASIONS GARAGE DES ARDENNES
GRATUIT

box-parking

A céder 5 boxes automobile. URGENT : le tout 90.000 F. RAPPORT : 758 F/MENSUEL. VIMO : 951-32-70.

représent. offre

CENTRA
Sté de Diffusion (Dragon, RAFF) recherche V.R.P. bien introduit, prêt-à-porter féminin. Rég. Paris, Rhône-Alpes, Bretagne, Normandie, Nord-Est, Sud-Ouest.
Tél. : 770-37-89 ou 770-65-61, M. Raymond pour rendez-vous.

représent. demande

DOCTEUR EN INGÉNIERIE
Nation. ital. 30 ans, dispos. tél. à TURIN. Très bonne expér. Technico-cciale. Quatre langues. Susceptible de PROMOTION et REPRESENTATION p. TERRITOIRE ITALIEN produits scientifiques - industrie de pointe. - Ecrire à ASSOM c/o Blanchard, 13, place des Jacobins - 38130 ECHIROLLES

propositions diverses

Ingénieur, idéaliste d'action, 22 a., cherche coéquipier pour lancer SCOP quincail. Dispose local brut Antony. Ecr. Panetier 16, rés. Parc, 91 Massy 920-34-13.

travaux à façon

PEINTURE EN GROS Tous corps d'état
Devis gratuit - 893-62-01

capitaux ou proposit. com.

Rech. associés ou gérants libres pr boutiques services. Activité 100 % indisp. Bonne rentabilité. Ecr. no T 010 114 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Rech. pour tous départements
AGENTS COMMERCIAUX ou MANDATAIRES
introduits dans sociétés sportives, kinésis, lycées, collèges techniques, C.E., communes, etc. Pour diffusion de matériels inédits fortement motivés. Envisagerais cession exclusivité par département ou région à élément sérieux ou capable de créer et d'animer réseau de vente. Ecrire M. Duthilleul, 17, rue V.-Ghesquière, 59000 LILLE.

demandes d'emploi

INGENIEUR GRANDE ECOLE, 37 ANS, DIPLOME BUSINESS SCHOOL AMERICAINE, recherche
DIRECTION FINANCIÈRE
— Conduite politique financière ;
— Fonctions comptable, juridique, sociale, informatique, administration ;
— Gestion prévisionnelle, budgets, contrôle de gestion, profit plan ;
— Plans de financements banques ;
— Finance internationale, analyse économique ;
— Comptabilité française, anglo-saxonne.
Energique, sens des relations humaines, ayant expérience internationale industrie, commerce, services, U.S.A. - EUROPE. Connaissant tous les secteurs de l'entreprise.
Ecrire sous référence 1572 à SWEERTS - B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

ECP + ISA
— 28 ans, 1 an d'expérience + nombreux stages ;
— Anglais - Allemand ;
— Disponible et adaptable.
FORT POTENTIEL
Ecrire no T 09.995 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Décorateur 28 a., suiv. cours école Boulle ch. place à mi-temps pour collaboration avec décorateur introduit. Tél. le matin de 8 à 20 h. : 828-71-86.

J. H. Doctorat 3e cycle, spécialiste en endocrinologie, ch. poste PARIS ou PROVINCE. Tél. 331-99-91 ou écrire à M. ROSTAQUI, 9, rue Vulpian, 75013 PARIS.

ATTACHE DE PRESSE, 28 ans, ch. job temps partiel, de préf. spectacles ou édition. Ph. Briac. TEL. : 541-77-52.

CORRECTEUR très qualifié et ECRIVAIN, 33 ans, ch. travx par corresp., fréq. déplac. sur Paris. Etud. ttes prop. A. Brun route du Bourg, 33360 CAMBLANES. Téléph. (56) 20-72-77.

SECRETAIRE GENERAL, 34 a. 10 a. exp. Cie Assurances, dipl. ENA, ch. en prov. poste simil. à resp. ou direction ou pers. ; sect. tert. Etudie tte aut. propr. Ecr. no 6 943 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Gradé de banque classe III cherche poste à responsabilités en agce, orienté vers l'exploitat. Ecr. no 6 966 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR ARTISTIQUE PUBLICITÉ
43 ans, gde expér. agences et campagnes internationales, étudierait ttes propos. concernant direction artistique ou direction de création dans Agence de moyenne importance.
Ecr. no T 9 917 M., Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Technic. bât., 37 a., 20 a. exp., cap. exéc. plans, métrés, vérif., descript. et coordin. trav. TCE, ch. place stable. Lib. de suite. Ecr. no 6.965, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE, 47 a., IAC, TCE-GO, chef de service après-vente, suivis des expertises, réception travaux neufs, recherche poste équivalent, Paris ou région Var. Téléphone : 285-47-86.

J. F. japonaise, 30 ans, parlant couramment : français, anglais, diplômée université de Tokyo littérature française, expérience professionnelle banque et télévision, envisagerait toute offre de travail à Paris. Ecrire no 6.563, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE FILLE SUISSE cherche place à Paris ou envir. comme Garde d'Enfants (diplômée, 19 ans). S'adresser : M. Serge Lafranchi, restaurant La Poularde, CH-1680 ROMONT.

Allemande - 34 ans INTERPRETE-TRADUCTRICE diplômée allemand, anglais, français, 10 ans d'expérience internationale polyvalente Secrétaire-Traductrice Assistante de Direction excellentes références cherche poste à responsabilités. Prête à s'expatrier tous pays.
Offres s/chiff. B-18-115492, Publicitas, CH-1211, GENEVE 3.

ASSISTANTE DE DIRECTION 35 ans, 10 ans d'expérience société de services informatique cabinet organisation, gestion administrative et juridique des sociétés, cherche une situation en rapport. Ecrire no 4.480 à : PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

AGENT COMMERCIAL PRÊT-A-PORTER SPORT
Expér. import-export, lib. janv. recherche emploi GRENOBLE ou ENVIRONS IMMEDIATS
Ecr. no T 86.565 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR CENTRALE
licencié d'urbanisme, offre collaboration efficace à municipalités, administration ou équipes indépendantes pour études programmes d'urbanisme ou architecture.
Ecr. no 431, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR DE TRANSPORT
national et international, H. 29 ans, ch. place responsab. Ecr. no T 010 106 M R.- Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jne F., 20 a., BTS, secrét. bil., angl., chbre de commerce britann., bne connaiss. de l'all., ch. emploi ds l'import-export ou tourisme - Ecrire référence no T 010.063 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

l'agenda du Monde

Artisans

POUR VOS TRAVAUX Maçonnerie, carrelage, plomberie, chauffage, électricité et peinture. — Tél. : TRU. 00-75.

ARTISAN ÉBÉNISTE
atelier créé à Paris, vend à connaisseurs restaurations, reproduct. à la main se confondant avec pièces d'époque, ts meubles marqueteries, sièges boiseries, 17e-18e, Cuba, autres essences rares, vernis, patine, serrurerie personnels.
Roland COPIN, la Grande-Foye 86800 St-Jul.-l'Ars (49) 47-64-03.

TOUS TRAVAUX DE **PEINTURE** TEL. : 846-15-03.

Arts

A vendre masques, sculptures, objets divers, Nouvelle-Guinée (Sepik) collection privée. Ecr. M. Schütte, 112, r. Monge Paris.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

BIJOU PLAISIR Offrez-lui une pierre précieuse et choisissez ensemble la monture Crédit Cetelem. L'Atelier, 210, bd Raspail (14e). 320-88-03.

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, r. Royale, 8e.

Cadeaux

Pour vos CADEAUX en **ARGENT MASSIF** adressez-vous au spécialiste **BELARGENT** LOUVRE DES ANTIQUAIRES 1er étage, face au bar, à partir de 11 h. Téléph. : 297-29-29.

Collection

Particulier vend collection journal « le Monde » 1965-1978. Téléph. : 878-21-21 ou 824-45-67.

Cours

COURS ESPAG. et LITTÉRAT. HISPANO-AMERIC. par univ. sud-américaine. Tél. : 277-86-35.

Cours d'anglais à domicile. 15 ans d'expérience. Téléphone, M. BROWN : 255-56-27.

Anglais par jeune Améric., anc. prof. chambre de comm. Paris, accél. ou pet. groupes, 40 F/h. Tél. : 508-54-73 ou 954-79-42.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE EXCLUSIV. DE FOURRURE **GRAND CHOIX** VETEMENTS, PARFAIT ETAT 91, rue du Théâtre, PARIS-15e. **Tél. : 575-10-77**

Instruments de musique

ACHETONS PIANOS Dandé, 75, avenue Wagram, 17e. WAG. 34-17. Vente. - Location.

Livres

Vds collection la Commune de Paris (1948-49) et le Populaire (1848-51). Prix à déb. 782-72-13.

Meubles

CHEZ FABRICANT Jusqu'à **50 %** sur sièges cuir. Ex. fauteuil Chesterfield 2 100 F. Fauteuil Victoria 1 500 F. Bergère oreilles 2 025 F et salons complets. Stock limité, prix emporté. ZENNER BOUTIQUE 10, rue Faidherbe, 11e, 371-86-14.

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Matériel de bureau

Burodiscount solde : machines à écrire, calculer, comptables, facturières, photocopieurs, duplicateurs, etc. — Tél. : 246-28-46.

Moquette

DISCOUNT 30 à 60 % sur 30 000 m2 moquette synthétique et laine. TEL. : 757-19-19.

Modes

SUR MESURE chaussures, bottes tous coloris, toutes formes, tout en cuir, fait main, toutes pointures, toutes largeurs de mollet même par correspondance. Galvin Bottier, 42, rue Meslay, PARIS-3e (dans la cour 1er étage). Téléph. : 272-64-14 et 278-08-30.

Sécurité

Protégez votre appartement votre boutique, votre entreprise. **30 % moins cher** radar autonome Talco batteries/secteur protège jusqu'à 200 m2 sans installation garantie 2 ans. Département Sécurité, 181, av. J.-Jaurès 92 Clamart. TEL. : 645-70-06.

Psychanalyse

CARSH, 26, rue Brizeux, 35000 C.A.R.S.H., 26, rue Brizeux, individuel et de groupe. 35000 Rennes. T. (16-99) 36-38-83.

Rencontres

Rencontres entre étud. franç. et étrang. tous les vendr. 20 h. 30, APLI, 15, r. G.-Lussac 5. Débats, réunions culturelles, de détente.

Si vous aimez jouer au bridge, pratiquer un sport, ou collectionner les timbres, que vous soyez mélomanes ou artiste, vous rencontrerez à **« GOUTS COMMUNS »** les amis que vous cherchez. TEL. : 548-95-16.

Faites le premier pas, nous ferons les autres... ENSEMBLE CONSEIL PSYCHO-MATRIMONIAL
DE 14 A 20H SAUF MARDI ET DIM.
5, rue de Pouy 75013 Paris
Tel. 588 28 25
documentation discrète, gratuite

Troisième Age

CHATEAU DE BREAU (77) RESID. PENSION 1er ORDRE pr personnes âgées, soins assur. Prix étudiés. - Tél. : 438-72-61.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

MEGÈVE « LES OISEAUX » à 5 minutes à pied de la vie du village
VOTRE APPARTEMENT dans un chalet mégevan. Calme et ensoleillé. LIVRAISON IMMEDIATE. Renseignements : COPRA, 110, rue de Longchamp, 75116 Paris. Téléph. : 504-87-51 Mme LEUENBERGER.

PARIS - LONDRES (centre) Aller et retour (avion+autocar) 345 F, tarif visite. T. 203-46-00.

VACANCES ANGLAISES A Noël, Pâques et toute l'année, CLUB ANGLAIS. Tél. 033-01-72.

Part. loue 2 Pces, 4/5 Personn., AVORIAZ, vacances scol., 7 au 14 févr. Tél. : 728-71-89, P. 6043 ou : 866-85-89, après 19 heures.

73700 Bourg-St-Maurice-Les Arcs séjours de ski de 800 à 3.000 m. Hôtel Le Concorde **, neuf, tout confort, pension, 1/2 pension, 90 à 120 F. Tél. : (79) 07-09-33.

SKI A VALLOIRE pour Noël (Savoie), pour 4/5 personnes. — Téléphone 277-15-40, poste 50-25.

A louer, NICE, emplacement de 1er ordre, appart. gd confort, 6-8 personnes. NOEL, CARNAVAL et PAQUES. Tél. 957-95-12.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

L'immobilier

appartements vente — appartements vente

1er arrdt.

HALLES Duplex 75 m2 2-3 P. Tt cft 400.000 F - 260-20-30

2e arrdt.

PALAIS-ROYAL (près) Très beau living + chambre. Cft. 400.000 F. 296-05-66.

3e arrdt.

MARAIS
2e ét., escalier classé, très beau living + 3 chbres, gde allure, calme, soleil, possib. park. et petit studio en sus. 320-99-80.

4e arrdt.

ILE SAINT-LOUIS, très bel imm. 17e, vue exceptionnelle, récept. + 3 chbres, 240 m2, gd charme, soleil. 293-51-07.

MARAIS, 100 m pl. des Vosges, coquet studio caract. en duplex. Prix exceptionnel. 878-41-65.

10e arrdt.

P. vd ds imm. rav. 3 p. 50 m2 entr., c., w-c, s. d'eau, possib. bns, débar., pend., cave, chf. gaz ind., parkg ds pass. privé., soleil, tr. clair, réf. nf hab. de suite. Dardères, 38, pass. du Désir, 75010. Me Château-d'Eau, 1er étage face gauche. 12 h. à 15 h. et 17 h. à 19 h. 30.

12e arrdt.

DAUMESNIL-BEL-AIR
Vaste sél., salon, entrée, 2 chbres, cuis., w.-c., s. de bains, chauf. 450.000. 344-71-97.

PORTE VINCENNES
Pierre de taille ravalé, beau 3 P., hall d'entrée, cuis., w.-c., chauf. 320.000 F. 345-82-72.

A vdre à PARIS-12e
Dans rue bordée de tilleuls, 3-4 P. ds imm. stdg., pierre de taille, interph., au 1er ét. avec terrasse amén. donn. s. un jdin, 2 w.-c. dont un av. lave-mains, s. de bns av. dble lavabo, nomb. placards, débarras. 500.000 F. Pour renseig : 10 h. à 18 h. : 246-72-23, poste 2.319, après 19 h. 343-92-76.

DUPLEIX
2 P., cuis., w.-c., balc., imm. pierre de T. Prix : 188.000 F. Jean FEUILLADE. 566-00-75.

81, RUE DESNOUETTES
PORTE DE VERSAILLES
Imm. neuf, 5 PIECES. Sur pl. mardi, jeudi, samedi 14-19 h., 359-63-63 - 532-86-38.

Me DUPLEIX - RUE JUGE
Part. vend appart. de 3 pces (70 m2) tt cft. (cuisine équipée, séjour av. très belle cheminée, 2 chbres séparées, lux. s. bns) ds petit immeuble rénové (total 15 apparts) : Prix : 490.000 F. Tél. 603-37-04 ou TRI 26-05.

Me PASTEUR Ascens. 4e ét.
IMM. PIERRE DE T. - Tél. Liv. dble + 2 chbres, vestibule, cuis., office, bains, chff. cent. PRIX INTERESSANT
148, rue de VAUGIRARD
mercredi, jeudi, de 14 à 17 h.

2e Me CONVENTION
3 P. entrée, cuisine, confort, 3e ét., 55 m2, pierre de t. 255.000 F. - 331-86-22.

20e arrdt.

RARE 4.870 F le m2 tous frais compris
3 pièces, 69 m2 + balcon
Nouveau prêt conventionné
Immeuble 1976 - 723-72-00

78 - Yvelines

800 m du R.E.R. de **ST-GERMAIN**

Dans l'esprit d'une villa indépendante, duplex avec séjour et cuis., au-dessus 3 chbres, bains. Près lycée. Résidentiel. Calme. RHODES LE VESINET 976-33-84

91 - Essonne

PALAISEAU
F 3, 60 m², 4e étg., s/parc boisé, commerces, écoles, très bon état, cave, parking, terrasse, 220.000 F. Ts les jrs, 941-13-84, après 19 h. : 014-08-72.

26, RUE DES TOURNELLES
PRES PLACE DES VOSGES
LUXUEUSE RESTAURATION
FINITION AU CHOIX
DU STUDIO AU 4 PIECES
DUPLEX AVEC JARDIN
S/pl. ts les jrs, 13-18 h. 274-57-69

URGENT proximité place des Vosges
Séjour triple, 2 chbres + petite mezzanine, caractère, étage élevé. 380.000 F. - 539-67-52.

5e arrdt.

5, RUE FREDERIC-SAUTON
2-3 PIECES et 4-5 PIECES
Visites les jeudis, de 14 h. à 18 h. 30 ou tél. : 755-98-57.

GOBELINS-Claude-Bernard
85 m2, 2e ét., asc. Soleil. 575.000 F. 535-86-37.

NEUF - 7.650 F/m2

PRES MOUFFETARD
Petit imm. direct. Promoteur. Reste quelques 3 pièces, SUD. GRAND LUXE - 331-32-32

CONTRESCARPE
6, RUE BLAINVILLE
5e étage, asc., chauffage central — Mini studio grand charme, 118.000 F. Jeudi, 13-16 h.

6e arrdt.

ST-GERMAIN-DES-PRES
dans imm. rénové, 5 nivx en 5 apparts à aménager. Duplex possib. Jeudi de 13 h. à 16 h., 11, rue de l'Echaudé. Tél. : 544-58-38.

BONAPARTE. Imm. Directoire, 4 P., 110 m2. 780.000 F.
RESIDENCE SERVICE. 742-62-65

VIe SUR SEINE
Très élégant 6 pièces, 3 bains, DECOR 18e S. BOISERIES. 3e ét., asc. Garage. RIC. 02-44.

HAUTEFEUILLE - Ec. Médecine
175 M² DUPLEX - Asc. Caractère
Rénovation luxueuse. ODE. 95-10

7e arrdt.

RUE UNIVERSITE
100 m2, rez-de-chaussée, imm. tt cft. 567-22-88.

DUROC, 60 m2, 6e ét. asc., 3 P., cuis., bains. Vue imprenable. 567-22-88.

BAC 70 m2 à aménager, bon plan, cheminée, travaux d'immeuble assurés par vendeur. Tél. 293-62-16

8e arrdt.

EUROPE - Vends
Livg + 2 chbres, conft. Soleil. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09

DAUMESNIL
Imm. standing 76, TRES BEAU 2 PIECES. BALC., cuisine équ., salle de bains, wc, placards. Chauffage central individuel. PX TOTAL : 320.000 F + parkg. Me voir s/place : 346-85-36, mercredi, jeudi, 13 h. 30 à 17 h. : 32, rue Nicolaï, Paris (12e) Renseign. : 343-48-19 ou 49-01

PART. VD APPART. STANDG
107 m2 + 2 bns, 15 m2 terras. 3e ét. S/jardin, park. 730.000 F. — Tél. : 797-77-30.

13e arrdt.

PTE ITALIE S/KREMLIN
Réc. 2 P., balc. sur jdin, calme. 198.000 F. 535-56-92.

13e PTE ITALIE. Réc. Beau 2 P., 44 m2. Park. Soleil. Prix 193.000 F + 27.000 CF. 535-56-92.

RESIDENTIEL VILLA-D'ESTE
Gd 3 P. tt cft., parkg. Visite 10, VILLA-D'ESTE.
Jeudi 14 décembre, 13 h. à 17 h. Tour « Atlas », 7e ét., appt. 701.

BUTTE-AUX-CAILLES
Grand 2 pces, tt cft. + park., standing, calme, verdure. Tél. : 589-24-34 ou 589-52-68.

JEANNE-D'ARC
3 P., 71 m2, dernier étage, tt cft., jard., park. 331-81-11.

AV. ITALIE - Tolbiac
2 P. Tt conft. Ascens. Chff. cent. 43 m2. Immeuble 1920. Prix 155.000. - 627-78-52.

GOBELINS GLACIERE Bon imm.
Chambre et cuisine 65.000 F
2 PCES, cuis., w.-c. 162.000 F
2 PCES, cuis., w.-c. 193.000 F
2 P., cuis. Tt confi 210.000 F
ORPI CLAUDE BERNARD Immobilier - 331-81-11

14e arrdt.

MONTSOURIS. Imm. récent dans résidence 2 P. tt cft. Refait neuf. 245.000 F. Park. URGENT. 325-75-42.

ALESIA, bel imm., chbre + cuis., ch. cent., asc., calme, soleil. 52.000 F. 331-41-08.

8, RUE MAISON-DIEU
Prox. av. du Maine. Imm. neuf, studio, 2 P., duplex. S/pl. mardi, mer., jeudi, vendredi, samedi, 14 h.-19 h. : 359-63-63 - 322-04-03.

15e arrdt.

Près MAIRIE 15e, ét. élevé, plein soleil, SEJ., 2 CHBRES. 530.000 F. Park. 705-77-71.

MONTPARNASSE
Séj. av. cheminée + ch., gde cuis. équip., bns, LIVRE NEUF. Imm. rénové. 250.000. 293-62-16.

MAUBERT
IMMEUBLE DE CARACTERE
BELLE RENOVATION
4-5 P. EN DUPLEX
cuis. équipée, 2 salles de bains, chauffage central immeuble.
REFAIT NEUF
PRIX 729.000 F
Jeudi, vendredi, 14 h à 18 h :
31, RUE DE BIEVRE ou 723-96-05

16e arrdt.

Près FOCH, 5 P., 2 bns. Park. GD BALC. S/VILLA PRIVEE. CALME. 500-53-19.

Rue MICHEL-ANGE, entre 2 cours fleuries, 5 P., 152 m2 + serv. 950.000 F. 785-81-13.

RUE PERGOLÈSE
2e ét. sur rue 7 P., 268 m2, gd confort, tr. belle réception + 4 ch. 3 s. d. bns. Part. état. Ch. de serv. P. visites 227-51-21.

IENA LUXUEUX APPT STUDIO 47 m2
Grand standing
MICHEL et REYL - 265-90-05

PASSY VUE INOUIE
Imm. très gd standing, 225 m2, splendide réception, balcon, 3 chambres de bonne, box. 1.900.000 F - 539-67-50.

17e arrdt.

CITE DES FLEURS
SEJ. + PETITE CHBRE + cuisine, w.-c. Tél. 266-67-06.

PORTE DES TERNES
Séj. dble + 3 chbres, cuis., bains, toilette, 7e ét., asc. 140 m2, 2 chbres service. 567-22-88.

TERNES Pierre de taille 6e - Ascenseur
MAGNIFIQUE STUDIO
Refait neuf - 325-77-33

ETOILE Coquet 2 pièces Conft - 35 m2
Etat impecc. - Clair - Soleil
SEGECO - 522-43-20

IMM. BOURGEOIS
4 P. 100 m2 au 2e étage
Grande réception
PROF. LIBERALE
LACHAL S.A. - 501-50-50

44, AV. GRANDE-ARMEE
Très bel immeuble 1920
Restauration de qualité
APPARTEMENTS
5 PIECES 160 m2 environ Entièrement équipés
IMPORTANTE RECEPTION,
2 chambres, 2 bains, soleil.
Visites les mercredis de 14 h à 18 h 30, ou tél. 227-91-45

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE
2 PIECES PLEIN SUD
5e ETAGE. 216.000 F.
+ 14.000 F C.F.
788-45-62.

ST-CLOUD Part. vend dans PARC
lux. 4 p. pl. sud 111 m2+balc. gar. dble. 720.000 F. Poss. chbre indép. rez-jdin 75.000. 771-78-64.

CHAVILLE, centre, 3 P., 67 m², tt cft, 260.000 F + 25.000 C.F., proximité bois - Tél. 926-96-67.

BOULOGNE, Bois - Récent, 4 P., 2 s. de bs, balcon, stdg, 600.000 F - 603-60-08.

ASNIERES. 200 m. gare, dans résidence gd standg, joli 2-3 p., état impeccable, calme, libre de suite, tél.
UFFI, 261-80-27, poste 442.

94 Val-de-Marne

CHARENTON ECOLES
31, rue de la République, 3 P., sur rue et jardin, tout conft, 265.000 - Jeudi, 14 h.-17 heures.

Province

Part. vd appt grand standing, CANNES, quart. CALIFORNIE, 130 m²+40 m² terrasses, living-room 50 m², 2 chbres, 2 s. bs, dressing, cuis. et loggia inst., garage, parking, appt remis à neuf 1973, construit 1966, Parc 3 ha., piscine chauffée, calme, vue imprenable mer, verdure. Prix très étudié 1.400.000 F.
Ecr. propr. R. Aune-Semiramis, 55, avenue du Roi-Albert, 06400 CANNES.

TOULON, 200 m. mer, F 5 luxe 110m², séj.-sal. 36m²/terr., dern. ét., 2 cav., gar., asc., tél., parc tennis. 530.000. 94 41-72-51, Urgt.

NICE 100 mètres des ARENES CIMIEZ

3 PIÈCES

100 m2 habitables, 54 m2 terrasse, plein soleil, 2 caves, 2 garages, jardin, piscine. Prestations de grand luxe. Porte blindée. Visiophone.

Ex. : 776.000 F au 2e ét.

Résidence SERENA
4, avenue Saionina - 06000 NICE
Tél. (93) 81-37-37

appartem. achat

16e-17e Ouest. ACHETE DE SUITE 2-4 P., 3e étg., même travx et sans ascens., soleil, calme. Bon imm. - 747-10-87.

Rech. appts 2 à 5 P. PARIS, préfère rive gauche, avec ou sans travx. Urgent. Paiem. cpt chez notaire - Tél. 873-20-67.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

appartements occupés

Société Propriétaire vend dans 11e, 12e, 20e, du studio au 3p., cuis., w.-c. Prix sacrifié. 885-20-27 - 255-11-46.

locations non meublées Offre

Paris

PASTEUR - Exceptionnel imm. récent, stand., magnifique appt double 172 m2, 2 bains, 2 wc, 2 cuis. Boxes dble emplacement. Tr. calme, sur jardin ensoleillé. Balc. Tout confort - 261-83-16

16e S/BOIS - Balcons, 4 pièces 160 m2, cuisine, bains. TELEPH. Parking. Chambre de service. 5.000 F + charges - 543-58-74

A louer, PTE MAILLOT (16e) : F 4 libre, 2.700 F/mois + charg. Agence Lanjuinais - Rennes Téléph. : (16-99) 30-01-68

EMILE-ZOLA Living double Balc. Gd stand. + park. 1.910 F. - 267-18-33.

Région parisienne

NEUILLY-PLAISANCE
secteur bien desservi par bus, R.E.R., gde surface et écoles, dans imm. moderne, 7e ét., asc. GD 2 P. cft., cuis. équipée. 1.200 + ch. Tél. le matin : SEGECO. 522-69-92.

locations non meublées Demande

Paris

RÉSIDENCE SERVICE
Pour étrangers raffinés
742-62-65

J.F. cherche à louer, directem propriétaire : Studio ou petit 2 Pièces Paris, quartier calme. Libre déb. janvier. 233-89-55 H.B.

Région parisienne

Pour Stés européennes, ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

hôtels-partic.

NEUILLY ST-JAMES Parfait état
Charmant hôtel 8 pces, 4 bains. Belle terrasse aménagée
MICHEL et REYL - 265-90-05.

viagers

Recherche PARIS libre ou occupé studio à 6 pièces. Etude LODEL : 355-61-58.

17e superbe 3 p. + TERRASSE 8e ét. asc. + 2 petits studios + parkg. Le tout occupé couple 73/71 ans sauf un studio. Prix 450 000 F + 3 000 F. F. CRUZ 8, r. La Boétie, 8e. T. 266-19-00.

Sté spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties
Etude gratuite - discrète

NICE Sur Musée Masséna Vue jardin et mer
TRES BELLE AFFAIRE
VIAGER LIBRE
4 P. 120 m2 + 100 m2 en 3 terrasses dont 2 sur mer, refait neuf, climatisé, cuisine entièrement équipée. 350.000 F cpt + rente sur 2 têtes de 83 et 84 ans. Tél. : 306-31-85

18e Rue Caulaincourt Vue panoramique
Impeccable 4 p., cuis., bains, bel imm. tt confort, 40.000 F + rente 1.800 F. Occupé 1 Tête. VERNEL - 526-01-50

fonds de commerce

PARC MONTSOURIS
en direct à vendre
BOUTIQUE D'ANGLE
avec murs. Tous commerces ou bureaux, 83m2 en sous-sol, 18, r. Nansouty, 75014. T. 589-26-41.

STATION SKI ALPES
CABINET IMMOB. F.N.A.I.M.
Px 1.070.000 F, crédit et associat. possible. Tél. : 373-37-82.

A COIGNIÈRES
En bordure nationale 10
A VENDRE
terrain 2.000 m2 avec constr. récente tous commerces
Ecrire sous réf. 5.938 : L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

VIGNEUX Centre, parfumerie à céder, raison santé, conviendrait autre activité+logement. Prix 90.000 F. VIMO - 951-32-70.

ESPAGNE : A VENDRE
MAISON DE PRESSE ET LIBRAIRIE INTERNATIONALE + grand local, ensemble ou séparément, dans village touristique. C.A. 1.200.000 F.

Ecr. Havas Rennes no 924 B.

constructions neuves

5e ARRONDISSEMENT
Dans petit programme neuf en cours de construction (achèvement prévu dans 12 mois). INVESTISSEURS privés CEDENT au PX de REVIENT surface à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
Tél. : 379-82-75

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume
GARE ASNIÈRES
SAINT-LAZARE
Chbres, Studios, 2, 3, 4 P. Nouv. Prêt PIC. S/pl. jeudi, vendredi, samedi, dim., lundi, 14 h.-19 h. 359-63-63 - 788-41-45

LIVRAISON EN COURS
IMM. en CONSTR. P. de T., 10 APPTS de 2 à 5 PIECES. 80 % créd. S/pl. lundi-jeudi après-midi : 5, r. Jean-Maridor, 75015 Paris ou 327-04-04.

6-14, RUE LEIBNITZ
CHBRE, 2 P., 3 P. Terminés. Loggias. - Nouveau prêt PIC. S/pl, : lundi, 14 h. à 19 h. 359-63-63 - 627-06-49

locaux commerciaux

A louer commerc. ou non rue Chaillot, Paris-16e : 460 m2 divisibles dont 380 m2 au r.-de-ch., 50 m2 ent.-sol et 30 m2 en s/-sol pour archives, comp. 14,75 m. de façade s/rue Loyer annuel : 300 000 F à déb. Syndicat Français des Artistes. TEL. : 285-88-11.

VINCENNES
(Métro Bérault)
LOCAUX COMMERCIAUX
neufs à louer ds imm. standing, 360 m2 en rez-de-chaus. divisibl., hauteur sous plafond : 5,30 m. 423 m2 en rez-de-jardin, hauteur sous plafond : 5 m + 90 m2, haut. s/plaf. : 2,30 m. Egalement à louer, même adr. :
BUREAUX NEUFS
SOGEI, 7, r. des Cordelières, 75013 PARIS - 331-65-61

VERSAILLES/CHANTIERS
5.000 m² de locaux développés sur 6.000 m² de terrain, avec accès camions à céder en droit au bail. Prix : 350.000 F. VIMO - 951-32-70.

bureaux — bureaux

1 à 20 BUREAUX tous quartiers
MAILLOT - 293-45-55
Locations sans pas-de-porte

Etabliss. financier versaillais recherche
GUICHETIERS
aimant les contacts avec la clientèle
Niveau bac exigé
Formation commerciale ou expérience bancaire
Dégagés O.M.
Salaire annuel brut 50.000 F
Envoyer C.V. à no 53.879 B
BLEU 17, rue Lebel
94300 Vincennes

SIEGES, SOCIETES sans pas-de-porte
Telex, permanence téléphonique
TOUS SERVICES — 622-15-21.

20e arrdt 207 m2 et 275 m2 par propriétaire
Achat possible. - Tél. 723-72-00.

BOURSE 1.000 m2 de BURX S/3 niveaux. A louer SUR BASE 430 F LE m2 OU A VENDRE. — Tél. : 265-64-11.

PRÉBAIL PROPOSE
DANS PARIS
Immeuble neuf très fonctionnel, 317 à 4.300 m². Restaurant. parkings, loyer intéressant. Tél. : 260-65-04.

Boutiques

MURS boutique neuve avec locataire assurant rentabilité immédi. de 12 %. Prix 300.000 F. Propriétaire : 260-82-15.

usines

Cédons PRESTIGIEUSE fabriq. de cravates et access., PARIS, réputation établie gros rapport. Ecr. no T 010 039 M Rég.-Presse

pavillons

TRAPPES/BOISSIERES
Urgent - Pavillon récent, 5 P., tout confort avec jardin et dépendances, 360.000 F. VIMO - 951-32-70.

LA VARENNE. Pav. récent en 2 luxueux appts 80 et 65 m², terrasse, dépendances, garage 2 voit., jardin 650.000 F. TEL. 585-41-20.

Pr. gare CLAMART, à restaur. 7 pièces, cuisine, jardin. PRIX 432.000 F - 027-57-40.

EXCEPT. 2 min. gare, tranq., 25 min. Paris-Est, deux const. en L, indép. 1) Entrée, 3 p., cuis., s. bs, cave, ch. cent. maz., grenier, terr., 60 m² hab.; 2) 3 p., cuis., w.-c.+2 p., cuis., w.-c., 60 m² hab., gar. 2 voit., terrain 400 m². Prix 350.000 F. libre avril 1979. Vis. apr. 19 h., 5, rue de Ferrières, Pontault-Combault (77).

terrains

CROISSY-SUR-SEINE
prox. immédiate écoles, beaux TERRAINS 800 à 1.200 M2 faç. 20 à 30 m entièr. viabilisés. PRIX FERMES T.T.C. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

SEVRES. 350 m. gare, 15 min. Paris St-Lazare - TERRAIN 900 m², secteur résidentiel. Tél. : 522-38-20.

TERRAINS A BATIR
La Haute-Maison (Crécy-la-Chapelle, ctre village), 1.000×24 : toute viabilité, 130.000 francs ; Crégy-lès-Meaux, centre ville, 744 × 16,5 : toute viabilité, 145.000 francs ; Gif-sur-Yvette, 1.075 × 25 : toute viabilité, 280.000 F. - T. 584-85-48, 05-98.

Partic. vend terrains BORD RIVIERE, 1 h. ouest Paris, 2 min. ts commerces, viabilité, 3.600 et 6.500 m², 38 F/ m². Tél. (37) 82-04-37.

forêts

PARTICULIER à PARTICULIER VEND MASSIF EPICEAS, 18 ans, 75 hectares, CANTAL. BRUNEL - CANNES MARINA, 06210 MANDELIEU Téléphone : (93) 47-99-81.

propriétés — propriétés

A vendre à
MILLY-LA-FORÊT (91)
maison anc. 7 P., 3 s. bns., s. jeux, jdin paysagé, 2.500 m2, piscine chauf. Maître HASLE, notaire à Milly-la-Forêt. 498-83-36

REGION ORGEVAL - Maison bourgeoise, 10 P. principales + dépendances, cour - jardin de 4.000 m². Prix : 995.000 F. VIMO - 951-32-70.

20 km BORDEAUX bourg, gde mais. girondine pierre, étage, gar., dép., jardin, gds arbres, terrain 5.000 m². Ecr. à 6.964, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

villas

NESLES-LA-VALLÉE
Résidentiel
Coquet plain-pied récent. Entr., séjour dble av. cheminée, 3 chbres, dressing, s. bns, w.-c., combles aménageables. Garage, buanderie, chff. central mazout. Jardin décoré 1.200 m2. Tél. avant 10 h. ou après 21 h. : 414-66-54.

78 Dans petit bourg 32 km Paris
Très belle VILLA neuve luxueusement agencée
Terrain 2.000 M2
Vue imprenable sur coteaux du Vexin. 7 pièces, garage 3 voitures. Libre à la vente. Prix à débattre.
UFFI - 261-80-27, poste 442

ESPAGNE
RÉGION CASTELLON
Dans magnifique pinède bord Méditerranée, superbe
VILLA NEUVE
avec son terr., séj., cheminée, cuis. équipée, 2 chbres, salle de bains mosaïque - A partir de
96.000 F
Crédit personnalisé possible
AVIS 68, bd Sébastopol, Paris-3e 274-24-45

BENODET 29-S. Part. vd villa 100 m plage. Gd séj. 3 ch. Tt cft. Jdin 2.000 m2, pos. 2 lots. 1.100.000. T. (98) 65-19-41.

PARIS-19e Quartier calme
VILLA bon état sur sous-sol. Rez-de-ch. : entrée, bur., séj. avec poutres et cheminée, cuis., douche. Au 1er ét. : 3 chbres, w.-c., chauffage central gaz. Jardinet - 510.000 F
EXCEPTIONNEL. Agce Michel 77220 TOURNAN — 407-00-52.

EXCEPTIONNEL
BREVANNES - 5' R.E.R.
villa récente, compr., r.-de-ch. : hall d'entrée, séjour de 80 m² av. cheminée, vaste cuis. 28 m², w.-c. ; à l'étage : 4 chambres, 2 s. de bains, w.-c., combles aménageables ; sous-sol total : garage 3 voitures, bureau, salle de jeux, salle d'eau, w.-c., jardin 800 m². Prix : 650.000 F.
Tél. : 569-29-13, sur rend.-vous.

3 KM VERSAILLES - Entrée, séjour, cheminée, s. à manger 56 m², bureau, cuisine équipée, chambre, salle de bains ; A l'étage : 4 chb., s. de bains, salle d'eau, 2 w.-c., sous-sol complet, sur 1.000 m² jardin clos. Prix : 1.150.000 F. I.N. 045-29-09.

ST-REMY-LES-CHEVREUSES
Très belle villa moderne 380 m² habitables+ss-sol 140 m², entrée salon, s. à mang., cuis., 6 chb., 2 s. de bs, w.-c., gar. 2 voit., cave et buanderie. T. 050-98-01.

CHATOU 10' R.E.R. Pos. 2 ménages
Solide constr. 6 p., gar., tt cft +dépend. Jard. Chauff mazout. IMMRES - 966-11-92

maisons de campagne

LUBERON
10' APT
S/1300 m2 de terrain clos, cabanon 120 m2 en « L », expo. Sud et Est, possib. résid. à peu de frais. Px : 100.000 F av. 10.000 F comptant. - Catry, tél. jeudi au (91) 54-92-93. Autres jours, tél. au (90) 57-47-95

5' GORDES
Studios 35 m2 de plain-pied av. jardinet, expo. Sud. Environnem. exception. Placement intér. Prix à partir de 80.000 F av. 20.000 F compt. - Catry, tél. jeudi au : (91) 54-92-93. Aut. jrs (90) 57-47-95.

Sur Drôme, lim. Htes-Alpes, ds hameau montagne, splend. bergerie en pierres apparentes av. grange à aménag., E., El., tél. Blle prairie 1.500 m², vue exc. Px 143.000 F. CATRY, tél jeudi (91) 54-92-93, autres jours : (91) 65-15-87.

RUMONT (région Nemours), maison de camp. avec grange, garage, caves, cuis., séjour, 2 chbres, bains, grande cour, jardin 600 m². Prix 160.000 F. Agence CAT, 43, rue Grande, Saint-Mammès - 070-58-60.

PRÈS DIGOING
SAONE-ET-LOIRE - Beau pav. de chasse indépend., 86 m2 habitables à peu de frais, sur parc boisé de 2.475 M2
PRIX : 159.000 F
Crédit : 80 % possible
PROGECO, 14, av. Meunier, 03000 MOULINS
TEL : (16-70) 44-43-85
FERME LE LUNDI

châteaux

Magnifique et luxueux
CHATEAU XVIIe siècle
très lumineux, 30 mn de Cannes
Tél. : (94) 04-43-95.

VEND CONFINS SOLOGNE BERRY, 200 km Sud Paris
PETIT CHATEAU
10 Pces, beau parc boisé 7 ha, importants communs avec logements et écuries. Le tout en très bon état. Chauffage et sanitaire neufs. Tél. après 20 heures : (54) 40-63-85.

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

L'AFFAIRE DU LARZAC

M. Yvon Bourges accepte de discuter avec les organisations agricoles

Le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, a reçu, le mardi 12 décembre, les parlementaires de l'Aveyron (1) à propos de l'extension du camp du Larzac. Cette visite faisait suite à celle que députés et sénateurs du département avaient rendue à M. Barre le 22 novembre et à l'entrevue entre les marcheurs et M. Paul Masson, directeur de cabinet de M. Bourges, le 3 décembre.

Au terme de la réunion, les parlementaires ont déclaré : « A notre demande, le ministre de la défense a décidé que dans des délais très brefs des contacts seraient pris par les pouvoirs publics avec les organisations agricoles afin de rechercher des solutions concrètes permettant de concilier les intérêts de l'agriculture et de l'économie régionales avec les besoins de la défense nationale. »

Quelles sont les solutions concrètes auxquelles fait allusion M. Bourges ? Si le camp du Larzac s'élargit aux dimensions que souhaite lui donner l'armée, il s'agira de faire cohabiter une vaste entreprise destinée à former des combattants et un département qui se considère à juste titre comme une « usine à viande » et un espace d'accueil touristique. Ces activités sont-elles compatibles ?

L'armée dans ses terres

L'Aveyron est un département dynamique, en pleine mutation. Ses quinze mille exploitations agricoles nourrissent plus d'un million et demi de bestiaux : des veaux qui partent vers l'Italie, des brebis pour le roquefort, des bœufs de boucherie, des porcs. Ses paysans n'y ont pas les deux pieds dans le même sabot. Ils ont signé avec l'administration quatre cent cinquante plans de développement de leurs exploitations : le record de France. Et ceux du Larzac, on le sait, sont à la pointe de ce mouvement. Les Aveyronnais sont amoureux de leurs multiples terroirs et savent exploiter ce capital, sans le gaspiller. Pour vivre et travailler au pays, ils savent qu'il ne leur faut perdre ni un site, ni un monument, ni un hectare de labour. On comprend que l'irruption en force des militaires les inquiète.

Les projets de l'armée sont clairs. Sur les 17 000 hectares de causse, elle fera évoluer de grandes unités. Le camp recevra des écoles d'officiers et des troupes de manœuvre. Il accueillera des régiments et même, six fois par an, des divisions blindées ou mécanisées.

Les cent cinquante chars des divisions blindées arriveront par chemin de fer. Entre Tournemire (sur la ligne Béziers-Paris) et l'Hospitalet, une voie de 18 kilomètres, désaffectée il y a vingt ans, va être reconstruite, avec ses tunnels, ses viaducs et sa gare terminale. Les travaux débuteront en janvier 1979, dureront trois ans et demi et coûteront 35 millions de francs.

Les véhicules et les hommes (respectivement mille trois cents et sept mille pour une division mécanisée) monteront sur le plateau par la route. Les militaires s'organisent pour que les convois n'encombrent pas Millau aux heures de pointe sur la nationale 9, qui traverse le camp. Deux déviations éviteront La Cavalerie et l'Hospitalet, et trois passages souterrains permettront aux engins militaires de passer d'un bord à l'autre. Après avoir aménagé le camp de Canjuers (Var), un bataillon de légionnaires du génie, équipé d'engins de terrassement, est déjà en place. Il est chargé de tracer à travers le camp 100 kilomètres de routes et autant de pistes pour les chars.

Les casernements, qui datent de 1930, ont été rénovés et dotés du chauffage central. Ils hébergeront deux mille cinq cents hommes, les autres vivant sous la tente. Des parkings sont prévus pour vingt-quatre *hélicoptères*, mais aussi des garages, des cuisines, des sanitaires, un terrain de sport et, à l'une des extrémités du camp, un parc à munitions.

On tirera beaucoup sur le Larzac : environ un jour sur trois. Les canons de 105, de 155 et les mortiers de 120 tireront du sud vers le nord, les chars d'ouest en est et l'infanterie sur plusieurs pas de tir en même temps. Au total, environ 2 500 tonnes de munitions seront dépensées par an. Le camp que l'armée a l'intention de rentabiliser au maximum tournera quarante-six semaines sur cinquante-deux et recevra chaque année environ soixante mille hommes.

Pour héberger les familles des cadres permanents, quatre-vingt-dix logements en H.L.M. vont être édifiés à Millau et Saint-Affrique. On escompte la création d'une soixantaine d'emplois civils, et les dépenses de fonctionnement du camp tourneraient autour de 50 millions de francs par an. L'ensemble des aménagements prévus coûtera 230 millions de francs et ne sera achevé qu'en 1984. Mais, au fur et à mesure des travaux, le camp va « monter en puissance » : les premières divisions blindées pourraient y accéder vers l'été 1982.

Les militaires disposent déjà d'un bel espace : les 3 000 hectares qui leur furent concédés au début du siècle, puis, alentour, 5 800 hectares achetés à l'amiable (prix moyen de 1 000 à 15 000 F l'hectare de lande, de 7 000 à 11 000 F l'hectare de *labour*), enfin les 830 hectares qui viennent d'être expropriés sur les communes de La Cavalerie et de La Roque-Sainte-Marguerite. Au total donc, 56 % de l'espace qu'ils convoitent. Restent à exproprier 7 370 hectares.

Les autorités estiment que si des milliers de propriétaires sont concernés (et, en particulier, les trois mille à quatre mille citadins qui ont acheté des parts des groupements fonciers, agricoles, les fameux G.F.A.), les exploitations réellement « menacées » ne dépassent guère la quarantaine. Selon le ministère de la défense nationale, trente-deux exploitations seront amputées de 10 % à 25 % de leur superficie et dix exploitations perdront de 25 % à 100 % de leur espace.

Souplesse et patience

Le préfet de l'Aveyron, M. Paul Bernard, assure que la plupart des fermes faiblement touchées pourront continuer à tourner. *« S'il le faut,* dit-il, *on donnera encore quelques coups de ciseaux à la périphérie du camp. »* Trois de ces fermes — qui appartiennent pourtant aux plus résolus des opposants — ont déjà signé avec l'administration des plans de développement qui leur donnent droit à des prêts spéciaux. Restent, selon M. Bernard, une dizaine de cultivateurs « en péril ». A ceux-là on proposera des propriétés équivalentes déjà achetées par la SAFER de l'Aveyron et situées en bordure ou à proximité du Larzac. Il se peut aussi, comme l'avait laissé entendre le ministère de la défense, le 3 décembre dernier, qu'à la faveur d'un remembrement des communes touchées par l'extension, on parvienne à reconstituer des exploitations économiquement viables en lisière et même à l'intérieur du camp, en dehors des receptacles de tir.

Sur le camp lui-même, les éleveurs conserveront le droit de faire paître leurs moutons, les chasseurs de tirer les perdreaux et les promeneurs de ramasser les champignons. Mais tout cela, en dehors des jours de tirs, bien entendu.

Compte tenu de ces « apaisements » la préfecture veut à présent mener rondement à leur terme les procédures de transfert de propriété. *« Ensuite,* dit le préfet, *il faudra être souple et patient. On ne peut créer un camp contre son environnement. »*

Souplesse et patience suffiront-elles ? Car, après les arrêtés de cessibilité et les ordonnances d'expropriation, le plus dur reste à venir. Il faut que le juge d'expropriation monte sur le causse pour estimer la valeur des parcelles, que les propriétaires acceptent les sommes proposées, que les fermiers consentent à vider les lieux. Résistance passive et recours devant les tribunaux peuvent faire traîner les choses. L'armée, il est vrai, n'est pas pressée. Même si elle disposait aujourd'hui de 17 000 hectares, elle ne les utiliserait guère, faute de pouvoir *acheminer et héberger les* troupes.

Les élus locaux et les responsables agricoles, qui ont réaffirmé tout récemment qu'aucun exploitant ne devrait être déplacé contre son gré, se satisferont-ils davantage des assurances officielles ? Millau peut légitimement se préoccuper de son avenir touristique. Les agriculteurs aveyronnais en faisant leurs comptes voient bien qu'on leur prend tout de même 3 000 hectares de terres labourables. Pour les écologistes, le causse labouré par les chars et pilonné par l'artillerie ne sera plus qu'un terrain vague. Et les amis du Larzac, qui ont élevé pierre à pierre la bergerie de La Blaquière, accepteront-ils qu'elle devienne la cible des 155 ? Quoi qu'on y fasse, la note à payer restera lourde pour tout le monde.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) MM. Roland Boscary-Monsservin, Albert Sirgue, sénateurs (républicains indépendants), Robert Fabre (non-inscrit), Jean Briane (U.D.F.), Jacques Godfrain (R.P.R.), députés, ainsi que M. Jacques Puech (P.R.), président du conseil général.

● *Les écologistes contre le cargo atomique.* — L'organisation internationale *Greenpeace*, qui avce son navire *Le combattant de l'arc-en-ciel* avait mené campagne cet été contre la pêche à la baleine, va tenter de s'opposer maintenant à l'arrivée à Cherbourg, du cargo *Pacific-Fisher*, qui amène du Japon 65 tonnes de combustibles irradiés devant être traités à l'usine de la Hague.

P.T.T.

M. SÉGARD VEUT « AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET DE TRAVAIL », DES AGENTS

M. Norbert Ségard a présenté le 12 décembre un ensemble de mesures destinées à *« améliorer le cadre de vie et de travail »* des 430 000 agents des postes et télécommunications.

Il s'agit essentiellement entre 1979 et 1980 de diversifier le recrutement, développer la formation et la promotion, réorganiser les lieux de travail, aménager la journée de travail, les conditions de logement, déconcentrer les responsabilités, égaliser les chances notamment pour les femmes. Le ministre a insisté sur ce qu'il appelle le *« traumatisme provoqué par une mobilité involontaire excessive »* chez les jeunes agents.

A cette occasion, il a souligné que cinquante mille agents des bureaux de poste de Paris, soit la moitié des effectifs, avaient *changé d'affectation* en 1978. C'est pourquoi, a-t-il déclaré, il faut étudier un nouveau *système* de recrutement et de mutation et améliorer les conditions de logement de ces fonctionnaires.

Pour M. Ségard, il est également nécessaire de favoriser la mixité et l'accession des femmes à toutes les *fonctions dont celles* réservées jusqu'ici à des hommes, telles celles de conducteurs de camions.

TRANSPORTS

Le conseil général du Bas-Rhin veut briser le monopole d'Air France sur l'aéroport de Strasbourg

Air France a été prise à partie, le lundi 11 décembre, par le conseil général du Bas-Rhin qui souhaite briser localement son « monopole » afin de donner à l'aéroport de Strasbourg-Entzheim une dimension internationale. Pour ce faire, les élus alsaciens ont demandé l'installation de compagnies étrangères qui permette à la métropole d'assumer pleinement son rôle de capitale européenne.

« La question qui est posée est celle de la « priorité de pavillon » d'Air France sur les aéroports de l'Hexagone, nous a expliqué M. Louis Jung, sénateur U.D.F. du Bas-Rhin. *Ce droit ne se justifie plus ; l'évolution du trafic aérien et la vocation européenne de Strasbourg n'autorisent plus ce monopole. »*

« Je me bats, nous a-t-il expliqué, *pour qu'on donne à l'aéroport d'Entzheim le statut d'aéroport international. Pour l'instant, Air France refuse que d'autres compagnies étrangères puissent atterrir à Strasbourg, invoquant comme argument principal le déficit des lignes qu'elle exploite au départ de la métropole alsacienne vers plusieurs capitales européennes. »*

« Je reste persuadé, nous a-t-il précisé, *que, dans une conception moderne, cette argumentation nationaliste ne peut plus tenir. D'autant que certaines compagnies étrangères qui font des bénéfices, comme Swissair et Lufthansa, ont proposé de desservir Strasbourg. Cette question est politique : il est indispensable que Strasbourg prenne une dimension européenne pour que le siège de l'Assemblée européenne puisse se maintenir dans la métropole alsacienne. »*

En réalité, la controverse qui rebondit chaque année au moment où le conseil général du Bas-Rhin vote sa participation au déficit des lignes internationales qu'Air France exploite au départ de Strasbourg, tourne principalement autour de l'ouverture de deux nouvelles liaisons, l'une vers Francfort, l'autre vers Zurich.

Déjà, *sous le pavillon d'Air Alsace,* la compagnie nationale exploite des vols vers Amsterdam, Cologne, Bruxelles, Londres, Milan et Rome. La Délégation à l'aménagement du territoire couvre le déficit de ces lignes — 8,5 millions de francs — à hauteur des deux tiers ; la ville de Strasbourg, la chambre de commerce de Strasbourg et le département du Bas-Rhin se partagent à égalité le dernier tiers.

Air France estime, au vu de ses études, que la rentabilité d'une ligne Strasbourg - Francfort est hors d'atteinte car il s'agit d'un vol trop court et que, par conséquent, le bilan d'exploitation serait lourdement déficitaire. Ses responsables font, d'autre part, remarquer que Strasbourg n'est qu'à environ une heure et demie de route de Francfort alors qu'en « jet », le trajet de centre-ville à centre-ville serait de deux heures.

Peut-être la desserte de Francfort pourrait-elle être envisagée si *elle était « couplée »* avec celle d'une autre ville européenne ? La compagnie nationale ne rejette pas *a priori* cette possibilité.

Pour M. Jean-Marie Caro, député U.D.F. du Bas-Rhin, il est indispensable que *« l'Etat se mêle de cette affaire »* car il faut *« une volonté politique »* pour imposer une ligne Strasbourg-Francfort. En attendant, le conseil général doit voter, le lundi 18 décembre, un vœu pour demander au gouvernement d'infléchir très sérieusement la politique d'Air France.

Innovation à la R.A.T.P.

12 KILOMÈTRES A L'HEURE SUR UN TROTTOIR ROULANT

Un trottoir roulant à vitesse accélérée va prochainement être mis en service. C'est en effet en 1979 que le Trax sera expérimenté gare de Lyon, dans le couloir de correspondance entre le réseau express régional et le métro.

L'installation des premiers trottoirs roulants dans le métro date de 1964. Leur vitesse, limitée à 3 kilomètres à l'heure, se révéla-t bientôt insuffisante. C'est pourquoi la R.A.T.P. a décidé de mettre à l'étude le système Trax. A l'entrée du trottoir roulant, la vitesse est de 3 kilomètres à l'heure, puis elle s'élève progressivement jusqu'à 12 kilomètres à l'heure pour diminuer de nouveau à la sortie.

Après l'expérimentation gare de Lyon, le Trax sera installé, en 1981, aux Invalides, afin de permettre la liaison entre la ligne S.N.C.F. et la ligne de métro numéro 13 (Saint-Denis - Châtillon-Montrouge), puis à la gare de Nord, entre la ligne de métro numéro 2 (Nation - porte-Dauphine) et la ligne de Sceaux (ligne B du R.E.R.) lors de la mise en service de l'interconnexion.

économie

RIGUEUR...

Annoncer la même semaine une forte augmentation des cotisations à la Sécurité sociale et plus de vingt mille licenciements dans la sidérurgie ne manque pas d'audace, dans tous les sens du terme. A moins qu'il ne s'agisse d'un souci — banal — d'habileté : faire avaler deux purges sévères aux Français, en espérant qu'ils auront l'esprit ailleurs en raison des fêtes de fin d'année...

Certains loueront à cette occasion la « rigueur », le « courage » du premier ministre qui, décidément, « ne dore pas la pilule aux Français ». « Echéances inéluctables », « révisions déchirantes », « l'heure des choix »... *La corbeille des titres évocateurs est déjà prête. Bien sûr quelques esprits chagrins ne manqueront pas de faire remarquer que M. Barre s'était engagé à Blois à ne pas augmenter les cotisations sociales, et que le plan sidérurgique annoncé un an avant les élections législatives était loin d'être aussi sévère que l'actuel, alors que l'on savait déjà pourtant qu'il faudrait aller plus loin. Mais le gouvernement répète à longueur d'année qu'il ne faut pas écouter ces Cassandres.*

Les salariés paraissent en tout cas bien placés pour apprécier la rigueur gouvernementale. On ne leur fait pas de cadeau assurément ; depuis quatre ans, ils doivent faire face à une crise qui dégrade — voire supprime dans bien des cas — leur outil de travail. Au lieu de faire largement appel à la solidarité nationale pour les aider à payer les dégâts, l'Etat mesure chichement son appui financier et les invite, pour l'essentiel, à se débrouiller tout seuls avec leurs retraites, leurs assurances et le reste. Ah, s'il s'agissait d'une catastrophe naturelle, on pourrait créer un impôt exceptionnel, faire des quêtes, des collectes...

Hélas, il ne s'agit que d'une crise mondiale, devant laquelle les pouvoirs publics se sentent désarmés ! Dommage, mais tant pis. Il avait été question naguère d'activer la solidarité en cherchant à « faire payer les riches », *selon l'expression consacrée. De fait, on « déplafonne » des cotisations. Mais l'impôt sur le capital est toujours à l'étude ; il ne faut pas se hâter de conclure : l'affaire est grave et demande réflexion...*

En attendant, les assurés doivent régler leur problème entre eux. Avec « rigueur » et « courage » bien entendu. Pour les emplois supprimés, on verra plus tard si l'on peut les remplacer. Tout cela est si difficile ! Chacun comprendra que le gouvernement, qui commence par l'essentiel, ne peut pas tout faire à la fois... — Ph. L.

Les difficultés de la Sécurité sociale

UN MAL EUROPÉEN

Le déficit de la Sécurité sociale et la recherche tâtonnante de recettes nouvelles ainsi que d'une meilleure maîtrise des dépenses de santé — qui devait aboutir à Paris à l'adoption de sévères mesures, mercredi 13 décembre, par le conseil des ministres — ne sont pas des problèmes spécifiquement français. A quelques exceptions près, tous les pays industriels, en Europe, doivent résoudre la quadrature du cercle, comme le montrent les exemples cités ci-dessous.

• ITALIE : un déficit chronique

De notre correspondant

Rome. — Réduire les dépenses, supprimer les inégalités, mettre un peu d'ordre dans la « jungle » des mutuelles : c'est ce que cherche à faire l'Italie aussi bien pour l'assurance-maladie que pour l'assurance-vieillesse. Des projets de loi attendent d'être votés.

Les dépenses sanitaires ont augmenté de manière considérable passant de 3,8 % du produit interne brut, en 1964, à 6 % en 1974. Il a fallu introduire le ticket modérateur en septembre dernier : au lieu de se fournir gratuitement dans les pharmacies, les Italiens paient désormais 20 % du prix de la plupart des médicaments. Cette mesure — la seule qui ait été prise — se révèle efficace puisque la consommation a aussitôt baissé d'un cinquième.

Le nombre des personnes assistées contre la maladie est passé de 16 millions, en 1951, à 53,5 millions.

Quelque trois cents mutuelles assistaient, de manières très inégale, les différentes catégories professionnelles. Elles sont atteintes d'un déficit chronique qui se répercute sur les hôpitaux. On les a officiellement dissoutes pour mener, à la place, un *« système national de santé »*, assez proche de la Sécurité sociale française, mais gérée par les régions. Dans l'attente de cette réforme, les mutuelles continuent à survivre comme si de rien n'était.

En matière d'assurance-vieillesse, il a fallu mettre le holà : au rythme actuel, le déficit des différentes caisses de retraite qui finissent par être financées par l'Etat, atteindrait 16 milliards de lires en 1980. On cherche à diminuer les dépenses en attendant la nouvelle loi.

Celle-ci tentera d'unifier les régimes des pensions. Elle généralisera à soixante ans l'âge de la retraite avec la possibilité de travailler cinq années supplémentaires pour ceux qui n'auraient pas cotisé suffisamment. Le législateur cherchera aussi à généraliser un plafond pour les sommes prises en compte, à augmenter fortement les cotisations des commerçants et des artisans, à limiter le cumul de plusieurs retraites et à combattre la fraude. L'Italie compte, en effet, plus de pensionnés que de travailleurs.

R. S.

• R.F.A. : freinage des retraites

De notre correspondant

Bonn. — Fondé sur le principe de l'assurance obligatoire pour la plupart des salariés, le système de Sécurité sociale de la R.F.A. comporte plusieurs branches financièrement séparées : l'assurance-maladie ; l'assurance-retraite ; l'assurance-chômage, ainsi qu'une assurance-accidents pour laquelle on n'a pas connu de problèmes préoccupants. L'assurance-maladie, qui garantit des soins gratuits (traitement et médicaments) pour une durée illimitée, exige de l'assuré, participant une contribution de 18 % de son salaire qui est partagée également entre le travailleur et l'employeur. Durant ces dernières années, l'augmentation constante des dépenses médicales a menacé l'équilibre financier des caisses d'assurances. Aussi le gouvernement a-t-il été contraint de faire voter, en 1977, une loi visant à freiner ces dépenses en limitant aussi bien la prescription de spécialités trop coûteuses, quand d'autres médicaments seraient tout aussi appropriés, que les revenus croissants du corps médical.

Aujourd'hui, cependant, les négociations se poursuivent encore entre le ministre du travail et les organisations de médecins. Il semble même que ces dernières soient sur le point d'obtenir un assouplissement des mesures qui auraient touché leurs rémunérations. L'assurance-chômage, quant à elle, a jusqu'à présent répondu à ses obligations. La cotisation dans ce domaine s'élève à 3 % du salaire (toujours partagée également entre travailleur et employeur).

Les difficultés de l'assurance-retraite

Les difficultés les plus sérieuses touchent l'assurance-retraite. Depuis bien des années déjà, cette assurance était basée sur le principe que les retraites doivent augmenter au même rythme que la moyenne des salaires bruts de la population active. D'autre part, les prévisions touchant le financement des caisses de retraite avaient été établies à l'époque où l'on pouvait compter sur une croissance annuelle d'au moins 5 % du produit national brut. Un déficit de plus en plus menaçant s'est donc manifesté dans ce domaine depuis le début de la récession économique, en 1973.

Après de nombreuses controverses entre le gouvernement et l'opposition, le Bundestag a fini par voter au début de cette année une loi qui freine ce qu'on appelait jusqu'ici *« l'accroissement dynamique des retraites »*. Dans l'avenir immédiat, les retraités de toutes sortes ne pourront donc compter que sur une augmentation de 4,5 % en 1979 et de 4 % durant les deux années suivantes.

J. W.

• SUÈDE : pas de « gros problèmes » dans l'immédiat

De notre correspondant

Stockholm. — La Sécurité sociale suédoise n'a pas à faire face à de très gros problèmes financiers pour le moment. Mais ceux-ci risquent d'être graves vers la fin des années 80 en raison du vieillissement de la population et de la baisse de la natalité. La retraite « à la carte » qui permet aux salariés âgés de soixante ans de jouir d'une pension partielle jusqu'à soixante-cinq ans tout en continuant de poursuivre une activité professionnelle réduite a été une réforme extrêmement populaire. Elle a même dans certains cas été imposée aux personnels d'entreprises en difficulté et constitue en fait actuellement le seul poste déficitaire de la Sécurité sociale.

Pour combler ce passif, deux possibilités se présentent : un relèvement des cotisations qui sont ici toujours payées par l'employeur, ou une augmentation des subventions publiques. Dès l'année prochaine, les taxes sociales des entreprises seront probablement majorées de 0,25 % pour assurer l'équilibre de la trésorerie. A plus long terme, la Sécurité sociale, qui d'ores et déjà place une partie de ses fonds dans le secteur privé sous forme d'actions, ou prête de l'argent aux communes et conseils généraux, envisage de demander à l'Etat l'autorisation de pouvoir gérer ces fonds d'une façon encore plus « commerciale » pour se protéger notamment des efforts négatifs de l'inflation. — A. D.

• AUTRICHE : le ticket modérateur n'est pas épargné

Face à l'accroissement des prestations de Sécurité sociale, qui représentaient, en 1977, 14,07 % du P.B.N. au lieu de 12,06 % en 1972, le gouvernement autrichien a pris, depuis deux ans, diverses mesures destinées à mieux maîtriser les dépenses et à accroître les ressources. Quatre types de mesures ont été décidées : augmentation du ticket modérateur, les assurés payant aux pharmaciens 15 schillings par médicament au lieu de 6 ; réduction du nombre de spécialités et incitation des médecins à prescrire des produits pharmaceutiques en plus petite quantité ; accroissement progressif du salaire-plafond soumis à cotisation qui, désormais, représente les 3/4 du salaire-plafond retenu pour l'assurance-vieillesse au lieu des 2/3 et, enfin, relèvement des cotisations de 2 points (0,5 à la charge des salariés et 1,5 à la charge des employeurs). Quant aux charges supportées par le budget de l'Etat, elles se sont sensiblement accrues depuis 1973, passant de 1,79 % du P.N.B. à 2,67 % en 1977.

Mais, dans certains milieux spécialisés, on admet que la croissance très rapide des prestations maladie, et surtout vieillesse, pose toujours *« un grand problème et que des solutions d'urgence devront être trouvées »*, mais il s'agit là, ajoute-t-on officieusement, *« d'un problème politique délicat »* et, pour le moment, les partis demeurent silencieux ou réservés. En Autriche, comme ailleurs en Europe, on s'interroge sur la limite supportable des contributions obligatoires des citoyens. Impôts et cotisations représentent, en 1976, 36,5 % du P.N.B. au lieu de 34,8 % en 1970. Est-il possible d'accroître et de combien la pression fiscale ? — J.-P. D.

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

Le groupe Usinor-Châtillon annonce officiellement la suppression de 5000 emplois à Denain et de 5500 à Longwy

C'est 12 000 emplois, au total, que va supprimer, d'ici à 1980, le groupe sidérurgique Usinor-Châtillon, a confirmé mardi 12 décembre son nouveau président, M. Claude Etchegaray. Deux zones sont particulièrement touchées : Denain-Valenciennes et Longwy. La fermeture des aciéries dans ces deux villes, au profit, respectivement, de celles de Dunkerque et de Neuves-Maisons, va entraîner la suppression de 5 000 emplois sur 7 000 à Denain et de 5 500 sur une dizaine de mille, à Longwy. Avec Sacilor, la sidérurgie lourde française va donc perdre près de 21 000 emplois en un peu moins de deux ans, les dirigeants des deux groupes entendant concentrer la production sur les unités les plus modernes. Comme cela était prévisible, les réactions ont été très vives, tant au plan local, comme l'indique notre correspondant à Denain, qu'au plan national. Pour la C.G.T., et M. Georges Séguy, « cette série de mauvais coups justifie une riposte massive et énergique, d'une efficacité maximale, ce qui suppose qu'elle soit organisée dans l'unité syndicale la plus large ». Pour la fédération de la métallurgie C.G.C., et son président, M. Marchelli, « le gouvernement et les nouveaux patrons de la sidérurgie jettent des milliers de salariés sur le pavé comme on se débarrasse des chiens galeux ; cette situation était prévisible depuis des mois, sinon des années, et rien n'a été fait pour que des dizaines de milliers de familles et des provinces entières tombent dans le désespoir ».

« C'est une tâche pénible et un devoir douloureux que d'annoncer ces mesures », a déclaré, mardi soir 12 décembre, M. Claude Etchegaray, président de Chiers-Châtillon depuis deux ans et d'Usinor depuis dix jours, qui *« a accepté cette charge, conscient de ce qui l'attendait »*.

Effectivement, la réorganisation du groupe risque de frapper à mort deux régions déjà éprouvées. Dans le domaine des produits plats (80 % des activités), l'aciérie de Denain, qui devait être modernisée, sera arrêtée à l'été 1979, la fabrication correspondante étant confiée à l'aciérie ultra-moderne de Dunkerque. Le grand train de laminoirs à chaud de Denain sera modernisé de façon à conserver une capacité totale de laminage à chaud de 7,5 millions de tonnes (avec les trains de Dunkerque et Fos). Coût de l'opération : cinq mille emplois supprimés, plus cinq cent cinquante à Valenciennes.

Les laminoirs à tôles fortes de Dunkerque et Longwy seront maintenus en production. En revanche, l'unité de laminage à froid de Blagny, dans les Ardennes, appartenant à Chiers-Châtillon, peu compétitive, sera fermée : malgré l'amputation d'une production de 200 000 tonnes-an, la capacité totale restera de 3,8 millions de tonnes (avec les trains de Montataire, de Mardyck et de Biache).

Dans le domaine des produits longs, seuls les trains de laminoir les plus modernes sont gardés, alimentés à partir d'aciéries neuves. En conséquence, l'aciérie de Neuves-Maisons devant être achevée, avec une production de 1 200 000 tonnes-an, celle de l'usine Chiers-Longwy sera arrêtée à l'été 1979, tandis que celle d'Usinor-Longwy sera fermée à la fin de 1980. A Sedan, la fabrication de lingotières et de fonte sera stoppée, de même que le train à fil d'Anzin, avec ses quatre cents personnes.

Pour compléter les fournitures d'acier nécessaires à l'alimentation des deux trains de laminoirs qui subsistent à Longwy, dont une partie (700 000 tonnes) proviendra de Neuves-Maisons, un accord va être conclu avec la société belge Cockerill, qui achève une aciérie à oxygène à Rehon, à quelques kilomètres de Longwy. Moyennant l'adjonction d'une coulée continue (destinée à éviter un dégrossissage ultérieur des lingots), cette aciérie fournira 500 000 tonnes d'acier à Usinor-Châtillon à un prix de revient qui tiendra compte du gain de productivité procuré par l'accroissement de production correspondant.

Commentant ces mesures, M. Etchegaray a affirmé que le choix de Neuves-Maisons, site mieux situé pour l'avenir, avec son canal, n'avait pas été dicté par des raisons politiques mais par des raisons techniques et financières : le coût des deux solutions, Neuves-Maisons et Longwy, était équivalent, avec un avantage pour Neuves-Maisons, dont l'aciérie est presque achevée. M. Etchegaray estime que la stagnation de la consommation mondiale d'acier sera durable, et qu'il faut donc s'organiser pour faire face à cette situation. Les mesures prises, à son avis, gardent au groupe un potentiel largement suffisant pour faire face à une reprise de la demande éventuelle et hypothétique. Les investissements effectués l'année prochaine (600 millions de francs) ne seront consacrés qu'à la modernisation des installations, privilégiant les usines modernes de Dunkerque, Neuves-Maisons et Fos.

Sur le plan social, la direction proposera aux syndicats de signer une nouvelle convention succédant à celle qui doit expirer le 30 avril 1979. Une cellule d'aide à la reconversion des zones touchées sera créée, et rattachée au président, pour travailler en liaison avec les pouvoirs publics, comme doit également le faire Sacilor. Sur le plan financier, enfin, M. Etchegaray prévoit le retour à l'équilibre pour 1980, et du bénéfice pour 1981.

Écœurement et colère

De notre correspondant

Lille. — On attendait de mauvaises nouvelles mais elles ont été encore plus mauvaises que prévu. Usinor vient d'abattre ses cartes, et le choc est très rude : 5 000 licenciements à Denain, soit les deux tiers du personnel, et l'arrêt de la production de la fonte et de l'acier. Et puis encore 500 licenciements à l'unité de Valenciennes...

La réponse a été immédiate. Plusieurs centaines de travailleurs venus en cars à l'initiative de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O. ont manifesté, mardi 12 décembre, devant l'immeuble d'Usinor.

On avait appris lundi la suppression de l'unité d'Anzin (420 emplois) du groupe Chiers-Châtillon. Mardi, le mouvement de grève lancé par les syndicats, et auquel participaient la quasi-totalité des cadres, a paralysé l'usine. Les manifestants ont bloqué pendant quelques heures les axes de circulation d'Anzin à Valenciennes. Il n'y a pas eu d'incident.

Ce mercredi, les syndicats ont décidé un premier « arrêt solennel » d'un quart d'heure avant d'organiser une action d'envergure qui, vraisemblablement, serait très dure.

A la vérité, la population est désemparée et ne comprend pas. On suit ici depuis des années le drame de la sidérurgie. On a connu le déménagement vers Dunkerque, on n'a pas bien compris l'installation du complexe de Fos... Les journaux régionaux, aujourd'hui, font leurs titres de formules comme celles-ci : « *C'est le drame* », « *Un coup très grave pour le Valenciennois* », ou encore « *Le Nord sinistré* », formules que contestaient il n'y a guère quelques personnalités. L'heure n'est plus de se poser la question de savoir « *si l'on fait du tort à l'image de marque de la région* » ; le Nord est bel et bien sinistré.

Il y a un peu plus d'un an, en mai 1977, le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, que préside M. Pierre Mauroy, tenait une séance extraordinaire à Valenciennes pour lancer un cri d'alarme. A ce moment-là, dans les milieux officiels, on parlait de la modernisation de l'usine de Denain ; à la même époque, Usinor mettait en service une nouvelle centrale qui utilise le gaz récupéré des hauts fourneaux et devait permettre ainsi une économie d'énergie. Un investissement de 60 millions de francs qui devait être amorti en dix années... Et puis, aujourd'hui, c'est le drame. Qui croire ? « *L'écœurement et la colère* », une formule qui revient aussi dans les titres quotidiens.

La réaction des partis

Il faut voir sur place l'emprise des usines, des hauts fourneaux, des canalisations, pour mesurer ce que représente ici la sidérurgie, dans un décor triste où les corons sont soumis au bruit et à la pollution. Mais cet appareil gigantesque et redoutable était considéré depuis des générations comme un dieu intouchable : l'emploi, l'avenir, la vie économique, c'était tout de même cela.

Les partis politiques réagissent vigoureusement. M. Gustave Ansart, membre du bureau politique du parti communiste, député du Valenciennois, met par la même occasion en cause la politique européenne du gouvernement : « *Le gouvernement avait les moyens d'empêcher ce mauvais coup. C'est lui qui est le banquier d'une sidérurgie qui, après avoir épuisé toutes les richesses de notre région, après avoir empoché des centaines de milliards d'anciens francs au cours des vingt dernières années, s'en va fortune faite. Voilà où nous mène ce gouvernement uniquement préoccupé d'assurer les profits des monopoles, voilà où nous conduit la politique européenne du grand capital. C'est à Bruxelles, dans les bureaux feutrés des conseils d'administration du cartel de l'acier, qu'a été décidé avec le consentement du gouvernement français ce gâchis sans précédent des hommes, des intelligences, des matériels.* »

De son côté, la fédération du R.P.R. du Nord rappelle qu'il y a un mois elle avait soutenu le projet gouvernemental sur le plan financier, mais elle considère aujourd'hui que l'apport d'une aide publique est indispensable et propose la négociation d'un plan social entre les syndicats, les sociétés et l'Etat. Mais ce sont évidemment les organisations syndicales qui réagissent avec le plus de fermeté. Pour la C.G.T., le pouvoir a agi avec une désinvolture aussi méprisable qu'inhumaine. Le patronat ne laisse qu'une alternative aux salariés du Nord : la lutte unie. La C.F.D.T. se déclare aussi « *profondément révoltée des conditions dans lesquelles le patronat vient d'annoncer brutalement ces licenciements* » ; elle affirme qu'une autre politique industrielle est possible. Il faut pour cela orienter les investissements vers la diversification des productions, les étaler dans le temps, pour permettre une véritable reconversion sans licenciements massifs. Quoi qu'il en soit, les responsables syndicaux et des partis de gauche de toute la région se concertent. Il n'est pas douteux que l'on va connaître une période très agitée dans le Valenciennois.

GEORGES SUEUR.

EN BREF...

● *Succès de la C.G.C., chez Peugeot, à Vesoul.* — A l'usine Peugeot de Vesoul (deux mille huit cents salariés), dans le collège ouvrier, la C.F.T.C. obtient 42,5 % (+ 4,8 %) des suffrages exprimés, la C.G.T. 32,9 % (— 4 %) et la C.F.D.T. 24,6 % (— 0,8 %).

Par contre, dans le second collège, la C.F.T.C., avec 30,1 %, recule de 19,3 %. La C.G.C., avec 69,9 %, gagne 30 %. La C.G.T., qui avait obtenu 10,7 % aux dernières élections, ne présentait pas de candidats.

● *Succès de F.O. chez Renault à Billancourt.* — A l'usine Renault de Billancourt, les élections au comité d'entreprise confirment dans le troisième collège le recul de la C.G.T. enregistré dans le premier et le second collège (respectivement — 5,02 % et — 4,64 %).

En effet, la C.G.T., chez les cadres, obtient 11,26 % (— 2,49 %), la C.G.C. 52,46 % (— 22 %), la C.F.D.T. 14,21 % (sans changement) tandis que F.O. recueille 24,56 % en se présentant pour la première fois.

● *Le travail a repris chez Chaffoteaux et Maury* (chauffe-eau) à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). Après cinquante-six jours de grève, le personnel a obtenu le versement de deux primes de 100 francs au 1er novembre et et au 1er janvier 1979.

● *Retraites complémentaires des non-cadres : maintien des cotisations au taux de 4,40 %* pour 1979 et 1980 viennent de décider les gestionnaires de l'Association des régimes de retraites complémentaires (ARRCO). L'accord, signé récemment par F.O., la C.F.D.T., la C.G.C., la C.F.T.C. et le patronat n'exclut pas cependant un accroissement des cotisations au sein des caisses membres de l'ARCCO.

SOCIAL

La réduction du temps de travail

UNE FOIS PAR SEMAINE DES OUVRIERS DE LA SNECMA QUITTENT L'USINE UNE DEMI-HEURE PLUS TOT

En 1968, le personnel de la SNECMA (moteurs d'avion) effectuait quarante-cinq heures de travail par semaine. Les quarante heures lui avaient été promises pour 1977, mais depuis deux ans, l'horaire reste bloqué à quarante et une heures trente.

Alors, depuis le 31 mai dernier, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., dans la principale usine du groupe, à Corbeil (Essonne), tous les mercredis, environ mille cinq cents travailleurs — sur les quatre mille sept cents — rentrent chez eux à 16 h. 45 au lieu de 17 h. 15.

Une à une, depuis la rentrée, les autres usines de la SNECMA se sont jointes au mouvement : à Melun-Villaroche (Seine-et-Marne), à Gennevilliers, à Suresnes (Hauts-de-Seine). Pourtant, la direction n'a manifesté aucune émotion particulière à l'égard de la « demi-heure buissonnière », même si, de l'avis des délégués syndicaux, cette pratique peut créer les conditions pour que d'autres problèmes soient posés. Les syndicats considèrent que, par principe, les dirigeants de la SNECMA refusent d'engager des négociations sur ces questions, au niveau de l'entreprise. Ils ajoutent qu'aucune note de service n'a attiré l'attention sur un retard de production.

A Boulogne-sur-Mer

LES OUVRIERS DES APO REPRENNENT LE TRAVAIL PROGRESSIVEMENT

Le travail devait reprendre progressivement à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) dans les usines de la société des Aciéries de Paris et d'Outreau (APO), dont les ouvriers s'étaient mis en grève après l'annonce officielle de mille cinquante licenciements (*le Monde* du 5 décembre). La reprise du travail a été votée par 625 voix contre 530. Lundi 11 décembre, le personnel de l'entreprise et les élus de l'agglomération boulonnaise étaient venus manifester à Paris. Une délégation conduite par MM. Dominique Dupilet, député de Boulogne-Nord (P.S.), et Guy Langagne, maire socialiste de Boulogne-sur-Mer, avait été reçue par M. Claude Duval, chef de cabinet du ministre de l'industrie. Après cette entrevue, on apprend que l'aide de l'Etat a été confirmée : elle s'élèvera à 50 millions de francs, sous forme notamment de subventions destinées à assurer la reprise des APO en location par les deux sociétés gérantes : les Aciéries du Manoir (groupe Pompey) et la COMIREG, filiale de la Compagnie minière de Logoué (COMILOG). Celle-ci appartient pour 44 % des parts à la société américain U.S. Steel, pour 19,80 % à la B.R.G.M., pour 17 % à la société Mokta et pour 10 % au gouvernement gabonais.

LE PERSONNEL DES MINES DE POTASSE D'ALSACE REPREND LE TRAVAIL APRÈS UN CONFLIT DE SOIXANTE-SEIZE JOURS.

Par 2 896 voix contre 2 076 et 124 bulletins blancs, le personnel des mines de potasse d'Alsace (M.D.P.A.) a décidé, mardi 12 décembre, de reprendre le travail, après un conflit qui avait été déclenché le 27 septembre pour obtenir notamment une augmentation de la prime de chauffage et qui s'était poursuivi par une série de grèves tournantes.

Le personnel a accepté les ultimes propositions de la direction : une hausse du salaire de base de 1,5 % au 1er décembre, une prime de fin d'année portée de 2 050 F à 2 500 F et une augmentation de la prime de chauffage, qui passe de 2 090 F à 2 412 F. Si ces dispositions sont en retrait par rapport aux exigences de la C.G.T. et de la C.F.D.T., qui déclarent cependant « *accepter les résultats du scrutin démocratique* », elles satisfont en revanche F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C.

NOUVEAUX INCIDENTS DANS DES FOYERS DE LA SONACOTRA

Six associations d'aide aux immigrés, dont la Cimade, le Collectif Arenc, e Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) ont protesté mardi 12 décembre contre une intervention policière menée le 7 décembre dans un foyer Sonacotra de la rue Félix-Pyat à Marseille.

Selon ces associations, c'est vers 4 heures du matin que les forces de l'ordre ont pénétré dans les quelque 320 chambres de l'établissement, procédant « *à des vérifications d'identité pour quatre cents immigrés* » dans des « *conditions humiliantes* » pour ces derniers. Il s'ensuivit six demandes de refoulement. En outre, deux étudiantes, l'une française, l'autre étrangère, qui étaient hébergées pour la nuit ont été mises en fiche comme « prostituées », affirment les associations, qui craignent que « *dans le climat raciste de Marseille, de tels agissements préparent à un refoulement massif des travailleurs immigrés* ». Le rapport de police fait état, pour sa part, de vingt-sept vérifications approfondies, de six propositions de refoulement, de deux poursuites pour usage de faux papiers et de l'interpellation de « *nombreuses prostituées* ».

De nombreux conflits sont toujours en cours dans les foyers de la Sonacotra. Ce mercredi 13 décembre, les immigrés du foyer Sonacotra de Gennevilliers devaient aller manifester en cars à Versailles, où avait lieu le procès d'un certain nombre de locataires en grève de loyer. Dans un grand nombre d'affaires similaires, les tribunaux d'instance se sont déclarés incompétents.

DÉMOGRAPHIE

Pour un Grenelle des familles

(Suite de la première page.)

Le taux de natalité de l'année 1978 peut faire rétrograder la France à 20 millions d'habitants en cinq générations !

Et vous ne faites rien, messieurs !

Oh ! certes, une grande politique familiale est difficile, mais le pouvoir, si on ne veut pas se contenter de l'exercer pour les apparences et les mondanités, n'est jamais facile. Il est agréable de parler d'un phénomène de civilisation. Or il se trouve que le rôle d'un pouvoir digne de ce nom est de s'élever contre un phénomène de civilisation si celui-ci aboutit à faire périr les valeurs de cette civilisation !

Oh ! certes, une grande politique familiale est coûteuse ! Mais on ne fera croire à personne, entendez-vous bien, à personne, que des esprits sains sont hors d'état sur les milliers de milliards qui représentent le budget de l'Etat, celui de la Sécurité sociale et ceux des collectivités locales d'imposer les économies permettant de dégager les 20 milliards indispensables pour commencer la réaction.

Oh ! certes, l'époque où nous vivons n'est pas favorable. Les loisirs, les vacances, la joie de profiter des bienfaits d'une société, où tant de divertissements amusants, intéressants, attirent hommes et femmes, les incitent à gagner de l'argent plutôt qu'à se priver pour élever des jeunes. Mais à quoi sert d'être l'élu du peuple, à quoi sert d'être enseignant, à quoi sert d'être journaliste, à quoi sert la télévision, à quoi sert l'Etat, à quoi sert l'esprit civique, si nul ne se mobilise pour éviter la catastrophe ?

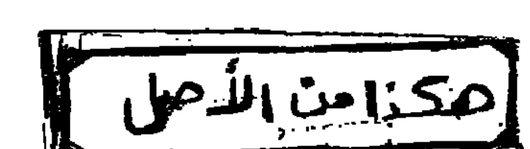
Revoir, en les ajustant et en les augmentant, les allocations familiales : construire et faire fonctionner crèches, garderies, centres de loisirs pour enfants ; donner à tous égards et en tous domaines un statut privilégié au père et à la mère de famille de plus de trois enfants ; affecter au fonctionnement des équipements familiaux et à l'aide aux foyers une part des jeunes, notamment des jeunes filles, d'un service civil qu'il devient urgent de mettre en place ; oser faire le geste démocratique du vote familial pour augmenter dans toute élection le rôle des pères et surtout des mères de famille ; cesser d'éduquer les jeunes uniquement sur la contraception en mettant enfin, l'accent sur la famille ; revoir la loi sur l'interruption de grossesse... Les républicains, qui se flattent de la grandeur de la liberté, seront-ils incapables de modifier leur législation — ce que font présentement tous les pays européens communistes ?

Tout est important de nos jours. Cependant rien n'est plus important que mettre la politique familiale au premier rang de nos soucis. La nouvelle baisse de l'année 1978 est un signal d'alarme qui sonne à nos oreilles comme un coup de tocsin, après toutes les alertes des années précédentes. En 1968, un « Grenelle » a donné de grandes satisfactions aux salariés. Ce fut d'ailleurs le premier coup d'envoi d'un élan inflationniste qui porta atteinte aux allocations familiales et à la natalité. Le temps vient d'un Grenelle familial qui sera, lui, le coup d'envoi d'une politique d'avenir. Ah ! comme il est temps d'agir...

Vous rabâchez, me dit celui-ci. On vous a assez entendu, me dit celui-là. Peut-être. Mais nous sommes un certain nombre à ne pas accepter l'incapacité ou l'inefficacité officielle. Toutes les erreurs que l'on peut faire dans les affaires intérieures ou dans les affaires extérieures seraient atténuées par une forte natalité. Elles deviennent mortelles quand la natalité s'affaisse. Mortelles pour la nation. Mortelles pour la liberté. Mortelles pour les hommes et les femmes. Mortelles pour leurs libertés.

Je récidiverai, tant qu'il le faudra, tant que je le pourrai.

MICHEL DEBRÉ.



ÉTRANGER

LES ÉTATS-UNIS ET LA GUERRE DES COMMUNICATIONS

II. — LA MORT DU « PROTECTIONNISME ALVÉOLAIRE »

par YVES STOURDZÉ (*)

Faut-il dessaisir totalement l'administration des instruments de son pouvoir de contrôle sur les télécommunications ? Telle est la question qui provoque aux Etats-Unis un débat de plus en plus vif (« le Monde » du 13 décembre).

La communication est-elle un art, une philosophie, une science, une politique ? Pour les entreprises américaines, peu importe, elle est en passe de devenir un marché. Ce changement d'orientation constitue l'amorce d'un redéploiement majeur, et pourtant nombreux sont ceux en France qui reculent encore devant les implications qu'il comporte. La communication apparaît à la fois trop mystérieuse et trop complexe, bref trop politique pour que les équilibres actuels puissent être réellement remis en question. Qui oserait parler à son sujet de mercantilisation ?

D'ailleurs, l'usage des instruments de communication demeure étroitement contrôlé, le monopole des P.T.T., celui de la radio et de la télévision, l'école publique, autant de symptômes que la communication est un « bien public » et non pas un marché. Reste néanmoins en suspens une question essentielle : la critique irrévérencieuse que mènent désormais dans le monde administratif et politique nord-américain les hommes et les femmes qui, las de constater l'écart existant entre les motivations de service public qui présidèrent à la constitution de monopoles protégés et la réalité quotidienne de leur fonctionnement, trouvèrent l'appui des forces économiques montantes pour remettre en cause le *statu quo* ne pourrait-elle pas s'appliquer à la France ?

A force de se nourrir de mythes et de se bercer d'illusions hexagonales, l'anticipation réaliste de l'avenir devient impossible. A ne pas voir clairement la communication comme un marché dans lequel s'apprêtent à opérer des firmes qui se restructurent, les responsables politiques et administratifs, les facteurs économiques, les intellectuels, risquent bien de se confronter à brève échéance à des retournements et des transformations qui les prendront de court. Or l'offensive qui se prépare outre-Atlantique, comme dans les sièges des sociétés multinationales, consiste à définir de nouveaux marchés et donc de nouvelles clientèles et de nouveaux outils. L'élément original, c'est que précisément ces stratégies empiètent sur des domaines qui semblaient jusqu'à présent fermés, parce qu'ils se trouvaient soit sous le contrôle direct de la puissance publique, soit dans une situation de fermeture résultant d'un processus que faute de mieux nous proposons d'appeler *« le protectionnisme alvéolaire »*.

Ce protectionnisme de l'intérieur véritablement enkysté est par nature tout autant micro que macro-économique. Il affectait les services, qu'ils soient publics ou privés, lesquels se sont cantonnés dans l'illusion qu'ils étaient par nature hors d'atteinte. Le tertiaire, prétendait-on naïvement, restera impropre par essence à toute augmentation sensible de la productivité. Serait-il donc — par l'effet d'une grâce toute particulière — à l'abri de toute « mécanisation » de la même façon dont les gisements pétrolifères sous-marins paraissaient naguère inaccessibles ? Or de même que les plates-formes permettent désormais de gérer des filons *offshore*, de même les systèmes de communication aujourd'hui expérimentés sont les outils autorisant un accès direct aux secteurs prétendument protégés. Encore faut-il naturellement qu'à la crise générale de l'énergie, qui justifia la mise en place de nouvelles technologies de prospection et d'exploitation de l'énergie, corresponde une crise de la communication.

Or c'est bien sur cette crise que tablent prosaïquement les stratèges de la communication. Les systèmes nouveaux apparaissent de fait comme les « retombées » et les réponses à des situations institutionnelles critiques : l'insécurité urbaine sert d'aiguillon à la mise en place de dispositifs d'alarme individuels ; la pollution se traduit par une législation de contrôle qui impose aux constructeurs automobiles d'équiper à terme leurs futurs modèles de micro-ordinateurs destinés à améliorer le fonctionnement du moteur et à en diminuer les nuisances. Ainsi, la crise énergétique conduit à des contrôles électroniques, voire de pilotage, différenciés des types de consommation. Sur ce plan, l'ère des « compteurs intelligents » ne fait que commencer. Les secteurs aujourd'hui en crise ne sont jamais que les marchés de la communication de demain.

Les enfants d'I.B.M. et d'Illich

De fait, sous couvert de retour à la libre compétition, les institutions américaines sont en train de procéder à une vaste reconversion nécessaire à la mise en orbite d'une nouvelle stratégie des communications. Car la question aujourd'hui est moins de disposer d'outils techniques, si novateurs soient-ils, que de leur assurer une véritable promotion en construisant les systèmes et les organisations qui leur faisaient défaut.

Les nouvelles forces économiques internationales qui s'appuient sur des technologies innovantes entendent désormais obtenir de véritables « concessions » à l'intérieur des marchés fermés, et au premier chef sur le marché américain, puis, une fois ces positions de départ acquises, elles exigent de la puissance publique d'être défendues contre les réactions dangereuses des organisations qui dominaient auparavant l'espace où les intrus viennent de s'établir. Face au protectionnisme de l'intérieur s'invente ainsi une nouvelle forme de colonisation, avec ses éclaireurs, ses convois et ses places fortes. Les attaques contre « Maman Bell » illustrent au mieux cette situation. Le réseau de la vieille dame de la téléphonie ressemble bien à un riche territoire colonial que des puissances envieuses, et agressives, désirent démembrer.

Lorsque I.B.M. se lance dans l'aventure de Sattelite Business System en coopération avec la Comsat (1) et une compagnie d'assurances, le constructeur d'ordinateurs entend bien non seulement dessaisir l'A.T.T. (American Telephon and Telegraph) d'une partie de ses fonctions, mais également prendre pied dans le marché de la communication propre aux cent premières entreprises américaines. Il s'agit donc de détacher du système global de communication un des fragments les plus rémunérateurs et de le gérer comme un marché indépendant et spécifique.

Pourquoi penser que cette expérience se limiterait au territoire américain ? Ne comporte-t-elle pas au contraire des éléments essentiels qui peuvent être aisément exportés ? Ainsi cette ouverture du marché intérieur, ce déverrouillage d'espaces économiques internes jusqu'à présent fermés, ne trouvent-ils pas leur complément naturel dans une redéfinition des enjeux à l'échelle internationale ? Le traitement que nombre de firmes voudraient appliquer à l'A.T.T., c'est-à-dire transformer un monopole clos en marché ouvert, ce traitement, pourquoi n'auraient-elles pas la tentation de l'utiliser hors des Etats-Unis ? Il est évident que la « dérégulation » intérieure trouvera logiquement son prolongement à l'extérieur. Déjà différents responsables économiques administratifs, universitaires, s'efforcent de convaincre leurs homologues japonais que la N.T.T., qui joue au Japon une stratégie tout à fait semblable à celle de l'A.T.T. aux Etats-Unis, se doit d'accepter, à l'intérieur du marché japonais, la libre concurrence et cesser de s'approvisionner exclusivement en matériel chez les fabricants nippons d'électronique.

De la dérégulation interne à la dérégulation internationale, il n'y a qu'un pas, vite franchi. En fait, aujourd'hui, le processus s'accélère. L'A.T.T. elle-même, et sa filiale la Western Electric, qui se contentait du marché américain depuis 1925, se voit contrainte de jouer la carte des exportations. Elle prend pied en Iran et en Arabie Saoudite. Et si demain la loi interdit à la Western Electric de trouver dans le Bell System son débouché naturel, la Western jettera toute son énorme puissance à la conquête des marchés extérieurs. Les producteurs de matériel téléphonique français, qui ont déjà quelque mal à s'imposer à l'exportation, doivent songer à cette éventualité avec horreur.

La fin des situations de monopole à l'intérieur des Etats-Unis remet donc *ipso facto* en cause les équilibres internationaux. En définitive la politique de « dérégulation » a vocation à briser les accords antérieurs et donc à forcer la main des administrations nationales.

Nombre de responsables en France n'en croient pas un mot. Convaincus de l'excellence du système administratif, ils s'appuient sur une expérience de presque deux siècles d'un strict monopole des communications ; ils anticipent donc calmement l'avenir : ils n'y voient qu'un prolongement du passé. Les événements californiens récents devraient néanmoins les inciter à la réflexion car la révolte de l'impôt qui s'est manifestée dans la proposition 13, et qui fait désormais tache d'huile aux Etats-Unis, révèle que la notion de désengagement administratif n'est pas une stratégie née de la fantaisie de quelques stratèges à Washington, mais qu'elle exprime un désir profond de la population, lassée d'un manque de performance des services publics, inquiétée par l'augmentation des taxes et déconcertée par l'inflation.

Bref, la société civile ne veut plus financer son Etat. Ou du moins elle ne désire plus contribuer aux dépenses de l'Etat qui ne correspondent pas à des services effectifs. Au fond, Ivan Illich a fait des émules. Le fait que sa critique des diverses institutions, tant scolaires que de santé, se traduit par le refus des contribuables de participer plus longtemps à une œuvre dont l'intérêt ne leur apparaît plus avec évidence est symptomatique. Aussi l'administration, tant au niveau local que national, voit-elle son prestige et ses moyens s'amoindrir. Privée d'une partie de ses ressources, elle est brusquement contrainte à se « désengager ». Un projet comme celui de l'Etat californien, consistant à exploiter directement un satellite de communication, est aujourd'hui, faute de crédits, abandonné. Un tel processus est-il impossible en France ? Ne peut-on imaginer que, lorsque, forte de leurs expériences américaines, de puissantes sociétés de services proposeront de se substituer aux administrations nationales pour gérer des secteurs entiers du service public en améliorant la qualité des prestations et en en diminuant les coûts, le contribuable français serait alors prêt à imiter son homologue californien ?

A la critique d'un pouvoir impuissant, telle qu'elle se développe aujourd'hui à Washington, fait donc pendant la critique populaire d'un pouvoir qui coûte cher. Et c'est en fait à l'intersection de ces deux processus qu'apparaissent les nouveaux marchés de la communication. C'est pourquoi il ne faut pas prendre à la légère l'exemple de Control Data, qui vient de décider la constitution d'une société destinée à *« la planification et la réalisation de programmes destinés à sauver des régions urbaines en difficulté »*. Un porte-parole de Control Data a d'ailleurs clairement déclaré que *« les problèmes non encore réglés de la société constituent un terrain favorable aux affaires »*.

Un modèle qui se dérobe

Les années 60 ont été fort propices aux déclarations intempestives sur les menaces ou les bienfaits de la révolution audio-visuelle. Mais comme rien de bien tangible ne venait vraiment, tel le loup de la fable, la « société d'information », personne de sérieux n'y croyait plus. Conserver une telle attitude aujourd'hui serait une faute de taille. Sauf à désirer être rapidement mangé. Le processus engagé désormais aux Etats-Unis risque en effet de prendre tout le monde à contre-pied. Car les divers efforts engagés en France, et ailleurs, ont en général consisté à coller au mieux au modèle américain. Et c'est au moment où ces copies, coûteuses, pensent enfin pouvoir rivaliser avec leur modèle qu'elles vont découvrir que ceux-ci n'existent déjà plus. Là où des gros ordinateurs étaient attendus arrive la micro-informatique, là où des câbles sont installés arrivent les satellites, là où les grosses sociétés d'ordinateurs étaient singées arrivent les petits entrepreneurs de la Silicon Valley. La montre digitale, la « calculette », les jeux électroniques, tout cela a pris et continue à prendre de court les dispositifs industriels pesants qui, s'ils persévèrent encore dans leur pesanteur, pourraient bien se révéler les éléments constitutifs d'une ligne Maginot économique, parade ridicule que l'ennemi va contourner allègrement sans que les stratèges de la défensive aient un instant même supposé que l'adversaire ait pu changer de tactique.

S'il n'est pas possible de riposter à la « dérégulation » par un renforcement aveugle de concentration administrative, il serait tout aussi aberrant d'importer d'outre-Atlantique, une version francisée du néo-libéralisme. Ce ne serait qu'une mode supplémentaire succédant aujourd'hui à celle de la rationalisation des choix budgétaires d'il y a dix ans. Car, dans le processus engagé aux Etats-Unis, la référence au néo-libéralisme est assurément moins décisive que l'aptitude à produire une analyse détaillée du fonctionnement défectueux des monopoles et des tutelles administratives.

Le néo-libéralisme, quant à lui, est à l'évidence bien tempéré sur le sol américain par les interventions ponctuelles, mais puissantes, de l'Etat, et par le jeu déterminant des grandes firmes privées, aptes à se ressaisir partiellement des attributs de la puissance publique. En définitive, il s'agit probablement moins de néo-libéralisme à proprement parler que d'un nouveau partage des marchés et des zones d'influence. Aussi la reconversion américaine en cours, comme d'ailleurs le fonctionnement japonais, invite-t-elle à penser que le plus grave serait de jeter le bébé (administratif) avec l'eau du bain (les marchés protégés). C'est d'ailleurs une vision dangereusement simpliste qui oppose un modèle japonais (le Japan Inc., comme l'on baptisé les Américains) à un modèle américain de libre concurrence.

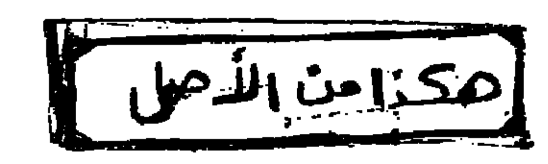
Prochain article :

LA DISLOCATION DES MARCHÉS

(1) La Comsat, créée par la loi du 31 août 1962 sur les communications par satellite, est une société privée à laquelle le législateur américain a accordé le monopole de l'exploitation des communications internationales par satellite. La Comsat s'intéressant également au marché américain lui-même, a passé un accord en 1974 avec I.B.M. pour créer une firme commune : Satellite Business System.

(*) Assistant à l'université Paris-Dauphine. Auteur du livre *Organisation, anti-organisation*. Editions MAME.





ÉTRANGER

SELON L'O.C.D.E.

La Turquie a « grand besoin » d'un accroissement des crédits étrangers

La Turquie connaît une situation fortement « déséquilibrée ». Les autorités d'Ankara ont réussi, grâce au plan de stabilisation adopté en février-mars, à réduire le déficit de la balance extérieure ; mais le pays « *court peut-être aujourd'hui le danger de basculer dans une récession prolongée* ». Telle est l'analyse que font, dans leur dernière étude, les experts de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques).

Les restrictions imposées aux importations mais aussi un certain redressement des exportations ont provoqué une diminution sensible du déséquilibre de la balance commerciale. Celui-ci devrait, selon l'étude, atteindre 2,6 milliards de dollars en 1978, contre 4 milliards en 1977, les importations représentant 4,7 milliards et les exportations 2,1. Compte tenu des recettes « invisibles » — et bien que les envois de fonds des travailleurs émigrés soient en constante régression (1,4 milliard de dollars en 1974, 980 millions en 1977, 900 millions en 1978) — le déficit des paiements courants serait de l'ordre de 2 milliards.

Cette réduction du déficit extérieur s'est effectuée moyennant un ralentissement de l'activité — le produit national brut aura augmenté de 2,7 % cette année, contre 4 % en 1977 et 6,5 % en moyenne par an de 1971 à 1976 — et une aggravation du chômage. Or ce pays, le plus vaste et le plus pauvre d'Europe occidentale, connaît un taux de croissance démographique élevé (2,5 % par an, contre moins de 1 % dans la plupart des autres membres de l'O.C.D.E.).

De toute évidence, souligne l'étude, la Turquie « *ne peut supporter indéfiniment la pression grandissante que font peser sur son économie et sur son tissu social la forte croissance démographique et la montée du chômage* ». Actuellement, le pays compte 2,2 millions de personnes sans travail, soit 14 % de la population active.

Face aux nécessités du développement, le gouvernement d'Ankara avait mené une politique de rapide industrialisation qui, avec la crise pétrolière et la récession mondiale, a provoqué en 1977 une suspension des paiements extérieurs et, en 1978, une restructuration de la dette à l'égard de l'étranger (6 milliards de dollars, fin 1977), avec l'assistance notamment du F.M.I. et du Consortium d'aide de l'O.C.D.E. Cette politique, notent les experts, a surtout été tournée vers l'intérieur, se traduisant par des « *bénéfices excessifs* » et des « *taux insupportables* » d'inflation et n'a pas suffisamment insisté sur la promotion des exportations et du tourisme.

Ainsi la Turquie a été le seul pays méditerranéen à avoir enregistré, ces dernières années, un solde négatif de la balance touristique, tandis que les ventes industrielles à l'étranger — exclusion faite des produits agricoles transformés, des textiles et du cuir — n'ont représenté que moins de 10 % du total des exportations.

Dès lors, un rétablissement de l'équilibre extérieur implique des « *modifications fondamentales* » des structures et des conceptions économiques : modernisation et diversification de l'agriculture, lutte contre les gaspillages et recherche de l'efficacité, combat contre « *une évasion fiscale très répandue* », appel aux investissements directs étrangers. Le gouvernement « *l'a reconnu et a commencé de prendre des décisions en conséquence* », souligne l'O.C.D.E. ; mais les progrès sont jusqu'à présent « *lents* ». Pour « *se refaire une solide réputation d'emprunteur solvable* », la Turquie doit mener une politique économique — conjoncturelle et structurelle — « *saine* ». Car, compte tenu de la « *tournure inquiétante* » prise au fil des mois par le financement des importations, la Turquie a « *grand besoin* » et aura besoin dans l'avenir d'un accroissement des crédits, notamment commerciaux, de l'étranger.

M. B.

AFFAIRES

GRACE A DES ACHATS DE PÉTROLE

La France espère développer ses exportations vers le Mexique

Désireux de donner « *une impulsion importante aux échanges industriels et énergétiques entre le Mexique et la France* », les deux gouvernements ont signé, le 11 décembre à Mexico, un protocole d'accord valable pour dix ans et renouvelable ensuite par périodes de trois ans. Ce protocole, a précisé M. Giraud, ministre français de l'industrie, fait référence à une convention financière passée entre NAFIN, le crédit national mexicain, et la Banque française du commerce extérieur. Le ministre français a souligné que cet accord « *institue pour la première fois des mécanismes qui permettront le développement parallèle de ventes de pétrole d'une part, de ventes de biens d'équipement et de services, produits en coopération d'autre part* ». C'est la première application du vœu de M. Giraud que « *les ressources dont peuvent disposer les groupes pétroliers soient un élément de commerce international, où l'Europe, et en particulier la France, trouvent des contreparties d'exportation* ». La B.F.C.E. a en effet prévu un mécanisme financier susceptible de permettre, dès à présent, l'utilisation des revenus que les Mexicains tireront de la vente de 5 millions de tonnes de pétrole par an pendant dix ans à partir de 1980 pour l'achat dès maintenant de biens d'équipement et de services français.

M. Giraud, qui a aussi parlé avec les dirigeants mexicains de matériel pétrolier, de transports urbains et de nucléaire, a préparé le voyage que M. Giscard d'Estaing doit faire au Mexique à la fin du mois de février.

LA FIRME AMÉRICAINE GARRETT S'INSTALLE PRÈS D'ÉPINAL

La firme américaine Garrett, spécialisée dans la fabrication de compresseurs, s'installe dans l'arrondissement d'Epinal (Vosges).

L'usine de 21.000 mètres carrés sise à Thaon-les-Vosges, qu'elle vient de racheter à Mussy-Emballage (groupe Rougier et Fils), sera entièrement transformée et commencera à produire des turbocompresseurs dès l'automne 1979. Mais quatre ans s'écouleront avant qu'elle ne tourne à plein rendement. D'autres matériels y seront ultérieurement fabriqués, tels que des échangeurs de température. Sa gestion sera confiée à une nouvelle société en voie de constitution, qui prendra le nom de Garrett France S.A. Garrett appartient au groupe américain Signal, qui compte notamment parmi ses filiales les camions « Mack », la firme pétrochimique « U.O.P. » et la société « Précision Rubber Products ».

Quand la nouvelle usine tournera à plein, elle emploiera quatre cent cinquante personnes et produira annuellement deux cent cinquante mille turbo-compresseurs. A l'embauche, priorité sera donnée au personnel licencié des ex-établissements Boussac.

CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ DE CAUTION MUTUELLE POUR LES P.M.I. DE LA RÉGION RHONE-ALPES

Une société de caution mutuelle pour la promotion des petites entreprises industrielles de la région Rhône-Alpes vient d'être créée à Lyon. Sous le nom de Socapira, la nouvelle société est née de l'initiative de la Banque économique et commerciale-Banque populaire de Lyon, et l'assemblée constitutive s'est tenue à Lyon le 7 décembre.

Présidée par M. Raymond Chanay, vice-président de la chambre de commerce de Lyon, la Socapira aura pour objet de cautionner les demandes de prêts présentées par les entreprises industrielles ou artisanales employant moins de vingt-cinq personnes ou faisant un chiffre d'affaires inférieur à 15 millions de francs.

● *Les actionnaires de Videogrammes de France* ont décidé, sur la proposition de M. Roland Dhordain, P.-D.G. de la société, de mettre fin aux activités de cet organisme de production télévisée dont la S.F.P. détenait 45 % du capital, et Hachette 28 %.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U. ...	4,3830	4,3870	— 140	— 110	— 300	— 280	—1000	— 940
$ can. ...	3,7240	3,7290	— 120	— 80	— 240	— 200	— 690	— 630
Yen (100)	2,2290	2,2320	+ 110	+ 140	+ 200	+ 240	+ 450	+ 510
DM	2,3000	2,3030	+ 45	+ 70	+ 100	+ 130	+ 340	+ 390
Florin ...	2,1225	2,1250	— 70	— 45	— 120	— 90	— 250	— 210
F. B.(100)	14,5000	14,5685	— 390	— 225	— 700	— 520	—2000	—1500
F. S.	2,5850	2,5890	+ 140	+ 165	+ 290	+ 320	+ 850	+ 905
L. (1 000)	5,1820	5,1900	— 380	— 320	— 780	— 700	—2290	—2170
£	8 6500	8,6590	— 470	— 410	— 940	— 860	—2750	—2600

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 1/4	3 1/2	3 5/8	4	3 5/8	4	3 3/4	4
$ E.-U. ..	28 3/4	29 1/4	9 3/4	10 1/4	10 3/8	10 5/8	11 1/2	11 3/4
Florin ...	8 5/8	9 1/8	9 1/2	10	9 1/2	10	9	9 5/8
F. B. (100)	7 1/8	8 5/8	9 1/8	9 7/8	9 5/8	9 7/8	9 3/8	9 5/8
F. S.	—8	—6	—1/2	0	—3/8	—1/4	1/8	3/8
L. (1 000)..	13	16	14	15 1/2	14 3/4	15 3/4	15 1/2	16 3/4
£	12	13	12	13 1/2	12 1/2	13 1/2	13 1/2	14
Fr. franç..	7	7 1/4	9 1/8	9 3/8	9 1/8	9 5/8	9 5/8	10 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Membre FDIC.



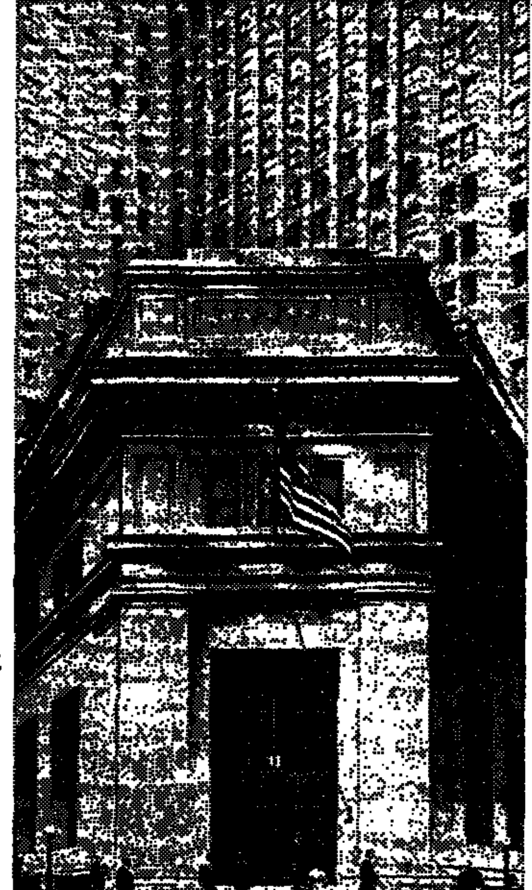
De gauche à droite : une réunion regroupant banquiers et gérants de portefeuille de la Banque Morgan, à Paris. Raymond Bultrowicz, Dominique Robert, Alain Golaz, Jean de Demandolx, Geoffroy de Faramond, Louis Frezza.

Pour la gestion de votre fortune: la Banque Morgan

Depuis 1868, la Banque Morgan est installée en France et gère des fortunes françaises. Depuis cent dix ans, elle conseille ses clients dans la gestion globale de leur patrimoine. Aujourd'hui, les nouvelles lois fiscales, par exemple la loi sur la taxation des plus-values boursières, amènent à reconsidérer la structure de votre patrimoine.

Quand vous confiez la gestion de votre fortune à la Banque Morgan, vous avez votre banquier personnel. Son rôle est de bien connaître votre patrimoine afin de vous aider à le faire fructifier. Il est le coordinateur de toutes les actions entreprises pour votre dossier. Pour votre portefeuille-titres, votre banquier vous met en contact direct avec l'un de nos gérants de portefeuille. Celui-ci prend les décisions d'investissements correspondant aux objectifs définis avec vous.

Votre banquier et le gérant de portefeuille utilisent tous les services existants de la banque : les spécialistes en matière fiscale et juridique, les soixante analystes de nos services d'Etudes Financières aux Etats-Unis, en Europe et en Extrême-Orient, les économistes qui procurent des estimations prévisionnelles sur l'évolution des économies nationales, les cambistes qui participent 24 heures sur 24 au marché des changes et communiquent les données indispensables pour apprécier les mouvements des parités monétaires, à court et à long terme.

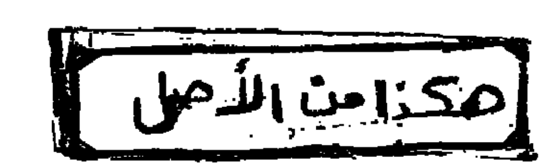


Sur le plan international, la Banque Morgan a créé une direction clientèle privée qui regroupe et coordonne toutes ces activités. Ceci vous permet de bénéficier à Paris des mêmes services que ceux offerts à Londres, Zurich, Miami, Genève, New York.

Bien que le montant des fonds gérés par la Banque Morgan soit très élevé, le nombre de nos clients demeure délibérément restreint. Ceci nous permet d'apporter à chaque compte une attention constante et personnelle. Pour la gestion de votre fortune, prenez contact à Paris, avec M. Alain Golaz, Vice President, 14 place Vendôme, tél. 260.35.60.

MORGAN GUARANTY TRUST COMPANY, 23, Wall Street, New York, N.Y. 10015. En France : 14, place Vendôme, Paris (téléphone : 260.35.60) • AUTRES SUCCURSALES : Londres, Bruxelles, Anvers, Amsterdam (Bank Morgan Labouchere), Francfort, Dusseldorf, Munich, Zurich, Milan, Rome, Tokyo, Singapour, Hong Kong, Séoul, Nassau • BUREAUX DE REPRÉSENTATION : Madrid, Beyrouth, Sydney, Manille, Jakarta, Kuala Lumpur, Sao Paulo, Caracas • ASSOCIÉS dans 35 pays • FILIALES INTERNATIONALES : San Francisco, Houston, Miami, Toronto (J.P. Morgan of Canada Limited), Madrid (Morgan Guaranty, S.A.E.).

Banque Morgan



LOGEMENT

Le XXXIIe congrès de la FNAIM

Les limites de la concertation

« Concertation » a été le maître mot du trente-deuxième congrès de la Fédération nationale des agents immobiliers qui s'est tenu à Paris, les 11 et 12 décembre, sur le thème : « Un cadre de vie : vivre en ville. » Il semble cependant que le contenu de cette motion varie d'un partenaire à l'autre. Pour M. Jean-Michel Bloch-Lainé, délégué à l'architecture et à la construction, la concertation avec des professionnels doit apporter une meilleure connaissance du marché immobilier nécessaire à la détermination de la politique du logement... Pour les professionnels, elle doit aboutir à la restauration de la conférence des investisseurs dans un marché actuellement « cassé » par certaines dispositions de la réforme du financement du logement.

Avec les municipalités, le dialogue n'est pas plus facile et le débat qui a réuni, face aux professionnels, MM. Jean-Pierre Fourcade, sénateur et maire de Saint-Cloud (P.R.), Claude Lamblin, maire de Reims (P.C.) et Michel Péricard, maire de Saint-Germain-en-Laye (R.P.R.) l'a bien montré. Tous d'accord sur la nécessité de ranimer le centre des villes, grâce à une réhabilitation-rénovation délicate des immeubles, à l'amélioration des plans de circulation et des aires de stationnement, et à la protection du commerce traditionnel (lorsque l'équipement en grandes surfaces commerciales est devenu suffisant), les participants n'ont fait qu'effleurer la principale difficulté à surmonter pour éviter la déshumanisation, qui n'est pas encore une désertification, du cœur des villes : le renchérissement excessif du coût du logement neuf ou rénové. La spéculation immobilière et foncière a déjà rejeté à la périphérie lointaine des grandes agglomérations tous ceux qui n'avaient pas les moyens de se payer le luxe du simple confort et qui pourtant assuraient, par leur nombre, le chiffre d'affaires et la survie du petit commerce...

Il est douteux que la seule concertation entre professionnels et municipalités vienne à bout de ce handicap majeur, malgré les vertus, déjà très contestées, de la nouvelle aide personnalisée au logement...

J. D.

● *La Banque de France à Rennes.* — La construction, dans l'agglomération rennaise, d'un important service central de la Banque de France, dans lequel travailleraient cinq cents personnes, vient d'être annoncée par la préfecture de Rennes. Cet établissement groupera notamment *« autour d'un centre électronique de grande puissance, relié au réseau des comptoirs de l'Institut d'émission, plusieurs services gestionnaires de fichiers informatisés »*. Des négociations sont en cours pour déterminer l'endroit exact où sera construit l'établissement.

● *M. Claude Marti* a été élu président de l'A.A.C.P. (Association des agences-conseils en publicité). Vice-président de l'agence T.B.W.A., M. Marti succède à M. Elie Crespi, qui assumait cette tâche depuis 1976.



AGRICULTURE

LA CRISE PORCINE

Les paysans manifesteront le 18 décembre à Vassy (Calvados)

Les paysans français manifesteront le 18 décembre à Vassy (Calvados) pour obtenir une solution à la crise porcine. M. Michel Fau, président du C.N.J.A., a déclaré mardi 12 décembre que « *la crise qui sévit de façon grave risque encore de s'aggraver. La production française s'essouffle et ne parvient pas à poursuivre une consommation dynamique* ».

Dans le même temps, la production s'accroît chez nos partenaires européens à monnaie forte. Les paysans français demandent, avec le C.N.J.A., un plan de sauvegarde qui passe par la limitation en volume de la production au niveau européen, l'arrêt des importations en provenance des pays tiers, la suppression des montants compensatoires monétaires, l'amélioration des conditions de financement pour les jeunes agriculteurs, enfin la mise en place d'une interprofession efficace.

La manifestation de Vassy sera à la fois symbolique, nécessaire et ambiguë. Manifestation symbolique, car c'est à Vassy, le 16 décembre 1977, que M. Giscard d'Estaing prononça le discours-profession de foi de la majorité dans lequel il affirmait que l'agriculture était le pétrole de la France. « *La vocation de l'agriculture française est l'expansion* », avait-il dit. De ce discours, les syndicats paysans, F.N.S.E.A. et C.N.J.A., avaient fait leur programme. En choisissant Vassy et non, comme il en fut question, Rennes ou la frontière belge, ils entendent remettre en mémoire au chef de l'État ses propres propos.

Cette manifestation est aussi une nécessité pour les appareils syndicaux. Les escarmouches — épandage de lisier ici, lâchers de porcs là, dans les jambes du premier ministre, sous les pales de l'hélicoptère du président de la République — ont été organisées surtout par les fédérations syndicales bretonnes. Celles-ci ont affirmé, avec la récente manifestation de Pontivy, en liaison avec d'autres mouvements paysans, leur combativité et leur volonté d'autonomie. Il fallait une reprise en main.

Enfin, cette manifestation est ambiguë, car si l'on sait pourquoi les paysans manifesteront, on peut se demander contre qui ? S'agit-il, en troublant l'ordre dans le Calvados, d'obtenir à Bruxelles, du conseil des ministres qui se tiendra le jour même de la manifestation, le blocage des importations et la suppression des M.C.M., tant négatifs que positifs, ou d'impressionner le gouvernement français et son ministre de l'agriculture U.D.F., avec lequel des dirigeants importants de la F.N.S.E.A. mèneront campagne dans quelques semaines pour les élections au Parlement européen ? — J. G.

CONJONCTURE

INTERROGÉS PAR L'INSEE

Les industriels prévoient une forte croissance de leurs investissements en 1979

Après la quasi-stagnation des investissements industriels en 1978 (+ 1 % en volume), les chefs d'entreprises interrogés par l'INSEE prévoient une nette reprise de leurs dépenses d'équipement l'année prochaine : + 15 % en valeur, ce qui — compte tenu de la hausse des prix — correspond à une croissance de 7 % en volume.

« *Cette croissance,* note l'INSEE, *est assez bien répartie sur les trois grands secteurs (+ 16 % (en valeur) pour les biens d'équipement, + 18 % pour les biens de consommation, + 14 % pour les biens intermédiaires en valeur). L'automobile, la construction électrique, la chimie, le textile et le papier-carton seraient les secteurs où l'investissement croîtrait le plus fortement.* »

« *Il semble donc,* conclut l'INSEE, *que les révisions en baisse de 1978 n'aient fait que différer les projets existants ou étaler leur réalisation. Il n'en reste pas moins que les prévisions pour 1979 restent fragiles et sujettes à révision éventuelle dans la mesure où elles ne se traduisent pas encore par un flux de commandes d'une ampleur correspondante.* »

● *Le taux du crédit à la consommation* baissera le 1er janvier 1979, indique-t-on au ministère de l'économie. Il passera de 18,80 % à 17,30 %. Ce taux concerne l'achat à crédit d'automobiles et d'électroménager.

M. Monory avait annoncé cette baisse au cours de l'émission télévisée « Cartes sur table » du 11 décembre.

● *Les prix des matières premières importées par la France* sont restés stables en novembre. Par rapport à novembre 1977 — époque où les cours étaient bas — les prix ont augmenté de 8 % (+ 4 % pour les matières premières alimentaires, + 13 % pour les matières premières industrielles).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
DES ACTIONS DE LA
COMPAGNIE DES SABLIÈRES DE LA SEINE
PAR
CIMENTS LAFARGE FRANCE

Prix d'offre : 160 F par action.

Nombre de titres demandés : 101 000.

— Le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE et la BANQUE NATIONALE DE PARIS, agissant pour le compte de CIMENTS LAFARGE FRANCE, se sont réservés de ne pas donner suite à l'opération si ce nombre n'était pas atteint ;

— Ils se sont réservés également de prendre tout ou partie des titres qui seraient présentés en sus.

Durée de l'offre : du 8 décembre 1978 au 8 janvier 1979 inclus.

Cette opération n'entraînera aucuns frais pour les actionnaires qui apporteront leurs titres.

Avis à la Cote Officielle : n° 78-1173 du 8 décembre 1978.

Une note d'information
visée par la Commission des Opérations de Bourse (n° 78-163 en date du 8 décembre 1978) peut être obtenue sans frais auprès des établissements bancaires et des agents de change.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 DÉCEMBRE

Rechute des sidérurgiques

Les cotations de Marine-Wendel et de Métallurgique Navale Dunkerque ont dû être retardées quelques instants devant l'affluence de l'offre. Finalement, les deux titres ont perdu plus de 8 %. De son côté, Usinor a cédé 6 %, Pompey et Creusot-Loire fléchissant d'environ 5 %. Tels sont les faits marquants d'une séance par ailleurs placée sous le signe d'une certaine morosité ce mardi à la Bourse de Paris. Dans un marché au moins aussi calme que la veille, l'indicateur instantané, en repli de 0,4 % dès l'ouverture, a finalement fléchi d'environ 0,6 %.

En dehors des grandes valeurs sidérurgiques défavorisées par l'annonce de licenciements massifs, la baisse a pu être à peu près circonscrite au matériel électrique et aux alimentaires. Ailleurs, c'est une certaine irrégularité qui dominait la tendance.

La chambre syndicale des agents de change a décidé de reprendre la cotation du Crédit foncier franco-canadien dès mercredi (voir les raisons ci-contre), mais a, en revanche, suspendue dès aujourd'hui celle de l'action Didot-Bottin, en raison d'un projet d'opération financière.

« Sans les interventions des investisseurs institutionnels (Caisse des dépôts surtout), la baisse eût été plus sévère. » *Tel était le commentaire le plus fréquemment recueilli autour de la corbeille où l'on évoquait toujours avec une certaine inquiétude la situation en Iran et les problèmes de la majorité parlementaire après le coup d'éclat de M. Chirac. Le mouvement de hausse de la semaine dernière semble progressivement remis en cause...*

Sur le marché de l'or, le lingot a cédé 125 F à 28 870 F, et le napoléon 3,90 F, à 260,20 F. Le volume des échanges s'est établi à 6,51 millions de francs contre 4,98 millions de francs.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12.12	13 12
1 dollar (en yens)....	194 35	195 90

LONDRES

Le marché poursuit son repli et, peu avant midi, l'indice des industrielles enregistrait une baisse de 2,1 points, à 483,3. Aux pétroles, vif recul de Shell. Stabilité des fonds d'Etat. Les mines d'or varient peu.

Or (ouverture) (dollars) 203 contre 201 90

VALEURS	CLOTURE 12/12	COURS 13/12
Beecham	624 ..	626 ...
British Petroleum	924	924 ..
Courtaulds	122	121 ...
De Beers	354	352 ..
Imperial Chemical	374	370 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	235	235 ...
Shell	576	576 ...
Vickers	194	194 ...
War Loan 3 1/2 %	29 3/4	29 7/8
*West Driefontein	29 5/8	29 1/2
*Western Holding	21 9/16	21 5/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

RAFFINERIES DE SOUFRE REUNIES. — Le bénéfice net de l'exercice clos le 31 août 1978 s'est élevé à 4,07 millions de francs contre 2,12 millions un an plus tôt. Dividende global : 18 F contre 13,50 F.

ECONOMATS DU CENTRE. — Bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 1978 : 17,22 millions de francs contre 16,14 millions. Dividende global : 34,50 F contre 30 F. Distribution d'actions gratuites : une nouvelle pour cinq anciennes (jouissance 1er octobre 1978.

PAPETERIES DE GASCOGNE. — Résultat d'exploitation pour le premier semestre de 1978 : 1,52 million de francs contre 3,74 millions un an plus tôt.

SOGEBAIL. — Le bénéfice net d'exploitation de l'exercice 1978 devrait atteindre un chiffre voisin de 190 millions de francs (dont 22 millions de plus-values d'indexation) contre 152,98 millions en 1977.

COMPAGNIE LA HENIN. — « Les résultats consolidés de 1978 devraient être meilleurs que ceux de 1977 », a déclaré le président, ajoutant que, sauf imprévu, une majoration du dividende global pourra être envisagée (24 F pour l'exercice clos le 31 août dernier).

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 3/4 %

NEW-YORK

Effritement

Hausses et baisses modérées continuent d'alterner au New York Stock Exchange. Après s'être adjugé un léger progrès lundi, l'indice Dow Jones s'effrite à nouveau le lendemain et perd 2,68 points avant de s'établir à 814,97. Le volume des transactions reste, lui aussi, relativement modéré puisque 22,30 millions d'actions ont été échangées contre 21,02 millions la veille.

Sur 1 910 valeurs traitées, 962 ont reculé, 500 ont légèrement progressé et 448 sont restées pratiquement inchangées.

La conférence de presse du président Carter n'a rien apporté de nouveau aux milieux financiers. Le président s'est déclaré surpris de la vitalité de l'inflation, mais a estimé que le prix du pétrole importé n'augmentera que très modérément ou même pas du tout. Cette nouvelle relativement bonne n'a pas produit l'impact attendu sur le Big Board. Il est vrai que M. Miller, patron de la Réserve fédérale, a simultanément annoncé que, selon lui, l'expansion de 1978 devrait être de l'ordre de 3,75 % (contre 4,75 % prévus) et de 2,5 % à 3 % en 1979.

VALEURS	COURS 11 12	COURS 12 12
Alcoa	48 1/4	48 1/4
A.T.T.	61 1/8	61 1/4
Boeing	72 3/8	71 1/8
Chase Manhattan Bank	30 1/4	29 3/4
Du Pont de Nemours	125 1/4	125
Eastman Kodak	61 1/8	60 7/8
Exxon	50 1/8	49 3/4
Ford	41 3/4	41 7/8
General Electric	48 7/8	48 1/4
General Foods	32 3/8	32 1/2
General Motors	56 1/8	56 1/8
Goodyear	15 3/4	15 7/8
I.B.M.	278 ...	276
I.T.T.	27 1/2	27 1/4
Kennecott	22 1/2	22 5/8
Mobil Oil	70 .	69 3/4
Pfizer	34 3/8	33 3/8
Schlumberger	69 1/2	69 ...
Texaco	24 5/8	24 1/2
U. A. L. Inc.	33 ..	32 ...
Union Carbide	35 5/8	35 1/4
U.S. Steel	22 3/8	22 1/4
Westinghouse	17 7/8	17 1/2
Xerox	54 .	53 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977)

	11 déc.	12 déc.
Valeurs françaises	154,7	154
Valeurs étrangères	100,1	99,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	88,8	88,5

BOURSE DE PARIS - 12 DÉCEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	d 37	8 600	GAN (Sté) Centr.	647	649	Laffitte-Bail	165	168	Immobvest	101	100 .
5 %	52 60	4 315	S.P.E.G.	195 .	197 ..	Locabail Immob.	297 50	297 50	Cie Lyon. Imm.	115	114 .
5 % 1920-1960	143 50	4 315	Protectrice A.I.R.	245	251	Loca-Expansion	125	125 ..	UFIMEG	98	98
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	U.G.I.M.O.	121 60	121 70

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	..	545 ..	Electro-Banque	157 70	158 10	Fonc. Chât.-d'Eau	580	581 .	(Li) Dév. R. Nord	159	160 .	Duc-Lamothe	392	382			
E.D.F. parts 1959	584	584 ..	Eurobail	148 50	150 80	(M) S O.F.I.P.	77	77 .	Electro-Financ.	346	346 ..	E.L.M.-Leblanc	523	524			
Ch. France 3 %	o161	161 ..	Financière Sofal	375 ..	370 ..	Fonc. Lyonnaise	565	574 .	(M) Et. Particip.	72 30	74 .	Ernault-Somua	52	53 50	M. Chambon	155	160
			Fr. Cr. et B. (Cie)	80	88 ..	Immob. Marseille	194 50	1100	Fin. Bretagne	63 ..	65 ..	Facom	490	498	Gén. Maritime	73	73
A.G.F. (Sté Cent.)	425	425 ..	France-Bail	290	298 .	Louvre	230 10	238 10	Fin. Ind. Gaz Eaux	596	578				Delmas-Vieljeux	236	234
Ass. Gr. Paris-Vie	1680 ..	1680	Hydro-Energie	17 30	17 .				Fin. et Mar. Part.	81 90	82 50	Forges Strasbourg	71 10	70 50	Nat. Navigation	69 50	70
Concorde	352	354	Immobail B.T.P.	285	287 .	SINVIM	127	127 .	France (La)	520	511	(Li) F.B.M. ch. fer	101 .	101	Saga	26 ..	25 50
			Immobanque	288	276 80	Cogifi	140 10	141 10	La Mure	70 ..	70 ..	Frankel	607	517	S.C.A.C.	120 ..	d125 ..
Epargne France	288	300	Immofice	233	235 .	Foncina	121 50	120 ..	Lebon et Cie	230	229 80	Huard-U.C.F.	150	144 ..	Stemi	260 ..	255
Financ. Victoire	296 90	298 90	Interbail	242	240 .	Gr. Fin. Constr.	140 50	... ..	(NY) Lordex	120	120	Jaeger	165 ..	162 .	Tr. C.I.T.R.A.M.	118	d123 50
France I.A.R.D.	213 50	205 .	— (obl. conv.)	245 .	249 50	Immindo	151	145	Cie Marocaine	29 80	28 50	Jaz	140 ..	140	Trans. et Indust.	118	109 10

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
731 .	4,5 % 1973	701 50	703 80	706	707 .
2750 ..	C.N.E. 3 %	2549	2588	2581	2581 .
375 ..	Afrique Occ.	403	396	401 .	398 ..
390 ..	Air liquide	386	388	389 ..	386 10
77 ..	Als. Part. Ind.	76 50	77 ..	77	76 50
270 ..	Als. Superm.	270	267	267	272 .
66 ..	Alsthom-Atl.	67 50	67 20	67 20	67 95
136 ..	Applic. gaz	149 40	149 80	149 70	148 30
365 ..	E.J. Lefebvre	372	375 ..	375	369
82 ..	Esso S.A.F.	84 70	83 60	83 50	82 10
340 ..	Eurafrance	340 60	340 50	341	340 50
1090 ..	Europe n° 1	900	838	888	890
465 ..	Ferodo	461	464 50	464 50	464 50
515 ..	— obl. conv.	518	505	505 ..	505
69 ..	Fin. Dév. Ent.	68 50	67 50	67 50	68 80
208 ..	Fin. Paris PB	212 ..	211 80	211 80	211 ..
117	Nouvel. Gal.	119 ..	118 90	118 90	117
196	Olida-Caby	200	201 50	201 50	201 50
119	Opfi-Paribas	120 50	119	119	119 .
115	Paris-France	116	116 50	115 50	115 ..
100	Pechelbronn	103	103 10	103 10	103 .
83	P.U.K.	75 40	74 20	74 50	75
130	— (obl.)	129 .	129	129	128
39	Penarroya	36 80	36 90	36 90	36 30
375	Tél. Ericsson	412	420	420	428
245	Thomson-Br.	250	247 ..	249	249
300	— (obl.)	304	303	303	306
330	U.I.S.	336	336	336	339
220	U.C.B.	238 50	230 10	232	225 50
275	Un. F. Bques	296	295	296	300
171	U.T.A.	176	170	170	173 ..
16	Usinor	14 80	13 90	13 90	14
121	— (obl.)	132 80	130	130	130
250	Gén. Motors	243	243 10	245 60	248
15 ..	Goldfields	15	15 95	15	14 95
17 50	Harmony	18 30	18 05	17 60	17 50
5 60	Hitachi	5 95	5 90	5 95	5 80
310	Hoechst Akt	310 60	306 90	306 60	309
31	Imp. Chem.	32 90	32	32 ..	31 60
67	Inco Limited	66 ..	68	68 ..	66 65
1160	I.B.M.	1196	1207	1207	1209
124	I.T.T.	123 50	123 50	122 80	123 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
350	C.F. F.-Can.			.	
22	De Beers (S.)	22 45	22 60	22 60	22 20
730	Deuts Bank.	721	723	719	722
310	Dome Mines	332	323	328	326
550	Du Pont Nem	561	559	559	563
260	East Kodak	266 50	268	268 80	266 80
17	East Rand	17 25	17 10	17	17
121	Ericsson	122 .	120 .	120	119 30
220	Exxon Corp.	219	221 60	221 20	217 10
183	Ford Motor	182	180 50	180 50	180
84	Free State	83	82 30	82 20	82 20
215	Gen. Electric	213 50	213	213 90	213
88	Cie Petr. Imp.	88 ..	87 95	87 95	87 40
44	St-Helena Co	44 20	44 20	44 20	44 80
380 ..	Schlumberg.	387	390 .	398	386 80
49 .	Shell Tr (S).	49 50	49 10	49 10	48 70
680	Siemens A.G.	676	678	678	678
34	Sony	33 90	33 25	33 25	33 90
255	Unilever	260	262 60	262 60	267
16	Union Corp.	15 90	15 60	15 70	15 60
102	U. Min 1/10	101 60	101 20	102 10	102 10
121	West Deep.	130 10	131	130 50	131 90
43	West Drief.	48 10	46	45 90	45 05
98	West Hold.	97 30	95 80	95 50	95 80
238	Xerox Corp.	237	239 90	240 ..	240 70
0 77	Zambia Corp	0 76	0 75	0 76	0 75

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

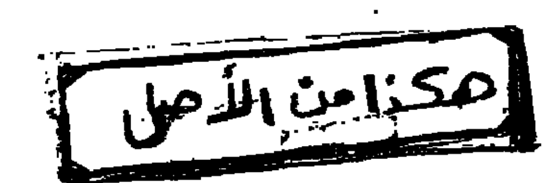
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12 12	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 374	4 372	4 37
Allemagne (100 DM)	229 770	229 850	230
Belgique (100 F)	14 547	14 542	14 16
Pays-Bas (100 fl.)	212 110	211 990	211 50
Danemark (100 krd)	82 870	82 730	82
Norvège (100 k)	85 790	85 650	85 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 824	8 812	8 60
Italie (1 000 lires)	5 178	5 171	5 20
Suisse (100 fr.)	258 200	258 020	256 50
Suède (100 krs)	99 070	99 030	99 75
Autriche (100 sch.)	31 370	31 400	31 26
Espagne (100 pes.)	6 140	6 137	5
Portugal (100 esc.)	9 340	9 370	9
Canada ($ can 1)	3 715	3 708	3 705
Japon (100 yens)	2 227	2 223	2 20

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12 12
Or fin (kilo en barre)	28970	28750
Or fin (en lingot)	28995	28870
Pièce française (20 fr.)	264 10	260 20
Pièce française (10 fr.)	216	216 80
Pièce suisse (20 fr.)	252 60	253 60
Union latine (20 fr.)	228	225 80
Souverain	264 90	260 30
Pièce de 20 dollars	1249	1238 40
Pièce de 10 dollars	679 ..	662
Pièce de 5 dollars	413	413 ..
Pièce de 50 pesos	1169 50	1160
Pièce de 10 florins	242 50	237 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



AU CONSEIL DES MINISTRES

Augmentation modulée des cotisations de Sécurité sociale

La C.G.T. propose une « riposte massive »

Les décisions que devaient prendre, ce mercredi 13 décembre en fin de matinée, le conseil des ministres pour combler le déficit de la Sécurité sociale entraînent dès à présent une vive réaction des syndicats. Le bureau de la C.G.T., qui s'est réuni, mardi 12 décembre, estime que la *« violente offensive générale contre les conditions de vie et de travail (...) justifie une riposte massive et énergique de tous les salariés »*. Dès mercredi, des contacts ont été pris entre la C.F.D.T., la F.E.N. et la C.G.T., cette dernière proposerait aux autres centrales de prendre en commun une *« initiative d'action très importante »*. Les trois organisations devaient préciser, en principe, jeudi après-midi, leur position.

Les mesures gouvernementales pour rétablir l'équilibre financier de la Sécurité sociale devraient se traduire par une nette aggravation des charges pesant sur les entreprises et surtout sur les salariés. Des recettes nouvelles de 15 à 17 milliards de francs devraient être adoptées : augmentation de 1,75 point des cotisations d'assurance-vieillesse (dont 1,25 à la charge des salariés) ; relèvement du montant des cotisations d'assurance-maladie, 4 à 5 points de cotisations jusqu'ici calculées sur le salaire-plafond (4 000 francs par mois actuellement et 4 460 francs ou 5 000 francs par mois en 1979) devant porter désormais sur la totalité des rémunérations. D'autres mesures devraient aboutir à la création d'une cotisation maladie à la charge des retraités et à des économies par une gestion améliorée des hôpitaux. Au total, sur les 17 milliards de francs recherchés par le gouvernement, plus de 14 milliards de francs seraient dégagés par des majorations de cotisations, dont les deux tiers à la charge des salariés.

Ce recours aux cotisations, critiqué par les syndicats, l'est aussi par d'autres instances. Le comité national des industries de main-d'œuvre favorable à une taxe sur la valeur ajoutée, se déclare *« consterné »* en affirmant que *« l'imagination et le courage ne sont pas au pouvoir »*. Même l'U.D.F. estime, en termes prudents, dans sa lettre d'information quotidienne, que la réforme de la Sécurité sociale passe par le changement progressif du mode de son financement et par la maîtrise des dépenses de santé.

M. Méhaignerie rend compte des conclusions de l'audit consacré à la recherche agronomique

M. Méhaignerie devrait rendre compte, ce mercredi matin, au conseil des ministres des conclusions de l'audit consacré à l'Institut national de la recherche agronomique (1). Ce rapport, qui ne devrait pas être rendu public, est, dit-on, plutôt positif pour l'INRA. Il insiste sur l'amélioration à apporter dans les relations de l'INRA avec les directions du ministère de l'agriculture, comme avec les organes de développement agricole pour une meilleure valorisation de la recherche. Ce rapport conclut également à la nécessité de reconcentrer les actions de recherche, et de favoriser la mobilité des chercheurs. La réorganisation des structures de l'INRA que ces remarques impliquent sera effectuée dans les trois mois. Il pourrait s'agir d'une part de modifier les fonctions et le nombre des actuels inspecteurs généraux et de fondre le conseil d'administration de l'INRA avec avec le conseil supérieur de la recherche agronomique. Cette dernière mesure aurait pour effet de rendre les gestionnaires, parmi lesquels les représentants de la profession, solidaires des objectifs de recherche.

(1) Cette commission est présidée par M. Pélissier, président du conseil d'administration de la S.N.C.F., entouré de MM. Cazals, président de l'ITEB (Institut technique de l'élevage bovin) ; Perté, vice-président de la chambre d'agriculture de l'Aisne ; Violot, membre de la commission Enseignement et formation pour les industries agro-alimentaires ; Thibau, professeur de physiologie de la reproduction à l'université de Paris-VI ; Aubert, chef de service à l'Institut Pasteur, et Meyer, nutritionniste de la Tust's University (Etats-Unis).

Le numéro du « Monde » daté 13 décembre 1978 a été tiré à 553 025 exemplaires.





A Rome

Les alliés de M. Andreotti s'efforcent d'éviter une crise immédiate

De notre correspondant

Rome. — L'affaire européenne a ébranlé un peu plus le gouvernement Andreotti. Mais pas au point de le faire tomber tout de suite : réunis ce mercredi 13 décembre, les dirigeants des cinq partis de la majorité (démocrate-chrétien, communiste, socialiste, social-démocrate et républicain) ont essayé d'éviter une crise gouvernementale immédiate. Un compromis — un de plus — était recherché. Pouvait-on, par exemple, conclure le débat parlementaire par une motion unique, mais votée en pièces détachées, la gauche s'abstenant sur la partie la plus délicate ?

Les communistes ont reçu une gifle. En décidant d'entrer dès à présent dans le système monétaire européen aux conditions fixées à Bruxelles, M. Andreotti a ignoré totalement leurs objections. Le poids du P.C.I., qui semblait si grand la semaine dernière, paraît aujourd'hui négligeable.

Certains députés communistes voulaient réagir immédiatement : plutôt que de tendre l'autre joue, ils voteraient « non » et feraient démissionner M. Andreotti. L'Italie entrerait peut-être dans le S.M.E. mais sans gouvernement.

Une discussion assez vive s'est engagée au groupe parlementaire du P.C.I. Comme d'habitude la décision devait être prise à un autre niveau. La direction du parti, qui s'est réunie en fin de matinée, craint de provoquer une crise sur l'Europe qui aurait été mal comprise de nombreux citoyens. L'opposition au S.M.E. aurait dû être expliquée plus tôt et plus clairement, en distinguant le « serpent » monétaire de la construction européenne.

Pour se débarrasser de ce gouvernement, les occasions ne manquent d'ailleurs pas : dix autres dossiers épineux — du programme économique à la réforme de la police — opposent les partis. Avant de faire démissionner M. Andreotti, les communistes préféreraient avoir une solution de rechange. Si la crise n'est pas « pilotée », comme on dit dans le jargon parlementaire romain, on risque des élections anticipées. Or le P.C.I. est à peu près sûr de perdre quelques points par rapport à son grand succès de 1976.

M. Andreotti a montré une fois de plus ses talents de tacticien. A la fin de la réunion de Bruxelles, les téléspectateurs avaient vu apparaître sur leur écran un homme triste, au visage défait, qui paraissait être en fin de course. Sa volte-face inattendue ne lui sera pas pardonnée facilement par les communistes. Mais elle lui fait regagner l'estime des petits partis laïcs : M. Ugo La Malfa, président des républicains l'a publiquement embrassé à la fin de son discours. Ce virage réconcilie surtout le chef du gouvernement avec la droite démocrate-chrétienne. Qui pourrait l'accuser maintenant de faire le jeu des communistes ? Et en cas de crise gouvernementale qui d'autre prétendrait être le président du conseil désigné ?

Cela dit, tout le monde sait que l'entrée de l'Italie dans le S.M.E. ne sera pas indolore. Des contraintes économiques sérieuses vont lui être imposées de l'extérieur. Il faudra demander aux citoyens de nouveaux sacrifices. Ce n'est guère concevable sans l'appui de la gauche et des syndicats.

Mais on n'a toujours pas compris à Rome le raisonnement de M. Andreotti. Si la présence de l'Italie est indispensable pour faire naître le nouveau « serpent », pourquoi n'y a-t-elle pas adhéré tout de suite ? Et pourquoi MM. Schmidt et Giscard d'Estaing, qui ne cessent de téléphoner à Rome pour prodiguer des garanties, n'avaient-ils pas montré une telle sollicitude dès la réunion de Bruxelles ?

ROBERT SOLÉ.

En Grande-Bretagne

M. THORPE SERA DÉFÉRÉ DEVANT UNE JURIDICTION CRIMINELLE

Londres (Reuter). — Le tribunal de Minehead a décidé mercredi 13 décembre de déférer M. Jeremy Thorpe, ancien chef du parti libéral britannique, devant une juridiction criminelle. Il devra répondre de complicité de tentative de meurtre et d'incitation au meurtre. Selon l'accusation, la victime devait être M. Norman Scott, un ancien mannequin, qui affirme avoir eu des relations homosexuelles avec M. Thorpe. Celui-ci a toujours nié les charges retenues contre lui.

NOUVELLE TENTATIVE D'ATTENTAT CONTRE LE B.H.V.

Une nouvelle tentative d'attentat a eu lieu mardi 12 décembre au Bazar de l'Hôtel de Ville à Paris. Elle a été revendiquée, ce mercredi en fin de matinée, dans un coup de téléphone à l'agence France-Presse par un correspondant anonyme se réclamant d'une « association contre le racisme et l'antisémitisme dans le commerce ». Un employé de la surveillance, alerté par un client, a découvert vers 16 heures, un paquet suspect accroché à un vêtement du rayon chasse situé au premier étage du magasin. L'alerte a été immédiatement donnée et l'étage évacué, tandis que des techniciens du laboratoire municipal de la préfecture de police se rendaient sur place pour examiner le paquet qui se trouvait à l'intérieur d'un sac en plastique. Une fouille complète du magasin était effectuée afin de savoir si d'autres objets suspects ne se trouvaient pas à l'intérieur de l'établissement.

Après examen, les experts de la police ont découvert dans le sac en plastique deux boîtes contenant 1 kilo de poudre blanche qui pourrait être du chlorate de potasse. Le dispositif de mise à feu contenait un détonateur et une minuterie semblable à celle d'un four de cuisinière réglée pour que l'explosion se produise à 16 h. 40. L'engin a été désamorcé vingt-huit minutes avant l'heure fixée.

Cette bombe est identique à celle qui a été découverte, le 26 juin dernier, au rayon des jouets du grand magasin parisien (« le Monde » du 28 juin). L'explosion n'avait pas eu lieu.

Le 2 décembre, en revanche, la bombe a explosé vers 15 h. 30 au sous-sol du magasin (« le Monde » du 5 décembre), blessant huit personnes, dont trois grièvement. L'une d'entre elles, Mme Georgette Feret, âgée de soixante-sept ans, devait décéder dans la nuit du lundi 11 au mardi 12 décembre, après avoir été amputée des deux jambes. Une autre alerte à la bombe a eu lieu mercredi 6 décembre.

A la brigade criminelle, on indique que le poseur de bombe est vraisemblablement un dément ou un client qui chercherait à se venger.

A la direction du B.H.V. on se refuse pour l'instant à toute déclaration. Ce mercredi matin 13 décembre, d'importantes mesures de sécurité ont été prises à l'ouverture du magasin. Les portes d'accès sont surveillées par des gardiens de la paix, tandis que des inspecteurs de police et des membres des services de sécurité du B.H.V. procèdent à une fouille des porteurs de paquets.

La chambre d'accusation d'Aix-en-Provence se déclare opposée à l'extradition du militant britannique James McCann

De notre correspondant

Aix-en-Provence. — La chambre d'accusation de la cour d'appel a émis, mercredi 13 décembre, un avis défavorable à la demande d'extradition formulée par les autorités de la République fédérale d'Allemagne à l'encontre du militant politique britannique James Kennedy McCann et elle a décidé sa mise en liberté immédiate.

Arrêté, le 9 août dernier, à Théoule (Alpes-Maritimes), M. McCann avait comparu une première fois devant la chambre d'accusation le 20 septembre. L'affaire avait alors été renvoyée après que les défenseurs du militant politique eurent soulevé le problème de sa véritable identité (*le Monde* du 23 septembre). Le 11 octobre, la cour demandait aux autorités britanniques et allemandes des éléments complémentaires sur la personnalité réelle du détenu. Ceux-ci ont été présentés à l'audience du 6 décembre.

Pour l'avocat général, M. Yves Chauvy, ils permettaient d'établir formellement que l'homme détenu depuis le 10 août dernier à la prison des Baumettes à Marseille est bien James Joseph McCann, né le 25 mars 1939 à Drogheda (Eire), et qu'il était bien la personne recherchée par la justice allemande, qui l'accuse d'avoir participé en 1973 à un attentat au quartier général des forces britanniques en Allemagne, à Mœnchengladbach.

L'avocat général ajoutait que les infractions reprochées à M. McCann relevaient du droit commun et étaient de compétence universelle. Il précisait que les Allemands s'étaient engagés à ne juger M. McCann que sur ses actes contre les biens et les personnes, et qu'en aucune cas ils ne sauraient l'extrader ultérieurement en Grande-Bretagne. Il demandait, en conséquence, que la chambre d'accusation donne un avis favorable à son extradition, la procédure apparaissant parfaitement régulière.

Pour les défenseurs de M. McCann, l'infraction était au contraire de nature politique. M. McCann, lui-même s'était déclaré devant la cour membre du Sinn Fein chargé de collecter des fonds chez les Irlandais exilés. Il déclarait, d'autre part, avoir été injustement accusé de trafic de drogue, ainsi que le laissaient penser certains renseignements parvenus d'Allemagne.





